




1

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de Styfon.



Registre des mariages A.

N° 1

Blondel. Rod

Aujourd'hui quatre Février mil huit cent
soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Georges Lucien Blondel, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Fellette domicilié à Nyon

Noms des parents :

fil de Jacques Louis Blondel et de Henriette Françoise Gaudier

Etat civil :

celibataire.

Date de la naissance :

né à Lausanne le vingt-neuf juillet mil huit cent quarante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Henriette Marie Rod, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles le Jora, Mijicins et Prognaz domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de feu Jean Louis Frédéric Rod et de Françoise Louise Sophie Cherpillat

Etat civil :

celibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le douze avril mil huit cent cinquante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles le Jora le dix Janvier, à Cully
Mijicins et Nyon le huit Janvier mil huit cent soixante seize

Ce mariage a été
dissous par le divorce, le
23 Décembre 1886, par
jugement du Tribunal Civil
du District de Nyon.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Inscrit le 10 Février 1887
L'Officier de l'Etat. Civil.

Signatures

des époux :

des témoins :

Georges Blondel
Marie Rod

Henri Samuel Paquier Nyon
Pierre Ritteri a Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug Bernier

Communiqué au Départe-
ment de Justice et Police.

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication de
Corcelles le Jora, Cully, Mijicins Nyon, de Corcelles le Jora, Cully
d'autorisation de la mère de l'épouse et Mijicins

officiers de l'état civil de

N° 2
Odelet-FarreAujourd'hui Vingt huit Janvier mil huit cent
Septante Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Etienne Mau Odelet, rentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Coppet domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Jean Pierre et de feu Louis Mercier

Etat civil :

Fils de Marie Cléopha née Grob

Date de la naissance :

né à Coppet le 14 avril 1810

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Antoinette Farre née Gantin, négociante

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine Française domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Mari Georges Gantin et de Françoise Suchet

Etat civil :

Fille de Jacques Farre

Date de la naissance :

née à Sciez (St. Sarrin) le 13 novembre 1827

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Coppet le neuf Janvier et à Nyon
le douze dit mil huit cent Septante SixAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Etienne OdeletAntoinette Farre

des témoins :

Suchet Jean NyonBerthelot St. Henri à Sciez

L'officier de l'état civil :

Jules Bernier not.

Papiers présentés :

Certificats de publication de
Nyon, Coppet et déclaration
du Maire de Sciez (St. Sarrin)Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deCoppet.

N° 3
Denogent - Bryard

Aujourd'hui trois Mars mil huit cent
Septante Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. John Louis Denogent, charon

Lieu d'origine et de domicile :

de Prangins domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Charles Haac et de Jeanne Jacqueline Haac

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Carouge (Genève) le 25 Octobre 1852

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Augustine Caroline Bryard tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Prangins domiciliée à Prangins

Noms des parents :

fille de Alexandre Salomon et de Marthe Suzanne Delafontaine

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Prangins le 14 Octobre 1855

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le cinq et à Prangins
le neuf Janvier mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

John L. Denogent
Augustine Bryard

des témoins :

M. Papp à Nyon
Joh. Lemay à Nyon

L'officier de l'état civil :

Auguste Burnier

Papiers présentés :

Certificat de publication
de Nyon

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 4
Patel - Gamboni

Aujourd'hui quatre Mars mil huit cent

Septante Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jean Charles Patel confiseur

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine Française domicilié à St. Claude (Tera France)

Noms des parents :

fils de Louis Victor et de Françoise Sophie Fourquet

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Quingey (France) le 23 Février 1849

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Adèle Charlotte Gamboni, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Repsa (Grisons) domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Joseph Melchior François et de Marie Julie Girod

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le 4 Août 1850.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le quatorze Février mil huit cent Septante Six, à Saint Claude (France) & Repsa

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

P. A.

Adèle Gamboni

des témoins :

Es. Roquerbre à Nyon

Schertre Bertepa Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Burnier not.

Papiers présentés :

Certificat de publication de
Nyon et permis du Département
de Justice et Police du Canton de Naud

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Repsa (Grisons)

Registre des mariages A.

N^o 5
Bouillot - Badel

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent
Septante Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis Jean René Bouillot jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Vich domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Jean et de René Breaux

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Mortagne (France) le 9 Mai 1852

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Mme Alexandrine Badel sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève et Bursinel (Suisse) domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Abraham et de Rose Mandette Guemann

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Genève le 31 Mai 1854

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vich, Genève, Bursinel et Nyon
le dix neuf Février mil huit cent Septante Six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Bouillot
Mme Badel

des témoins :

A. Terray de Nyon
J. B. Svellet de Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Burrier Not.

Papiers présentés :

Certificats de publication
de Vich, Bursinel, Genève
et Nyon

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Genève, Bursinel et
Gilly.

N° 6

Grosjean-Gobalet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars mil huit cent
Septante Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Nicolas Ernest Grosjean, agriculteur
de Saint Oyens domicilié à Nyon
fils de Louis Christian et de Jeanne Susanne Gubli
célibataire

né à Promenthoux, canton de Yverdon, le vingt sixième mil huit cent quarante sept
et

2. Catherine Gobalet cuisinière
de Château d'Oex domiciliée à Genève
fille de Jean et de Catherine Maurer
célibataire

née à Hirschdorf (Bern) le huit Octobre mil huit cent quarante huit

Les publications ont eu lieu à Genève le quatre, à Nyon le cinq, à
Château d'Oex le huit et à S. Oyens le vingt six février mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Nicolas Grosjean
Catherine Gobalet

des témoins :

Josien Phéris Nyon
Antoine Gyon

L'officier de l'état civil :

Augustin Bernier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Genève, Genève, Cha-
teau d'Oex et Nyon

Genève, Château d'Oex
et Genève

Registre des mariages A.

N° 7.
Moachon - Chatelain

Aujourd'hui Vingt quatre Mars mil huit cent
Septante Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Didier Moachon musicien

Lieu d'origine et de domicile :

de S^t Didier (Haute Sarve) domicilié à Nyon

Noms des parents :

fil de Françoise Moachon et de

Etat civil :

veuf de Marie Louise Crollet

Date de la naissance :

né à S^t Didier H^{te} Sarve le Vingt sept Septembre mil huit cent quarante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jeanne Chatelain ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullin (Haute Sarve) domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de François Marie et de Marie Mouchet

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Sullin H^{te} Sarve le Vingt cinq Mai mil huit cent quarante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullin (France) et à Nyon le Vingt six
Février mil huit cent Septante Six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Moachon

Frédéric Holliger à Nyon

Jeanne Chatelain

Jean Penn à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Burnier

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Certificats de publication en France
à Nyon et permis du Département de Justice et Police

N° 8
Luquiers-Fritzsché

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Septembre dix mil huit centSeptante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. James Henri Luquiers, procurer juréde Jurieux domicilié à Orbefils de Georges Charles David et de Nanette Marie Bélaycélibatairené à Yverdon le sept Septembre mil huit cent quarante huit

et

2. Caroline Susanne Marie Fritzsché sans professionde Lauder domiciliée à Nyonfille de Louis Auguste et de Marie Susanne Cordeycélibatairenée à Sausanne le vingt Janvier mil huit cent quarante six

Les publications ont eu lieu à Romainmotier et Nyon le douze,
à Pully le dix et Orbe le douze février mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. H. Luquiers
M. Fritzsché

des témoins :

Francis Lepoint, à Nyon.
Eug. Desbois et Landan

L'officier de l'état civil :

Alex Bernier

Papiers présentés :

Certificats de publications à Ro-
mainmotier, Pully, Orbe et Nyon &
autorisation de l'officier d'état civil Orbe

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Jurieux, Orbe et
Romainmotier

Registre des mariages A.

N° 9
Frédéric Guignard

Aujourd'hui Sept Avril mil huit cent

Septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. François Frédéric, cimentier

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine Française domicilié à Nyon

Noms des parents :

fil de Jean Etienne et de Agathe Cézard

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Uccy le vingt six Octobre mil huit cent trente trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Augustine Guignard, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Vaulion domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Abram Auguste et de Suzanne Rogin

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Crapin (Vaud) le vingt cinq Octobre mil huit cent cinquante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vaulion le dix et à Nyon le douze Février
mil huit cent Septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Frédéric
et Guignard

des témoins :

Auguste Flosset à Nyon
Th. Sem à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Burnier not.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vaulion

Papiers présentés :

Certificats de publication de
Vaulion et Nyon et permis du Dépar-
tement de Justice et Police

N° 10

Bruch-Kaenel

Aujourd'hui douze avril mil huit cent
Septante Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jean Alexis Bruch agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Coinsins domicilié à Migecentre-près-Joux

Noms des parents :

fils de Louis et de Jeanne Cathérine Pousaz

Etat civil :

célibataire.

Date de la naissance :

né à Olon le dix Mai mil huit cent cinquante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie de Kaenel femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Aeschi (Canton de Berne) domiciliée à Frontenex (Genève)

Noms des parents :

fille de Jean et de Elisabeth Schneider

Etat civil :

célibataire.

Date de la naissance :

née à Grüligen Canton d'Ob- et Nidwald le cinq août mil huit cent quarante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Coinsins, Gress-le-Quatre, Aeschi (Berne)
et Genève le cinq Mars mil huit cent Septante Six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexis Bruch
Marie de Kaenel

des témoins :

Auguste Lyon Gress
Joh. Sam. à Olon

L'officier de l'état civil :

Aug. Burinier not.

Papiers présentés :

Certificats de publication de Be-
gnins, Gingins, Aeschi et Genève
l'autorisation de l'officier de l'état civil
de Gingins.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Beignin, Gingins
Aeschi & Genève

Registre des mariages A.

N° 11

Frei-Deperny

Aujourd'hui Vingt un avril mil huit centSeptante Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Wilhelm Samuel Frei, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Auenstein (Argovie) domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Daniel et de Elisabeth Fäschler

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Zofingen le vingt mai mil huit cent quarante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jeanne Louise Deperny née Pralin, lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Sionzier-Momay (Ht. Savoie) domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de François Louis Pralin et de Suzanne Marguerite Botta

Etat civil :

veuve de Marie Joseph Deperny

Date de la naissance :

née à Combement le Petit le Vingt un août mil huit cent trente sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Auenstein le avril et à Nyon
le premier avril mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Guillaume Frei
Louise Deperny Pralins

des témoins :

Etienne Mourin Nyon
Dr Damber, Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Burnier

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Auenstein et à Nyon, et Décla-
ration du Maire de Sionzier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Auenstein

N° 12.

Jaun Benveguin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil huit cent
Septante Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Melchior Jaun agriculteur
de Hasliburg C^{te} de Berne domicilié à Tufflens le Château
fils de André Jaun et de Elise née Meigert
veuf de Susanne Chollet
né à Hasliburg Berne le quatre Février mil huit cent quarante Deux

et

2. Julie Caroline Benveguin rentière
de Tufflens la Ville domiciliée à Nyon
fille de Charles Louis Benveguin et de Jeanne Françoise Fontanmaz
célibataire
née à Belleny le deux Septembre mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Tufflens le Château le 7, à Nyon le huit,
à Hasliburg le dix et à Tufflens la Ville le vingt Avril mil huit cent Septante Six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Melchior Jaun
Julie Benveguin

des témoins :

François Dufour à Crans
L'Officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil :

Auguste Burnier

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication de
Hasliburg, Tufflens la Ville, Tufflens le
Château & Nyon et autorisation de
l'officier de l'état civil de Tufflens le Château

Meigertingon Tufflens le Châ.
teau et Sullens.

Registre des mariages A.

N° 13
Valet - Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Six Mai mil huit cent
Septante Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Louis Valet Sellier carrossier
de Mex domicilié à Nyon
fils de François Louis et de Jamie Charlotte Marie Willmet
célibataire
né à Revens le vingt sept Décembre mil huit cent quarante huit

et

2. Louise Julie Golay sans profession
de Chenit domiciliée à Nyon
fille de Louis Julien et de Charlotte Louis François Auguste Guiblier
célibataire
née à Nyon le sept mai mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Chenit et à Nyon le quinze et à
Mex le seize avril mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Valet
Louise Golay

des témoins :

Joseph Laurent à Nyon
François Guiblier à Nyon

L'officier de l'état civil :

Alex Burnier

Papiers présentés :

Certificats de publication de
Chenit, Mex et Nyon.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sullens et Chenit.

N° 14.

Guyon. Chereze.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juin mil huit centSeptante Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jean Joseph Guyon, Sabotierd'origine Française domicilié à Nyonfils de feu Pierre Marie et de Henriette Diellecélibatairené à Sciez (Savoie) le quatorze Septembre mil huit cent trente huit

et

2. Josephine Chereze, Sans professiond'origine Française domiciliée à Nyonfille de feu Joseph et de Marie Lothacélibatairenée à Yvoire (Savoie) le deux avril mil huit cent quarante cinqLes publications ont eu lieu à Nyon le premier Mai 1876

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Guyon
Josephine Chereze

des témoins :

Miville Duz à Nyon
Emilie Faur. à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Burnier

Papiers présentés :

Certificat de publication
de Nyon et autorisation du Département
de justice et Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 15

Maillard-Mourglia

Aujourd'hui neuf juin mil huit centSeptante Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Charles Louis Maillard, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chusalles sur Cron domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Jean Pierre et de Marie Henriette Collet

Etat civil :

celibataire

Date de la naissance :

né à Tufflem le Château le vingt huit Mai mil huit cent cinquante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Constantine Camille Corinthe Mourglia femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Rora Vallée Taudois du Temon domiciliée à Tufflem le Château

Noms des parents :

fille de David et de Anna Dalmas

Etat civil :

celibataire

Date de la naissance :

née à Rora (Puinont) le sept août mil huit cent cinquante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le douze, à Cron le quinze
et à Tufflem le Château le dix huit Mai mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Maillard Charles Simon Eucher Nyon
Mourglia Mourglia Ose Rapp Nyon

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Augustin Bernier

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Cron, Tufflem le Château, Rora
(Puinont) & Nyon

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cron et Tufflem le
Château

№ 16
Ries-Vogt.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Dans sa séance du
Arrente Septembre mil neuf
cent dix, le Conseil d'Etat
du Canton de Vaud a ordonné
la rectification de l'acte de
mariage ci-contre, dans ce
sens que le nom de famille
soit écrit "Ries" au lieu
de "Rio". —

Inscrit le quatre octobre
mil neuf cent dix.
L'officier de l'état-civil :

J. Thomaz

Communiqué à Staffelbach,
Schüpfen et Genève (Bureau
Cantonal), ainsi qu'au
Département de Justice et
Police.

Aujourd'hui dix neuf juillet mil huit cent
Septante Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Charles Ries, Domestique

de Staffelbach argovie domicilié à Myon

fil de Georges Frédéric et de Marie Haefliger

célibataire

né à Mexières (Vaud) le quatorze novembre mil huit cent quarante deux

et

2. Anna Barbara Vogt, Domestique

de Schüpfen (argovie) domiciliée à Genève

filie de feu Jacob et de Elisabeth Wenger

célibataire

née à Uetendorf (Berne) le vingt sept Septembre mil huit cent quarante six

Les publications ont eu lieu à Schüpfen le vingt trois, Genève et Myon
le vingt quatre et Staffelbach le vingt six juin mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Ries

Anna Barbara Vogt.

des témoins :

M. Sprink Myon

Grüninger Pissard (Genève)

L'officier de l'état civil :

Augustin

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Schüpfen, Staffelbach, Genève
et Myon.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Staffelbach, Schüpfen et Genève

N° 17
Grise-BaudatAujourd'hui vingt-un Juillet mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Grise Auguste, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars Bourquin domicilié à Drassus

Noms des parents :

fils de Jean Jaques Grise et de Susanne née Chuat

Etat civil :

Veuf de Susanne née Kaldi

Date de la naissance :

né à Corcelle, Canton de Neuchâtel le douze Septembre Mil huit cent onze

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Baudat Julie Augustine

Lieu d'origine et de domicile :

de Arnaux domiciliée à Drassus

Noms des parents :

fille de Louis Frédéric Marcébaux et de Élise Julie née Escoultre

Etat civil :

Veuve de François Salzman, divorcée le 26 Août 1874 d'avec Henri Léonard Baudat

Date de la naissance :

née à Cherit le douze Septembre Mil huit cent trente quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fiez (Villars-Bourquin, Arnaux, Le Sentier, Drassus le neuf Juin Mil huit cent soixante seize)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Grise AugusteJulie Grise

des témoins :

H. ProbyHenri Bertholet

L'officier de l'état civil :

J. Marcheray

Papiers présentés :

Certificat de publication de Drassus.Autorisation de l'Officier de l'EtatCivil de Drassus.Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deFiez, Arnaux, et Cherit

N° 18

Domenjoz-Goppelt.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Juillet mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Louis Antoine Xavier Domenjoz, aubergiste
de Pully domicilié à Nyon
fils de Pierre Etienne et de Jeanne Marie Regamey,
veuf de Marie Louise Domenjoz, née Furst
né à Pully le treize Juillet Mil huit cent vingt sept

et

2. Elisabeth Helene Goppelt, domestique
de Craillshaim (Wurtemberg) domiciliée à Rolle
fille de Jean Etienne Jules Goppelt et de Marguerite Klären, sa femme.
Célibataire
née à Craillshaim le treize un Octobre mil huit cent quarante un

Les publications ont eu lieu à Pully le 11^e Juillet 1876, à Craillshaim le 20 Juillet
Nyon le 11^e Juillet et Rolle le 12^e Juillet 1876

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Louis Xavier Domenjoz Bert Mulet
Elisabeth Helene Domenjoz Am. maître

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication à Pully
Craillshaim, Nyon, Rolle, et acte de décès
de Marie Louise Furst.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Pully

N° 19

Golay-Sachot.

Aujourd'hui vingt huit Juillet mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jacques Louis Golay, Charpentier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chenit domicilié à Nyon,

Noms des parents :

fils de Jean Marc François et de Jeanne Marie Evariste,

Etat civil :

Célibataire.

Date de la naissance :

né à Gland le dix février Mil huit cent cinquante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Louise Fanny Anélie Sachot, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Luins, domiciliée à Luins.

Noms des parents :

fille de Louis Rodolphe et de Jeanne Marie née Vodoz

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Luins le dix Mai Mil huit cent cinquante neuf.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au Brassus le dix sept Juillet, à Luins le 17 Juillet
et à Nyon le onze Juillet mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacques Golay
Louise Sachot

des témoins :

J. Verdet
J. H. maître

L'officier de l'état civil :

J. Martteray

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Chenit et Gilly.

Papiers présentés :

Certificats de publication du Brassus
Luins et Nyon.

№ 30
Engeli - Ducrest

Aujourd'hui Sept Septembre mil huit cent
Septante Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jean Conrad Engeli, boucher

Lieu d'origine et de domicile :

de Engishofen domicilié à Vevy

Noms des parents :

fils de Georges Engeli et de Susanne Huber

Etat civil :

Veuve de Marianne Curin

Date de la naissance :

né à Engishofen le vingt Juin mil huit cent trente Deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Ducrest

Lieu d'origine et de domicile :

de Chatelard domiciliée à Blanches

Noms des parents :

fille de Esther Ducrest et de _____

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Meillerie (Sarrie) le vingt un Juin mil huit cent vingt trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vevy le Sept, à Engishofen et Montreux
le huit Août mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

S. Engeli
Marie Ducrest

des témoins :

Joh. Sam. à Vevy
Dr. F. Huber à Vevy

L'officier de l'état civil :

Auguste Pummer

Papiers présentés :

Certificats de publication à Engis-
hofen, Montreux et Vevy et autorisation
de l'officier de l'état civil de Vevy.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Engishofen, Vevy et
Montreux.

N° 21

Matringe & Buvelot

Aujourd'hui vingt trois Septembre mil huit cent Septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. François Matringe cultivateur

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine Française domicilié à Perrignier Sarvie

Noms des parents :

fil de Jean François et de Julie Roch sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Douaine le dix sept avril mil huit cent cinquante
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jeanne Charlotte Buvelot sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Nyon domiciliée à Nyon

Noms des parents :

filles de Marc Louis et de défunte Marie Louise Latty

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le vingt trois avril mil huit cent cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Perrignier (Sarvie) et à Nyon le vingt trois septembre mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Matringe
Buvelot

des témoins :

Domicilié à Nyon
Jules Canel
Notaire à Nyon
L'officier de l'état civil :

Augustin
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Nyon et autorisation du Dépar-
tement de justice de l'Etat

officiers de l'état civil de
au Département de justice et
Police

N° 22.
Borel-Durand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Le mariage a été dissous par le divorce, par jugement rendu le 13 Mai 1903 par le tribunal de première instance de Genève, confirmé par arrêt de la cour de justice civile du même Canton le 7 Novembre 1903. Le divorce a été prononcé contre l'époux, en vertu des articles 46, lettre B et 47 de la loi fédérale de 1874.

Inscrit le 8 Décembre 1903
L'officier de l'Etat-civil :

J. Thomas
Communiqué au Département
de Justice et Police.

Aujourd'hui Vingt cinq Septembre mil huit cent
Septante Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Henri Borel médecin-vétérinaire
de Neuchâtel Courvet et Vevy domicilié à Nyon
fils de Louis Gabriel Borel et de Camille Emilie Susette Mages
célibataire

né à Bex le Sept Juin mil huit cent cinquante
et

2. Ida Jeanne Françoise Durand sans profession
de Nyon domiciliée à Nyon
fille de Jacques Durand et de Annette Louise Porchet
célibataire

née à Nyon le Vingt Sept Mars mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Courvet, Vevy et Nyon le Vingt
Six Août mil huit cent Septante Six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Borel.
Ida Durand.

des témoins :

P. Aubryetpury à Nyon
Aug. Lambosoy à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Burnier

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Neuchâtel, Courvet, Vevy et
Nyon

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Neuchâtel, Courvet et Vevy.

Registre des mariages A.

N° 23

Bertholet-Divonne

Anjourd'hui Vingt Sept Octobre mil huit cent
Septante Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis David Bertholet, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont domicilié à Château d'Oex

Noms des parents :

fils de David et de Rose Marie Desquartiers

Etat civil :

Vuf de Marie Cottier

Date de la naissance :

né à Château d'Oex le dix Sept Décembre mil huit cent quarante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Anna Divonne

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oex domiciliée à Château d'Oex

Noms des parents :

fille de Louis Rodolphe et de Julie Marie Henchoz

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Château d'Oex le premier Octobre mil huit cent cinquante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Château d'Oex le dix et à Rouge
mont le onze Octobre mil huit cent Septante Six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis David BertholetAnna Divonne

des témoins :

Juan Matthey à NyonJoh. Sem. à Nyon

L'officier de l'état civil :

Luc Purnier

Papiers présentés :

Certificats de publication à Rouge
mont et Château d'Oex et autorisation
de l'officier de l'état civil de Château d'Oex

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rougemont et Château d'Oex

N° 24
Galliard-Vulliamin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre mil huit cent
Septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jean Louis Galliard, Directeur de Collège,
de Nyon domicilié à Lausanne
fils de feu Jacques Pierre Galliard et de feu Henriette Rencé Rieu
veuf en premières nocces de Anne Marie Vulliamin.
né à Nyon le dix sept Février Mil huit cent trente

et

2. Caroline Marie Augusta Fanny dite Lina Vulliamin
de Yverdon et de Pomy domiciliée à Lausanne
fille de feu Charles Louis Vulliamin et de Lise Lucile Antoinette Louise Chatelanat
Célibataire
née à Nyon le quinze Décembre mil huit cent trente

Les publications ont eu lieu à Nyon, Lausanne, Pomy, Yverdon
le vingt un Octobre Mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. L. Galliard
Lina Vulliamin

des témoins :

A. Neutra
H. Musnier ps

L'officier de l'état civil :

J. Mathray imp

Papiers présentés :

Certificats de publication à Lausanne
Nyon, Yverdon, Pomy, autorisation de
l'officier de l'Etat Civil de Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Lausanne Yverdon
et Urdin

Registre des mariages A.

N^o 25
Vuagniaux-Buensoz

Aujourd'hui vingt quatre Novembre mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Vuagniaux Jules, Cultivateur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vucherens domicilié à Crassier

Noms des parents :

fils de Jean Daniel et de Marie Madeleine née Chappillon

Etat civil :

Célibataire.

Date de la naissance :

né à Corrier le trois Mai mil huit cent quarante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Buensoz Marie Louise, Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont domiciliée à Crassier

Noms des parents :

fille de Abram Marc Henri et de Sophie née Boyay

Etat civil :

Célibataire.

Date de la naissance :

née à Rougemont le dia Décembre mil huit cent cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rougemont, le trois, à Crassier le quatre
et à Vucherens le cinq Novembre mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Vuagniaux
Marie Louise Buensoz

des témoins :

Salomon Cuchet
Luis Baudraz

L'officier de l'état civil :

J. Martrey comp^t

Papiers présentés :

Certificats de publication à Rougemont
Crassier et Vucherens, autorisation de
l'état civil de Gingins.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Moudon, Gingins et
Rougemont

N° 26

Bachelard-Pilet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt huit Novembre mil huit cent
Septante Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Alfred Bachelard noturier
de Nyon et Pampigny domicilié à Nyon
fils de feu Biat Etienne et de Julie née Piquet
célibataire

né à Nyon le Vingt cinq Octobre mil huit cent cinquante trois
et

2. Marie Louise Pilet, femme de chambre
de Château d'Oex domiciliée à Nyon
fille de Samuel Louis et de Jenny née Fritsché
célibataire

née à Sausanne le Vingt sept Mars mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Nyon le neuf, à Pampigny le onze et à Château d'Oex le quatorze Novembre mil huit cent Septante Six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Bachelard
Marie Pilet

des témoins :

François Quillier à Nyon
L. J. Saby à Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin Rurnier

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication à Pam-
pigny, Château d'Oex et Nyon

Pampigny et Château d'Oex.

Registre des mariages A.

N° 27

Dind - Francfort.

Aujourd'hui deux décembre mil huit cent

septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jules Dind, négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint Cierges domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Susanne Marguerite et de Dind

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Saint Cierges le trois avril mil huit cent quarante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Mathilde Louise Francfort

Lieu d'origine et de domicile :

de Begnins domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Louis Antoine Rodolphe et de Louise Charlotte Rothmann

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le quatorze juin mil huit cent cinquante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon et Begnins le trente Septembre et à St. Cierges le deux Octobre mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Dind
Mathilde Francfort

des témoins :

A Paris à Nyon
L. A. Saly à Nyon

L'officier de l'état civil :

August Bernier

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Saint Cierges, Begnins et
Nyon

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Saint Cierges et Begnins.

N° 28.

Michaud-Laverpillière

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre mil huit cent
Septante Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Louis Alfred Michaud, négociant

de Aranches domicilié à Nyon

fils de Louis Alexis et de Salomé Louise Caroline Alliot

célibataire

né à Nyon le vingt deux juin mil huit cent quarante neuf

et

2. Charlotte Jeanne Alice Laverpillière

de Genève domiciliée à Genève

fille de Charles Georges et de Julie Schkourine

célibataire

née à Stampalaxis le sept Décembre mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Nyon le six, à Genève le huit et
à Aranches le onze novembre mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Michaud

Alice Laverpillière

des témoins :

J. Moly à Nyon

Louis Brack

L'officier de l'état civil :

Auguste Durmier

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Aranches et Genève.

Papiers présentés :

Certificats de publication à Aran-
ches, Genève et Nyon.

Registre des mariages A.

N° 29.

Burnier-Ardin.

Aujourd'hui vingt trois Décembre mil huit cent
Septante Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henri Burnier, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry domicilié à Trangins

Noms des parents :

fils de Jean Pierre et de Jeanne Marguerite Lavanchy

Etat civil :

veuf de Julie Louise Marie Capt

Date de la naissance :

né à Daley, Lutry le vingt huit mai mil huit cent vingt neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Louise Marie Ardin, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève domiciliée à Versoir

Noms des parents :

fille de Jean Louis Mouron et de Jeanette Françoise Rochet

Etat civil :

sœur de Pierre Antoine Ardin

Date de la naissance :

née à Mont le huit Octobre mil huit cent trente huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Myon le vingt trois, à Lutry le vingt cinq,
à Versoir le quatre Novembre et à Cologny le Douze Décembre 1876

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Burnier
Louise Marie Ardin

des témoins :

Benjamin Houri
S. J. Cahy a. Trangins.

L'officier de l'état civil :

J. Maubert
premier

Papiers présentés :

Certificats de publication à Tran-
gins, Lutry, Cologny et Versoir

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Genève et Lutry.

n° 30.
Zech & Mand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt Six Décembre mil huit cent
Septante Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jean Frédéric Albert Zech, restaurateur
de Polzin (Prusse) domicilié à Nyon
fils de Jean Samuel et de Friedrich Wilhelm Süpke
Fils de Claire Augusta Caroline Zitzke
né à Polzin, Prusse le Vingt huit Novembre mil huit cent soixante neuf

et

2. Barbara Mand, tailleur
de Oberlahnstein (Prusse) domiciliée à Nyon
fille de Hermann et de Agnes Müller
célibataire
née à Oberlahnstein, Prusse le premier juillet mil huit cent cinquante un

Les publications ont eu lieu à Nyon le treize Juin et à Polzin & Oberlahnstein en juillet mil huit cent Septante Six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert ZechBarbara Mand

des témoins :

Berthold Hurd à NyonJoh. Sam. à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. PerrinLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deDépartement de Justice et Police.

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Nyon et autorisation du
Département de Justice et Police

N° 31.

Chapalay & Chapalay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt Sept Décembre : _____ mil huit cent
Septante Six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Louis Isaac Chapalay, jardinier
de Château d'Oex _____ domicilié à Nyon _____
fils de François Louis _____ et de Marguerite Sarlin
Fils de Jeanne Susanne Matter _____
né à Chen Bogerins le Vingt huit Octobre mil huit cent Vingt

et

2. Marie Chapalay, manouvrier
de Château d'Oex _____ domiciliée à Nyon _____
fille de Louis Paulau _____ et de Marie Pittet _____
Veuve de Jean Chapalay _____
née à Cergy-Rully Sarrièr le premier avril mil huit cent vingt

Les publications ont eu lieu à Nyon le Vingt quatre et à Château
d'Oex le vingt cinq Novembre mil huit cent Septante Six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Louis Isaac Chapalay Samuel Moosman Nyon
L'Épouse ne sachant Duran Charles Nyon
écrire. Paulau ne pouvait
signer.

L'officier de l'état civil :

Jules Perrinier

Papiers présentés :

Certificat de publication
à Château d'Oex et à
Nyon.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château d'Oex.

Registre des mariages A.

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. _____

de _____ domicilié à _____

fils de _____ et de _____

né à _____ le _____

et

2. _____

de _____ domiciliée à _____

fille de _____ et de _____

née à _____ le _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____



Aujourd'hui 31 Décembre 1876, le présent registre de mariages A est été complétement fait, et certifié conforme par le sous-signé officier de l'état civil.
Auguste Bernier

1877.

Folio 33

Registre des mariages A.

N° 1.

Delessert et Durand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Janvier mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Charles François Delessert, Agriculteur
de Forel Lutry et Poney domicilié à Nyon
fils de Pierre François et de Jeanne François Marie Perrin
Célibataire
né à Savigny le cinq Juillet mil huit cent quarante huit

et

2. Eugénie Durand, lingère
de Nyon domiciliée à Nyon
fille de Charles Marie Frédéric et de Georgette Marie Boce
Célibataire
née à Nyon le dix Janvier mil huit cent trente huit

Les publications ont eu lieu à Poney le vingt deux, à Forel le vingt, à Lutry
et à Nyon le vingt trois Décembre mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Charles Delessert
Louise Durand

des témoins :

M. maître
P. Laurent

L'officier de l'état civil :

J. Martigny

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Poney, Forel, Lutry et Nyon.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forel, Lutry et Corcelles-le-Jorat

N° 2

Davall et de St George

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Janvier mil huit cent

Septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Albert Edmond Charles Henri Davall, inspecteur forestier, de Orbe, domicilié au Crêt, vicie St Léger, fils de Edmond Davall et de Louise Elisabeth Henriette Frédérique née de Doffrey, Célibataire, né à Yveroy le huit Novembre mil huit cent vingt un,

et

2. Mercedes Marianna Augusta de St George, sans profession, de Quillier et de Genève, domiciliée à Montroux, fille de Alexandre Henri Auguste John et de Elisabeth Sophie née Meigham, Célibataire, née à Londres le trois Janvier mil huit cent trente huit.

Les publications ont eu lieu à Montroux le deux Janvier, à Quillier et St Léger le cinq Janvier et à Genève le quinze Janvier mil huit cent septante sept et à Orbe le vingt trois Décembre mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

A. Davall

Mercedes de St George

H. Trohy

H. Mustroff

Papiers présentés :

Certificats de publication à Orbe, St Léger
Quillier, Genève et Montroux et autorisation
de l'officier de l'état civil de St Léger

L'officier de l'état civil :

M. Martigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Orbe, St Léger, Quillier, Genève
et Montroux

Registre des mariages A.

N° 3

Denogent et Guidoux

Aujourd'hui Sept Février mil huit cent

Septante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Marc Jules Denogent, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Prangins domicilié à Prangins

Noms des parents :

fils de Jean Louis et de Jeanne Pauline Boiteux

Etat civil :

Suif de Marie Louise Frederique Henriette Maire

Date de la naissance :

né à Prangins le vingt trois Novembre mil huit cent vingt quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jeannette Guidoux, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Cronay domiciliée à Prangins

Noms des parents :

filles de Pierre et de Louise Pepen

Etat civil :

celibataire

Date de la naissance :

née à Cronay le premier Septembre mil huit cent trente sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Prangins le 9 et à Cronay le onze Août mil huit cent Septante Six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

M. J. Denogent. Jeannette Guidoux

des témoins :

Edgar Des Monts Antoinette Bryand Prangins

L'officier de l'état civil :

Aug. Purnier

Papiers présentés :

certificat de publication à Cronay et autorisation du Département de Justice et Police pour la célébration du mariage à domicile

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cronay

N° 4.

Corday & Croix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Février mil huit cent
Septante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Pierre Louis Corday, agriculteur
de Larigny domicilié à Gilly
fils de Jean Samuel Louis et de Susette née Pottet
célibataire
né à Yves le quatre juin mil huit cent cinquante
et

2. Louise Adèle Croix, sans profession
de Gilly domiciliée à Gilly
fille de Jean Charles François et de Louise Haline Bally
célibataire
née à Gilly le douze Mars mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Gilly le Six et à Larigny le
trois Janvier mil huit cent Septante Sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Corday
Adèle Croix

des témoins :

H. Dumort a Lyon
D. Cottin a Lyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Bernier

Papiers présentés :

Certificats de publication à Larigny
et Gilly et autorisation de l'officier
de l'état civil de Gilly

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pillars sous Yves et Gilly

Registre des mariages A.

N° 5

Hurny et Indermuhli
dit Dumoulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize Février mil huit centSeptante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :1. Fritz Hurny, menuisierde Gurbri, Canton de Berne domicilié à Nyonfils de Pierre Frédéric et de Lisette Favratcélibatairené à Rupes sur Saussure le treize Septembre mil huit cent cinquante cinq

et

2. Julie Valentine Indermuhli dit Dumoulinde Amsoldingen (Berne) domiciliée à Nyonfille de Marc Louis et de Louis Frédéric Legotcélibatairenée à Nyon le cinq février mil huit cent cinquante huitLes publications ont eu lieu à Gurbri le vingt un, à Amsoldingen
le vingt et à Nyon le dix huit Janvier mil huit cent septante septAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fritz Hurny
Julie Indermuhli

des témoins :

M. Maître de Nyon
François Dullier, Nyon

L'officier de l'état civil :

Auf BurmerLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deCerebalu & Amsoldingen (Berne)

Papiers présentés :

Certificats de publication à Cerebalu, à Am
soldingen et Nyon et autorisation des père
et mère de l'épouse.

N° 6
Golay-Aubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. David Frédéric Golay, Charpentier,
de Chenit domicilié à Nyon
fils de François Emmanuel Golay et de Louise Henriette Pignot
Célibataire

né au Was du Chenit le quinze Décembre mil huit cent trente neuf
et

2. Emilie Aubert, Couturière,
de Cortailod domiciliée à Nyon
fille de Eugène Aubert et de Louise Henriette Emilie Kuffner
Célibataire

née à Nyon le seize Juillet mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix sept Février, à Cortailod le vingt quatre Février
au Prassus le quatorze Février et au deulier le seize Février mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Golay David Frédéric
Emilie Aubert

des témoins :

Fin. maître J. à Nyon
Prof. Laurent

L'officier de l'état civil :

J. Hartheray

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cortailod et Prassus

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon,
Cortailod, Prassus et deulier

N° 7
Sachot et Brolliet

Aujourd'hui Sept avril mil huit cent
Septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis Auguste Sachot, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Luins domicilié à Luins

Noms des parents :

fils de Louis Rodolphe et de Jeanne Marie Tédot

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Luins le neuf Mars mil huit cent cinquante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Isaline Augustine Brolliet, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de La Rippe domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Jean Etienne et de Isaline Golay

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Trangins le vingt avril mil huit cent cinquante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gilly, La Rippe et Nyon le
trois Mars mil huit cent Septante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Sachot Louis
Brolliet Louise

des témoins :

Jules Laurent Nyon
Bertinot Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin Perrin

Papiers présentés :

Certificats de publication à Gilly, La
Rippe et Nyon et autorisation de l'officier
de l'état civil de Gilly

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Trangins et Gilly

N° 8

Despland-Piccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jules Emile Despland, cocher
de Grandson domicilié à Changins (Nyon)
fils de Louis Michel et de Marianne Ray
célibataire

né à Grandson le vingt-neuf Mai mil huit cent quarante cinq

et
2. Marguerite Louise Piccard
de Lutry et Fozel domiciliée à Changins près Nyon
fille de Jean Rodolphe et de Françoise Louise Jacques
célibataire

née à Cully le vingt-sept août mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Grandson le quinze, à Fozel le dix-sept, à
Lutry le dix-sept et à Nyon le quatorze Mars mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Despland Jules Emile
Despland Louis Marguerite

des témoins :

Luy Gomborn
Jules Victor Berthod

L'officier de l'état civil :

Le Marchand
J. M.

Papiers présentés :

Certificats de publication à Grandson,
Fozel, Lutry, Nyon, autorisation du
père de l'épouse.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Grandson Lutry & Fozel

Registre des mariages A.

N° 9

Mange-Burnier

Aujourd'hui premier Juin mil huit centSeptante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Edouard Louis Mange, procureur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bière domicilié à Morges

Noms des parents :

fils de Louis Henri Frédéric Mange et de Charlotte Thérèse née Morel

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Bière le vingt un septembre mil huit cent cinquante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Octavie Aline Burnier, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Bière domiciliée à Bière

Noms des parents :

fille de Frédéric Octave Burnier et de Marie Henriette née Burnier

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Bière le vingt trois Mars mil huit cent cinquante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bière et à Morges le sept avril mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Mange
Octavie Burnier

des témoins :

Constant Burnier à Bière
Louis Louis Bière

L'officier de l'état civil :

Augustin Burnier

Papiers présentés :

Certificats de publication à Bière
et à Morges et autorisation de l'offi-
cier de l'état civil de Morges.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Morges et de Bière

N° 10.

Muslon Rogarède

Aujourd'hui cinq juin mil huit cent
Septante Septe par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Guillaume Edouard Charles Muslon, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Combsins domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Jean François Gabriel et de Jenny Renaud, sa femme
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Gland le trois Aout mil huit cent cinquante un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Françoise Louise Suzanne Rogarède, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Sainte Croix domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Mar Louis François Henri et de Jeanne ni Girod

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le vingt quatre juin mil huit cent cinquante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon et Combsins le dix neuf Mai
et à Sainte Croix le dix huit Mai mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Muslon
Louise Rogarède

des témoins :

Berthold Henri à Nyon
Antoine Jaucy à Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin Bernier

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Nyon, Combsins et Sainte
Croix

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sainte Croix et Begins

Registre des mariages A.

N° 11.

Paley - Müller

Aujourd'hui douze juin mil huit cent

Septante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jean François Paley, cafetier

Lieu d'origine et de domicile :

de Luidoux domicilié à Morges

Noms des parents :

fils de Jean et de Marie Louise née Gatabian

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Echandens le vingt huit Septembre mil huit cent trente huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Amélie Müller, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Oekingen Solure domiciliée à Morges

Noms des parents :

fille de Nicolas Joseph et de Marie Elisabeth Ingold

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Subingen (Solure) le quinze finis mil huit cent cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Luidoux le dix huit, à Kriegstetten et Morges le dix neuf Mai mil huit cent septante Sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean François Paley
Amélie Müller

des témoins :

H. Müller Lyon
Salome Zimmermann Morges

L'officier de l'état civil :

Alexis Perrin

Papiers présentés :

Certificats de publication à Luidoux, Morges et Kriegstetten et autorisation de l'officier de l'état civil de Morges

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Morges, Chablens, & Kriegstetten.

N^o 12
Merninod-Durand

Aujourd'hui Seize Juin mil huit cent
Septante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jules Ferdinand Merninod

Lieu d'origine et de domicile :

de Essertines Sur Rolle domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Janny Janny et de Marie Merninod

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Nyon le vingt huit juillet mil huit cent cinquante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jeanne Françoise Louise Durand tailleurse

Lieu d'origine et de domicile :

de Nyon domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Charles Louis et de Janny Susanne ou Gony

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le vingt huit février mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Essertines Sur Rolle et Nyon le
dix neuf Mai mil huit cent Septante Sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Merninod Jules.
Janny Durand

des témoins :

François Durand Nyon
L. et S. à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Burnier

Papiers présentés :

certificats de publication à
Essertines et Nyon

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gilly

Registre des mariages A.

N° 13

Vallet. Déry

Aujourd'hui Vingt trois Juin mil huit centSeptante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jean Marc Vallet, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Veyrier domicilié à Changins près Nyon

Noms des parents :

fils de Claude et de Jacqueline Gavard

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Veyrier (Genève) le huit Février mil huit cent quarante Sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Louise Déry, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de origine Française domiciliée à Cereus Haute Savoie

Noms des parents :

fille de feu Michel et de Gabrielle Pomel

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Cereus (Haute Savoie) le dix Neuf Mai mil huit cent quarante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Veyrier le onze, à Cereus le quatorze et
à Nyon le treize juin mil huit cent Septante SeptAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Marc Vallet
Marie Déry

des témoins :

Stephane Jules à Changins
L. S. Bally à Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin Bernier

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Veyrier et CereusLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deGenève (Bureau Cantonal) et Cereus
par le Département.

N° 14

Aujourd'hui vingt cinq Juin mil huit centScagliarini-Boukardt septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Philippe Joseph Scagliarini, drapelier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vich domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Egmidio Scagliarini et de Lucia Archetti

Etat civil :

veuf de Pauline et Adrienne Grandvaux

Date de la naissance :

né à Bologne le dix-neuf Mars mil huit cent trente

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marianne Susanne Françoise née Borgeaud

Lieu d'origine et de domicile :

de Jumiswald et Genève domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Jean Pierre Borgeaud et de Marie Sophie Ruckat

Etat civil :

veuve de Gottlieb Boukardt

Date de la naissance :

née à Pully le vingt huit Novembre mil huit cent vingt deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Genève le trente Mai, à Begnins le deux Juin, à Nyon le cinq Juin, à Jumiswald le neuf Juin mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Philippe Scagliarini
Jusette Boukardt

des témoins :

Joseph Laurent
Abel Modet Thi

L'officier de l'état civil :

J. Kauteray comp.

Papiers présentés :

Certificats de publication à Genève
Begnins, Nyon, Jumiswald.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Begnins, Genève et
Jumiswald.

N° 15
Pernoux-Granger.

Aujourd'hui Vingt Six Juin mil huit cent
Septante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. John Francis Alfred Pernoux, commis

Lieu d'origine et de domicile :

de Arzier domicilié à Vevay

Noms des parents :

fil de Jules César Pernoux et de Marguerite Bénigne Dorio
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Arzier le Vingt avril mil huit cent cinquante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Stanne Elisabeth Honorine Granger

Lieu d'origine et de domicile :

de Gingins domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Jean Marc Etienne Granger et de Davidine Louise Munnier
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Nyon le quatorze Février mil huit cent cinquante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vevay le deux, à Nyon le quatre, à Gingins
le sept et à Arzier le quatre Juin mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Pernoux
H. Granger

des témoins :

H. Granger à Bâle
J. Dind à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aud. Burnier

Papiers présentés :

Certificats de publication à Vevay, Arzier
Gingins et Nyon et autorisation de l'of
ficier de l'état civil de Vevay.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Arzier, Gingins et Vevay.

N^o 16
Decorninge - Senn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept juillet mil huit cent
Septante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Félix François Decorninge marbrier
de origine Française domicilié à Nyon
fils de Catherine Decorninge et de
célibataire

né à Siez, Hauts Savoie le Vingt Sept Mai mil huit cent cinquante cinq
et

2. Marie Senn, sans profession
de Belf au Canton de Berne domiciliée à Nyon
fille de Abraham Senn et de Louise Fanny Charlotte Merminod
célibataire

née à Nyon le Sept Février mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Siez les quinze et Vingt Mai, à Belf
le et à Nyon le deux Mai mil huit cent Septante Sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Decorninge
Marie Senn

des témoins :

V. Vidal à Nyon.
Et Sabuy à Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin

Papiers présentés :

Certificats de publication à Belf
et à Nyon et autorisation du
Département de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Belf et au Département de Justice &
Police.

Registre des mariages A.

N^o 17.
Poget. Junod

Aujourd'hui Vingt quatre Juillet mil huit cent
Septante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis Charles Poget, instituteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Agiez domicilié à Nyon

Noms des parents :

fil de Louis et de Jeanne Susanne Duperré

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Agiez le huit Aout mil huit cent quarante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Elisa Junod

Lieu d'origine et de domicile :

de St Croix domiciliée à Nyon

Noms des parents :

filie de Auguste Victor et de Marie Anne Schläpfer

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à St Croix le Vingt un Mai mil huit cent quarant deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Croix le Vingt Sept Juin, à Nyon
le trente dit et à Agiez le premier Juillet mil huit cent Septante Sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Poget
E. Junod

des témoins :

J. Dind à Nyon
J. Meunier à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Bunnier

Papiers présentés :

Certificats de publication
à St Croix, Nyon et Agiez

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Agiez, domicilié à Nyon
et St Croix

n° 18.

Ravenel - Cerf.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Neuf Août mil huit centSeptante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Charles Julien Ravenel, agriculteurde Créles domicilié à Crélesfils de Défunt Charles Jules André et de jeanne Louise née Cheneaux
célibatairené à Créles le treut un Décembre mil huit cent quarante sept

et

2. Marianne Julienne Cerf, sans professionde Orbe domiciliée à Orbefille de feu Joseph et de Fanchette née Mottaz
célibatairenée à Orbe le Sept-fermier mil huit cent cinquante huitLes publications ont eu lieu à Orbe le treute Juin et à Gingins le
premier juillet mil huit cent septante septAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Ravenel
Julie Cerf

des témoins :

Louis Cerf à Orbe
Louis Boffey à Créles

L'officier de l'état civil :

Aug. Bunnier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gingins et Orbe.

Papiers présentés :

Certificats de publication à Gin
gins et Orbe et autorisation de l'of
ficier de l'état civil de Gingins

Registre des mariages A.

N° 49

Rochat-Bratschi

Aujourd'hui premier septembre mil huit cent
septante-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henri Julien Rochat, Postillon,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lieu domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Charles Louis et de Sabine Joséphine Granon,

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Arnex, le vingt-un Octobre mil huit cent cinquante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Elisabeth Bratschi, domestique,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lenth (Canton de Berne) domiciliée à Nyon.

Noms des parents :

fille de Christian et de Magdeleine Werren,

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Lenth, le trois Octobre mil huit cent cinquante.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt-quatre, au Lieu, le vingt
sept et à Lenth le vingt-six Juillet mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Rochat
Elisabeth Bratschi

des témoins :

Jules Gaillard
Alfred Benoit

L'officier de l'état civil :

J. Martoreau
comp.

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon
le Lieu et Lenth

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

le Lieu, Lenth.

n° 20.

Polaton-Jurrian

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil huit cent
Septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis Marc Polaton, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Prangins domicilié à Prangins,

Noms des parents :

fils de Jean et de Jeanne Louise Perrette Blanc,

Etat civil :

veuf de Jeanne Louise Françoise Polaton née Girardet,

Date de la naissance :

né à Prangins le dix-sept Octobre mil huit cent treize.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jeanne Françoise Jurrian,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oex, Chavannes de Bogis domiciliée à Commugny,

Noms des parents :

fille de Louis Henri Baudel et de Jeanne Françoise née Prouffard.

Etat civil :

veuve de Samuel Etienne Jurrian,

Date de la naissance :

née à Gimel le quatre Avril mil huit cent vingt-neuf.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Prangins le trois, à Chavannes de Bogis le quatre
à Commugny le cinq et à Château d'Oex le sept septembre 1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Polaton
Jeanne Françoise Jurrian

des témoins :

Ch. Meuser
Mamboury

L'officier de l'état civil :

J. Marthony rempl.

Papiers présentés :

Certificats de publication de Prangins
Chavannes de Bogis, Commugny et
Château d'Oex

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de Coppet

Crans et Château d'Oex

Registre des mariages A.

N° 21.

Aujourd'hui quatre Octobre mil huit centseptante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. François Henri Gremaud, forgeron,

Lieu d'origine et de domicile :

de Echarlens (Fribourg) domicilié aux Laux Vives (Genève)

Noms des parents :

fils de Antoine Auguste et de Marie Joséphine Gremaud

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bulle le dieuxpt Décembre Mil huit cent cinquante
deux et

Nom et profession de l'épouse :

2. Elise Marie Courvoisier, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Romainmôtier, domiciliée à Romainmôtier,

Noms des parents :

fille de Charles Louis, et de Marguerite Susette Roy,

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Romainmôtier le vingt-neuf Avril Mil huit cent cinquante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Echarlens le seize, à Romainmôtier le quinze et
aux Laux Vives le douze septembre Mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Gremaud
Elise Courvoisier

des témoins :

H. Bony
Antoine Bony

L'officier de l'état civil :

J. Martigny

Papiers présentés :

Certificats de publication à Echarlens,
Romainmôtier, Laux Vives, & autorisation
de l'officier d'Etat Civil des Laux Vives

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de EcharlensPremier, et Bureau Cantonald'Etat Civil Genève.

N° 22.

Choberg-Durand.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre mil huit cent
Septante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jules Alfred Choberg tauteur
de Charannes des Bois domicilié à Nyon
fils de feu Charles Marc et de Louise Marie Augustine Saurat
célibataire
né à Nyon le deux Mai mil huit cent quarante Six

et

2. Adèle Françoise Durand repasseuse
de Nyon domiciliée à Nyon
fille de Fridric George Charles et de Jeanne Louise Lang
célibataire
née à Nyon le trois Février mil huit cent quarante neuf

Les publications ont eu lieu à Nyon le deux et à Charannes des Bois le quatre septembre mil huit cent septante Sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Choberg
Adèle Durand

des témoins :

Georges Desbarnay Nyon
Jean Fernand Nyon

L'officier de l'état civil :

Lud. Bernier Nyon

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Nyon & Charannes des Bois

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Coppet

N° 22. Nyon le 26 octobre 1877. W. Bernier Copet

Registre des mariages A.

N° 23.

Schssab-Mercier

Aujourd'hui douze novembre mil huit cent

Septante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Marc Schovab, serrurier

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève domicilié aux Caux-Vires

Noms des parents :

fils de Louis Antoine Schrab et de Louise Diner, sa femme

Etat civil :

veuf de Jeannette Cullet

Date de la naissance :

né à Genève le dix février mil huit cent trente trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Françoise Mercier, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Publier St. Sarris domiciliée à Publier

Noms des parents :

fille de Joseph Mercier et de Jeanne Portay, sa femme

Etat civil :

veuve de Jacques Châtellanaiz

Date de la naissance :

née à Publier le trentième août mil huit cent trente six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu aux Caux-Vires le vingt à Genève le vingt deux Octobre et à Publier les vingt huit Octobre et quatre Novembre 1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Schovab
L'épouse ne sachant écrire n'a pu signer

des témoins :

Ludovic père
Parmelan Joseph

L'officier de l'état civil :

Augustin

Papiers présentés :

Certificats de publication aux Caux-Vires, à Genève & à Publier & autorisation de l'officier de l'état civil des Caux-Vires

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Genève et des Caux-Vires.

Ce mariage a été dissous par le divorce au profit de l'Épouse suivant jugement rendu par le Tribunal civil de Genève le 30 avril 1881. L'officier de l'état civil Augustin a soumis le 5 novembre 1881

N° 24

Christin-Bugnon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Novembre mil huit centSeptante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. François Henri Christin serrurierde Sainte Croix domicilié à Nyonfils de Pierre Louis et de Suzette Massoncélibatairené à Aigle le cinq Décembre mil huit cent cinquante quatre

et

2. Jenny Pauline Sophie Bugnon, sans professionde Begnins domiciliée à Nyonfille de Louis François et de Jeanne Louise née Berthodcélibatairenée à Begnins le vingt-trois Octobre mil huit cent cinquante septLes publications ont eu lieu à Begnins et Nyon le trois un Octobre et
à S^{te} Croix le premier Novembre mil huit cent Septante Sept.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Christin
S. Bugnon

des témoins :

M. J. Laurent, à Nyon
John Clochet à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Burnier

Papiers présentés :

certificats de publications à Nyon
S^{te} Croix et Begnins.Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deS^{te} Croix et de Begnins

N° 25

Hurny-Bruderli.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Ce mariage a été dissous par
le divorce, le 29 Septembre 1887,

par jugement du Tribunal Civil
du District de Nyon. Le divorce
a été accordé aux deux époux.

Inscrit le 11 novembre 1887.

L'officier de l'Etat Civil :

Aug. Bernier

Communiqué au Département
de Justice et Police.

Aujourd'hui Sept. 19. Décembre mil huit cent

Septante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Auguste Hurny, boucher

de Gurbü Canton de Berne domicilié à Nyon

fil de Jean Henri Hurny et de Jeanne née Fädermann

célibataire

né à Châlet a Gobet le Sept. dix mil huit cent cinquante cinq

et

2. Julie Fanny Bruderli

de Ursenbach (Berne) domiciliée à Nyon

filie de Jean Bruderli et de Jeanne Louise Clément

célibataire

née à Nyon le Sept. quatre. Dix mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Gurbü et Ursenbach le Sept. novembre

et à Nyon le 19 Sept. Dix mil huit cent Septante Sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Hurny
Julie Bruderli

des témoins :

Berthold Henri
Joseph Laurent

L'officier de l'état civil :

Aug. Bernier

Papiers présentés :

Certificats de publications à Gurbü
Ursenbach, et Nyon, et autorisation
de père de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ursenbach et Ursenbach

no 26.
Gros. Livet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre mil huit cent
Septante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jules Edouard Gros, gypseur
de Bière et de Mont le Grand domicilié à Myon
fils de Marc Louis Gros et de Jeanne Louise Elise Golay
célibataire
né à Bière le dix neuf janvier mil huit cent cinquante quatre

et

2. Denise Livet, sans profession
de Crabbier domiciliée à Myon
fille de Frédéric Livet et de Louise Seibel
célibataire
née à Myon le treize Novembre mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Bière le dix, à Gingins et Myon le treize
à Mont le Grand le vingt quatre Novembre mil huit cent Septante Sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Edouard Gros
Denise Livet

des témoins :

Louise Livet
Maurice Durand

L'officier de l'état civil :

Aug. Bunier

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Bière, Gingins, Rolle et
Myon.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bière, Gingins et Rolle

Registre des mariages A.

N° 27

Emery-Renaud

Aujourd'hui quatorze Décembre mil huit cent septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Friedrich Emery, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Meyes (Vaud) domicilié à Meyes

Noms des parents :

fil de Monsieur Samuel Emery et de Madame née Evol, sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Meyes le dis Avril mil huit cent cinquante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Hélène Renaud, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Gimel et St-Georges (Vaud) domiciliée à Meyes

Noms des parents :

fille de Monsieur Daniel Renaud et de Madame Louise Christine Guerber

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Aubonne le neuf Août mil huit cent quarante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Meyes le vingt six, à Gimel et St-Georges le vingt huit Novembre mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Friedrich Emery
Hélène Renaud

des témoins :

L. Eisenbauer à Meyes
J. Parmeland à Meyes

L'officier de l'état civil :

Aug. Bernier

Papiers présentés :

Certificats de publication à Meyes, Gimel, St-Georges, et autorisation de l'officier d'Etat Civil de Coppet

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Coppet, Gimel, Lengrain

N^o 28.
Rapp Bryan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt Six Décembre mil huit cent
Septante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Henri Alphonse Rapp, négociant
de Prangins domicilié à Prangins
fils de Jacques Auguste François et de Marie Henriette Sophie Noblet
célibataire

né à Prangins le Vingt quatre Janvier mil huit cent cinquante cinq
et

2. Jeanne Marie Bryan, sans profession
de Prangins domiciliée à Prangins
fille de Monsieur François Elie et de Jeanne Collet
célibataire

née à Prangins le Sept Juin mil huit cent cinquante Six

Les publications ont eu lieu à Prangins le huit Décembre
mil huit cent Septante Sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ose Rapp
Marie Bryan

des témoins :

Dr Mont Vestre
John Demograt

L'officier de l'état civil :

Auguste Ramin

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificat de publication
à Prangins.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

N° 1

Meyer-Brollicet

Aujourd'hui quinze janvier mil huit cent septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Samuel Meyer, cocher

Lieu d'origine et de domicile :

de Stralligen (Cant. de Bâle) domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Samuel et de Anna née Mann

Etat civil :

célibataire.

Date de la naissance :

né à Stralligen le vingt un Octobre mil huit cent cinquante deux

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Louise Brollicet

Lieu d'origine et de domicile :

de Chissey domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Jacques Francois et de Jeanne Louise Bertin

Etat civil :

célibataire.

Date de la naissance :

née à St. Genis (Ain) le onze Septembre mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Stralligen le vingt un Décembre, à Nyon et Chéserex le vingt deux Décembre mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Meyer
Marie Brollicet

des témoins :

J. H. C. [Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication à Stralligen
Nyon et Chéserex. Autorisation du
tuteur et deux parents.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

de Gerys et de Chouva.

N^o 2.
Crosier-König

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Février mil huit cent
Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. François Louis Auguste Crosier, agriculteur
de Gilly domicilié à Gilly.
fils de Jean Henri et de Jeanne Henneville nié Darnet
célibataire
né à Gilly le vingt un Novembre mil huit cent quarante neuf

et

2. Marie König, domestique
de Disnry (Bern) domiciliée à Gilly.
fille de Nicolas et de Elisabeth nié Hubacher
célibataire
née à Utzenen (Bern) le treize août mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Gilly et Disnry le dix neuf Janvier
mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Crosier
Marie König

des témoins :

Hu. maître J. Lyon
P. Laurent, vryer

L'officier de l'état civil :

Aug. Bunnier

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Gilly et Disnry.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gilly et Münchenbuchsee.

N° 3.

Recordon-Leyduz

Aujourd'hui quinze Février mil huit cent
Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Arthur Recordon, Agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sainte Croix et Dullit, domicilié à Dullit,

Noms des parents :

fils de Marc Louis Recordon, et de Marie Louise née Recordon,

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Dullit le douze Septembre Mil huit cent quarante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Antonie Leyduz

Lieu d'origine et de domicile :

de Givrens et de Prangins, domiciliée à Prangins,

Noms des parents :

fille de Jean Leyduz et de Jeanne Catherine Monnier,

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le vingt sept Janvier Mil huit cent cinquante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Givrens et Dullit le vingt six Janvier et
à Prangins le vingt huit Janvier, St Croix le vingt cinq Janvier 1878.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Arthur Recordon
Antonie Leyduz

des témoins :

Henri Muhrmann
J. Ruesch

L'officier de l'état civil :

J. Marthoraz
Jany

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Givrens, Dullit, Prangins, St Croix
Autorisation de l'officier d'état civil
de Gilly

Saint Croix Gilly
J. Guignat

N° 4
Gaudin-Gallay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Alfred Louis Eugène Gaudin, meunier,
de Chevilly domicilié à Aubonne,
fils de Pierre Louis Gaudin et de Anne née Prouhet
Célibataire

né à Gollion le dix-sept Mai mil huit cent cinquante-un
et

2. Julie Marie Gallay
de Montet d'Essertines, domiciliée à Aubonne
fille de Louis Daniel Gallay et de Henriette née Charbon
Célibataire.

née à Mont le vingt-deux Mai mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Mont, Essertines, Aubonne le neuf Mars, à
Chevilly le dix Mars mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Eugène Gaudin Henri Persault
Julie Gallay François Rambert

L'officier de l'état civil :

J. Martheroy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Aubonne, Gilly, Rolle et La Sarraz.

Papiers présentés :

Certificats de publication à Mont
Essertines, Aubonne et Chevilly, et
autorisation de l'Officier de l'Etat
Civil d'Aubonne.

N° 5
Chamot Dufey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt Six Avril mil huit cent
Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Victor Francis Chamot, Institutur
de Penthar domicilié à Palizium
fils de Auguste Francis Albert et de Mari Louise née Dubault
célibataire
né à Penthar le vingt Décembre mil huit cent cinquante un

et

2. Marie Louise Rosine Dufey, sans profession
de Palizium domiciliée à Palizium
fille de feu Abram Frédéric et de Mari Louise née Rogier
célibataire
née à Palizium le dis Avril mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Palizium le quatre et à Penthar
le six Avril mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

V. Chamot
Rosine Dufey

des témoins :

Ch. Speron Gessing
A. Montant Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Penthar, Palizium et
autorisation de l'officier d'Etat
Civil de Palizium.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Palizium & de Sullend.

N° 6

Scillon-Jaccoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mai mil huit cent
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. François Samuel Scillon, cordonnier,
de Sévery, domicilié à Payerne,
fils de Jonas et de Jeanne Louise Mouquin,
veuf de Marguerite Françoise née Mayor
né à Sévery le trois Juillet mil huit cent quarante trois

et

2. Jeannette Jaccoud
de Puidoux domiciliée à Payerne,
fille de Abram et de Suzette née Fontanet
Célibataire
née à Payerne le quatorze Avril mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Payerne le six Avril, à Sévery le sept
et à Puidoux le neuf Avril mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

François Scillon J. Bachelard
Jeannette Jaccoud J. Ruquerbe

L'officier de l'état civil :

J. Martreux
comp.

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication de Payerne officiers de l'état civil de
Geney, St Saphorin et autorisation (communiqué) Payerne, St Saphorin
de l'officier de l'état civil de Payerne. J. Geney

N° 7
Lecomte-Pennec

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mai mil huit cent
Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Henry Jean Baptiste Lecomte, employé
de Lau Baptes Cyrcies (France) domicilié à Coppet
fils de Michel Alphons Lecomte et de Marie Adelaïde dite Adeline Auger
célibataire

né à Lau la Belle le seize Janvier mil huit cent cinquante
et

2. Marie Julienne Louise Pennec, lingère
de Brest, Finistère (France) domiciliée à Coppet
fille de François Marie Pennec et de Marie Joseph Françoise Lefflicher
célibataire

née à Brest le dix neuf Septembre mil huit cent quarante six

Les publications ont eu lieu à Coppet le vingt huit Mars et
en France.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Lecomte
J. Pennec

des témoins :

Jouis Curt Coppet
Georges Blondet

L'officier de l'état civil :

Augustin

Papiers présentés :

certificat de publication
à Coppet et autorisation
du Département de jus
tice et Police et de l'offi
cier de l'état civil de
Coppet.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Département de Justice et Police
à l'officier d'état civil de Coppet.

Avant la célébration
du mariage inscrit ci-contre
sous N° 7, les Epoux
ont déclaré reconnaître
pour leur enfant et vouloir
légitimer Honnette Pen
nee fille de Marie Julienne
ne Louise Pennec, née
le trois Juillet mil huit
cent quarante quatre,
à Paris, inscrite dans
les registres de l'état civil
de la commune de Paris
Ce qui atteste les di-
cés par leurs si-
gnatures le neuf Mai
mil huit cent soixante
dix huit.

H. Lecomte
J. Pennec
Augustin

N° 8
Borboën Buvélot

Aujourd'hui vingt Mai mil huit cent
Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Marie Henri Borboën ouvrier

Lieu d'origine et de domicile :

de Morges et Louvain domicilié à Nyon

Noms des parents :

fil de Henri François Borboën et de Marie Henriette Cardey

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Morges le vingt neuf novembre mil huit cent cinquante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Louise Caroline Buvélot née Borsey ouvrière

Lieu d'origine et de domicile :

de Nyon domiciliée à Nyon

Noms des parents :

filles de Louis Borsey et de Jeanne Fanchette Jordan

Etat civil :

une de filles Buvélot

Date de la naissance :

née à _____ le vingt six janvier mil huit cent quarante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Morges, Louvain et Nyon le
vingt un mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Borboën
Caroline Buvélot

des témoins :

Barthélemy Henri à Nyon
Joseph Lacroix à Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin

Papiers présentés :

certificats de publica
tion à Morges, Louvain
et Nyon

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Morges et Louvain

Registre des mariages A.

N° 9

Fontana-Béguin

Aujourd'hui le vingt-un Mai mil huit centseptante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jean Baptiste Fontana, marchand

Lieu d'origine et de domicile :

de Annat, commune d'Annat (Stall) domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Jean Martin et de Marie Catherine Rolland

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Annat le vingt janvier mil huit cent cinquante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Louise Marie Béguin, ouvrière à la Manufacture de Rochefort

Lieu d'origine et de domicile :

de Rochefort (neuchâtel) domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Jules Lacombe et de Jeanne Louise Henriette Delaigue

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Rolle le vingt-cinq avril mil huit cent cinquante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rochefort Canton de Neuchâtel et à Annat, commune d'Annat (Stall) et à Nyon

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Baptiste Fontana
Louise Béguin

des témoins :

Projetto Raymond
Crausaz La Polinier Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin

Papiers présentés :

Autorisation du Département de Justice et Police et certificat de publication à Nyon.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rochefort, et au Département de Justice et Police.

N° 10.

Schmidt-Federhaff.

Aujourd'hui le vingt un Mai mil huit centSeptante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis Jean Schmidt, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Saigny (au) N. N. (Bem) domicilié à Gilly

Noms des parents :

fils de Daniel Francois et de Jean Louis sieur Blanc

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Gertines le vingt cinq Août mil huit cent cinquante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Anna Federhaff, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Charennes le Nyon domiciliée à Gilly

Noms des parents :

fille de Jean Albert Henri et de Julie Sophie sieur Henrioux

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Gilly le trois Mai mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Norb et Grancy le neuf et à Villars sous Yens et Gilly le 11 Mai 1878

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Schmidt Louis
Anna Federhaff

des témoins :

H. Dalmat et Nyon
François Gay Nyon

L'officier de l'état civil :

Auguste Buisson

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Norb, Grancy, Villars
Yens et Gilly et autorisa-
tion de l'officier de l'état
civil de Gilly

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Villars sous Yens, Bursias, Norb
et Grancy

N° 11

Olivet-Baud.

Aujourd'hui quatorze juin mil huit centseptante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Hermann Olivet, maréchal

Lieu d'origine et de domicile :

de Jussy Canton de Genève domicilié à Prangins

Noms des parents :

fils de Jeanne Haline et de rené Olivet né Bryan

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Sony le vingt trois janvier mil huit cent cinquante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Piémme Baud

Lieu d'origine et de domicile :

de Chambéry (Savoie) domiciliée à Prangins

Noms des parents :

fille de feu Aimé Baud et de feu Jeanette Crolet

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Six février mil huit cent cinquante trois, à Chambéry

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Jussy le dix Sept, à Prangins
le quinze et à Chambéry le vingt six Mai 1878

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Hermann OlivetPiémme Baud

des témoins :

Arvid Garretsson
John Denogent à Lyon

L'officier de l'état civil :

Augustin

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Jussy, Chambéry

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Jussy et au Département
de Justice et Police.

N^o 12.
Gonel Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juillet mil huit cent
Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Paul Louis Gonel, négociant
de Quarrens domicilié à Morges
fils de Louis Abram et de Suzanne Pauline Julie ni Combar
célibataire
né à Nyon le vingt six juillet mil huit cent cinquante deux

et

2. Hennette Marie Elisabeth Meyer, sans profession
de Stallikon (Zurich) domiciliée à Nyon
fille de Jean Conrad et de Marie Corbaux
célibataire
née à Zurich le vingt Mars mil huit cent quarante sept

Les publications ont eu lieu à Nyon et Stallikon le six et à Quarrens et Morges le huit juin mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Louis Gonel
Marie Meyer

des témoins :

J. Stemann
J. Nyon
John Stemann a Nyon

L'officier de l'état civil :

A. P. P. P.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pentsoix et Stallikon
Morges.

Papiers présentés :

Certificats de publication à Quarrens, Morges, Stallikon et Nyon
et autorisation de l'officier de l'état civil de Morges

Registre des mariages A.

N° 13

Wegmüller Sieber

Aujourd'hui dix Sept juillet mil huit cent
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Frederich Wegmüller, charpentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Vechnigen (Berne) domicilié à Berne

Noms des parents :

fil de Christian et de Anna Barbara Rätz

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Norb le vingt six juillet mil huit cent cinquante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Rosina Sieber, tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Dietenswil (Berne) domiciliée à Vogelsang (Dietenswil)

Noms des parents :

fil de Christian et de Anna Maria Nyffenger

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Vogelsang le douze août mil huit cent cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Berne le quatorze, à Rapperswil
nyl et à Vechnigen le six mai mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frederich Wegmüller
Rosina Sieber

des témoins :

Charles Bischoff à Vechnigen
Emma Stöckli à Vechnigen

L'officier de l'état civil :

Aug. Bunnier

Papiers présentés :

certificats de publication à
Vechnigen, Dietenswil & Berne
et autorisation de l'officier de
l'état civil de Berne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vechnigen, Bern &
Rapperswil.

N° 14
Joly Maillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt huit Août mil huit cent
Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jean Henri dit Antoine Joly, agriculteur
de Guingins domicilié à Nyon
fils de Charles Jules Joly et de Jeanne Louise Suzanne Antoinette Cottier
célibataire

né à Guingins le premier décembre mil huit cent trente cinq
et

2. Jeannette Maillard
de Chesalles & Oron et Dullat domiciliée à Palézieux précédemment à Nyon
fille de Louis Samuel Abram et de Louise née Borey
célibataire

née à Chesalles & Oron le Vingt décembre mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Oron, Palézieux & Guingins le dix et
à Nyon le neuf Août mil huit cent Septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joly J^r Antoine
Jeannette Maillard

des témoins :

Henri Joly J^r Louis
Berthollet Henri

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

certificats de publication à
Guingins, Nyon, Oron, Gilly, et
Palézieux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
de Guingins, Gilly, Oron
et Palézieux.

N° 15

Rochat. Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui le vingt un août mil huit cent Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Ami Rochat, mécanicien
de l'abbaye et de la Cour de Sultz domicilié à Nyon
fils de Jean Marc et de Emilie née Videt, sa femme
célibataire

né à Nyon le vingt quatre août mil huit cent cinquante quatre

et

2. Julie Golay, Sans profession
de Lieu et du Chenit domiciliée à Nyon
fille de Charles Frédéric et de Marie née Saffier, sa femme
célibataire

née à Nyon le deux sept Mars mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Nyon le quinze au Brasus le dix sept au Sautier le dix huit à l'abbaye le vingt au lieu le vingt juillet et à la Cour de Sultz le quinze août mil huit cent Septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Prochot Ami
Julie Golay

des témoins :

Monsieur Jacques à Nyon
Auguste Darchevaux à Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin

Papiers présentés :

certificats de publication au lieu, au Brasus, au Sautier, à l'abbaye, l'abbaye, au lieu, au Brasus et à la Cour de Sultz du Sautier et de la Cour de Sultz

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N° 16
Villa Scheller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Septembre mil huit cent
Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jacques Jean Villa, menuisier
de S. Giorgio Camaris (^{Province de} Cuneo Italie) domicilié à Nyon
fils de Jean Marie et de Christe Caluso
célibataire

né à S. Giorgio Camaris le huit Décembre mil huit cent cinquante six

et

2. Marie Scheller, faïencière
de Kilchberg (Zurich) domiciliée à Nyon
fille de Jacob et de Marie Dunkel
célibataire

née à Schaffhausen le trois Août mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Consulat d'Italie le vingt Août, à
Nyon le cinq del et à Kilchberg en Août 1878

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

V. O. U. O. C. A. M. O.
V. O. U. O. C. A. M. O.
Marie Scheller

des témoins :

Benny J. à Nyon
Mayer H. Louis à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Durier

Papiers présentés :

certificat de publication à Nyon
et autorisation du Département
de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Kilchberg et au Département
de Justice & Police

Registre des mariages A.

N° 17.

Schneider-Gammeter

Aujourd'hui vingt Septembre mil huit cent Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Frederic Schneider, cordonnier

Lieu d'origine et de domicile :

de Uetendorf (Berne) domicilié à Nyon

Noms des parents :

fil de Samuel et de Elisabeth Rüfenacht

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Uetendorf le premier Novembre mil huit cent quarante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bertha Gammeter, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Bethoud (Berne) domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Jacob Frédéric et de Elisabeth Sophie Wild

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Bethoud le vingt trois Juin mil huit cent quarante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chirachem le seize, à Bethoud le quinze et à Nyon le quatorze Août 1878.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frederic Schneider
Bertha Gammeter

des témoins :

Charles Bischoff à Nyon
Hugeler Adolphe à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug Bernier

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Chirachem, Bethoud
et Nyon.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Chirachem et
Bethoud.

N° 18
Fontaine-Senard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre mil huit cent
Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Alfred Louis Fontaine, tanneur
de Rupin, Canton de Genève domicilié à Nyon
fils de Jean Philippe et de Louise Constance Corbet
célibataire

né à Carouge (Genève) le neuf Mai mil huit cent cinquante
et

2. Caroline Senard, tailleur
de Arenches domiciliée à Nyon
fille de Samuel Daniel et de Louise Madelaine Hoffer
célibataire

née à Dorval le treize Juin mil huit cent quarante neuf

Les publications ont eu lieu à Rupin le treize, à Arenches le quator
ze et à Nyon le douze Septembre 1878

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Fontaine
Caroline Senard

des témoins :

Luzine Sambasny Nyon
Jean

L'officier de l'état civil :

Augustin

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Rupin, Arenches et
Nyon

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

communiqué à l'officier de l'Etat
Civil de Genève et Arenches

N° 19
Pavesio Berthet

Aujourd'hui Sept Octobre mil huit cent
Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dominique Antoine Pavesio, sans profession
de Moncalieri (Commune de Turin) domicilié à Genève
fils de Jean Pavesio et de Christina Cibaldi
célibataire

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Moncalieri le neuf Mai mil huit cent quarante sept
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Francoise Berthet, sans profession
de Perrignier (Haute Savoie) domiciliée à Nyon
fille de Charles Marie Berthet et de Fanny Quatoux
célibataire

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Perrignier le trois Novembre mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Genève le quinze et à Nyon le dix
Sept Avout, à Moncalieri (Italie) et à Perrignier (Savoie)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

X L'Époux à déclarer ne savoir signer André Chapuis à Nyon
Francoise Berthet Guillaume Froy à Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

certificat de publication à officiers de l'état civil de
Genève, autorisation de Genève & Genève et au Département
du Département de justice et Police

N° 20

Ethevenon - Livet.

Aujourd'hui dix-neuf Octobre mil huit cent septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Charles Joseph Ethevenon, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Morek (Jura France) domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Mathieu Ethevenon et de Louise Eugénie Guibelin

Etat civil :

Célibataire,

Date de la naissance :

né à Morek le quatre Mars mil huit cent cinquante sept.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Louise Livet, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Crassier, domiciliée à Nyon,

Noms des parents :

fille de Frédéric Livet et de Louise Seibel

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le vingt huit Février mil huit cent cinquante neuf.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Morek les huit et quinze, à Nyon le sept à Crassier le sept Septembre mil huit cent septante huit.

Ce mariage a été dissous par le divorce, suivant jugement rendu par le Tribunal de première instance de Genève, le 13 janvier 1903. Le divorce a été prononcé contre la femme, en vertu de l'article 46 a et b de la Loi fédérale du 24 décembre 1876.

Inséré le 12 Mars 1903.

L'officier de l'Etat Civil:

J. Thomaz

Communiqué au Département de Justice et Police.

Signatures

des époux :

Charles Joseph Ethevenon
Marie Louise Livet

des témoins :

J. Laurent
H. Thügg

L'officier de l'état civil :

J. Martenay

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication à Crassier et Nyon, et permis de célébration du Département de Justice et Police

Genève et au Département de Justice et Police

Registre des mariages A.

N° 21.

Perrothion-Tissot

Aujourd'hui onze Novembre mil huit cent septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Pierre Perrothion, Agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Reignier (Haute Savoie) domicilié à Nyon.

Noms des parents :

fil de Joseph Perrothion et de Andréanne Piquet

Etat civil :

Célibataire.

Date de la naissance :

né à Reignier le deux Février Mil huit cent cinquante un.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Mathilde Tissot, cuisinière.

Lieu d'origine et de domicile :

de Monnetier Morinex (H^{te} Savoie) domiciliée à Gea.

Noms des parents :

fil de André Tissot et de Joseph Maniglier.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Monnetier Morinex le seize septembre Mil huit cent quarante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Reignier et Gea les treize et vingt Octobre à Nyon le sept Octobre Mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pierre Perrothion
Mathilde Tissot

des témoins :

Pellet Guerin
Guarneri

L'officier de l'état civil :

J. Martineray

Papiers présentés :

Certificat de publication à Nyon
et permis de célébration du
Département de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
au Département de Justice
et Police.

N° 22.

Rindispacher-Sutter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Dans sa séance du 5
Janvier 1904, le Conseil
d'Etat a ordonné la recti-
fication de l'acte ci-contre,
dans ce sens que le nom de
famille de l'époux, écrit par
erreur "Rindispacher", sera
écrit "Rindlisbacher".
Inscrit le 7 Janvier 1904.
L'officier de l'Etat civil :

J. Thomas

Communiqué au Département
de Justice et Police et à Lutzelfluh.

Aujourd'hui trente Novembre mil huit centSeptante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jacques Alfred dit Albert Rindispacher, chapelier
de Lutzelfluh, Canton de Berne domicilié à Nyon
fils de Pierre et de François Jorand
célibataire
né à Nyon le vingt neuf Mars mil huit cent cinquante quatre

et

2. Marie Jeanne Sutter, giletiers
de Hemmiken (Baie Campagne) domiciliée à Nyon
fille de Martin et de Hennette Angélique Bertholet
célibataire
née à Nyon le trente un Janvier mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Lutzelfluh le 18, à Ormalingen
le 27 et à Nyon le 16 octobre 1878

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Rindlisbacher
M. Sutter

des témoins :

P. Henon à Nyon
J. J. J.

L'officier de l'état civil :

Aug. Bernier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

certificats de publication
à Lutzelfluh, Hemmiken Lutzelfluh et Ormalingen
et Nyon

Registre des mariages A.

N° 23

Müller-Roulet

Aujourd'hui vingt Novembre mil huit centSeptante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Albert Müller, tonnelier

Lieu d'origine et de domicile :

de Colochenaz (Vaud) & Bolligen (Bern) domicilié à Morges

Noms des parents :

fils de Rodolphe Müller et de Elisabeth Weibel, sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Morblaufen le quinq Septembre mil huit cent cinquante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Fanny Louisa Roulet, repapeuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Echichens et de la Sagne domiciliée à Morges

Noms des parents :

fille de Jean Charles Roulet et de Françoise Henriette ni Roulet

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Morges le Vingt cinq Juillet mil huit cent cinquante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à deux Novembre 1878 à Colochenaz, Bolligen, Echichens et la Sagne

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Müller
L. Roulet

des témoins :

Henri Fatio
Henri Berthod

L'officier de l'état civil :

J. Martenay

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Colochenaz, Bolligen, Echichens et la SagneMorges, Bolligen & Rufflé
le Château

N° 211

Walther-Longchamp.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui 11 Décembre mil huit centSeptante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu :

1. Georges Francis Henri Walther, instituteur
de Rougemont et Montagny domicilié à Villars Bozon rive l'Isle
fils de Victor Georges Walther et de Marionne Françoise Paillard
Célibataire
né à Baulmes le quinze février mil huit cent cinquante trois

et

2. Alice Louise Longchamp, sans profession
de l'Isle domiciliée à Villars Bozon rive l'Isle
fille de Jean Charles Longchamp et de Jeanne Louise Françoise vicé Paillard
Célibataire
née à Villars-Bozon rive l'Isle le sept Avril mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à l'Isle le dia sept, à Rougemont le dia neuf
à Montagny le vingt un septembre mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Georges Walther
Alice Longchamp

des témoins :

Siméon Forêt
J. Paillard

L'officier de l'état civil :

J. Martineray
comp.

Papiers présentés :

Certificats de publication à l'Isle
Rougemont et Montagny et
autorisation de l'état civil de l'Isle.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rougemont, Montagny et
l'Isle.

N° 25
Rosset - Martin

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Décembre mil huit cent
Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :
1. Jean Charles Rosset, ouvrier à la fabrique de vis
de Bougy Villars domicilié à Nyon
fils de Henni et de Jeanne Christine Pignat
célibataire
né à Bougy Villars le dis-neuf Octobre mil huit cent quarante-neuf
et
2. Marie Louise Martin, couturière
de Perrey domiciliée à Nyon
fille de Jacques Louis François Henni et de Marie Sophie Kaldinam
célibataire
née à Nyon le truite Mars mil huit cent cinquante-sept
Les publications ont eu lieu à Nyon le dis-huit, à Bougy Villars
et à Perrey leingt-trois Novembre 1878

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Rosset
Louise Martin

des témoins :

Ausant
Henri Bostholt

L'officier de l'état civil :

J. Marthroy (comp)

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Bougy Villars, Per
rey et Nyon.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Aubonne & Rolle

N^o 26.
Oderbolz-Möckly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dis huit Décembre mil huit cent
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jean Louis Oderbolz, imprimeur
de Wagenhausen (Churgon) domicilié à Nyon
fils de Jean Oderbolz et de Susanne Madeline Harri
célibataire
né à Neuvicelle (Bern) le douze février mil huit cent cinquante

et

2. Julie Möckly, sans profession
de Oberschlatt (Churgon) domiciliée à Nyon
fille de Daniel Michel Möckly et de Louise Charlotte Lädermann
célibataire
née à Molens (Vaud) le six Novembre mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Nyon le deux, à Wagenhausen et
Oberschlatt le trois Novembre 1878.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Oderbolz
Julie Möckly

des témoins :

J. Goret à Nyon
A. Ferret à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Purnier

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Wagenhausen & Oberschlatt.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sasadingen & Wagenhausen.

N° 27.

Champion Hofmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt Décembre mil huit cent
Septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Edouard Champion, cordonnier
de Gimel domicilié à Nyon
fils de Eugène Champion et de Jeanne Louise née Besson
célibataire
né à Gimel le sept avril mil huit cent cinquante cinq

et

2. Thérésia Hofmann, sans profession
de Hadembourg grand duché de Baden domiciliée à Nyon
fille de Sidel Hofmann et de Catherine Precher
célibataire
née à Hadembourg le dix sept Septembre mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Gimel et Nyon le vingt six
Octobre et à Hadembourg en Novembre 1878

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Champion
Thérésia Hofmann

des témoins :

Alexandre Heimerl Nyon
Adolf Baumann Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin P... Nyon

Papiers présentés :

Certificats de publica-
tion à Gimel

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gimel

N° 28.

Scibel-Neuffer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Décembre mil huit, cent
septante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Louis Emile Scibel, domestiquede Pizy domicilié à Nyonfils de Louise Scibel et de _____divorcé de Louise Marie née Scibelné à Nyon le vingt un Janvier mil huit cent quarante
quatre et2. Julie Louise Neuffer, domestique,de Montserod, domiciliée à Nyonfille de François Noël Neuffer et de Charlotte Jeanne VermentCélibatairenée à La Césille le deux Juin mil huit cent quarante six

Les publications ont eu lieu à Nyon et Gimel le treize
Novembre mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Scibel
J. Neuffer

des témoins :

J. Laurent
Berthold Hoff

L'officier de l'état civil :

J. Marthoray
comp.

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Nyon et Gimel. Jugement
en divorce

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gimel

N° 24

Coutin-Rossier

Aujourd'hui vingt un Décembre mil huit centSeptante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Germain Joseph Coutin, vigneron

Lieu d'origine et de domicile :

de Sarièze (Palais) domicilié à Vinzel

Noms des parents :

fils de Jean Joseph et de Marie Germaine née Parone

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Sarièze le quatre août mil huit cent cinquante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jenny Habelle Rossier

Lieu d'origine et de domicile :

de Vinzel et de Rougemont domiciliée à Vinzel

Noms des parents :

fille de Louis Marc Henri et de Jeanne Louise Rosalie née Lapiere

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Vinzel le vingt neuf août mil huit cent cinquante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rougemont le 30 novembre, à Sarièze le 1^{er} et à Gilly le 7 Décembre 1878

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Coutin
Habelle Rossier

des témoins :

Lo Buisson et Louis
E. Buisson Huisson

L'officier de l'état civil :

Auguste Buisson

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Sarièze, Vinzel et
Rougemont.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Sarièze, Gilly et Rougemont.

N°

Aujourd'hui _____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domicilié à _____

Noms des parents :

fils de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

né à _____ le _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

fille de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Auguste Pommier

Registre des mariages A.

N° 1
Zuter-Bettler

Aujourd'hui deux Janvier mil huit cent septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. François Zuter, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Wahlern (Berne) domicilié à Nyon,

Noms des parents :

fils de François et de Jeanne Louise née Devalloné

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né au Crêt de la Paisserie Trouve le trente Octobre mil huit cent cinquante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Madeleine Bettler

Lieu d'origine et de domicile :

de Boltigen (Berne) domiciliée à Nyon,

Noms des parents :

filie de Christian et de Elisabeth née Jantz

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Charmey le vingt sept Décembre mil huit cent cinquante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le huit Novembre, à Boltigen le premier Décembre et à Wahlern le cinq Décembre mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Zuter
Marie Lu. Mace

des témoins :

Jean Antoine Maas
Fr. Schucida cordonnier

L'officier de l'état civil :

J. Marthéray

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon, Boltigen et Wahlern.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Schwarzenburg & de Boltigen

N° 2

Borgognon-Kaufmann

Aujourd'hui six Janvier mil huit cent

septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Charles Albert Borgognon, pêcheur

Lieu d'origine et de domicile :

de Riez domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Louis Samuel et de Claudine Déplante

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Nyon le vingt sept Octobre mil huit cent cinquante six

Nom et profession de l'épouse :

2. Cécile Kaufmann, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Arni Islisberg (Argovie) domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Gaspard-Alois Kaufmann et de Anna Marie Martine Euttraxdt

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Arni le deux Juillet mil huit cent cinquante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le quatorze, à Arni le vingt quatre à Cully le vingt six Décembre mil huit cent septante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert Borgognon
Cécile Kaufmann

des témoins :

Louis Pindlibacher
Alfred Bachmann

L'officier de l'état civil :

J. Kauter
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

certificats de publications
à Riez & à Arni-Islisberg

officiers de l'état civil de

Cully & de Arni.

Rectification

Dans sa séance du 21 Mai 1879, le Conseil d'Etat a autorisé la rectification du présent acte de mariage en ce sens qu'il y a lieu de mentionner la bourgeoisie de Lutry en ajoutant après les mots : de Riez les trois mots : et de Lutry.

Nyon, le 28 Mai 1879.

L'officier de l'état civil

Auguste Perrinier

a communiqué la rectification

à Cully et Arni

et le mariage de

Lutry.

Auguste Perrinier

Registre des mariages A.

N° 2

Babel. Amblet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit janvier mil huit cent

septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. François Babel, jardinier
de Landey (Bardonnex) domicilié à Nyon
fils de feu Jacques Babel et de Marie Dunaud
célibataire
né à Landey le 9 août 1849

et

2. Jeanne Françoise Amblet, cuisinière
de Ammanaz (Haute Savoie) domiciliée à Quillier
fille de Louis Amblet et de feu Antoinette Grillet
célibataire
née à Ammanaz le 8 avril 1847

Les publications ont eu lieu à Bardonnex, Quillier et Nyon
le 21 décembre et à Ammanaz les 22 et 29 dit 1878

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Babel François
Amblet Jeanne

des témoins :

L^{rs} Gariboni à Nyon
Charles Philippe à Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Landey (Bardonnex) Ammanaz et Gingins
au Bureau Cantonal de Justice
au Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de Gingins

N° 4.

Benoit-Beaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un janvier mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. François Antoine Benoit, menuisier
de Collonges Départ. de l'Ain (France) domicilié à Prangins (Ain)
fils de Jean Claude Fructueux Benoit et de Mélanie Nevers
célibataire

né à Collonges le vingt six août mil huit cent cinquante cinq

et

2. Marie Anne Félicie Beaud, sans profession
de Chambéry (Savoie) domiciliée à Prangins
fille de Aimé Beaud et de Jeanette Crolet
célibataire

née à Chambéry le vingt huit octobre mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Prangins le douze décembre
et à Collonges et Chambéry.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Benoit François
Félicie Beaud

des témoins :

Beaud
H. Crolet

L'officier de l'état civil :

Aug. Buvion

Papiers présentés :

Certificat de publication
à Lyon et autorisation du Département de
Département de justice, Police, Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 5

Chevassu-Collomb

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt deux Janvier mil huit cent Septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Louis Chevassu, vigneron
de Sauverny (Ain) domicilié à Nyon
fils de feu François Constantin et de Jaqueline née Lescabe
célibataire
né à Sauverny le quatre Mai mil huit cent cinquante trois

et

2. Bernardine Collomb, ménagère
de Cerrons, Haute Savoie domiciliée à Nyon
fille de Juan Marie et de feu Marie Louise née Pittet
célibataire
née à Cerrons le dix Sept Juin mil huit cent cinquante un

Les publications ont eu lieu à Sauverny et à Nyon le sept
Décembre mil huit cent septante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Chevassu
Collomb

C. Bonard
Jean Luchet

L'officier de l'état civil :

J. Martreux *comp.*

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Nyon et permis de célébration Département de Justice
et Solus.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

avant la célébration du mariage inscrit ci contre sous N° 5 les Epoux ont déclaré reconnaître pour leurs enfants et vouloir légitimer Monsieur Joseph Collomb fils de Bernardine Collomb né à Nyon le vingt sept juillet mil huit cent septante cinq, inscrit dans les registres de l'état civil de Nyon. Ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures le 22 Janvier 1879.

Chevassu
Collomb
J. Martreux *comp.*

M. de Verrière
Nyon le 30 Janvier 1879
de Préfet
Gust. Salomies

N° 6
Piccard-Klaeger

Aujourd'hui quatre Mars mil huit cent

Septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Antoine Paul Piccard, Ingénieur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et Villars St. Croix domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Jules François Piccard et de Jeanne Louise Duboué
célibataire

Etat civil :

né à Lausanne le neuf Mai mil huit cent quarante quatre

Date de la naissance :

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jeanne Marie Henriette Klaeger, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Rüschlikon (Zürich) domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Jacques Klaeger et de Henriette Joly

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le quatorze Décembre mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lutry & Lausanne le quinze, Pusigny
et Rüschlikon le treize et Nyon le 12 Février 1879.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Piccard
Henriette Klaeger

des témoins :

J. E. Dumonthuay à Nyon
H. de au, à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Auguste Currier not.

Papiers présentés :

Certificats de publication de
Lutry, Villars St. Croix, Lausanne
Rüschlikon et NyonLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deLausanne, Pusigny,
Lutry et Rüschlikon

N° 7

Charbonnet-Durand

Aujourd'hui Sept Mars mil huit cent

Septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis François Jules Charbonnet, maître gypsi-

Lieu d'origine et de domicile :

de Nyon domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Louis Ferdinand et de Françoise Emilie Lude

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Nyon le premier Août mil huit cent cinquante un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Philippine Charlotte Durand, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Nyon domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Jean Louis et de Jeanne Marie Henriette Bonnet

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le vingt quatre Mai mil huit cent cinquante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le quatre Février mil huit cent septante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jules Charbonnet, Françoise Lude
Charlotte Durand, H. Dumur

L'officier de l'état civil :

Aug. Pommier

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Certificat de publication à Nyon

N° 8
Heim-BurriAujourd'hui huit Mars mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Heim Alexandre, tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Wilderswyl (Berne) domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Albrecht Heim et de Elisabeth Studer

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Wilderswyl le vingt huit Novembre mil huit cent
cinquante trois et

Nom et profession de l'épouse :

2. Burri Maria, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Niederried (Berne) domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Jean Burri et de Anna Burri

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Niederried le vingt huit Juillet mil huit cent
cinquante cinq.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon et Kallnach le neuf Février
et à Interlaken le dix février mil huit cent septante neuf.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexandre Heim
Marie Burri

des témoins :

H. Böhly à Nyon
L. Bugnon à Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Martreay

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Nyon, à Kallnach & Interlaken

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Kallnach & Interlaken

N^o 9

Treboux. Delaigue

Aujourd'hui quatorze Mars mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Samuel Etienne Charles Auguste Treboux, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de St. Cergues domicilié à St. Cergues

Noms des parents :

fils de feu Jean David Samuel et de feu Henriette née Simon

Etat civil :

veuf de Marie Julie Henriette née Tiercy.

Date de la naissance :

né à St. Cergues le dix neuf Mai mil huit cent vingt sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Julie Delaigue née Juillard, maîtresse d'hôtel

Lieu d'origine et de domicile :

de St. Cergues domiciliée à St. Cergues

Noms des parents :

fille de feu Joseph Xavier Juillard et de feu Jean Marie Augustin né Recordon

Etat civil :

veuf de Abram Etienne Francois Delaigue

Date de la naissance :

née à La Rippe le deux Août mil huit cent trente un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St. Cergues le vingt six février
mil huit cent septante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles S^r Treboux
Julie Delaigue

des témoins :

Henri Bugnot à St. Cergues
Treboux à St. Cergues

L'officier de l'état civil :

Aug. Buisson

Papiers présentés :

certificat de publication
à St. Cergues et autorisation
de l'état civil de St. Cergues

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St. Cergues.

N° 10.
 Perrathon. Sen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt Mars mil huit centSeptante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gaspard Perrathon, agriculteurde Ruquier St. Savin domicilié à Nyonfils de Joseph Perrathon et de Andrienne Péquetcélibatairené à Ruquier le treute Mars mil huit cent quarante neuf

et

2. Marie Sen, domestiquede Fourilles (Allier) domiciliée à Lyon

fille de _____ et de _____

née à Fourilles le premier Août mil huit cent quarante huitLes publications ont eu lieu à Ruquier, St. Savin, Fourilles
(Allier) et à Nyon et Lyon.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

PerrathonL'Épouse a déclaré ne pouvoir
 signer ne sachant écrire

des témoins :

Bouge a NyonQuocac

L'officier de l'état civil :

Aug. Dumier

Papiers présentés :

Autorisation du Dépar-
tement de Justice et
Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

au Département de
Justice et Police

Registre des mariages A.

N° 11

Girod-Blanc

Aujourd'hui Vingt neuf Mars mil huit centSeptante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Blaise Girod, jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Münzler (Haute-Sarre) domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Joseph et de Jeanne, née Maguin, la femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Coppet le deux Janvier mil huit cent quarante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Julie Susette Françoise Blanc, repaquet

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Jean Henri Louis et de Marie Louise Françoise Müller

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à La Ballaz sur Lausanne le quatre juillet mil huit cent cinquante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Nyon le huit Février 1879 et à Münzler (Haute-Sarre)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Blaise Girod
Julie Blanc

des témoins :

J. Prösch, Nyon
J. Freymond, Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Murtteray
acc.

Papiers présentés :

Autorisation du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

au Département de Justice & Police.

N° 12
Schutz-Cordin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Avril mil huit cent

septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Marie Ferdinand René Schutz, peintre

de Nancy, (France) domicilié à Nyon

fils de feu Ferdinand François et de Claire Isaure née Guichard

Célibataire.

né à Nancy le vingt deux Mai Mil huit cent cinquante un.

et

2. Louise Betsy Cordin, lingère,

de Villars Bobie, Vallées Vaudoises du Piémont domiciliée à Nyon

fille de Jean Louis et de Jeanne Marie Louise Ferry.

Célibataire

née à Nyon le vingt six Juillet mil huit cent cinquante trois.

Les publications ont eu lieu à Nyon le six février 1879, à Nanc
cy et à Villars Bobie.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

René Schutz Montfort Jean. à Nyon
Louise Cordin Cud Aimé à Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Martineray
Jeannot

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Autorisation du Département
de Justice et Police et certificat au Département de Justice
de publication à Nyon. Police

Registre des mariages A.

N° 13.

Schertlin-Mayer

Aujourd'hui trois avril mil huit cent

Septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Georges-Friedrich Schertlin, coâtelier

Lieu d'origine et de domicile :

de Freudenstadt (Wurttemberg) domicilié à Nyon

Noms des parents :

fil de Georges Schertlin et de Christiane Dorothee Hornberger

Etat civil :

veuf de Marie Louise Sollberger

Date de la naissance :

né à Freudenstadt le Vingt avril mil huit cent trente six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Louise-Philippine Mayer, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Allbach (Wurttemberg) domiciliée à Genève

Noms des parents :

fille de Georges Christian Mayer et de Anna Dorothee Schnell

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Allbach le trois Mai mil huit cent cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon et Genève le 22 février 1874
au Consulat d'Allemagne, à Freudenstadt et à Allbach

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

G. Schertlin
L. Mayer

des témoins :

Guill. Breyer à Nyon
Anton Winkler, Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Burri

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Freudenstadt, Allbach,
Genève, Nyon & autorisa-
tion du Département
de Justice & Police.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Au Département de Justice
& Police

N° 14.

Ploujou-Falconnier

Aujourd'hui douze Avril mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Charles Ploujou, jardinier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sauverny (Ain France), domicilié à Nyon,

Noms des parents :

fils de François Ploujou et de Jeanne Louise Françoise Boy

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sauverny le vingt cinq Août Mil huit cent quarante cinq,

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Constante Louise Falconnier

Lieu d'origine et de domicile :

de Vulliens domiciliée à Nyon,

Noms des parents :

fille de feu Charles Louis Falconnier et de Etiennelette Boy

Etat civil :

Célibataire,

Date de la naissance :

née à Versoix le dix huit Novembre Mil huit cent cinquante deux.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le six, à Mézières le huit
à Sauverny

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ploujou Charles
Falconnier Louise

des témoins :

Joseph Courrent, à Nyon
Louis Barbier à Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Marthray (comp)

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

(Au Département de Justice)
et Police

Papiers présentés :

Autorisation du Département
de Justice et Police & certificat
de publication à Nyon.

N° 15

Jerusel - Grivel

Aujourd'hui quinze avril mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Basile Anselme Jerusel, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Aymarville (Stalie) domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de feu Jean Léger Jerusel et de Joséph Sophie Chillet

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Aymarville le vingt un Mars mil huit cent quarante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Louise Grivel, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Aymarville (Stalie) domiciliée à S. Laurent (France)

Noms des parents :

fille de feu Cobie Grivel et de Marie Hélène née Ducret

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Aymarville le vingt huit Juin mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le 14 février, à Aymarville, au
Consulat d'Italie à Genève et à S. Laurent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jerusel Basile
Louise & Marie Grivel

des témoins :

projet Laurent à Nyon
C. Roux Evre, à Nyon.

L'officier de l'état civil :

Aud. Perrin

Papiers présentés :

Certificat de publication à Nyon
et autorisation du Département
de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Département de
Justice et Police

N° 16
Ueltschi-Stucki

Nom et profession de l'époux :^o

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

approuver la rédaction
du mot anil
Auf Bernin

Aujourd'hui le six avril Mai mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rodolphe Ueltschi, garde-rais
de Obernyf (Bern) domicilié à Prangins
fils de Rodolphe et de Catherine Matti
veuf de Suzanne Catherine née Tutzeler
né à Obernyf le dix Novembre mil huit cent trente cinq

et

2. Elisabeth Stucki, cuisinière
de Buchholterberg domiciliée à Morges
fille de Samuel et de Elisabeth Sieber
célibataire
née à Buchholterberg le sept avril mil huit cent trente cinq

Les publications ont eu lieu à Nyon, le vingt six février, à Mor
ges le premier Mars, à Obernyf le vingt sept et à Buch
holterberg le vingt sept février 1879.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ueltschi Rodolphe.
Elisabeth Stucki

des témoins :

Demand
François Dublier.

L'officier de l'état civil :

Auf Bernin

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Obernyf, Buchholter
berg, Morges et Nyon.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Obernyf im Simmenthal
et Buchholterberg &
Morges.

N° 17

Euxer Yannod

Aujourd'hui neuf Mai mil huit cent
Septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bénédict dit Benjamin Euxer, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberried près Moreat domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Jean et de Elisabeth Schmitz

Etat civil :

veuf de Marie Louise Chanson

Date de la naissance :

né à Oberried le huit Mai mil huit cent quarante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Louise Marie Yannod née Chanson

Lieu d'origine et de domicile :

de Omy domiciliée à Moiry

Noms des parents :

fille de Jean Gabriel Chanson et de Jeanne Charlotte née Crausaz

Etat civil :

divorcé de Julien Louis Yannod

Date de la naissance :

née à Barois le omy Mai mil huit cent quarante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oberried le huit, à Nyon le cinq, à
Omy le 6 et à Moiry le 19 avril 1879.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bénédict Euxer
Marie Chanson Yannod

des témoins :

E. Portay
Louis Clapier

L'officier de l'état civil :

Augustin

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Oberried, Omy, Moiry
(La Sarraz) et Nyon

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Moreat et La Sarraz

N° 18

Merminod Vuillety

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juin mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. François Antoine Merminod, agriculteur,
de Essertines sur Rolle, domicilié à Prangins,
fils de Marie Isaac et de Perrette Saline Maire,
Célibataire,

né à Prangins le neuf Juillet mil huit cent cinquante deux
et

2. Aline Marie Louise Vuillety,
de Oulens, domiciliée à Prangins,
fille de François Daniel et de Jeanne Susanne Marie Marguerat
Célibataire

née à Beignins le cinq Janvier mil huit cent cinquante neuf,

Les publications ont eu lieu à Prangins le treize, à Essertines le seize, et à Oulens
le vingt neuf mai mil huit cent septante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Merminod Antoine
Aline Vuillety

des témoins :

Joseph Laurent a D'Yver
J. B. B. B.

L'officier de l'état civil :

J. B. B. B.

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication
à Essertines, Oulens et
Prangins

officiers de l'état civil de

Gilly et Lucens

Registre des mariages A.

N° 14.

Louis Dubois

Aujourd'hui dix juin mil huit cent

~~Septante neuf~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Friedrich Albert Louis, terricien

Lieu d'origine et de domicile :

de Gléreuse Canton de Bienne domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Jean et de Sophie née Marti

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lignitz le seize juillet mil huit cent quarante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Eugénie Dubois

Lieu d'origine et de domicile :

de Mézières domiciliée à Mézières

Noms des parents :

fille de Pierre Louis et de Suzanne Louise née Dubois

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Mézières le vingt six février mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gléreuse le deux avril, à Nyon le cinq avril et à Mézières le 31 Mars 1879.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Albert Louis
Eugénie Dubois

des témoins :

Salomon Cuchet Nyon
François Dullier Nyon

L'officier de l'état civil :

Auguste Purnier Nyon

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Evam (Gléreuse) Meé Evam et Mé
zières et NyonLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Evam et Mézières.

N° 20.

Schneiter - Heer.

Aujourd'hui vingt trois Juin mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. François Schneiter, pêcheur

Lieu d'origine et de domicile :

de Farni, Canton de Berne domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Jean François et de Rose Marguerite Charlotte Coetz

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Rolle le vingt sept Janvier mil huit cent cinquante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jaqueline Henriette Heer

Lieu d'origine et de domicile :

de Coinsins domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de feu Jacob et de Anna Barbara Mangre

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le vingt un Mai mil huit cent soixante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt quatre Mai, à Farni le
premier Juin et à Coinsins le cinq Juin mil huit cent septante neufAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Schneiter
Henriette Heer

des témoins :

Hubert
Wischler

L'officier de l'état civil :

J. Martiney

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Steffisburg et Veignins

Papiers présentés :

Certificats de publication à Farni
et Coinsins, acte de décès du père de
l'épouse, consentement de la mère
de l'épouse.

Registre des mariages A.

N° 21

Gonthier-Tauxe.

Aujourd'hui cing Juillet mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Constant Alexandre Gonthier, architecte,

Lieu d'origine et de domicile :

de St^e Croix domicilié à Genève

Noms des parents :

fils de Henri Constant Gonthier et de Rose Marie Agassis,

Etat civil :

Célibataire.

Date de la naissance :

né à Eaubonne le vingt cinq Octobre mil huit cent cinquante
quatre. et

Nom et profession de l'épouse :

2. Eugénie Jeanne Bernette Tauxe,

Lieu d'origine et de domicile :

de Leyssin et Ormont dessous, domiciliée à Nyon.

Noms des parents :

fille de Antoine Etienne et de Jenny Rosset

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le vingt six Juin mil huit cent soixante
deux.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St^e Croix, Leyssin, Genève, le neuf Mai, à Ormont
dessous et Nyon le dix Mai mil huit cent septante neuf.

approuvé la radiation
de sept mots. nuls
J. Martineroy (comp)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Gonthier
E. Tauxe

des témoins :

J. Bruch à Nyon.
Jules Carrel à Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Martineroy (comp)

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication à St^e Croix officiers de l'état civil de
Leyssin, Genève, Ormont dessous, Nyon, St^e Croix, Genève, Leyssin
permis de célébration de Genève, com^m de Ormont dessous.
sentement de la mère de l'épouse.

N° 22.

Aujourd'hui die neuf Juillet mil huit centSeptante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Alfred Louis Marius Durand, gypsiers,

Lieu d'origine et de domicile :

de Nyon domicilié à Nyon,

Noms des parents :

fils de Louis Durand et de Jeanne Elise Parrot

Etat civil :

Célibataire,

Date de la naissance :

né à Nyon le vingt quatre Mars Mil huit cent cinquante
quatre. et

Nom et profession de l'épouse :

2. Henriette Louise Zbinden,

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg, (Berne.) domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Jean Marie Henri Zbinden et de Jeanne Louise Henriette Pellat

Etat civil :

Célibataire.

Date de la naissance :

née à Nyon le douze Novembre Mil huit cent cinquante
quatre.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Guggisberg le vingt deux Mai, et
à Nyon le vingt quatre Mai Mil huit cent septante neuf.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marius Durand
Louis Zbinden

des témoins :

Joseph Laurent à Nyon
L. Durand

L'officier de l'état civil :

J. Lanthieray
recev.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Guggisberg et à NyonGuggisberg

Registre des mariages A.

N° 33

Winkler-Bachmann

Aujourd'hui vingt six Juillet mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Antoine Winkler, tailleur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Pischelsdorf (Autriche) domicilié à Nyon, (Val)

Noms des parents :

fils de Thérèse Winkler et de _____

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Pischelsdorf ^{Diocèse Fockau} le treize Décembre mil huit cent cinquante
trois.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Agathe Bachmann, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Arden (St Gall) domiciliée à Prangins,

Noms des parents :

fille de Joseph Martin Bachmann et de Marie Thérèse Bischoff.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Rordacherberg le treize un Juillet mil huit cent cinquante
deux.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Arden, Nyon et Prangins le dix sept
Juillet mil huit cent septante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Antoine Winkler Jean Weber à Nyon
M^{lle} Agathe Bachmann Jean Weber à Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Mauchez ^{comp}

Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Permis de célébration accordé par le
Département de Justice et Police,
Dispense de publication dans le lieu
d'origine de l'épouse, Certificat
de publication à Nyon et Prangins.

officiers de l'état civil de

Arden, et au Dépar-
tement de Justice
et Police.

Il résulte d'une lettre
de bourgeoisie notariée
Armand Thibaud, à
Nyon, le 27 Juin 1912,
visée par le Conseil
d'Etat dans le délai
légal, que Winkler,
Antoine, dénommé ci-
contre, a été reçu au
nombre des bourgeois de
la Commune de Nyon.

Nyon, le 9 Juillet 1912.

L'Officier de l'état civil :

J. Thomas
Communiqué au Dépar-
tement de Justice et Police.

N° 24.
Aebi-Dupraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt trois Août mil huit cent

Septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Samuel Aebi, domestique de Campagne
de Lys, Canton de Berne domicilié à Borex
fils de Johann et de Magdeline Hüpfner
célibataire

né à Chamsey le vingt huit Mars mil huit cent quarante cinq

et

2. Marie Françoise Dupraz, domestique
de Choron domiciliée à Nyon
fille de feu André et de feu Josephine Barnoud
célibataire

née à Choron le vingt huit Janvier mil huit cent quarante quatre

Les publications ont eu lieu à Borex et Nyon le 26 juillet, à Choron le 27 juillet et 3 août et à Lys le

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Aebi

des témoins :

Berthold Henri
Duran Charles

L'épouse a déclaré au procureur
avoir signé en sachant
ce qu'elle fait.

L'officier de l'état civil :

Augustin Bernier

Augustin Bernier

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication de
Lys, Borex, Choron et
Nyon et autorisation de
l'officier de l'état civil
de Gingins.

officiers de l'état civil de
Lys, Gingins et au Département
de Justice et Police

Registre des mariages A.

N° 25

Lizon-au-Cire-Léger

Aujourd'hui trois Septembre mil huit cent septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis Adolphe Lizon-au-Cire, marchand de détail

Lieu d'origine et de domicile :

de Rouges Dépt. du Jura (France) domicilié à Nyon

Noms des parents :

fil de Pierre Célestin et de Mme Célestine Jacquemin-Dequert

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Morges le neuf août mil huit cent cinquante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Alice Henriette Léger, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Coppet domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Armand Samuel et de Rosalie Charlotte Gisclon

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le vingt six Octobre mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rouges les 29 Juillet et 3 Août, à Coppet le 19 Juillet et à Nyon le 26 Juillet 1879

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Lizon Adolphe
Alice Léger

Armand à Nyon
Et c. all. etc.

L'officier de l'état civil :

Aug. Bunnier

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Autorisation du Département de Justice et Police Coppet et au Département de Justice et Police
à Nyon.

Par décision du 20 Mai 1922, le Département politique fédéral a prononcé la réintégration gratuite de Lizon-au-Cire, Alice Henriette née Léger, veuve de Louis Adolphe, mentionnée ci-contre, dans le droit de cité du Canton de Vaud et de la Commune de Coppet. Inscrit le 7 Juin 1922. L'officier de l'état civil : J. Thomat Communiqué à Coppet et au Département de Justice et Police.

N° 26.

Regard-Ducret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Septembre mil huit cent
Septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Félix Eugène Regard, jardinier,

de Péron, (Ain, France) domicilié à Nyon

fils de Claude Célestin et de Marie Euphrasie Baouss

Célibataire

né à Péron le deux Août Mil huit cent quarante sept

et

2. Marie Adeline Ducret, domestique,

de Brest, domiciliée à Nyon.

fille de Susanne Louise Ducret et de

Célibataire

née à Nyon le dix neuf Février Mil huit cent cinquante
huit.

Les publications ont eu lieu à Nyon le premier, à Montbrison le deux, à Beagny
le trois et à Péron le dix au dix sept Août 1879

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Regard
Marie Ducret.

des témoins :

Léon Gamboni à Nyon
Eugène Gamboni à Nyon.

L'officier de l'état civil :

J. Martheray
prompt!

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Montbrison et au Département
de justice et Police

Papiers présentés :

Autorisation du Département
de justice et Police et certificat de
publication à Nyon.

Registre des mariages A.

N° 27

Monnard-Chavannaz

Aujourd'hui dix Octobre mil huit cent

Soreau dix neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henri Monnard, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Mont-le-Grand domicilié à Mont-le-Grand

Noms des parents :

fils de Marc Louis Monnard et de Jeanne Marie Henriette née Martin

Etat civil :

veuf de Jeanne Louise Henriette née Rougès le 4 novembre 1873.

Date de la naissance :

né à Mont-le-Grand le vingt septembre mil huit cent vingt quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Sophie Henriette Chavannaz née Jorand.

Lieu d'origine et de domicile :

de Aubonne domiciliée à Bougy-Villars.

Noms des parents :

fille de Jean Louis Samuel Jorand et de Louise Henriette née Chavannaz

Etat civil :

veuve de Louis Jules Benjamin Chavannaz décédé le 12 février 1875

Date de la naissance :

née à Bougy-Villars le huit décembre mil huit cent trente trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mont-le-Grand, Bougy-Villars & Aubonne le deux Août mil huit cent septante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Monnard

Sophie Chavannaz

des témoins :

Edmond à Nyon
Louis Monnard

L'officier de l'état civil :

Auguste Purnier

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Rolle & Aubonne & autorisation de
l'off. de l'état civil de RolleLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rolle et Aubonne

N° 28
Bugnon-Gradin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Olivier Charles Louis Bugnon, notaire
de Crétes, Quillier et Fleuris domicilié à Lausanne
fils de Jules Etienne Ami Bugnon et de Louise Olive née Combar
célibataire

né à Nyon le dix-sept Mars mil huit cent cinquante cinq

et

2. Mary Augusta Gradin, sans profession
de Huntingdon Angleterre domiciliée à Nyon
fille de Augustin Gradin et de Jeanne Louise Françoise Daccord
célibataire

née à Huntingdon le douze Juin mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Nyon le cinq, à Lausanne et Fleuris
le six, à Quillier et Crétes le douze Septembre 1879 et au Consulat
Britannique à Genève.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

O. Bugnon
Mary Gradin

des témoins :

W. W. Nyon
H. B. Nyon

L'officier de l'état civil :

A. B. Nyon

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Crétes, Quillier, Fleuris, Lau
sanne et Nyon et Déclara-
tion du Consulat Britannique

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Genève, Fleuris et Lau
sanne et au Départe-
ment de Justice et Police

N° 30.

Corbet-Noquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt deux Octobre mil huit cent
Septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Samuel Lucien Corbet, tapissier
de Sainte Croix domicilié à Nyon
fils de Monsieur Adam Samuel Corbet et de Madame Françoise Augustine Corbet
célibataire
né à Nyon le quatre Mars mil huit cent cinquante cinq

et

2. Fanny Louise Noquet, sans profession
de Borrev domiciliée à Nyon
fille de François Noquet et de Madame Louise Hugonet
célibataire
née à Lausanne le vingt Novembre mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Sainte Croix et Nyon le trente Septem-
bre et à Borrev le deux Octobre mil huit cent Septante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lucien Corbet
Fanny Noquet

des témoins :

M. Brank à Nyon
M. Bernuz à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Bernuz

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

S^te Croix et Gingins

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Sainte Croix, Borrev
et Nyon

Registre des mariages A.

N° 31.

Sauty-Dumartheray

Aujourd'hui premier Novembre mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Marc Amédée Sauty, jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Versois domicilié à Versois

Noms des parents :

fils de Henri François Jean et de Antoinette Viret

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Versois le vingt-huitième mil huit cent cinquante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Antoinette Eugénie Félice Dumartheray née Bouchet

Lieu d'origine et de domicile :

de Versois et Fichy domiciliée à Brangins

Noms des parents :

fille de Louis Frédéric Bouchet et de Jeanne Marie Louise Platon

Etat civil :

veuve de Louis Dumartheray décédé le 30 septembre 1877

Date de la naissance :

née à Brangins le dix-neufième mil huit cent quarante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Versois le 14, à Brangins le 16
et à Fichy le 18 octobre 1879.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Sauty Marc
Antoinette Dumartheray

des témoins :

L. Bouchet à Rolle
Joseph Sauty versois

L'officier de l'état civil :

Aud. Bernier

Papiers présentés :

Certificats de publication
tion à Versois, Fichy et
Brangins et autorisation
de Versois.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Versois & Aubonne

N° 32.

De la Crétaz - Pinel

Aujourd'hui huit novembre mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Auguste Henri De la Crétaz, scieur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Laprax et Yverne domicilié à la Vaupillière, rière Nyon

Noms des parents :

fils de Marc François et de Louise Virginie, née Roy

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à L'Isle le douze Avril mil huit cent cinquante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Rosine dite Rosette Pinel née Bönzli, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavannes des Bois, domiciliée à la Vaupillière, rière Nyon

Noms des parents :

fille de Gabriel Bönzli et de Rosine Hammerli

Etat civil :

veuve de Elie Abraham Pinel dès le 22 Février 1874.

Date de la naissance :

née à Ischugg le 27 septembre 1828.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Laprax le trois, à Chavannes des
Bois le quatre, à Yverne le cinq, à Nyon le dix huit Octobre mil huit cent
septante neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Delacretaz
Rosette Pinel

des témoins :

Michel Koch.
L'organiste de Musique de Mursin
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication à Laprax
Chavannes des Bois, Yverne, Nyon, acte Romainmattier, Sigle
de décès de Elie Abraham Pinel et Coppet.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

No 33.

Kürzeler Häfliger

Aujourd'hui quinze Novembre mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Adolf Kürzeler tonnelier

Lieu d'origine et de domicile :

de Uerkheim (Argovie) domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Jacob et de Catherine Deschlimann

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Mühlthal le dix-huit mai mil huit cent cinquante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Rosina Häfliger cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Rehrsatz (Bern) domiciliée à Genève

Noms des parents :

fille de Christian et de Magdelaine Ryser

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Diesbach le sept novembre mil huit cent quarante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Uerkheim et Rehrsatz le quatre
à Genève aussi le quatre et à Nyon le 7 Octobre 1879

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adolphe Kürzeler.
Rosina Häfliger

des témoins :

Charles Biss Nyon
L. Kappeler Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin

Papiers présentés :

Certificats de publica-
tion à Uerkheim, Rehrsatz, Uerkheim, Rehrs-
satz, Genève & Nyon et Genève

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

N° 34.
Martin Kirchberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt Novembre mil huit cent
Septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. François André Martin, aubergiste
de Château d'Or domicilié à Créteil
fils de Jean François Marc et de Jeanne Perrotte, née Quayzin
veuf de Jeanne Antoinette Brun
né à Créteil le treut lui premier mil huit cent trent'un

et

2. Elisabeth Caroline Chérie Kirchberger femme de chambre
de Rastatt domiciliée à Nyon et précédemment au
ville de Charles et de Elisabeth Fink
Célibataire
née à Rastatt le Vingt cinq Novembre mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Saunders le 4, à Nyon le 7, à Château
d'Or le 6, à Créteil le 11 et à Rastatt du 6 au 21 Octobre 1879

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

François André Martin Remond à Nyon
Elisabeth Kirchberger Des. Himmelsch. Offen.

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Certificats de publication à
Château d'Or, Créteil, Rastatt, Château d'Or, Gingsins, Lany
Nyon & Cauchins (Genin) Vices & Département des Justices et
Police

N° 35

Garbolo - Cart.

Aujourd'hui vingt un Novembre mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dominique Abraham Garbolo, mason,

Lieu d'origine et de domicile :

de Miazzina, (Piemont), domicilié à Nyon,

Noms des parents :

fils de Jacques et de Jaqueline Francetti

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Miazzina le premier Juillet mil huit cent
cinquante trois et

Nom et profession de l'épouse :

2. Henriette Louise Cart

Lieu d'origine et de domicile :

de Sévery domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Henri et de Etiennette Virginie Duby

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le seize Mars mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Miazzina et au Consulat d'Italie, et à
Nyon le neuf Octobre à Grancy, le onze Octobre mil huit cent septante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Garbolo Abraham
Henriette Cart

des témoins :

J. Durand à Nyon
A. Le Signe à Massonnay

L'officier de l'état civil :

J. Marthoray

Papiers présentés :

Autorisation du Département
de Justice et Police et certificat
de publication à Nyon

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de Grancy

du Département de
Justice et Police

N^o 36.
Williamy-Bouquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Le mariage a été dissous par
jugement du tribunal civil de
1^{re} instance de Genève, en date
du 2 décembre mil huit cent
quatre vingt seize, dit jugement
prononçant le divorce

Inscrit le 26 janvier 1897.

L'Officier de l'Etat civil

[Signature]

Communiqué au Dépt de Justice &
Police

Aujourd'hui Vingt six Novembre mil huit cent
Septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jules César Williamy, fondeur
de Oulens domicilié à Nyon

fil de François et de Henriette Jacot-Descombes
célibataire

né à Genève le Vingt deux Novembre mil huit cent cinquante
neuf

et

2. Rosalie Julie Bouquet, repasseuse
de Rougemont domiciliée à Nyon

filles de Jean Marc François et de Elisabeth Aïle Bryan
célibataire

née à Nyon le premier Avril mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à Oulens, Rougemont et Nyon
le huit novembre 1879

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Williamy
Rosalie Bouquet

des témoins :

Bertholet & Henri
Lucret huissier

L'officier de l'état civil :

J. Martheray
[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Oulens, Rougemont
et Nyon.

Lucens, Rougemont
Echallens

Registre des mariages A.

N° 37.

Fréchet-Duborgel

Aujourd'hui die sept Décembre mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jean Marie Alexis Fréchet, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Maxilly (Haute Savoie), domicilié à Maxilly

Noms des parents :

fils de Joseph Fréchet et de Josephine Bracemay

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Maxilly le vingt trois juillet mil huit cent quarante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Lina Françoise Duborgel, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Meysey Haute Savoie, domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Julien Duborgel et de Julienne Bracemay

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le treize novembre mil huit cent cinquante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Maxilly et Meysey du 23 au 30
Novembre et à Nyon le 20 même mois, 1879

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fréchet
L. Duborgel

des témoins :

Frappet
Donnard

L'officier de l'état civil :

Auguste Pommier

Papiers présentés :

Autorisation du Départe-
ment de Justice & Police
de certifier de publica-
tion à Nyon.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Département de Justice
et de Police

N° 38.

Perrault-Berlic

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent
septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis Henri Perrault, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Gingins domicilié à Gingins,

Noms des parents :

fils de Jean Jacques et de Marthe Marie née Rebillet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Gingins le neuf Juillet mil huit cent trente huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Josephine Berlic, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de La Rippe domiciliée à La Rippe,

Noms des parents :

fille de Silvestre Berthet et de Françoise née Philippe.

Etat civil :

Veuve de Isaac Emile Berlic, dis le vingt huit Janvier Mil

Date de la naissance :

tuit cent septante neuf
née à Vandœuvre le trois Novembre Mil huit cent quarante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gingins et La Rippe le quatre Décembre
Mil huit cent septante neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis H Perrault
Josephine Berlic

des témoins :

Jules Perrault
Berthel Ferry

L'officier de l'état civil :

Martheau

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gingins.

Papiers présentés :

Certificat de publication à Gingins
et La Rippe, Acte de décès de Isaac
Emile Berlic & autorisation de
l'officier d'état civil de Gingins

Registre des mariages A.

N° 39.

Jaquenoud. Gay

Aujourd'hui Vingt quatre Décembre mil huit cent
Septante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Philippe Emile Jaquenoud, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ecublens domicilié à Gilly

Noms des parents :

fils de Jean Francois Frédéric et de Constance vic Chapuis

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Ecublens le quinze Avril mil huit cent cinquante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Louise Gay

Lieu d'origine et de domicile :

de Lancy (Genève) et Commugny domiciliée à Gilly

Noms des parents :

fille de Jean Louis Gay et de Louise Henriette Berger

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Bursins le vingt Octobre mil huit cent cinquante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gilly et Coppet le six et à Ecublens
et Lancy le sept Décembre 1879

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jaquenoud Emile
Louise Gay

des témoins :

J. L. Luvon, à Nyon
Ch. Luvon

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Ecublens, Gilly, Lancy & Com. Ecublens, Gilly, Lancy
Commugny et autorisation et Coppet
de l'officier de l'état
civil de Gilly.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 40.

Bartassat-Pousaz

Aujourd'hui trente Décembre mil huit cent

Septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Charles Louis Bartassat, valet de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Meuthomer Choron (Savoie) domicilié à Prangins

Noms des parents :

fil de feu Claude Bartassat et de Françoise Samson

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Compesières le vingt-neuf mil huit cent cinquante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Fanny Rosalie Pousaz, femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Ollon (Vaud) domiciliée à Prangins

Noms des parents :

filles de Jean Pierre Pousaz et de Hermette Julie Sarioz

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Ollon le vingt-quatre Mars mil huit cent cinquante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ollon et Prangins du 16 au 30
Octobre et à Meuthomer du 23 au 30 Novembre 1879

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

C. L. Bartassat
Fanny Pousaz

des témoins :

G. Durand à Nyon
John Bachelard Nyon

L'officier de l'état civil :

Auguste Bernin

Papiers présentés :

Autorisation du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Ollon & Prangins Département de Justice & Police

Registre des mariages A.

N° 411.

Canel-Seibel

Aujourd'hui leuit un Décembre mil huit cent
Septante neuf par deyant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Emile Canel, pêcheur

Lieu d'origine et de domicile :

de Nyon et Baugins domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Louis Emile Canel et de Antoinette Marie Buthi

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Nyon le premier Novembre mil huit cent cinquante un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Louise Marie Seibel

Lieu d'origine et de domicile :

de Pisy domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Jean Jacob Seibel et de Louise Marie Beyeler

Etat civil :

divorcée de Louis Emile Seibel dès le 4 Octobre 1878

Date de la naissance :

née à Nyon le huit Octobre mil huit cent quarante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon du 25 Octobre au 5 Novembre
à Pisy du 1^{er} au 10 Novembre et à Baugins du 28 Octobre au
8 Novembre 1879

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Canel
Louise Seibel

des témoins :

Jacques Dethouss, Vélis, Prangins
St Gilliers, Coppet

L'officier de l'état civil :

Aud. Perrinier

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Nyon, Baugins & Pisy.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gimel

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domicilié à _____

Noms des parents :

fils de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

né à _____ le _____

et _____

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

filles de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

*Depuis hier trait un Décembre mil huit cent septante
neuf, à dix heures du soir, le présent registre est
et est certifié conforme à l'acte double des
mariages de la loi, déposé du
Département de la Seine, le 18 Décembre 1874 par moi soussigné, officier
de l'état civil de l'arrondissement de
Paris.
Auguste Bernier*

Registre des mariages A.

N^o 1

Konrad-Häseli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Dans sa séance du 26 novembre 1909, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné que l'acte de mariage Konrad Häseli, inscrit ci-contre, sera rectifié dans ce sens qu'à la Commune de Meiringen, indiquée par erreur comme lieu de naissance de l'époux, sera substituée celle de Eschugg (Berne).

Inscrit le trente novembre mil neuf cent neuf. L'Officier de l'état-civil: J. Thomas

Communiqué à Durrenroth et au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui dia neuf Janvier mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Alfred Konrad, Chiffonnier
de Durrenroth, Canton de Berne, domicilié à Nyon
fils de Daniel et de Madeleine née Huggler
Célibataire,

né à Meiringen le cing novembre mil huit cent cinquante huit

et

2. Marie Emma Häseli, Marchande de faïence
de Frick (Argovie) domiciliée à Nyon
fille de Conrad Leopold et de Dominica Costencia Krause
Célibataire

née à Baden le seize Février mil huit cent cinquante neuf.

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt sept Décembre mil huit cent septante neuf, à Frick et à Durrenroth le premier Janvier mil huit cent quatre vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Konrad
Emma Huggler

des témoins :

Christien Vesuic
Lion Zanthouf

L'officier de l'état civil :

J. Martorelli
(semp)

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :
Certificats de publication à Nyon
à Durrenroth et à Frick

Frick et Durrenroth

N° 2.

Käppeli-Spichiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Janvier mil-huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Lukas Käppeli, garçon de magasin
de Schoren, commune de Mühlan (Argov), domicilié à Nyon
fils de Jacob - Lion et de Barbara Stierli
célibataire

né à Schoren le huit novembre mil huit cent trente Sept
et

2. Elisabeth Spichiger,
de Oeschelbach (Berne) domiciliée à Nyon
fille de Ulrich et de Elisabeth Habegger
célibataire

née à Oeschelbach le vingt Avril mil huit cent quarante huit

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt huit novembre, à
Schoren le dix et à Oeschelbach le onze Décembre mil huit cent trente neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Käppeli
E. Spichiger

des témoins :

Adolphe Hurzeler Nyon
Stroman

L'officier de l'état civil :

J. Mastretta
comp

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Nyon, Schoren et
Oeschelbach.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gottlieb Mühlan
et Rohrbach.

N° 3.

Billard Semoroz

Aujourd'hui deux Janvier mil huit cent

quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jules Samuel Billard, facteur postal

Lieu d'origine et de domicile :

de Gilly et de Gimel domicilié à Gilly

Noms des parents :

fils de Jean Samuel Louis et de Mme Françoise Alexandrine Quiblier

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Gilly le vingt Septembre mil huit cent cinquante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Sophie Caroline Semoroz

Lieu d'origine et de domicile :

de Cammay et des Cullayes domiciliée à Gilly

Noms des parents :

fille de Ju Louis Samuel et de Jeanne Louise Quiblier

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Gilly le premier Octobre mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cammay le huit, à Mègères le neuf,
à Gimel et Gilly le dix Janvier 1880.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Billard
Sophie Semoroz

des témoins :

Clément Rouhier Gilly
J. Simon à Nyon

L'officier de l'état civil :

Alex. Perrin

Papiers présentés :

Certificats de publication à Gilly, Gimel,
Cammay & les Cullayes & autorisation
de l'officier de l'état civil de Gilly.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Gilly, Gimel, Cammay
Cullayes.

N^o 4
Inversin Penel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre février mil huit centquatre sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Edouard Inversin, cordonnier
de Bussy sur Boyon domicilié à Villars Boyon, avant à Gingins
fils de Jean François Inversin et de Marianne née Moser
célibataire

né à Morges le deux février mil huit cent cinquante huit

et

2. Julie Emilie Penel
de Sichy, Collombier et Verrey domiciliée à ux Allways, près St-Cergues
fille de Jean Louis Henri Penel et de Jeanne Marie née Chollet
célibataire

née à ux Allways le sept de Mars mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à St-Cergues le huit, à Collombier, Villars
Boyon, Gingins, Sichy et Verrey le dix et Villars, 4 jours le 15 Janvier 1880

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Inversin Edouard
Penel Emilie

des témoins :

Edmond à Boyon
Joseph Laurent à Boyon
L'officier de l'état civil :

Augustin

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :
Certificats de publication à Bussy
Villars: Boyon, Gingins, Sichy, Collombier,
Verrey et St-Cergues.

Bussy, l'Isle, Gingins
Autonne, Collombier, Verrey.

Registre des mariages A.

N^o 5Aujourd'hui neuf Mars mil huit centquatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. François Reymond, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Assens, du Chenit & de l'Abbaye domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Jules Gabriel Louis et de Marie Marguerite née Bayon

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Assens le treize Avril mil huit cent cinquante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Louise Berthod, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavannes de Bogis domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Jean François Berthod et de Louise Henriette Aubelay

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le treize un Octobre mil huit cent cinquante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le treize, au Chenit et à Assens le seize,
à Chavannes de Bogis le dix sept, au Sentier le dix huit et à l'abbaye le
vingt un février mil huit cent quatre vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Reymond
Marie Berthod

des témoins :

François Oberpillot à Nyon
Auguste Rogariet à Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Berthod
 Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon,
au Chenit, à Assens, à Chavannes
de Bogis, au Sentier & à l'abbaye

officiers de l'état civil de

Le Sentier, Le Brassus, Echallens
Crans & l'abbaye

^{n° 6}
André-Michon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dia-neuf Mars mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. André Jules Agriculteur
de Gilly domicilié à Gilly
fils de Jean Pierre André et de Thérèse Louise Rosalie Croix
Célibataire
né à Gilly le vingt-huit Août mil huit cent quarante neuf

et

2. Michon Julie, sans profession
de Gilly domiciliée à Jussy (Genève)
fille de Louis Michon et de Marie Antoinette Clément
Célibataire
née à Châtel (Ebertines) le vingt-sept Février mil huit cent quarante
neuf

Les publications ont eu lieu à Jussy le vingt Février et à Gilly le
vingt un Février mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

André Jules
Julie Michon

des témoins :

Henri Michon
Auguste Michon

L'officier de l'état civil :

J. Martigny

Papiers présentés :

Certificats de publication à Gilly
et Jussy, et autorisation de
l'officier de l'Etat civil de Gilly.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Jussy (Genève) et de
Gilly.

N° 7

Bernard-Denogent.

Aujourd'hui vingt Mars mil huit centquatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis Henri Frédéric Bernard, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de l'Isle domicilié à Prangins,

Noms des parents :

fils de Jules Henri Bernard et de Françoise Henriette vic Cortray
célibataire.

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Etoy le vingt-sept Janvier mil huit cent
cinquante huit et

Nom et profession de l'épouse :

2. Sophie Félicie Denogent, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Prangins, domiciliée à Prangins,

Noms des parents :

fille de Jules Samuel Denogent et de Jeanne Françoise Picot
célibataire.

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Prangins le six Juillet mil huit cent
cinquante huit.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Prangins le vingt-sept Février
et à l'Isle le vingt huit Février mil huit cent quatre vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bernard
Sophie Denogent

des témoins :

Antoine d'Inon
J. Moser

L'officier de l'état civil :

J. Marthoray

Papiers présentés :

Certificats de publication à
l'Isle & PranginsLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil del'Isle

N° 8
Nicod-Gilland.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jean David Nicod, agriculteur
de Vulliens domicilié à Nyon,
fils de Isaac François et de Susanne Louise née Kislig,
Célibataire

né à Vulliens le vingt neuf Mars mil huit cent quarante
six et

2. Constance Gilland, sans profession,
de Abondance (Haute Savoie) domiciliée à Tronon,
fille de Joseph et de Marie Jeanne (Provence)
Célibataire

née à Abondance le vingt quatre Juillet mil huit cent
cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt, à Vulliens le vingt deux
et à Tronon le vingt deux Février mil huit cent quatre vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean David Nicod
Constance Gilland

des témoins :

Guinand à Nyon
Berthet Charles

L'officier de l'état civil :

Martinez
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon
Vulliens, Tronon, refus de publication
à Abondance

officiers de l'état civil de

Nozières et au Département
de Justice & Police

Registre des mariages A.

N° 9
Rochat-HorningAujourd'hui Vingt trois Mars mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Emile Alexandre Rochat

Lieu d'origine et de domicile :

de St Georges et de l'abbaye domicilié à Changins sur Nyon

Noms des parents :

fils de Emile Rochat et de Louis Henriette née Renaud

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à St Georges le Cinq février mil huit cent quarante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Fanny Horning

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève domiciliée à Givriers

Noms des parents :

fille de Charles Gabriel Horning et de Jeanne Marie Louise née Lambert

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le Vingt cinq janvier mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Georges et Genève le Vingt cinq, à
Givriers le 26, à l'abbaye et à Nyon le 28 février 1880Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexandre Rochat
Fanny Horning

des témoins :

F. Hummer Nyon
A. Galébulley Thoiry

L'officier de l'état civil :

Aud. Perrin

Papiers présentés :

Certificats de publication
à St Georges, l'abbaye,
Genève, Givriers et Nyon

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Longirod, l'abbaye, Givriers
& au bureau cantonal de Genève

N° 10.

Zimmermann-Coulin

Aujourd'hui deux Avril mil huit centquatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gaspard Joseph Zimmermann, infirmier

Lieu d'origine et de domicile :

de Meggis (Lucerne) domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Melchior Zimmermann et de Josephine Egger

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Meggis le deux Juin mil huit cent quarante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Sophie Marie Julie Coulin, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Chatelard et de Noirille domiciliée à Gland

Noms des parents :

fille de François Jules Coulin et de Anne Elisabeth Langenstein

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Ormonts dessus le premier Mars mil huit cent cinquante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon et au Chatelard le 9, à Noirille et Gland le dix et à Meggis le onze mars 1880

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gaspard Joseph Zimmermann
Sophie Coulin

des témoins :

G. Zimmermann à Vevey
J. Durand à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aud. Dumont

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Meggis, Nyon, Chatelard
Noirille et Gland

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Meggis, Montreux,
Villeneuve et Begnins

N° 11.

Chambrier Wulschlegel

Aujourd'hui vingt trois mil huit centquatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jean Louis Chambrier, commis

Lieu d'origine et de domicile :

de Chéserex domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Jacques Eugène et de Henriette Wilhelmine née Gerber

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Chéserex le dieu sept juin mil huit cent cinquante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pauline Olga Wulschlegel, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Niedermühl (Argovie) domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de fu Abram et de Reine Julie née Droz

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Neuverville le vingt sept mai mil huit cent cinquante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le 24, à Neuverville le 25
à Gingins et Niedermühl le 27 mai 1880.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Chambrier
Olga Wulschlegel

des témoins :

Joseph Laurent à Nyon
Edmond à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Puvion

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Chéserex, Nyon et
NeuvervilleLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deGingins, Neuverville et Niedermühl

№ 12.
Bailo. Ethenz

Aujourd'hui Vingt quatre avril mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Augustin Bailo, cocher

Lieu d'origine et de domicile :

de Serravalle Scivina (Italie) domicilié à Nyon et avant à Morges

Noms des parents :

fils de Jean Jérôme Bailo et de Catherine Conte

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Serravalle Scivina le douze avril mil huit cent vingt neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jenny Fanny Henriette Ethenz, modiste

Lieu d'origine et de domicile :

de Lieu domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Jacques Henri Ethenz et de Julie Chambel

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le premier Mars mil huit cent quarante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le neuf au Lieu Morges et àMorges le treize Mars ainsi qu'au Consulat d'Italie
à Genève et à Serravalle Scivina

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bailo
E. Ethenz

des témoins :

L. Gamboni à Nyon
M. Barette Verellotti Nyon

L'officier de l'état civil :

A. P. P. P.

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Morges, Nyon & au Lieu &
autorisation du Département
ministère de justice & Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lieu et de Morges et au

Département de justice & Police

Registre des mariages A.

N° 13.

Dubois-Cuendet

Aujourd'hui Vingt huit Avril mil huit cent

quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henri Dubois, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Mezières domicilié à Romenthoux ^{Commune de Rangins}

Noms des parents :

fils de Jean Frédéric et de Catherine née Jordan

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Mezières le 27 Janvier mil huit cent quarante un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Louise Cuendet, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Montpreux domiciliée à Romenthoux

Noms des parents :

fille de Jean Louis et de Jeanne Susanne Chenevard

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Montpreux le vingt mil huit cent quarante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rangins le 22, à Mezières le 26 et à Montpreux le 27 Mars 1880

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Dubois
Lu Cuendet

des témoins :

Jean Frédéric Anché
Edmond Meyon

L'officier de l'état civil :

Augustin

Papiers présentés :

Certificats de publication à Mezières, Montpreux & Rangins.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mezières et de Corulles

Lu à Lyon le 29 Mai 1880
Le Préfet
Guets Falemin

N° 144

Schittenhelm-Schweizer

Aujourd'hui Cinq Juin mil huit centquatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis Schittenhelm, cordonnier

Lieu d'origine et de domicile :

de Boll (Wurttemberg) domicilié à Prangins

Noms des parents :

fils de André et de Dorothee née Kaufmann

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Boll le six Octobre mil huit cent quarante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Catherine Schweizer, bonne d'enfant

Lieu d'origine et de domicile :

de Crossingen (Wurttemberg) domiciliée à Prangins

Noms des parents :

fille de Jean Michel et de Catherine née Hauber

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Crossingen le huit Août mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Prangins le treize avril, à Boll & Crossingen et au Consulat d'Allemagne à Genève

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Schittenhelm
C. Schweizer

des témoins :

Paul Reichel à Prangins
Christian Thurt Prangins

L'officier de l'état civil :

Aug. Puvion

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Prangins & autorisation du
Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Département de
Justice & Police

Registre des mariages A.

N° 15.

Muhlemann-Urfer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze juillet mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Paul Muhlemann, coiffeur
de Bönigen et Unterseen, (Bern) domicilié à Nyon
fils de Charles et de Elise Schuster,
Célibataire,
né à Unterseen le quatorze Juin Mil huit cent cinquante deux

et

2. Susanne Urfer
de Bönigen domiciliée à Nyon
fille de Ulrich et de Anna Urfer,
Célibataire,
née à Bönigen le quatorze Juin Mil huit cent ^{cinquante six} quatre vingt.

Les publications ont eu lieu à Nyon le 21, à Gsteig le 23, et à
Unterseen le vingt cinq Juin Mil huit cent quatre vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

P. Muhlemann
S. Urfer

des témoins :

Louis Ormon
Harant à Nyon

L'officier de l'état civil :

Mauchey
(comp)

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon
Gsteig et Unterseen

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bönigen &Unterseen

approuvé la radiation de
deux mots nuls remplacés
par cinquante six
Mauchey
(comp)

N° 16

Breton-Pilet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Juillet mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Alfred Breton, Agriculteur,
de Rougemont, domicilié à Rougemont,
fils de Antoine David, et de Suzanne née Schwart,
Célibataire,

né à Château-d'Oex le trois Janvier Mil huit cent cinquante sept,

et

2. Julie Caroline Pilet, Sans profession,
de Château-d'Oex et Rossinière, domiciliée à Rougemont (à Fleadril),
fille de Louis, et de Caroline née Russier,
Célibataire,

née à Rougemont, le treize Janvier Mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Rougemont le vingt un, à Château-d'Oex
le vingt deux et à Rossinière le vingt quatre Juin Mil huit cent quatre vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Breton
Julie Pilet

des témoins :

D. Saugy
C. Ruge-Eury

L'officier de l'état civil :

J. Maatteray

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publications à Rougemont officiers de l'état civil de
Château-d'Oex, Rossinière, et autorisation Rougemont, Rossinière
de l'officier de l'état civil de Rougemont et Château-d'Oex.

Registre des mariages A.

N° 17
Hoverraz Menchoz

Aujourd'hui quatorze août mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Aimé Hoverraz vigneron

Lieu d'origine et de domicile :

de Cully et de Lutry domicilié à Gaussons vers Grandvaux

Noms des parents :

fils de Isaac Louis et de Jeanne Louise née Dubour

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Grandvaux le deux octobre mil huit cent cinquante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Caroline Marie Menchoz couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Robinière domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Abraham Louis et de Catherine née Wehren

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Château V' Oex le seize janvier mil huit cent quarante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le quinze, à Lutry, Cully
et Robinière le 17 juillet 1880

Le mariage a été
dissous par le divorce
suivant jugement du
Tribunal civil de
Lausanne, en date
du 27 mars 1900.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Inscrit le 4 mai 1900

l'officier de l'état civil

Augustin

communiqué au Département
de Justice & Police

Aimé Hoverraz

Marie Menchoz

Jules Pordina à Nyon

Benard à Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication
à Cully, Lutry, Robinière & Cully, Lutry et Rob
Nyon et autorisation de l'officier de l'état civil
de Cully

officiers de l'état civil de

N° 18.
Ferrand-Decrey

Aujourd'hui *Vingt un Août* mil huit cent

~~quatre vingt~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Frédéric Ferrand, peintre*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Mulhouse (alsac.)* domicilié à *Mulhouse*

Noms des parents :

fil de *Jean Michel Ferrand* et de *Barbe Entz, sa femme*

Etat civil :

veuf de Marie Schmalzer

Date de la naissance :

né à *Mulhouse* le *quatorze Décembre* mil huit cent *Vingt deux*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Antoinette Françoise Eglantine Decrey*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Carouge (Genève)* domiciliée à *Nyon*

Noms des parents :

filles de *Pierre Louis Decrey* et de *Marie Gabrielle Regard*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à *Plainpalais* le *vingt finis* mil huit cent *quatre sept*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Mulhouse* du *29 juillet* au *13 Août*, à *Carouge* du *30 juillet* au *11 Août* à *Nyon* du *28 juillet* au *9 Août*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Ferrand
Egl. Decrey

des témoins :

Walter Nyon

Henri Nyon
 L'officier de l'état civil :

Aud. Bernier

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
certificat de publication de
Nyon et autorisation du
Parlement de justice & Police

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Carouge (Genève)
 & au département de justice & Police

Registre des mariages A.

N° 19.

Péillard-Wubmann

Aujourd'hui Vingt cinq août mil huit centquatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis Marc Péillard, fonctionnaire postal

Lieu d'origine et de domicile :

de Neuborget Cercle de Grenchen domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de François Edouard et de Julie Sophie Beyeler

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Nyon le trois Janvier mil huit cent cinquante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Antonie Louise Wubmann

Lieu d'origine et de domicile :

de Heizi Canton de Jura domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Louis Charles Wubmann et de Aline Henriette Jofferon

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le Vingt six Décembre mil huit cent soixante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Siez et Oberwinterthur le vingt-trois
et à Nyon le vingt quatre juillet 1880

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. PéillardA. Wubmann

des témoins :

J. Brach à NyonJ. Carol à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Purnin

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Siez, Oberwinterthur et
Nyon et consentement des
parents et mère de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Siez et Oberwinterthur

N° 20
Grattini-Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

En date du 22 Février 1918,
Grattini Pierre-Martin-Louis,
désigné dans l'acte ci. contre, a
été reçu citoyen genevois, redout.
s'adressant à la Commune de
Carouge.

Induit le 15 Juin 1918.
L'officier de l'Etat civil :

J. Thomat

Communiqué au Bureau cantonal
de l'état-civil de Genève et au
Département de Justice et Police,
ainsi qu'à l'état-civil du Lieu.

Aujourd'hui vingt huit Août mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Pierre Martin Louis Grattini, horloger,
de Schieranco, province de Novare, Italie, domicilié à Nyon
fils de Joseph et de Rosa Gerba
Célibataire
né à Schieranco le 7 Juin 1855

et

2. Louise Golay
de Leu domiciliée à Nyon
fille de Frédéric Charles et de Marie Anne Sadder,
Célibataire
née à Nyon le 28 Mars 1856

Les publications ont eu lieu au Lieu le 24 Juillet, au Sentier et au Brassec le 28 Juillet, Nyon
le 24 Juillet, en Italie le 1^{er} Août, au Consulat d'Italie le 20 Juillet 1880

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Grattini
Louise Golay

des témoins :

Gabriel Vittel
Emile Gerdil

L'officier de l'état civil :

Maschini
promp

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

le Lieu, et Département de
Justice et Police

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux, présents de
Célébration accordé par le Département
de Justice et Police

Registre des mariages A.

N° 21

Besson-Maréchal

Aujourd'hui trois Septembre mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Abram Louis Besson, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bofflens, domicilié à Bière,

Noms des parents :

fils de Abram Louis et de Françoise Badel, sa femme

Etat civil :

Célibataire,

Date de la naissance :

né à Bofflens le vingt cinq Juillet Mil huit cent cinquante
sept et

Nom et profession de l'épouse :

2. Fanny Maréchal née Renovier, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Cartegnins, domiciliée à Bières,

Noms des parents :

fille de François Henri Frédéric Renovia et de Jeanne Etienne née Stalder

Etat civil :

veuve de Isaac Auguste Maréchal d'is le 31 Mai 1846

Date de la naissance :

née à Mont le dix huit Avril Mil huit cent quarante trois.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bofflens et Bière le sept Avril, et à Cartegnins
le dix Avril Mil huit cent quatre vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Besson
Fanny Maréchal

des témoins :

J. Champremont
François Ghneite

L'officier de l'état civil :

Marthey

Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Certificats de publication à Bofflens.
Bières, Cartegnins, autorisation
de l'officier d'état civil de Bière.

officiers de l'état civil de

Bière, Premier, Gilly,

N^o 22.

Marquis-Dupraz

Aujourd'hui dieux sept septembre mil huit centquatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Alfred Marc Henri e Marquis, jardinier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Nyon et Morges domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Henri Louis et de Henriette Deruaz

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Nyon le 14 Avril 1854.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Henriette Susanna Louise Dupraz, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Oulens domiciliée à Fausanne

Noms des parents :

fille de Louise Antoinette Dupraz et de

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Prévexerges le six Avril mil huit cent cinquante neuf.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon, Morges, Fausanne, le vingt huit, à
Oulens le vingt cinq Août mil huit cent quatre vingtAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Marquis,
Louise Dupraz

des témoins :

Henri Buellet à Nyon
Ambroise Buellet à Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Marthray

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux.
Certificats de publication à Nyon
Morges, Fausanne, Oulens.Morges, Echallens, et
Fausanne

Registre des mariages A.

N° 23.

Aujourd'hui deux huit Septembre mil huit centquatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. François Frédéric Allamand, cordonnier

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Jean Louis et de Jeanne Louise Mercet

Etat civil :

veuf de Marie Sophie née von Burger

Date de la naissance :

né à Etzchens le trois février mil huit cent vingt six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jenny Buri née Cherpit, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Gangerten (Berne) domiciliée à Yverdon

Noms des parents :

fille de Jean Daniel Henri Cherpit et de Supanne née Barthol

Etat civil :

divorcée de Jacob Buri dès le 2 juin 1876

Date de la naissance :

née à Grancy le 25 août 1832

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le 19, à Rougemont le 20
à Yverdon le 21 et à Gangerten le 22 Août 1880

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Allamand
Jenny Buri

des témoins :

Allamand à Nyon
Berthold Henri à Yverdon

L'officier de l'état civil :

Aud. Brunier

Papiers présentés :

Certificats de publication à Rougemont
Nyon, Gangerten, Yverdon et deux autres
de décèsLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deRougemont, Yverdon
et Etzchöfen

N^o 24.

Chapallaz-Baierle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Septembre mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jean Louis Adolphe Chapallaz, négociant,
de Lussy, domicilié à Nyon,
fils de Jean Louis et de Marie Antoinette Raymond
Célibataire

né à Nyon le vingt un Décembre mil huit cent cinquante
cing. et

2. Joséphine Caroline Baierle, modiste,
de Dielheim, Grand Duché de Bade, domiciliée à Nyon,
fille de François Joseph et de Caroline Emilie Wiedmeyer
Célibataire

née à Nyon le dix neuf Janvier mil huit cent cinquante
six.

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix huit, à Lussy le vingt un,
et à Dielheim le vingt six Août mil huit cent quatre vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Chapallaz
J. Baierle

des témoins :

Auguste A. A. A.
J. A. A. A.

L'officier de l'état civil :

J. A. A. A.

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon
Lussy et Dielheim, consentement
de la mère de l'épouse.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Villars sous Yens et au
Département de Justice et Police

Registre des mariages A.

N^o 25
Cherpillod-Olivet

Aujourd'hui vingt cinq Septembre mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis Cherpillod, ouvrier à la fabrique de Bois,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vucherens domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Jeanne Marie Cherpillod et de fille de Jean Abram

Etat civil :

veuf de Jenny Charlotte née Olivet dès le 19 Décembre 1877

Date de la naissance :

né à Moudon le 22 Janvier 1840

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bertha Olivet, lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Jussy, (Genève) domiciliée à Frangins

Noms des parents :

fille de Jean Henri Louis Olivet et de Jeanne Isaline née Breyard

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le 17^r Novembre 1850

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon, Frangins, Jussy le premier
et Vucherens le deux Septembre Mil huit cent quatre vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Cherpillod
Bertha Olivet

des témoins :

Berthelot à Nyon
Blazy Michel

L'officier de l'état civil :

J. Martroy a. e. s. p.

Papiers présentés :

Certificats de publications à
Vucherens, Jussy, Nyon et
Frangins.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Moudon & Bureau Cantonal
d'Etat Civil Genève

N° 26

Maniller-Chardon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Octobre mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pierre Louis Maniller, gâtier,
de Draillant, (Haute Savoie), domicilié à Nyon
fils de Joseph Maniller et de défunte Caroline Verbosa
Célibataire.

né à Draillant le treut Juillet mil huit cent cinquante
cing. et

2. Félicie Chardon, couturière,
de Sciez, (Haute Savoie), domiciliée à Nyon
fille de feu Jean Chardon et de Françoise Moubet
Célibataire.

née à Sciez le quatre Juillet mil huit cent cinquante
deux.

Les publications ont eu lieu à Nyon le 28 Août, à Sciez 29 Août et 5 Septembre
à Draillant les 5 et 12 Septembre 1880.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Maniller Pierre
Chardon Félicie

des témoins :

L. Durand
M. Vergès

L'officier de l'état civil :

J. Marthray

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux, permis
de célébration, certificats de publication
à Nyon, ceux de Draillant et Sciez sont
au Département de Justice et Police.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
au Département de Justice
et Police.

Registre des mariages A.

56
23
80
N° 27.

André Granger

Aujourd'hui Vingt Sept Octobre mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Rodolphe Georges André, négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de St. Cergues domicilié à Nyon

Noms des parents :

fil de Isaac Henri et de Jélie Rosalie née Ador

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à St. Croix le cinq Mars mil huit cent cinquante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jeanne Emma Granger

Lieu d'origine et de domicile :

de Eysins domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Jean Marc Etienne et de Louise Davidine Munier

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le vingt cinq Mai mil huit cent soixante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Saint Cergues le 21, à Nyon le
23 et à Eysins le 25 Septembre 1880

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

R. André
E. Granger

des témoins :

Joseph Barali à Nyon
Edmond à Nyon

L'officier de l'état civil :

André Pommier

Papiers présentés :

Certificats de publication à
St. Cergues, Nyon et Eysins &
consent. de la mère de l'Epouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Eysins & St. Cergues.

N° 28

Charbonnier-Diemer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Novembre mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. George Emile Charbonnier, agriculteur,
de Gingins domicilié à Chéserex,
fils de Louis Benjamin et de Jeanne Louise née Allenet
Célibataire

né à Genève le trente Décembre mil huit cent quarante
six et

2. Julie Charlotte Marie Louise Diemer, cuisinière,
de Paudex domiciliée à Genève,
fille de Georges Diemer et de Jeanne Julie née Burnand
Célibataire,

née à Lausanne le dix neuf Janvier mil huit cent
quarante neuf

Les publications ont eu lieu à Gingins, Chéserex, Paudex et Genève le neuf
Octobre mil huit cent quatre vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Emile Charbonnier Jean Louis Monnet
Louis Diemer Louis Polaton

L'officier de l'état civil :

J. Martineray
compt

Papiers présentés :

Certificats de publication à Gingins,
Chéserex, Paudex et Genève, et autorisation
de l'officier de l'état civil de Gingins.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gingins & de Pully.

Registre des mariages A.

N° 29

Monnerat-Vulliet.

Aujourd'hui quatre Novembre mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jean Louis Monnerat, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Combremont le Grand domicilié à Tussy, (Genève.)

Noms des parents :

fils de Louis Daniel Monnerat et de feue Jeanne Susanne Cosandey

Etat civil :

divorcé d'avec Henriette Albertine Torny née Schopfer le 3 juin 1870

Date de la naissance :

né à Combremont le Grand le vingt-trois mil huit cent soixante-cinq.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Louise Marie Badel, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Commugny domiciliée à Commugny

Noms des parents :

fille de feu Louis Henri Badel et de feue Jeanne François Bouffard

Etat civil :

veuve de Jacques Auguste Vulliet, de le 18^e Juin 1868

Date de la naissance :

née à aux Baumettes ou Gimel le vingt-sept septembre mil huit cent soixante-deux.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Commugny le huit, à Tussy le neuf et à Combremontle dix Octobre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Louis Monnerat
Louise Vulliet

des témoins :

Louis Platon
Badel Constant

L'officier de l'état civil :

Montherau
comp

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication à Commugny
Tussy, Combremont, acte de divorce de l'époux Combremont le Grand, Etat
acte de décès du mari de l'épouse, et Civil Genève, et Coppet.
autorisation de l'officier de l'état
Civil de Coppet.

n° 30

Schutz-Schneiter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Novembre mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Balthasar Schutz, mécanicien,
de Kriens, (Emment) domicilié à Nyon,
fils de Bernard Schutz et de Catherine Disler,
Célibataire
né à Kriens le 14 Février 1849

et

2. Marie Susanne Elise Schneiter,
de Amsoldingen (Berne) domiciliée à Berne,
fille de Christian Schneiter et de Elisabeth Laugg
Célibataire
née à Berne le 27 Février 1849

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt neuf Septembre, à Amsoldingen et Kriens
le trento Septembre, et Berne le premier Octobre. Mil huit cent quatre vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Balthasar Schutz
Marie Schneiter

des témoins :

Jean Brechtbühl
Ott. Hallenberg

L'officier de l'état civil :

J. Marthens

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon
Amsoldingen Kriens et Berne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Kriens et de Amsoldingen

Registre des mariages A.

N° 31.

Grivet - Bonzon

Aujourd'hui Vingt novembre mil huit centquatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Pierre Joseph Grivet, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Attalens Canton de Fribourg domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Antoine Joseph Grivet et de Euphrasie née Cottet

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Gillarene le premier Mai mil huit cent cinquante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Lydie Léonie Bonzon, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont des Bois domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de François Benjamin Bonzon et de Julie Emilie née Perrod

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Ormont des Bois le douze avril mil huit cent cinquante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Attalens, Ormont des Bois et Nyon
le vingt Octobre mil huit cent cinquante cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Grivet Pierre
Léonie Bonzon

des témoins :

Le maître de Nyon.
Huon à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Attalens, Ormont des Bois
et Nyon

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Attalens et Ormont
des Bois.

n° 32.

Durand - Corday

Aujourd'hui Vingt Sept novembre mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henri Louis Marc Durand, corfannier
de Nyon domicilié à Nyon

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

fils de Louis Durand et de Jeanne Elise Barraud
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Nyon le vingt Six Mai mil huit cent cinquante
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Corday, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Larigny domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Jean Samuel Louis Corday et de Tusette née Dittel
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Yens le quatre Juin mil huit cent cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Larigny le 22 et à Nyon le 23
Octobre 1880

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Marc Henri DurandMarie Corday

des témoins :

J. Estier à NyonAmant à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aud. P. ...

Papiers présentés :

Certificats de publication àNyon et Larigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Villars sous Yens

Registre des mariages A.

No 33.

Gervais-Cropsal

Aujourd'hui premier Décembre mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis Henri Juste Gervais, agent d'affaires

Lieu d'origine et de domicile :

de Bequins domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Louis Maurice Gervais et de Sophie Dutoire Halm Marguerite

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Bequins le vingt trois août mil huit cent cinquante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Eugénie Cropsal, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Essey les Nancy (Meurthe France) domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de feu François Joseph Cropsal et de Rosalie Friedman

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Duchy Hautain le dix sept septembre mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bequins et à Nyon le 6 novembre et à
Essey les Nancy les 7 et 14 novembre 1880

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Gervais
E. Cropsal

des témoins :

J. H. Brunen à Nyon
G. Duiond à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin

Papiers présentés :

certificats de publication de
Bequins, Nyon et Essey les Nancy — Bequins et au Départe
ment de Justice & Police
de la mère de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

N° 34.

Isoz-Mariot

Aujourd'hui quatre Décembre mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis Henri Isoz, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Château-d'Oex domicilié à Promenthon sous Prangins

Noms des parents :

fils de Louis Samuel Isoz, et de Jeanne Louise née Varat.

Etat civil :

Célibataire.

Date de la naissance :

né à Trélex le vingt juillet mil huit cent quarante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Félicie Mariot, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Dullit et de Gland domiciliée à Dullit

Noms des parents :

fille de Marc François Daniel Mariot et de Louise Rose née Rossier.

Etat civil :

Célibataire.

Date de la naissance :

née à Dullit le quatre Février mil huit cent quarante cinq.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Prangins et Château d'Oex le dix, à Dullit le quinze et à Gland le seize novembre mil huit cent quatre vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Henri Isoz
Félicie Mariot

des témoins :

J. V...
Henri Mariot

L'officier de l'état civil :

J. Martenay

Papiers présentés :

Certificats de publication à Prangins,
Château d'Oex, Dullit et Gland.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Château d'Oex, Burcin
J. Begnins.

Registre des mariages A.

N° 35.
Gaertner Josti

Aujourd'hui dix Décembre mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

1. Philippe Gaertner, vignier
de Worms (Allemagne) domicilié à Rommelsheim Prangins
fils de Philippe Gaertner et de Anna Marie née Reiter
célibataire

né à Worms le quinze juillet mil huit cinquante deux
et

2. Catherine Elisabeth Josti, sans profession
de Madulin (Grisons) domiciliée à Rommelsheim Prangins
fille de Jean Daniel Josti et de Elsa Lily
célibataire

née à Berlin le vingt huit mars mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Prangins du 3 au 4 novembre, à Worms du 4 au 20 novembre, à Madulin du 6 au 27 novembre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ph Gaertner
C. E. Josti

des témoins :

Hilmarsson à Nyon
J. Karcher à Prangins

L'officier de l'état civil :

Aud. Remy

Papiers présentés :

Autorisation du Département de Justice et Police et certificats de publication à Madulin et Prangins

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Madulin et au Département de Justice et Police.

N^o 36.

Mayor Bezençon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dia Décembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Samuel Frédéric Mayor, agriculteur,
de Oulens, domicilié à Oulens
fils de Louis Samuel et de Julie Charlotte Rochat.
Célibataire,
né à Oulens le 26^e Janvier 1846,

et

2. Susette Bezençon, agricultrice,
de Lelagnens, domiciliée à Oulens
fille de Henri et de Jeanne Françoise Burnand.
Célibataire,
née à Oulens le 14^e Septembre 1857.

Les publications ont eu lieu à Echallens, soit à Oulens et Lelagnens
le trois Novembre Mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frédéric Samuel Mayor
Susette Bezençon

des témoins :

H. Mand & Myon
J. Guisbans Bossen

L'officier de l'état civil :

J. Mastroux

Papiers présentés :

Certificat de publication à Oulens
et Lelagnens, arrondissement d'Echallens, Echallens
et autorisation de l'officier d'Etat
Civil d'Echallens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N^o 37
Burri-Henny.

Aujourd'hui dis sept Décembre mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jules Burri, menuisier.

Lieu d'origine et de domicile :

de Ruschegg (Berne) domicilié à Vernay, sixe Luins

Noms des parents :

fils de Ulrich Burri et de Marguerite née Karlen

Etat civil :

Célibataire.

Date de la naissance :

né à Allaman le vingt Février mil huit cent quarante cinq.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Friderique Anna Henny, femme de chambre.

Lieu d'origine et de domicile :

de Gersensie, (Berne) et Montrérol, domiciliée à la Foule, sixe Luins.

Noms des parents :

fille de Anne Louise Françoise et de Henny

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Bursinel le onze Janvier mil huit cent quarante
suit.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ruschegg et à Luins le seize Octobre
et à Montrérol le quinze Octobre mil huit cent quatre vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Burri
Anna Henny

des témoins :

Le Frideric Henny de Luins
Premier Henny de Luins

L'officier de l'état civil :

J. Marthony

Papiers présentés :

Certificats de publication à Ruschegg,
Luins, Montrérol, et autorisation Gersensie, Ruschegg, Luins
de l'officier de l'état civil de Gilly et Bursiel.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 38.

Blonay-Maire

Aujourd'hui vingt neuf Décembre mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Siméon Blonay, Agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sciez, Haute Savoie, domicilié à Promarivertoux sous Prangins

Noms des parents :

fils de Joseph Blonay et de Joséphine Gervais

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Prangins le vingt Février 1857.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Julie Louise Maire, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Prangins domiciliée à Glard

Noms des parents :

fille de Max Isaac Maire et de Julienne Françoise vic Calame

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Glard le 31^r Décembre 1858

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sciez du 5 au 12 Novembre, à Glard et Prangins le 20 Novembre mil huit cent quatre vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Siméon Blonay
Louise Maire

des témoins :

R. Brouhou Nyon
Charles Philippe Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Marthéray sculp

Papiers présentés :

Certificats de publication à Prangins et Glard, actes de naissance des époux, acte de décès de la mère de l'épouse, et permis de célébration de mariage accordé par le Département de Justice et Police, lequel a gardé les certificats de publication à Sciez, le consentement des parents des époux et la déclaration de l'Ambassade française.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Prangins, et au Département de Justice et Police

Divorce.
Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de l'arrondissement de Thonon-les-Bains (H^{te} Savoie) rendu en date du 23 juillet 1913, le mariage susdit évincé a été dissous par le divorce. Inscrit sur l'ordre du Département de Justice et Police du Canton de Vaud. Le 13 Novemb 22 1919. L'officier de l'état civil: J. Thomaz

Communiqué au Département de Justice et Police.

Le 13 Septembre 1919, le Conseil fédéral a ordonné la réintégration gratuite de dame Julie Louise Maire à Glard, dans la droit de cité du Canton de Vaud et de la Commune de Prangins. Inscrit le 13 no: vembre 1919. L'officier de l'état civil: J. Thomaz

Communiqué au D^{pt}. de Justice et Police.

Aujourd'hui huit trent un Décembre mil huit cent quatre vingt à six heures du soir, le présent registre est clos et certifié conforme à l'autre double devant l'acte de dans de la loi fédérale du 24 Décembre 1874, par moi soussigné officier de l'état civil de l'arrondissement de Nyon.

1881.

N° 1

Masson-Bryan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Janvier mil huit cent quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Marc Frédéric Masson, agriculteur,
de Ecublens domicilié à Grens,
fils de Marc Édouard et de Françoise Marie Masson
Célibataire

né à Ecublens le cinq Septembre mil huit cent vingt trois

et

2. Louise Henriette Bryan, sans profession,
de Frangins domiciliée à Nyon
fille de Jean François Louis Alexandre et de Henriette Caroline Hautier,
Célibataire

née à Nyon le quatre Mai mil huit cent quarante neuf

Les publications ont eu lieu à Nyon et Frangins le quatre, à Ecublens le cinq, et à
Grens le neuf Décembre mil huit cent quatre vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Frédéric Masson
Louise Bryan

des témoins :

F. Mamand
A. Bryan

L'officier de l'état civil :

F. Martrey

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon, Frangins
Ecublens et Grens, et Autorisation de
l'officier de l'Etat Civil de Frangins

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ecublens et de Frangins

n° 2

Chambetta-Boccard

Aujourd'hui vingt Janvier mil huit cent

quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Antoine Emile Chambetta, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Assens domicilié à Messery, H^{te}-Savoie,

Noms des parents :

fils de feu Joseph et de feu Marie Jacquot

Etat civil :

veuf de Péronne Del dès le 19 Septembre 1848

Date de la naissance :

né à Assens le 6 Août 1811

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Boccard, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Messery domiciliée à Messery

Noms des parents :

fille de feu Emile et de Henriette Picoux

Etat civil :

Veuve de Benoit Duron dès le 15 Septembre 1876

Date de la naissance :

née à Messery le 12 Mars 1826

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Assens le 24 Décembre, à Messery le 26 Décembre 1880 et 2 Janvier 1881.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

Louis Emile Chambetta

Marie Boccard

des témoins :

Luis Henry

Gaston Lignon

Officier de l'état civil :

Marcheray

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux

Actes de décès des conjoints des époux

Actes de décès des père et mère de l'époux de Justice & Police

Certificats de publication à

Assens et Messery

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Echallens & au département

Registre des mariages A.

N° 3.

Terry-Duplan

Aujourd'hui cinq Février _____ mil huit cent

quatre vingt un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jules André Terry, employé à la Manufacture de porcelaine

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint Georges _____ domicilié à Nyon _____

Noms des parents :

fils de Jean André _____ et de Jeanne Louise Henriette née Garat

Etat civil :

veuf de Marie Julie née Delavaux _____

Date de la naissance :

né à Vich _____ le huit juin mil huit cent quatre vingt

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Henriette Elise Duplan _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont Dessus _____ domiciliée à Eysins _____

Noms des parents :

fille de Charles Philippe _____ et de Mariamne née Pirolet

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à Olon _____ le quinze Octobre mil huit cent cinquante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le 15, à St Georges le 16, à Ormont
dessus le 17 et à Gingins (Eysins) le 20 Janvier 1881.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Terry Jules
Duplan Elise

des témoins :

Joseph Laurent, à Nyon
Mischler Jean à Nyon.

L'officier de l'état civil :

Auff Pommier

Papiers présentés :

Certificats de publication à St
Georges, Nyon, Ormont dessus et
Eysins.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Longirod, Ormont dessous
et Gingins.

N° 4

Bohy-Reymond.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dia Janvier Février mil huit cent
quatre-vingt un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. John René Bohy, négociant,
de Bogis, domicilié à Nyon,
fils de Émile Benjamin, et de Sophie Marie Besanson,
veuf de Octavie Amélie née Durand des 23^{ème} 1869.
né à Nyon le 13 Mai 1840.

et

2. Éléonore Philippine Reymond,
de Cherib, domiciliée à Nyon,
fille de David Joseph, et de Marie Émile née Craubat,
Célibataire,
née au Sertier le 16^{ème} Avril 1849.

Les publications ont eu lieu à Nyon, Bogis-Dossey, Cherib et Le Sertier le
huit Janvier mill huit cent quatre-vingt un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Bohy
L. Reymond.

Approuvé la radiation du mot Van der
première ligne Maubrey (comp.)

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux, Acte
de décès de la première femme de l'époux
Certificats de publication à Nyon, Bogis
Cherib et Le Sertier.

des témoins :

M^r Martiny
Maubrey

L'officier de l'état civil :

J. Maubrey
(comp.)

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Crans et du Sertier.

N° 5

Aujourd'hui deux Mars mil huit centquatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Charles Louis Jaton, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Perey domicilié à Duillier

Noms des parents :

fils de Henri Louis et de Jeanne Julie née Amon
Célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Duillier le deux Décembre mil huit cent cinquante
cinq et

Nom et profession de l'épouse :

2. Lina Leydu

Lieu d'origine et de domicile :

de Givriers et Prangins domiciliée à Prangins

Noms des parents :

fille de feu Henri et de Jeanne Catherine née Monnier
Célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Prangins le vingt trois Février mil huit cent
cinquante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Perey le neuf, Prangins et Givriers
Duillier le deux Février 1881

En date du 4 Septembre 1933, le
Département de Justice et Police du
Canton de Vaud a ordonné la rectifi-
cation de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique de
l'épouse soit orthographié "Leydu".
Ainsi le 7 Septembre 1933.
L'officier de l'état civil: Johann

Communiqué à Givriers, à Corcelles-
le Jorat et au Département de
Justice et Police.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Jaton
Lina Leydu

des témoins :

H. Bohy
Henri Huberman

L'officier de l'état civil :

J. Martenay

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Ocon et Givriers

Papiers présentés :

Certificats de publication à Perey
Prangins, Givriers, Duillier et
autorisation de l'officier d'état civil
à Givriers.

N^o 6.
Heubi-Roulet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Mars mil huit centquatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gottlieb Heubi jardinierde Crillen (Sarre) domicilié à Nyon, président à Orgesfils de Jean Henri Heubi et de Marie Kichencélibatairené à Crillen le cinq janvier mil huit cent quarante neuf

et

2. Aline Elise Rouletde Fontaines domiciliée à Nyon, président à Orgesfille de Jean Henri et de Marguerite née Barbaycélibatairenée à Fontaines le vingt trois mai mil huit cent cinquante septLes publications ont eu lieu à Nyon le 14, à Crillen et Fontaines le 15 et à Orges le 19 février 1881

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gottlieb Heubi
Aline Elise Roulet

des témoins :

Chs. Sigueron Orges
Louis Boovy à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Pannier

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Crillen, Nyon, Orges et
Fontaines.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Ins. Fiez et Montagny

Registre des mariages A.

N° 7.

Kölliker-Kronegg

Aujourd'hui die Sept Mars mil huit centquatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Alfred Kölliker, cocher

Lieu d'origine et de domicile :

de Wolfwil (Solure) domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Jean et de Elisabeth Taggi

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Wolfwil le vingt sept avril mil huit cent cinquante un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Susanne Catherine Kronegg, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de La Leuk (Besse) domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Jean et de Susanne Hählen

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à La Leuk le vingt six Décembre mil huit cent cinquante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à La Leuk le 21, à Wolfwil le 22 et à Nyon le 24 janvier 1881.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Kölliker
Rosalina Kronegg

des témoins :

Joyet Laurent à Nyon
Edmond à Nyon

L'officier de l'état civil :

Alexandre Perrin

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Wolfwil, à La Leuk et à
Nyon.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Wolfwil et Leuk.

21 Mars 1881
La Leuk
Nyon

N° 8

Denogent-Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Mars mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Charles Ami Denogent, agriculteur
de Prangins, domicilié à Nyon,
fils de Jean François Louis et de Jeanne Adrienne Broyard,
Célibataire,

né à Nyon le premier Septembre mil huit cent
cinquante six et

2. Julie Chollet, couturière,
de Maracon, domiciliée à Nyon,
fille de Jean Emmanuel et de Marianne née Beroua
Célibataire,

née à Nyon le onze Janvier mil huit cent cinquante neuf.

Les publications ont eu lieu à Prangins le vingt huit Février, à Palézieux
le deux Mars et Nyon le cinq Mars mil huit cent quatre vingt un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Denogent
J. Chollet

des témoins :

Joseph Laurent à Nyon
François Morier

L'officier de l'état civil :

J. Marcheray
secr.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Palézieux

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication à
Prangins et Maracon

Registre des mariages A.

N^o 9
Ballinari-Rossetti

Aujourd'hui treize Mars mil huit cent quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Nicolas Ballinari, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Bellingone (Cassin) domicilié à Nyon

Noms des parents :

fil de Constant et de Rosa Müller

Etat civil :

veuf de Marie Madeleine née Rossetti

Date de la naissance :

né à Bellingone le huit Mai mil huit cent trente huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Emilie Josephine Rossetti

Lieu d'origine et de domicile :

de Biasca (Cassin) domiciliée à Nyon précédemment à Biasca

Noms des parents :

fille de Jean et de Martina Rossetti

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Biasca le treize Juin mil huit cent cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bellingone le six, à Biasca le onze et à Nyon le cinq Mars 1881.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Nicolas Ballinari et Josephine Rossetti
Josephine Rossetti
Rossetti Giuseppe

François Mosier et Mosier
L'officier de l'état civil :

Augustin Puvion

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Certificats de publication à Bellingone, Biasca et Nyon.

Bellingone & Biasca

approuvé la radiation des deux signatures et approuvés par moi-même.

Augustin Puvion

N° 10.

Rolli-Bollmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril mil huit cent

quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Charles Alexandre Rolli, facteur postal de Belpberg (Bienne) domicilié à Nyon fils de Christian et de Anne Marie Zingre célibataire

né à Nyon le vingt six octobre mil huit cent cinquante un

et

2. Marie Anne Bollmann, cuisinière de Gollighofen (Chancy) domiciliée à Nyon fille de Adrien et de Marie Anne Müller célibataire

née à Gollighofen le vingt an juillet mil huit cent quarante six

Les publications ont eu lieu à Belp et Gollighofen le vingt un février et à Nyon le dix neuf d'ail 1881.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Cesx : Rolli
Marie Bollmann.

des témoins :

Urb. Germain Beguin
Berthold et Henri Degen

L'officier de l'état civil :

Auguste Purnier

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Belpberg, Gollighofen
et Nyon

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Belp & Scherrlingen

Registre des mariages A.

N° 11

Magnenat-Bornet

Aujourd'hui trrente e Avril mil huit centquatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Edouard François Magnenat, ouvrier à la
fabrique de vis

Lieu d'origine et de domicile :

de Vaulion, domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Abram Louis et de Jeanne Julie Geschwind

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Nyon le 23^e Décembre 1852

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Fanny Susanne Morier-Genoud, femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Château-d'Oex, domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Béat David Morier Genoud et de Marie Henriette vic Trepou

Etat civil :

Veuve de Jean Gustave Bornet déc le 20^e Janvier 1846

Date de la naissance :

née à S^t Eégier le 19^e Avril 1855

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex le trrente Mars, à Vaulion
le deux et à Nyon le trois Avril mil huit cent quatre vingt unAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Magnenat
Fanny Bornet

des témoins :

Louis Golay
Charles Corbet

L'officier de l'état civil :

J. Warteray

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux, Acte de
décès du premier mari de l'épouse, &
certificats de publication à Château-d'Oex
Vaulion et NyonLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deVaulion & Château d'Oex

N° 12.
Kuntz-Kohli

Aujourd'hui dix Mai mil huit cent

quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jean François dit John Kuntz, voiturier

Lieu d'origine et de domicile :

de Esigen (Bern) domicilié à Nyon

Noms des parents :

fil de Jean François et de Louise Susanne née Hugo

Etat civil :

veuf de Fanny Augustine Chambardon

Date de la naissance :

né à Nyon le dix Neuf mil huit cent quarante

Nom et profession de l'épouse :

2. Jeannette Mariann Kohli ^{et} née Lecoutre

Lieu d'origine et de domicile :

de Gexenay (Bern) domiciliée à Nyon

Noms des parents :

filles de David Félix Lecoutre et de Jeanne Madelaine Henry

Etat civil :

divorcé de Francis Kohli dit le 4 juin 1880

Date de la naissance :

née à Chevillat le cinq avril mil huit cent quatre vingt

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Esigen et Gexenay le vingt cinq et à Nyon le vingt trois avril 1881

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

John Kuntz
Jeannette Kohli

des témoins :

Bert Hollet à Nyon
Magnumat David St Germain

L'officier de l'état civil :

Aug. Pommier

Papiers présentés :

Certificats de publications,
à Esigen, Gexenay et Nyon
Extrait du jugement du
Tribunal de Nyon

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Kirshberg et Gexenay

Registre des mariages A.

N° 13

Bâtard-Auber

Aujourd'hui Vingt un Mai mil huit centquatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henri François Bâtard agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de S^t. Croix domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Ferdinand Frédéric et de Milanie Norel

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Nyon le Vingt Six Décembre mil huit cent quarante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Julie Auber

Lieu d'origine et de domicile :

de Chenit domiciliée à Bogis. Fossey

Noms des parents :

fille de Jean Louis et de Fédérique Antoinette née

Etat civil :

célibataire Delapierre

Date de la naissance :

née à Gland le premier Août mil huit cent cinquante
Six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le enx, à S^t. Croix le 12,
au Grapus le 13, au Sautier le 14 à Bogis Fossey le 14 Avril
1881

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Bâtard
Marie Auber

des témoins :

Edmond à Nyon
Berthollet à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aud. Pommier

Papiers présentés :

Certificats de publications à
S^t. Croix, Nyon, Grapus et Sautier
et Bogis Fossey

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

S^t. Croix, Grapus, Sautier
et Crans.

N° 14

Depassel-Gabez

Aujourd'hui vingt-cinq Mai mil huit cent

quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jean Jacques François Depassel, Négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont Hermonches et Paudes domicilié à Pully

Noms des parents :

fils de Jean Abram et de Marguerite née Avondo

Etat civil :

veuf de Jeanne Susanne Louise née Gobety, décédé le 28 Mai 1879

Date de la naissance :

né à Eaubanne le 27 Août 1856

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Anne Sophie Gabez, née Cardinaux, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Myes domiciliée à Fournes

Noms des parents :

fille de Denis Cardinaux et de Ursule née Doutak

Etat civil :

veuve de Jean Elie Gabez, décédé le 13^e Juillet 1879

Date de la naissance :

née à Châtel St Denis le 20^e Août 1844

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Myes le 11 Mai, à Hermonches le 6 Mai, à Pully, Belmont et Paudes le 7^e Mai 1881

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Depassel
Sophie Gabez

des témoins :

Jean Antoine Maurer
Henri Wuhrmann

L'officier de l'état civil :

J. Martrey
comp.

Papiers présentés :

Certificats de publication à Myes, Hermonches officiers de l'état civil de Pully, Belmont et Paudes, actes de décès Pully, Moudon et des conjoints des époux, et autorisation Copret de l'officier de l'état civil de Pully

Le mariage a été communiqué aux

Registre des mariages A.

N° 15

Moccand-Bernoux.

Aujourd'hui vingt cinq Juin mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Elie François Moccand, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Pency le Torat, domicilié à Nyon,

Noms des parents :

fils de Jean Daniel Moccand, et de Françoise Susanna née Penvenne

Etat civil :

Célibataire,

Date de la naissance :

né à Montblesson (Sausanne le quatorze Juin Mil huit cent cinquante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Hortense Adèle Bernoux,

Lieu d'origine et de domicile :

de Arzier le Muids, domiciliée à Céligny,

Noms des parents :

fille de François Rodolphe Alexandre et de Marie Madelaine née Bertholet

Etat civil :

Célibataire,

Date de la naissance :

née à Château d'Oca le quatre Septembre Mil huit cent cinquante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Arzier et Céligny, le trois Juin, à Nyon et Pency
le Torat le quatre Juin Mil huit cent quatre vingt un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Moccand
Hortense Bernoux

des témoins :

Dominique Nyon
Bertholet Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Martineray
 12/20/71

Papiers présentés :

actes de naissance des époux,
Certificats de publication à Arzier, Corcelles le Torat, Arzier &
Céligny, Nyon et Pency le Torat Bureau Cantonal Genève

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

N° 16.
Beller-Zeender

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juillet mil huit cent

quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Christian Beller, *curier de campagne*
de Bolligen (Geneve) domicilié à Nyon
fils de Christian et de Anna Bieri
célibataire

né à Bolligen le vingt huit Aout mil huit cent quatre vingt
et

2. Alice Françoise Jenny Zeender
de Romanel sur Morges domiciliée à Nyon
fille de Marc Louis Henri et de Jeanne Henriette Jenny
Gorgerat
célibataire

née à Grenchen (Jussigny) le trois Mars mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Bolligen et Nyon le quatre et
à Romanel sur Morges le sept juin 1881.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Christian Beller
Jenny Zeender

des témoins :

Henri Mététraux
Romanel à Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin Puvion

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Bolligen, Nyon et Romanel sur Morges.

Bolligen et Romanel.

Registre des mariages A.

N° 17.

Giacomini Brunel Aujourd'hui *Six juillet* mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Sirôme François Etienne Giacomini, ferblantier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Arva, Commune de Cellio (Italie)* domicilié à *Nyon*

Noms des parents :

fils de *Jean* et de *Sainte Peracini*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à *Arva* le *vingt six Décembre mil huit cent*
quarante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Angélique Henriette Brunel*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cour-Vires (Genève)* domiciliée à *Cour-Vires*

Noms des parents :

fille de *Louis David* et de *Claudine Perac*

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à *la Terrapière, Genève* le *quatre Octobre mil huit cent quarante*
deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Arva (Italie)* et au *Consulat d'Italie*
les 12 et 19 juin, à Nyon le 4 juin et à Cour-Vires
le 3 des 1881.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Etienne Giacomini
Henriette Brunel

des témoins :

Paul Vitatta
Paul Vitatta Genève

L'officier de l'état civil :

Aug. Ruffin

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Nyon et Cour-Vires et autori-
sation du Département de
Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bureau Cantonal Genève
Département de Justice et
Police

N° 18

Dumartheray-Combaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil huit centquatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Emile Dumartheray notairede Essertines Sur Rolle domicilié à Nyonfils de Jean Elie et de Marie Richardveuf de Marie Louise Buhryné à Dugnau le deux huit février mil huit cent quarante quatre

et

2. Euse Amile Combazde Nyon domiciliée à Nyonfille de Jean François et de Louise Julie Antoinette Françoisecélibataire née Raupnée à Nyon le deux février mil huit cent cinquante quatreLes publications ont eu lieu à Essertines Sur Rolle et Nyon le
quatre juin mil huit cent quatre vingt unAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Dumartheray
A. Combaz

des témoins :

Alvin Falconis Nyon
Georges Fabre Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Nyon et Essertines
Sur RolleLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deGilly

Registre des mariages A.

N° 19.

Nosedá-Jaquinet

Aujourd'hui vingt sept juillet mil huit cent

quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Roméo Nosedá, relieur

Lieu d'origine et de domicile :

de Côme (Italie) domicilié à Nyon

Noms des parents :

fil de Audré et de Angéla Astolfi

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Côme le vingt huit cent cinquante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Alice Marie Jaquinet, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Orny domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Marc François et de Marie Louise Rouffy

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le dix janvier mil huit cent cinquante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Côme du 22 mai au 1^{er} juin, à Orny

le 19 et à Nyon le 21 Mai 1881

Par prononcé du Conseil fédéral du 25 juillet 1913, Alice Marie Nosedá née Jaquinet, veuve de Roméo, a été réintégrée dans le droit de cité du Canton de Vaud et de la Commune d'Orny.

Nyon, le 2 août 1913.
L'officier de l'état civil:

J. Thomaz

Communiqué à La Sarraz et au Département de Justice et Police.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Nosedá Roméo
Alice Jaquinet

Jaquinet à Nyon
Genant à Nyon

Récépissé.

A l'officier de l'état civil à Nyon

Le Département de justice et police certifie avoir ajouté à l'inscription N° 19 du registre A, des mariages vol. 1 p. 189 de l'arrondissement de Nyon la mention de droit de cité de M^s Nosedá-Jaquinet.
Lausanne, le 6 août 1913.

Pour le Département et par ordre :

H. Jaur

l'état civil :

Jaquinet
communiqué aux
état civil de
au Départ
de Justice

n° 20.
Décosterd-Durmat

Aujourd'hui quinze Juin mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis Gabriel Frédéric Décosterd, chef de train

Lieu d'origine et de domicile :

de Essertes domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Gabriel Décosterd et de Marie Merminod

Etat civil :

veuf de Alexandrine Hannelle Rosalie Eschiffeli

Date de la naissance :

né à Genève le vingt-huit mil huit cent quarante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Louise Amélie Durmat

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg (Berno) domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Louis Durmat et de Hannelle Cottier

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Corsier (Genève) le vingt-sept septembre mil huit cent cinquante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Essertes, Lausanne, Guggisberg
et Nyon le onze juin 1881.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gabriel Décosterd Martin Matringe
Louise Durmat veuf de Nyon

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Aud. Puvion

Papiers présentés :

Certificats de publications à Nyon
le dix Juin, à Guggisberg, Essertes Oron la Ville, Lausanne
et Lausanne le onze Juin 1881. et à Guggisberg
autorisation de l'officier de l'état civil
de Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

N° 21

Morier-Zbinden

Aujourd'hui Vingt sept Août
~~trois septembre~~ mil huit cent

quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jules Louis Morier, mécanicien.

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oex domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Rodolphe David Louis et de Henriette Fanny Louise Bertholet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Nyon le quatre Mai mil huit cent cinquante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jeanne Marie Zbinden, repasseuse.

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg, (Berne) domiciliée à Nyon

Noms des parents :

filie de Jean Marc Henri et de Jeanne Louise Henriette Pellet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le dix neuf Octobre mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Château d'Oex et Guggisberg le

vingt juillet et Nyon le vingt trois juillet 1881

approuvé la radiation
de deux mots remplacés
par ceux vingt sept août

Auf Bernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Morier
Marie Zbinden

des témoins :

Jules Larion à Nyon
Bertholet Henri à Nyon

L'officier de l'état civil :

Auf Bernier

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Château-d'Oex, Guggisberg
et Nyon

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château d'Oex et de
Guggisberg

N° 22.
Blanc-Chapel

Aujourd'hui trois septembre mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Antoine Louis Etienne Blanc, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Nyon

Noms des parents :

fil de Jean Henri Louis et de Mario Louis François Muller

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Montagibert le sept Août mil huit cent quarante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Horreste Chapel, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Scieth (Hauts Savoie) domiciliée à Scieth

Noms des parents :

fille de Claudine Chapel et de

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Scieth le seize Octobre mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon et Lausanne le vingt Août et à Scieth les vingt un et vingt huit Août mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative; les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Blanc
Horreste Chapel

des témoins :

Eugène Muller
Victor Longchamp

L'officier de l'état civil :

J. Martineray *rempl.*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lausanne et Département
de justice & police

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Nyon, Lausanne et Scieth.
Consentement de la mère de
l'épouse.

Registre des mariages A.

N° 23.

Kuffer-Bron.

Aujourd'hui neuf septembre mil huit cent quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Friedric Henri Kuffer, commis voyageur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ins, canton de Berne domicilié à Nyon

Noms des parents :

fil de Marc François Frédéric et de Marie Adrienne Stückli.

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Gingins le die neuf juillet mil huit cent cinquante huit

Nom et profession de l'épouse :

2. Louise Elisabeth Bron,^{et}

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fil de Juan Charles et de Marguerite Souby Roguebre.

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Rollé le vingt octobre mil huit cent soixante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ins le 23, à Lutry le 25 et à Nyon le 20 août 1881.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Kuffer
Louise Bron

des témoins :

L. Moreillon
H. L...

L'officier de l'état civil :

A. Perrin

Papiers présentés :

Certificats de publication à Ins Lutry et Nyon, autorisation du tuteur de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ins et Lutry

n° 34.

Riem-Banquerel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Octobre mil huit cent
quatrevingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gottlieb Riem, Cordonnierde Kirchdorf. (Berne) domicilié à Nyonfils de Johannes Riem et de Magdalena née Rantschveuf de Elisa née Rickli, dès le 23 Décembre 1880né à Hirschdorf le dix neuf Mars Mil huit cent quarantetrois et2. Ursina Marianne Banquerel, femme de chambrede Fontainemelon. (Neuchâtel) domiciliée à BelleVue (Genève)fille de feu Ulysse Banquerel et de feu Marianne née VeuseCélibataire.née à Corgemont le dix neuf Janvier Mil huit cent quarante trois

Les publications ont eu lieu à BelleVue et Kirchdorf le 30 Septembre
à Nyon et Fontainemelon le 1^{er} Octobre 1881

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gottlieb Riem
Elisa Banquerel

des témoins :

Louis Guignard
Jacques Wizinger

L'officier de l'état civil :

J. Marcheray

Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Certificats de publication à BelleVue
Kirchdorf, Nyon et Fontainemelon, Kirchdorf, Arnier et
acte de décès de la 1^{re} femme de Bureau Cantonal Genève
l'épouse

officiers de l'état civil de

N° 25

Canaparo-Jacquin

Aujourd'hui quinze Novembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Joseph Marie Canaparo, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Anney (Haute Savoie) domicilié à Nyon

Noms des parents :

fil de Jacques Antoine et de Marie-Marguerite Joanne Cirié

Etat civil :

veuf de Françoise Canapard née Pugin des le 13 Août 1879

Date de la naissance :

né à Anney le treize Août mil huit cent dix huit.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Josephine Thibaudier, veuve Jacquin, blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Crolles (Isère) domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Jean Louis Thibaudier et de Arnette Pouis,

Etat civil :

veuve de François Alexandre Jacquin, des le 27 Février 1864

Date de la naissance :

née à Vernaison (Rhône) le dix Janvier mil huit cent vingt huit.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le 2 Octobre, à Anney les 9. 16 Octobre à Crolles les 16. 23 Octobre 1881.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Joseph Marie Canaparo
Josephine Thibaudier

Jos. Minnery
Jos. Joseph

L'officier de l'état civil :

J. Marthouy

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Permis de célébration, actes
de décès des premiers conjoints des
époux.

officiers de l'état civil de

Département de Justice
et Police

N° 26.

Aujourd'hui de huit Novembre mil huit centDupuis-Schwander quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Fritz Jean Dupuis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Suarclens domicilié à Baugins

Noms des parents :

fils de Samuel Lucien et de Marié Rosalie née Grosjean

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Suarclens le dix sept mars mil huit cent cinquante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marié Julie Schwander

Lieu d'origine et de domicile :

de Hudschikon (Argon) domiciliée à Rougemont

Noms des parents :

fille de Christian et de Rosé Marié Duperron

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Rougemont le sept février mil huit cent cinquante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Baugins le 25, à Suarclens le 26, à Rougemont et Hudschikon le 27 Octobre 1881

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fritz Dupuis
Julie Schwander

des témoins :

Joseph Laurent à Nyon
Romain à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aud. Perrin

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Baugins, Suarclens, Rougi
mont et Hudschikon

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Cossoray, Hudschikon
Rougemont

N° 27
Saugy-Peterman

Aujourd'hui vingt deux Décembre mil huit cent quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. François Louis Emile Saugy, Scieur

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont domicilié à Muids

Noms des parents :

fils de Louis David et de Jeannette Josephine née Dupon
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Muids le vingt neuf Avril mil huit cent cinquante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marie Louise Peterman, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Agiez domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Samuel Emanuel et de Jeannette née Gauthier

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Arned (S. Orbe) le cinq Avril mil huit cent cinquante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Arzier le 21, à Agiez et Rougemont le 24 et à Nyon le 26 Novembre 1881

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

François Louis Emile Saugy, Louis Peterman
Louise Marie Saugy, Auguste Peterman

L'officier de l'état civil :

J. Martenay
promp

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Certificats de publication à Arzier
Agiez, Rougemont et Nyon, Autorisation
de l'officier de l'Etat Civil d'Arzier

Rougemont, Arzier
Agiez

N° 28

Bertrand Hauser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Décembre mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jean Louis Bertrand, huissier judiciaire
de Grand Saconnex domicilié à Genève
fils de Pierre Bertrand et de Andrienne Blanc
veuf de Andrienne Pichard
né à Grand Saconnex le dis huit août mil huit cent quarante deux

et

2. Pierrette Jenny Hauser née Mongenet émailleuse
de Genève domiciliée à Genève
fille de Francois Joseph Mongenet et de Apoline Julie Berdon
divorcée de David Louis Hauser dès le 21 Décembre 1880
née à Genève le vingt neuf juillet mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Genève et à Grand Saconnex le vingt un
Novembre mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

J. Bertrand
J. Mongenet

Louis Charles Vignon
Etienne Vignon

L'officier de l'état civil :

Aud. Pignatelli

Papiers présentés :

certificats de publication à Grand Saconnex
et à Genève et autorisation de
l'officier de l'état civil de Genève

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Grand Saconnex et au Bureau
Cantonal à Genève

N° 29.

Bachelard-Margot

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil huit cent

quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis Emmanuel Bachelard, ancien régent

Lieu d'origine et de domicile :

de Nyon et Pampigny domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de feu Béat Etienne et de feu Jeanne Marie Marguerite née Cochard

Etat civil :

veuf de Josette Desuzinge

Date de la naissance :

né à Pallens (Montroux) le huit Mars mil huit cent vingt

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jeannette Margot née Cornu

Lieu d'origine et de domicile :

de Yvetteboeuf et St. Croix domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de François Frédéric Cornu et de Louise Susanne Françoise Grobety

Etat civil :

veuve de Henri Margot dès le 27 janvier 1881.

Date de la naissance :

née à Orbe le vingt dix Octobre mil huit cent vingt huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon, Lausanne et Pampigny le trois, à Yvetteboeuf et St. Croix le cinq Décembre mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. E. Bachelard
Jeannette Margot

des témoins :

J. Laurent à Nyon
H. Mandé à Nyon

L'officier de l'état civil :

A. Perrin

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon, Pampigny, Yvetteboeuf, St. Croix et Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Pampigny, Baulmes, St. Croix et Lausanne.

N° 30.

Badoux-Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Décembre mil huit cent
quatre vingt un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Constant Badoux, agriculteur,
de Cremin domicilié à Nyon
fils de Félix et de Jusanne Marguerite née Cortèsy
Célibataire.
né à Cremin le 27 Avril 1855.

et

2. Caroline Dubois, cuisinière,
de Mézières domiciliée à Nyon
fille de Jean Baptiste et de Fouise née Catin
née à Mézières le 9 Mars 1860.

Les publications ont eu lieu à Euens et Mézières le huit Décembre, et
à Nyon le dix Décembre Mézières le huit quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

C. BadouxC. Dubois

des témoins :

Henri DuboisAmant Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Maatveroy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Euens et Mézières

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux, et
certificats de publication à Cremin
Mézières et Nyon.

N° 31.

Durand-Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Décembre mil huit cent quatre vingt un à six heures du soir, le présent registre est clos et certifié conforme à l'autre double suivant l'article deux de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 par moi soussigné officier de l'état civil de l'arrondissement de Nyon.

Auff Pommier
 Nyon le 31 Janvier 1882
 M. P. P. P.



Aujourd'hui trente un Décembre mil huit cent quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. François Durand, boucher
 de Nyon domicilié à Nyon
 fils de Emile Durand et de Claudia Fayis
célibataire
 né à Chambéry le trois Septembre mil huit cent soixante trois

et

2. Emma Golay, tailleurse
 de Lieu et du Chenin domiciliée à Nyon
 fille de Louis Elie Golay et de Rose Ruchonnet née Bugnon
célibataire
 née à Nyon le quinze Juillet mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Nyon le trois, au Lieu le quatre, au Sentier le cinq, au Brassus le huit Décembre 1881.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Durand
Emma Golay

des témoins :

Charbonnier
Emile inat Ferlus
Amandi Nyon

L'officier de l'état civil :

Auff Pommier

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon, au lieu
au Sentier, au Brassus et consentements
des parents des Epoux

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Lieu, du Sentier, et du Brassus

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____

domicilié à _____

Noms des parents :

fils de _____

et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

né à _____

le _____

et _____

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____

domiciliée à _____

Noms des parents :

fille de _____

et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____

le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de _____

Registre des mariages A.

N° 1.

Dolle-Durand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Février mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dolle, Charles-Joseph, saïencier
de Crouzet, Département du Doubs (France) domicilié à Nyon
fils de Dolle, Jean Epiphane et de Catherine Emilie née Thuillanne
célibataire
né à Crouzet le huit Novembre mil huit cent cinquante quatre

et

2. Durand, Marie
de Nyon domiciliée à Nyon
fille de Durand, Emile et de Claudia née Fayis
célibataire
née à Chambéry le premier Septembre mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Nyon le 7 sept Janvier et à Crouzet les
huit et quinze Janvier de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Dolle
Marie Durand

des témoins :

Corbet Charles à Nyon
Amund à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aud. Pommier

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Crouzet et Nyon, autorisation
du Département de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

à la Chancellerie d'EtatLausanne

N° 2

Galland-Chapallaz

Aujourd'hui dix huit Février mil huit cent

quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Galland Louis Jules, négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Galland Alfred, négociant d'indes et de Jenny née Baup, rentière à Nyon

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Carouge le trois Mai Mil huit cent cinquante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Chapallaz, Marie

Lieu d'origine et de domicile :

de Eussy domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Chapallaz Jean Louis, cafetier et de Raymond Marie Antoinette, décedée

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le neuf Mars mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Genève, Eussy et Nyon le quatorze Janvier Mil huit cent quatre vingt deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Galland
Marie Galland

des témoins :

J. Rany
J. Buis

L'officier de l'état civil :

J. Marthoray
scrif.

Papiers présentés :

Certificats de publication à Genève
Eussy, Nyon, actes de naissance
des époux.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Genève et Villars sous
Yver.

N° 3

Roux-Wyss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Février mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Roux Jean Joseph, seieur,
de Chatonnaye (Fribourg.) domicilié à l'asse sur Nyon,
fils de Roux Jaques, agriculteur ^{décédé} et de Mariotte née Pellicier, sage femme à l'asse.
Célibataire

né à Prez vers Nozéaz le neuf Février mil huit cent cinquante huit
et

2. Wyss Maria, sans profession
de Brienx, (Berne.) domiciliée à Nyon
fille de Anna Wyss, tailleur et de à Brienx.
Célibataire

née à Brienx le quatre Mai mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Brienx le vingt six, à Nyon le vingt sept
Janvier et Chatonnaye le huit Février mil huit cent quatre vingt deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Roux Joseph
Roux Marie

des témoins :

Eulimta Bessot
Hermann Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Martorey
Précept.

Papiers présentés :

Certificats de publication à Brienx
Nyon, Chatonnaye, actes de
naissance des époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Chatonnaye et
Brienx

N^o 11.
Payot-Zuiblier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Février _____ mil huit cent
 quatre vingt deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Payot, Edouard, instituteur** _____
 de Corcelles près Concise _____ domicilié à Nyon _____
 fils de Payot Daniel rentier à Corcelles et de Marianne-Louise Pointet à Corcelles
 célibataire _____
 né à St. Aubin (Neuchâtel) le deux Novembre mil huit cent cinquante huit

et

2. **Zuiblier, Elise-Louise-Jenny, sans profession** _____
 de Gilly _____ domiciliée à Nyon _____
 fille de Zuiblier Jean-François, ancien huissier à Nyon et de Louise Françoise née Heussen, en dite ville
 célibataire _____
 née à Bursinel _____ le deux juillet mil huit cent soixante _____

Les publications ont eu lieu à Corcelles, Gilly et Nyon le onze Février
 mil huit cent quatre vingt deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Payot
 Elise Payot

des témoins :

St Heussen & Vinel
 J. Gonet Nyon

L'officier de l'état civil :

Aud. Puvion

Papiers présentés :

Certificats de publication à Corcelles,
 Nyon et Gilly.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Concise et Bursinel

N° 5

Aujourd'hui trois Mars mil huit centBorgognon-Monnay quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Borgognon Marius Henri, facteur postal

Lieu d'origine et de domicile :

de Riez et de Eutry domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Borgognon Jean Louis, facteur et de Jeanne Henriette née Durand

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Nyon le trente un Janvier mil huit cent cinquante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Monnay, Susette Marie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bavois domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Monnay Louis, cultivateur et de Jeannette née Vautravers, décédée.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Bavois le vingt sept Août mil huit cent quarante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Riez, Eutry et Bavois le quatre février
et à Nyon le neuf février mil huit cent quatre vingt deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Borgognon Henri
Marius Borgognon

des témoins :

Salomon Luchet
Edmond Nyon

L'officier de l'état civil :

Marthray
comp.

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication à Riez ... officiers de l'état civil de
Eutry, Bavois et Nyon, et Cully, Eutry et Chavornay
actes de naissance des époux :

N° 6

Muller-Vallotton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Mars mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Muller Henri Louis Etie, tonnelier

de Zofingue domicilié à Begnins,

fils de Jean Henri Muller, ^{décédé} et de Marie Adeline née Faore, agriculteur

Célibataire

né à Begnins le dix Décembre mil huit cent soixante un,

et

2. Vallotton Adèle Henriette, sans profession,

de Vallorbes domiciliée à Dullit

fille de Antoine Etie Alexandre Vallotton ^{décédé} et de Jeanne Louise Marie née Emery, ^{décédée}

Célibataire

née à Vevay le seize Janvier mil huit cent soixante un.

Les publications ont eu lieu à Zofingue, Begnins, Vallorbes et Dullit
le quatre Mars Mil huit cent quatre vingt deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Müller
Adèle Müller

des témoins :

Alexandre Grohan
Francis Mary

L'officier de l'état civil :

J. Matheray ^{comp.}

Papiers présentés :

Autorisation délivrée par
l'officier d'Etat Civil de
Begnins

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Zofingue, Begnins, Val
lorbes et Gilly.

N^o 7

Fattebert-Félix

Aujourd'hui vingt quatre Mars _____ mil huit cent
quatre vingt deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Fattebert Jules, agriculteur, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-Bramard, (Vaud) domicilié à Gilly _____

Noms des parents :

fils de Abram Fattebert, tailleur d'habit et de Jeanne Rose née Garin, sans profession

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

né à Essertes _____ le vingt quatre Mai Mil huit cent cinquante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Félix Rose Julie née Caillet, sans profession, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de La Rogivue (Vaud) _____ domiciliée à Gilly, _____

Noms des parents :

fille de défunt Jean François Caillet et de défunte Marie Marguerite Challet

Etat civil :

veuve de Abram Félix dès le vingt cinq Juin mil huit cent septante sept

Date de la naissance :

née à Maracon _____ le dix Novembre mil huit cent quarante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à La Rogivue et Gilly, le quatre Mars, et
à Villars Bramard le six Mars Mil huit cent quatre vingt deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Fattebert
Julie Fattebert

des témoins :

Alexandre Rochat
Salomon Luchet

L'officier de l'état civil :

J. Martineray
comp^t

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier
d'état civil de Gilly.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Villarszel, Salèziens et Gilly

n° 8.
Martin-Kirchmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Avril _____ mil huit cent
quatre vingt deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Martin, Alphonse Louis, jardinier _____
de Pully _____ domicilié à Nyon _____
fils de Martin, Georges Louis et de Julie née Burnand _____
célibataire _____
né à Nyon _____ le vingt deux Février mil huit cent cinquante neuf

et

2. Kirchmann, Marie Antoinette, sans profession
de Echichens _____ domiciliée à Nyon _____
fille de Kirchmann, Jean François et de Jeanne Susanne Charlotte née Pellaton
célibataire _____
née à Paris _____ le vingt trois Janvier mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Pully, Echichens et Nyon le dix huit Mars
mil huit cent quatre vingt deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alphonse Martin
Marie Kirchmann

des témoins :

Lizon fils aîné à Nyon
Edmond à Nyon

L'officier de l'état civil :

Luz Pommier

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Pully, Echichens et Nyon

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Pully et Wufflens le Château

Registre des mariages A.

N^o 9.

Cambessedès-Vauthier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Douze Avril _____ mil huit cent
quatre vingt deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cambessedès, Ernest, commis

de Genève domicilié à Genève

fil(s) de Cambessedès Jean Pierre et de Marie Antoinette Boccard

célibataire

né à Cologny le quatre Novembre mil huit cent cinquante trois

et

2. Vauthier, Clémentine Marie, sans profession

de Bonneville (H^e Savoie) domiciliée à Bonneville

fil(le) de Vauthier Jean Baptiste, décédé et de Josette Marie Babaz

célibataire

née à Bonneville le vingt trois Avril mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Genève le 25 Mars, à Bonneville le 26
Mars et 2 Avril 1882

Après avoir examiné les papiers présentes par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Cambessedès

Clémentine Cambessedès. C. L. Hölzger

des témoins :

A. Rochat & Lyon

L'officier de l'état civil :

Auffrémier

Papiers présentés :

autorisation de l'officier de
l'état civil de Genève

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

(Genève) Bureau Cantonal

en à la Chancellerie à Sausanne

N° 10.

Boru-Denogent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Avril mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Boru François Louis, agriculteur,
de Frangins, domicilié à Frangins,
fils de Boru François Louis Auguste, et de Marie Elisabeth née Polaton
Célibataire,
né à Frangins le six février mil huit cent cinquante trois.

et

2. Denogent Félice Emilie,
de Frangins, domiciliée à Frangins,
fille de feu Jules Samuel et de Jeanne Françoise née Picot,
Célibataire,
née à Frangins le vingt six Novembre mil huit cent cinquante
six.

Les publications ont eu lieu à Frangins le sept Mars mil huit
cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis BoruEmilie Boru

des témoins :

M^{rs} Moser,Josin Denogent

L'officier de l'état civil :

J. Martineray
(rue)

Papiers présentés :

Certificat de publication
et actes de naissance des
époux,

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

X

Registre des mariages A.

N° 11

Ducret-Billard

Aujourd'hui treize Mai mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Ducret Philibert, Charrotier

Lieu d'origine et de domicile :

de St Maurice, commune de Bloye, Canton de Rumilly, M^e Savoie domicilié à Promentroux

Noms des parents :

fils de Ducret Emmanuel, décédé et de Claudine née Rasset, cultivatrice
à Bloye, Célibataire.

Etat civil :

Date de la naissance :

né à St Maurice le treize Février mil huit cent cinquante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Billard, Angeline Louise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Ezy, Canton de St André, (Eure) domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Clovis François peignier à Nyon et de Constance Stéphanie Noe

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Ezy le douze Janvier mil huit cent soixante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bloye le neuf, à Ezy le seize, à Nyon et
Frangins le huit Avril mil huit cent quatre vingt deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert Ducret
Angeline Ducret

des témoins :

Besson Agent
H. Bohy

L'officier de l'état civil :

J. Martteray
(comp)

Papiers présentés :

Actes de naissance des EpouxActe de décès du père de l'EpouxCertificat d'exemption du service actifpermis de célébration

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St Maurice et Ezy, par laChancellerie.

N° 12
Terry-Buvelot.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mai mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Terry Jean André, faïencier
de St Georges domicilié à Nyon
fils de Terry Jules André, faïencier et de Marie Julie nie Delavaux, décédée
Célibataire
né à Nyon le seize novembre mil huit cent cinquante neuf

et

2. Buvelot Emilie Pauline, sans profession
de Nyon domiciliée à Nyon
fille de Buvelot Abram Louis, décédé et de feue Louise Henriette nie Raymond
Célibataire
née à Nyon le vingt sept juillet mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à St Georges le vingt six Avril, et à Nyon le
vingt neuf Avril Mil huit cent quatre vingt deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Andre Terry
Pauline Terry

des témoins :

J. Lajussan
J. Lajussan

L'officier de l'état civil :

J. Martheray
comp.

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication à St Georges
et Nyon

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sungirod

N° 13.

Fleury-Mugnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Mai _____ mil huit cent
quatre vingt deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Fleury**, Louis Samson Robert, agriculteur _____

de Berolle _____ domicilié à Prangins _____

fil de Fleury Louise Henriette et de ~~de~~ ~~décédée~~ _____

célibataire _____

né à Berolle _____ le dix neuf Mars mil huit cent quarante quatre

et

2. **Mugnier**, Marie Antoinette, agricultrice _____

de Bogis _____ domiciliée à Céligny _____

filie de Marie Elisa née Gaber et de veuve de Marc Louis Mugnier
à Bogis _____

célibataire _____

née à Bogis-Bossey le dix sept Février mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Prangins le premier, à Céligny le deux
à Berolle le trois et à Bogis-Bossey le quatre Mai 1882

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Fleury

Marie Fleury

des témoins :

Besson Agent à Lyon

Emile Maire à Prangins

L'officier de l'état civil :

Auguste Bernier

Papiers présentés :

Certificats de publication à Berolle,

Prangins, Bogis et Céligny et

consentement en faveur de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bière y Crans & au Bureau

cantonal à Genève

N° 111.

Maire - Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Mai mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Maire, Louis-Emile, agriculteur
de Frangins domicilié à Frangins
fils de Maire, François Frédéric, à Frangins et de désunte Rose Marianne née Gueissax
célibataire
né à Frangins le quatre Avril mil huit cent cinquante six

et

2. Chappuis, Françoise Louise, couturière
de Villette et de Lutry domiciliée à Frangins
fille de Chappuis Jean Abram, décédé et de Jeanne Félise née Dufloy, à Borre
célibataire
née à Lausanne le vingt cinq Novembre mil huit cent cinquante un

Les publications ont eu lieu à Frangins le premier, à Villette le cinq
et à Lutry le six Mai mil huit cent quatre vingt deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Maire
Louise Maire

des témoins :

Besson Agent à Lyon
Louis Sturzy à Frangins

L'officier de l'état civil :

Aufmann

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Frangins, Villette et Lutry

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry et Cully

n° 16
Sauvet-Durand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Juin _____ mil huit cent
quatre vingh deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Sauvet** Louis Auguste, chapelier _____
de Vich _____ domicilié à Nyon _____
fils de feu Sauvet Jean Marc _____ et de Anne Henriette née Girard, chapelier à Rolle
célibataire _____
né à Rolle _____ le vingh trois Novembre mil huit cent cinquante deux

et

2. **Durand**, Marie Bernette, sans profession _____
de Nyon _____ domiciliée à Nyon _____
fille de Durand Jacques, boucher à Nyon _____ et de feu Annette Louise née Porchet
célibataire _____
née à Nyon _____ le onze Mai mil huit cent soixante trois _____

Les publications ont eu lieu à Nyon et à Vich le vingh trois Mai mil huit
cent quatre vingh deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Sauvet
M. Sauvet

des témoins :

Des. Lemoine
Ch. Pöthy

L'officier de l'état civil :

Aud. Bernier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Begnins

Papiers présentés :

Certificats de publication à Vich et
Nyon et consentement du père
de l'Épouse _____

N^o 17
Engel-Rosset

Aujourd'hui vingt Juin mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Engel Jean Jacob, peintre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Signan, (Berne) domicilié à Nyon,

Noms des parents :

fils de Engel Nicolas Jean, décédé et de défunte Marie Marguerite Anker,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Dns, (Berne) le premier Août mil huit cent cinquante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Rosset Pauline Jeanne Henriette, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Signy domiciliée à Nyon,

Noms des parents :

fille de Rosset Jean François, tonneur et de défunte Marie Louise Françoise Panebaud

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le vingt Juin mil huit cent soixante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon et Signy le vingt sept Mai, et à Signan
le trente Mai Mil huit cent quatre vingt deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Engel
Pauline Engel

des témoins :

J. Dumartrey
Amone Myer

L'officier de l'état civil :

J. Martieray
rempl.

Papiers présentés :

actes de naissance des Epoux
autorisation du père de l'Epouse.
Certificats de publication à Nyon
Signy et Signan.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Dns et Gingins.

n° 18
Tschantz-Mermoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingh quatre juin _____ mil huit cent
quatre vingh deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Tschantz, Alexis, employé S. O. S. _____

de Sigrismyl, Canton de Berne — domicilié à Nyon _____

fil de Zélie Catherine Tschantz et de _____ à Eugelles _____

célibataire _____

né à Ysonand _____ le quinze juillet mil huit cent soixante

et

2. Mermoud, Cortense, couturière _____

de Poliez le Grand _____ domiciliée à Nyon _____

fille de Gustave Mermoud, ^{en Amérique}arpenteur et de Césarine née Reybaz, à Nyon _____

célibataire _____

née à Repettaxrière Collombier le vingh août mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Nyon le six, à Poliez le Grand le sept et à Sigrismyl
le huit Mai mil huit cent quatre vingh deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Tschantz
Mermoud

des témoins :

Bargognon Henri à Nyon
Hü Jordan à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aud. P. M. M. J.

Papiers présentés :

Certificats de publication à Sigrismyl
Nyon et Poliez le Grand _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sigrismyl et de Bottens _____

N° 19.
 Capt. Delaigue

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Juin mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Capt François Louis Marc Samuel, Comens brasseur
de Chenit, (Vallée de Joux.) — domicilié à Éyon, Guillotière —
 fils de Jules Isaac Capt garde forestier à ^{S^tCergues} et de Catherine née von Weissenflüh
Divorcé de Caroline Sophie Drier née Ruffet, dès le 20 Mai 1881
 né à Saint Cergues le vingt six Juin mil huit cent quarante quatre.

et

2. Delaigue Susanne Caroline, fille de magasin
de Saint Cergues, — domiciliée à Saint Cergues,
 fille de feu François Etienne Abram Delaigue et de Julie née Juillard, maîtresse d'hôtel
domiciliée à S^t Cergues, célibataire.
 née à La Rive le deux Mai mil huit cent cinquante trois.

Les publications ont eu lieu à S^t Cergues le deux, au Brassus le trois, au Sentier
le dix, à Éyon les onze et dix huit Juin mil huit cent quatre vingt deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Capt François
Caroline Capt

des témoins :

Charles S^t Treboux
Marc Treboux

L'officier de l'état civil :

J^s Martheray ^{comp^s}

Papiers présentés :

actes de naissance des époux

Certificats de publication à S^t Cergues

le Brassus, le Sentier et Éyon

Jugement en divorce de l'époux

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

S^t Cergues, le Brassus, le

Sentier et la Chancellerie

№ 20.
Chesaux-Ernst

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze juillet _____ mil huit cent
quatre vingh deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Chesaux, Paul-Louis-Henri, pasteur _____
de Lavey _____ domicilié à Lausanne _____

fil de Pierre Antoine Chesaux et de Marie Marguerite Trisli
tous deux décédés
célibataire _____

né à Lausanne _____ le quatorze Avril mil huit cent cinquante sept
et

2. Ernst, Aline-Julia, sans profession _____
de Nyon _____ domiciliée à Nyon _____

fil de Auguste Henri Ernst, décédé et de Julie Louise née Daccord, rentière à Nyon
célibataire _____

née à Nyon _____ le cinq Octobre mil huit cent soixante _____

Les publications ont eu lieu à Lavey, Lausanne et Nyon le vingt quatre
juin mil huit cent quatre vingh deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

P. Chesaux Past
Aline Ernst

des témoins :

A. Meyrathay Nyon
Ch. Martin Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bex et Lausanne

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Lausanne

Ce mariage a été dissous par le di-
vorce le 5 Septembre 1889, par ju-
gement du tribunal civil du dis-
trict de Lausanne.

Le divorce a été prononcé contre
le mari

Inscrit le 27 Novembre 1889
L'Officier de l'Etat-Civil

Aug. Perrin

Communiqué au Département de
Justice et Police, à Bex et à Lau-
sanne

N° 21

Zbinden-Hutin

Aujourd'hui douze août mil huit cent

quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Zbinden Henri Julien, serrurier

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg (Berne) domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de défunt Zbinden Jean François et de Françoise née Dumartcray
maîtresse de pension à Nyon.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Begnins le douze Février mil huit cent cinquante
cinq.

Nom et profession de l'épouse :

2. Hutin Louise, couturière.

Lieu d'origine et de domicile :

de Vesenez-Crassy (Ain) France. domiciliée à Nyon.

Noms des parents :

fille de Hutin Jacques et de Anne Louise Françoise née Balahy
tous deux décédés.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le dix neuf Décembre mil huit cent cinquante
huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Guggisberg le vingt trois, à Nyon le vingt quatre
à Gevres les vingt cinq Juin et deux Juillet Mil huit cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Zbinden

L. Hutin

des témoins :

Corlet Charles

J. Hutin fils

L'officier de l'état civil :

J. Martcray
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

actes de naissance des époux, actes de
décès des parents des époux, certificats
de publication à Guggisberg, Gevres
et Nyon.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Guggisberg et à la
Chancellerie.

N^o 22

Léquerena Bron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Août _____ mil huit cent
quatre vingt deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Léquerena Jean François, agriculteur,
de Chavannes sur le Veyron, domicilié à Peronnas, Ain, France
fils de feu Jean Charles Benjamin et de feu Louise Françoise née Hugonet
veuf de Henriette Marie Justette née Charnière dès le 25 Avril 1850.
né à Chavannes sur le Veyron le trois Octobre mil huit cent vingt huit.

et

2. Bron Cécile, Institutrice,
de Saint Saphorin (Lavaux) domiciliée à Saint Saphorin
fille de Jean François Louis Alexandre et de Jusanne Henriette née Corboz
Célibataire
née à Cremières rière Juidoux le vingt huit Juin mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Peronnas les vingt trois et trente Juillet, à Chavannes
sur le Veyron le trois Août, à S' Saphorin le quatre Août mil huit cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. F. Léquerena
Cécile Bron

des témoins :

J. Li qui gnet
P. Chocoy
L'officier de l'état civil :

J. Martroy
comp.

Papiers présentés :

actes de naissance des époux, acte de décès de
la première femme de l'époux, certificats de
publication à Peronnas, Chavannes sur le
Veyron et S' Saphorin.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Grancy, Cheabres et la
Chancelerie.

Registre des mariages A.

N° 23.

Oudet Thabbuis

Aujourd'hui quatorze Octobre mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Oudet Paul, meunier

Lieu d'origine et de domicile :

de Dijon (France) domicilié à Nyon (Sud)

Noms des parents :

fils de Jean Claude Oudet, meunier à Nyon et de défunte Jeanne née Seurot

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Dijon le seize Février mil huit cent cinquante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Thabbuis Marie Franceline, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Arenthon, Hte Savoie domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Pierre Thabbuis, décédé et de feu Claudine Verdol

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Arenthon le cinq Mai mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le 24 Juin, à Dijon le 25 Juin et 2 juillet
et à Arenthon les 2 et 9 juillet 1882.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Oudet
Franceline Thabbuis Oudet

des témoins :

J. Collin à Nyon
Besson Agathe à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aud. Perrin

Papiers présentés :

Certificats de publication à Dijon,
Arenthon et Nyon et autorisation du
Département de Justice et Police

Le mariage a été communiqué

~~aux~~ officiers de l'état civil de

à la Chancellerie

n° 24.

De Sarzens-Livet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Octobre mil huit centquatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. De Sarzens, Jean Henri, mécaniciende Gland et de Sarzens domicilié à Nyonfils de feu Jean Armand De Sarzens et de Jeanne Louise née Hornung repasseuse à Nyoncélibatairené à Nyon le trente Septembre mil huit cent soixante deux

et

2. Livet, Jenny, sans professionde Crafsier domiciliée à Nyonfille de défunt Frédéric Livet et de Louise Seibel, à Nyoncélibatairenée à Nyon le vingt sept Avril mil huit cent soixante unLes publications ont eu lieu à Nyon le sept, à Gland et Sarzens le neuf Octobre et à Crafsier le quatorze dit mil huit cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

De Sarzens Jean Henri
Jenny Livet De Sarzens

des témoins :

Doct. Boryoud à Nyon
Rodolphe Ebinger à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Begnins, Lucens et Gim-
gins.

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Gland, Sarzens, Crafsier et Nyon

Registre des mariages A.

Baup
et
Racine
N° 25

Aujourd'hui trois Novembre mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Baup Henri Alphonse, banquier.

Lieu d'origine et de domicile :

de Vevey domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Baup Paul François, décédé et de Julie née Duvelot

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Nyon le huit Octobre mil huit cent cinquante.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Racine Juliette, sans profession.

Lieu d'origine et de domicile :

de Tramelan dessus, (Berne.) domiciliée à La Chaux de Fonds

Noms des parents :

fille de Racine Jules, décédé, et de Amanda Racine née Gallet.

Etat civil :

Célibataire.

Date de la naissance :

née à La Chaux de Fonds le vingt huit Avril mil huit cent soixante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le quatorze, à La Chaux de Fonds le
dix-sept, à Tramelan, le dix huit, à Vevey le dix neuf Octobre 1882.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

M^r Baup
Juliette Baup

des témoins :

A. Rouf
J. Medrite

L'officier de l'état civil :

J. Martteray
rempl.

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon
la Chaux de Fonds, Tramelan
et Vevey.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vevey, Tramelan et de la
Chaux de Fonds.

N° 26.

Pasche-Besson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

radié quatre mois
Augustin

Aujourd'hui dix sept Novembre mil huit cent quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Pasche, Albert, cocher, de Lavey, Morcles et Oron la Ville domicilié à Nyon, fils de Charles Maurice Pasche, et de Marie Louise Isaline née Bernard Célibataire.

né à Sallaaz près Ollon le vingt cinq Décembre mil huit cent cinquante six.

et

2. Besson Marguerite Louisa, sans profession, de Bellerive domiciliée à Bellerive, fille de Besson Charles Frédéric Louis, décédé et de défunte Alexandrine née Rod. Célibataire

née à Bellerive le treize Janvier mil huit cent cinquante cinq.

Les publications ont eu lieu à Oron la ville le vingt, à Bex, Bellerive et Nyon le vingt un et à Lavey le dix Octobre et à Lavey le six Novembre mil huit cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert Pasche

Louisa Besson

des témoins :

A. Rochat

M. Roth

L'officier de l'état civil :

J. Marthieray

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bex, Oron et Constantine.

Papiers présentés :

Certificats de publication à Lavey, Bex, Oron la ville, Bellerive et Nyon

N° 27.

Moser-Berlic

Aujourd'hui dia huit e Novembre mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Moser Louis Eugène, menuisier.

Lieu d'origine et de domicile :

de Versoir et Buchholterberg domicilié à Nyon.

Noms des parents :

fils de Moser Charles Louis, cultivateur et de Louise Pillet.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sauverny le sept Mai Mil huit cent cinquante quatre.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Berlic Jenny, sans profession.

Lieu d'origine et de domicile :

de La Rippe domiciliée à Nyon.

Noms des parents :

fille de défunt Louis Jules Berlic et de Louise Susanne née Baud,

Etat civil :

maîtresse de pension à Nyon, Célibataire.

Date de la naissance :

née à Rolle le vingt deux Novembre mil huit cent quarante cinq.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Versoir, La Rippe et Nyon le quatorze
et Buchholterberg le vingt neuf Octobre mil huit cent
quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Moser Louis
Moser Jenny

des témoins :

Moser Henri
Moser Leon

L'officier de l'état civil :

J. Martteray

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Versoir, Buchholterberg, Nyon
et La Rippe

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Versoir, Buchholterberg et
Gingins.

n° 28.

Rühl-Hutin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Novembre mil huit cent quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Rühl Charles Frédéric, horloger,

de Genève domicilié à Nyon

fil de Rühl-Jean-Dietrich Frédéric et de Marie Perrillat Mercierot, tous

deux décédés. (Célibataire).

né à Genève le vingt un Février mil huit cent soixante un.

et

2. Hutin Marie Louise, sans profession,

de Vesenex Crassy, (Ain, France,) domiciliée à Nyon,

fille de Hutin Jacques et de Anne Louise Françoise Balatry,

tous deux décédés, (Célibataire).

née à Nyon le vingt neuf Janvier mil huit cent cinquante quatre.

Les publications ont eu lieu à Genève le dix huit, à Nyon le vingt un à Vesenex les vingt deux et vingt neuf Octobre mil huit cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Rühl

M. Rühl

des témoins :

Fils Hutin

F. Rühl

L'officier de l'état civil :

J. Martheray *rempt.*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Genève et à la Chancellerie du Conseil d'Etat

Papiers présentés :

Certificats de publication à Genève
Nyon et Vesenex et actes de décès
des père et mère de l'Épouse

Registre des mariages A.

N° 29.

Preti-Durand

Aujourd'hui dix huit Novembre mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Preti Pierre Benedict, ferblantier.

Lieu d'origine et de domicile :

de Boccioleto, province de Novarre domicilié à Nyon.

Noms des parents :

fils de Joseph Preti, maçon à Boccioleto et de Anne Marie née Alberti.

Etat civil :

Célibataire.

Date de la naissance :

né à Boccioleto le vingt un Mars mil huit cent soixante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Durand Fanny Henriette, couturière.

Lieu d'origine et de domicile :

de Nyon domiciliée à Nyon.

Noms des parents :

fille de Pierre François Durand ^{décédé} et de Antoinette née Berthet maîtresse

Etat civil :

de pension à Nyon. Célibataire.

Date de la naissance :

née à Nyon le quatre Janvier mil huit cent soixante deux.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le sept et à Boccioleto les quinze
et vingt deux Octobre mil huit cent quatre vingt deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Preti PierreFanny Preti

des témoins :

H. DussmeJean Preti

L'officier de l'état civil :

J. MartignyLe mariage a été communiqué ~~aux~~

Papiers présentés :

Autorisation du Départe-
ment de justice et Police

~~officiers de l'état civil de~~

à la Chancellerie du Conseil
d'état.

N^o 30.
Collin-Marquis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Collin, Germain Joseph, négociant
de Lyon (Rhône), domicilié à Nyon
fils de défunte Marie Julie Collin et de
célibataire

né à Lyon le vingt sept Avril mil huit cent cinquante neuf

et

2. Marquis, Jeanne Henriette, modiste
de Arnex sur Nyon domiciliée à Nyon
fille de Jean Louis Marquis menuisier à Echandens et de Jeanne Pernelle née Baup négociante à Nyon
célibataire

née à Nyon le vingt trois Février mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à Arnex le cinq Octobre, à Nyon le trente Septembre
et à Lyon les huit et quinze Octobre mil huit cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

G. Collin
M. Collin

des témoins :

A. Rang
A. Henry

L'officier de l'état civil :

Bugnot

Papiers présentés :

Autorisation du Département
de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Crans et à la Chancellerie
du Conseil d'Etat

Registre des mariages A.

N^o 31.

Zimmerli-Terry

Aujourd'hui trente Novembre _____ mil huit cent
quatre vingt deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Zimmerli, Edouard Guillaume, mécanicien
de Arbürg (Argovie) _____ domicilié à Genève _____

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

fils de Gottlieb Zimmerli, gendarme et de feu Rosine Müller
à Kaiserstuhl _____

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

né à Arbürg _____ le vingt neuf Décembre mil huit cent cinquante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Terry, Pauline Aline, lingère _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint Georges _____ domiciliée à Nyon _____

Noms des parents :

fille de feu Louis Charles Adrien Terry et de Marie Suzanne Canel, sa veuve

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à Nyon _____ le quinze Novembre mil huit cent cinquante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Arbürg le premier, à St Georges et Genève le
deux et à Nyon le quatre Novembre 1882 _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Zimmerli Edouard
Terry Aline

des témoins :

à Nyon Jules Canel
Hummerting à Nyon

L'officier de l'état civil :

Auf Pommier

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Arbürg, St Georges et
Genève, et Nyon

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Arbürg et de Longirod
et au Bureau Cantonal, à Genève.

n° 32

Bichet-Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre _____ mil huit cent
quatre vingt deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bichet Jules Louis, agriculteur _____
de Burtigny _____ domicilié à Burtigny _____
fils de Marc Denis Bichet et de feu Marie Louise née Huguenin
Célibataire _____
né à Burtigny _____ le vingt sept Avril Mil huit cent quarante un

et

2. Chollet Fanny Henriette, cuisinière. _____
de Maracon _____ domiciliée à Genève, _____
fille de feu Jean Louis Chollet et de feu Jeanne Françoise née Madona
Célibataire _____
née à Mont _____ le quatorze Juillet mil huit cent quarante six

Les publications ont eu lieu à Genève le neuf, à Burtigny le onze, —
à Maracon le douze Novembre Mil huit cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Louis Bichet
Fanny Bichet

des témoins :

Bichet Emile
Alexandre Samel

L'officier de l'état civil :

J. Martreaz (comp)

Papiers présentés :

autorisation de l'officier de
l'Etat Civil de Gilly _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gilly et de Toléziaux et au
Bureau cantonal de Genève.

N° 33.

Vanni-Sutter

Aujourd'hui seize Décembre mil huit cent

quatre vingt deux | par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Vanni Charles Antoine, mécanicien,

Lieu d'origine et de domicile :

de Viganelle, province de Novare Italie domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Vanni Joseph Antoine, décédé et de Theresa née Pazzoza, décédée

Etat civil :

veuf de Charlotte Louise née Olivier depuis le vingt Juin mil huit cent septante

Date de la naissance :

né à Viganelle le quatre Septembre mil huit cent quarante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Sutter Henriette Emma, tailleur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Hemmiken, (Bâle Campagne) domiciliée à Nyon,

Noms des parents :

fille de Sutter Martin, décédé et de défunte Henriette Angelique née

Etat civil :

Bertholet, Célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le vingt trois Janvier mil huit cent quarante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt huit, à Hemmiken

le vingt neuf Octobre et à Viganelle les 20 vingt neuf Octo-

bre et cinq Novembre mil huit cent quatre vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi

et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,

l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,

déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Vanni

Emma Vanni

des témoins :

J. Baptiste Merello

A. P. P. P.

L'officier de l'état civil :

J. Marthouy

Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

permis de Célébration sur le

vu de déclarations Consulaires

Certificat de publication

officiers de l'état civil de

Ormalingen et à la Chan-
cellerie du Conseil d'Etat.

n° 34.

Chollet-Aubert

Aujourd'hui dix-neuf Décembre mil huit cent

quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

1. *Chollet, Louis, employé de la Compagnie S. O. S. de Maracon* domicilié à *Nyon*

filz de *Jacques David Louis Chollet, agriculteur, à Jorel* et de *Jeanne Louise née Chappuis aussi à Jorel* veuf de *Jeannette Louise née Bolomey, décédée le dix-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux* né à *Jorel* le *dix-huit* mil huit cent *quarante sept*

et

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

2. *Aubert, Marie Eugénie, cuisinière* de *Cortailod (Menchâtel)* domiciliée à *Nyon*

fille de *défunt Eugène Aubert* et de *deuie Louise Henriette Emilie Kuffer* célibataire née à *Nyon* le *vingt-neuf Mai* mil huit cent *cinquante six*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Nyon et Cortailod* le *vingt-huit* et à *Maracon* le *vingt-neuf* Octobre mil huit cent *quatre-vingt-deux*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L Chollet
M Aubert Epouse

des témoins :

Bertholet Henri à Nyon
Pesson Jules à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug Bernier

Papiers présentés :

Certificats de publication à Maracon, Cortailod et Nyon

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de *Cortailod et Palézieux*

Le numéro 34, à la page 235, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1882. Ses deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions

Myon le 31 Décembre 1882.

Officier de l'état civil de Nyon

M. Bernier

M. Bernier

M. Bernier



Registre des mariages A.

N° 1

Cherpillod-Renaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Janvier mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cherpillod Jean François Benjamin, voiturier,de Chevres, domicilié à Nyon,fils de Cherpillod Jacques Louis et de Louise Marianne née Rochat, décédéeCélibataire,né à Rolle le cinq Juillet mil huit cent cinquante deux

et

2. Renaud Susanne Adine, voiturière,de Gimel et Saint Georges, domiciliée à Nyon,fille de Remund Jacob, décédé, et de Marianne Henriette née Bassin,veuve de Louis Ulysse Renaud dès le vingt huit Août mil huit cent quatrevingt unnée à Bielrière Longirod le vingt six Mars mil huit cent quarante huit.

Les publications ont eu lieu à Nyon, le douze, à St Georges et Chevres le quatorze
et à Gimel le seize Décembre mil huit cent quatre vingt deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Cherpillod
Susanne Cherpillod

des témoins :

Edmond à Nyon
Berthold à Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Martineray
rempl.

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon
St Georges, Chevres et Gimel et
acte de décès du premier mari
de l'épouse.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Chevres, Gimel et
St Georges.

N° 2

Charbonnier Matthey

Aujourd'hui trente Janvier mil huit cent quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Charbonnier, Emile, Instituteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Eysins domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Charbonnier, Emile Dalmon ^{peintre} et de Jeanne Susanne dite Jenny Buvelot ^{tailleuse à Nyon}

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Nyon le vingt sept Mai mil huit cent cinquante deux et

Nom et profession de l'épouse :

2. Matthey Louise Emma, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Vallorbes domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de feu Matthey Jean Louis et de feu Adèle Louise Pauline Olivier

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le vingt six Février mil huit cent quarante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Eysins, Nyon et Vallorbes le six Janvier mil huit cent quatre vingt trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charbonnier Emile instit.
Louise Charbonnier

des témoins :

Chavillet à Nyon
Grenon à Nyon

L'officier de l'état civil :

Auf...
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Certificats de publication à Eysins, Vallorbes et Nyon

officiers de l'état civil de

Gingins et de Vallorbes.

Visé Nyon ce jour 30 Janvier 1883
A. P. J.
M. Charbonnier

N° 3.

Parisod. Jauny

Aujourd'hui vingt Février mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Parisod, Charles, jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Villette et de Lutry domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Louis Frédéric Parisod et de Jeanne Susanne Madelaine née Tannaz
tous deux décédés

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Forel le vingt huit Mai mil huit cent cinquante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jauny, Julie Caroline, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Hasleberg (Berne) domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Charles Louis Benvegnuz et de Jeanne Françoise Fontannaz
agriculteurs à Tufflens la Ville
veuve de Jauny, Melchior, dès le vingt six Février mil huit cent quatre vingt

Etat civil :

née à Bettens le deux Septembre mil huit cent cinquante

Date de la naissance :

née à Bettens le deux Septembre mil huit cent cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Meiringen le deux, à Villette, Lutry et Nyon le
trois février mil huit cent quatre vingt trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Charles Parisod

J. Cuendet à Crans

Julie Caroline Parisod

Henri Galley à Nyon

L'officier de l'état civil :

Auguste Remy

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication à
Meiringen, Villette, Lutry et
Nyon

officiers de l'état civil de
Cully, Lutry et Meiringen

n° 4

Gilliard-Bovey

Aujourd'hui vingt trois Février mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gilliard, Elie Alfred, tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Montpreveyres et Mézières, domicilié à Nyon,

Noms des parents :

fils de Gilliard Jean Samuel, décédé et de Marie François née Salis, décédée,

Etat civil :

Célibataire,

Date de la naissance :

né à Montpreveyres le deux Décembre mil huit cent quarante neuf.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bovey, Elise, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Chaneaz, domiciliée à Genève

Noms des parents :

fille de feu Immanuel Bovey et de Marianne née Meige, sans profession

Etat civil :

Célibataire,

Date de la naissance :

née à Jouxtens Mézières le douze Mai mil huit cent cinquante six.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon et Mézières le vingt, à Montpreveyres le vingt
un, à Chaneaz et Genève le vingt deux Janvier mil huit cent quatre vingt trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Gilliard
Elise Gilliard

des témoins :

Nicolas Longesampa
A. Rochat

L'officier de l'état civil :

J. Mathéray
(rempl.)

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon, Mézières
Montpreveyres, Chaneaz et Genève

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Mézières, Corelles le Dorah
Domclaye et Genève

N^o 5.
Brochu Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Brochu, Marc-Gustave, commis
du Petit Saconnex (Genève) domicilié aux eaux Vives
fils de Charles Marc Brochu, jardinier et de Louise Dusiez sa femme, domiciliés aux eaux Vives
célibataire
né à Nyon le dix Avril mil huit cent soixante

et

2. Rod, Emma-Louise-Sophie, sans profession
de Corcelles le Jorat, Mézières et Ropraz domiciliée à Nyon
fille de feu Jean Louis Frédéric Rod et de Françoise Louise Sophie Cherpillod, sa veuve, gendarme
à Nyon
célibataire
née à Nyon le dix sept Avril mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu au Petit Saconnex le quatorze, aux eaux Vives le quinze, à
Mézières le seize, à Nyon le dix sept, à Corcelles et Ropraz le dix huit février mil huit cent
quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J^r Brochu
Emma Brochu

des témoins :

John Bacheler
Louis Just à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aufrenier

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de
l'état civil des eaux Vives

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Corcelles le Jorat (p. Corcelles et Ropraz)
Mézières et au Bureau Cantonal
de l'Etat Civil de Genève.

n° 6

Simonin-Péclard.

Aujourd'hui trente un Mars mil huit centquatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Simonin Fritz, négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de Rances domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Jacob David Simonin ^{décédé} et de Juzanne née Crénot, à Ormont dessus.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Rances le vingt neuf novembre mil huit cent cinquante trois

Nom et profession de l'épouse :

2. Péclard Anna, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Montcherand domiciliée à Genève

Noms des parents :

fille de Samuel Péclard et de Susette née Schweitzer, agriculteurs

Etat civil :

demeurant à Montcherand, célibataire

Date de la naissance :

née à Montcherand le douze Mai mil huit cent cinquante trois.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le trois Mars, à Rances et à Montcherand, le cinq, à Genève le six Mars Mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fritz Simonin
Anna Péclard

des témoins :

J. P. P. P.
J. P. P. P.

L'officier de l'état civil :

J. Martieray
 (comp.)

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon
Rances, Montcherand et Genève

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Baulme, Orbe et au
Bureau cantonal de Genève.

N^o 7.
Frautschi-Cuchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Avril mil huit cent quatre vingh trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Frautschi, Christian Gottfried, gendarme
de Saaney (Berne) domicilié à Orbe
fils de Frautschi, Christian, agriculteur et de Salomé née Schopfer, domiciliés au Sépey
célibataire
né à Gsteig le treize Septembre mil huit cent cinquante sept

et

2. Cuchet, Julie Susanne, sans profession
de Nyon domiciliée à Nyon
fille de Cuchet, Salomon, huissier et de Marie Caroline née Grandcharvin
célibataire domiciliés à Nyon
née à Nyon le onze Août mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Orbe le trente Mars, à Nyon le trent'un Mars et à Saaney le deux Avril mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Gottfried Christian Frautschi A. Rochat
Julie Susanne Cuchet Frautschi Jules Besson

L'officier de l'état civil :

Auffrenier

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Autorisation de célébrer le
mariage délivrée par l'offi-
cier de l'état civil d'Orbe

officiers de l'état civil de

Orbe et Saaney

N° 8

Zurbugg de Sarzens

Aujourd'hui vingt huit Avril mil huit cent quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Zurbugg Charles Henri, seieur

Lieu d'origine et de domicile :

de Frutigen (Berne) domicilié à Nyon Romenthor

Noms des parents :

fils de feu Jean Zurbugg et de Marie Magdeleine née Richenbach

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Martigny ville le quinze Mai mil huit cent cinquante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. De Sarzens Julie Louise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Gland ch de Sarzens domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de feu Jean Armand De Sarzens et de Jeanne Louise née Hornung, sans profession

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le quatorze Janvier mil huit cent soixante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Frutigen et Sarzens le vingt un, à Gland Nyon et Frangins le vingt quatre Mars 1883.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Zurbugg Charles Henri
Julie Zurbugg

Mertinot Henri de Nyon
Besson Jules de Nyon

L'officier de l'état civil :

Aufimier

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication à Frutigen, Gland, Sarzens, Nyon et Frangins

officiers de l'état civil de

Frutigen, Begnins, Lucens

La cinquième ligne radiée sur tout, nul Aufimier

Registre des mariages A.

N° 9.
Jonneret-Canel

Aujourd'hui vingt huit avril mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jonneret, Denis Louis Alfred, mécanicien
de Châtel St Denis (Fribourg) domicilié à Carouge (Genève)

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

filz de défunt François Jonneret et de Virginie née Linguey demeurant à Carouge
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Châtel St Denis le premier Octobre mil huit cent cinquante huit
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Canel, Antoinette Louise, sans profession
de Nyon et Prangins domiciliée à Nyon

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

fille de Marc Adrien Canel entrepreneur à Nyon et de défunte Louise née Matthey
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Nyon le dix sept Janvier mil huit cent cinquante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Carouge et Châtel St Denis le quatre, à Prangins et Nyon le sept avril mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jonneret Alfred
A. Jonneret

des témoins :

Louis Galland Nyon
L. Bruck Nyon

L'officier de l'état civil :

Auffray

Papiers présentés :

autorisation de l'officier
de l'état civil de Carouge

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Châtel St Denis et Carouge

N° 10.

Rospet Coderey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit avril mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rospet, Jean François, saïencier
de Signy domicilié à Nyon
fils de défunt Jean Rospet et de seue Jeanne Françoise née Cucher
veuf de Marie Françoise née Panchaud dès le 12 Septembre 1881
né à Nyon le quinze avril mil huit cent trente un

et

2. Coderey, Rose Elisabeth, négociant
de Romanel sur Merges domiciliée à Nyon
fille de David Louis Girardet garde champêtre et de défunte Susanne Salomé Bonny
veuve de Charles Isaac Henri Coderey dès le 11 Octobre 1881
née à Nyon le vingt neuf le Juin mil huit cent quarante cinq

Les publications ont eu lieu à Nyon le trent'un Mars, à Romanel sur Merges
le deux et à Signy le six avril mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rospet Jean François
Rospet Rose

des témoins :

Jean Engel à Nyon
Jules Henri Girardet à Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Signy, Nyon et Romanel

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gingins, Collombier

N^o 11.
Leresche-Burkardt

Aujourd'hui, deux e Mai mil huit cent

quatre vingt trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

1. Leresche Auguste, maréchal
de Ballaigues, domicilié à Brassus,
fils de Jean François Isaac Leresche ^{décédé} et de Dominique Mayor, à Ballaigues,
célibataire

né à Ballaigues, le vingt trois Janvier mil huit cent cinquante
huit et

2. Burkardt Datto, femme de chambre
de Vich, domiciliée à Rolle,
fille de Jean Louis Burkardt et de Susanne Marguerite Grunig,
domiciliés au Petit Saconnex, Célibataire.

née à Rolle, le vingt Mai mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Ballaigues, Brassus, Sentier et Rolle le
trent un Mars et à Vich le premier Avril mil huit cent soixante trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Auguste Leresche
Jules Leresche

Berthoud P. d'Yver
Besson J. de Chagnon

L'officier de l'état civil :

J. Martreux
(rempl.)

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

autorisation de l'officier
de l'état civil de Brassus

officiers de l'état civil de

Ballaigues, Brassus, Sentier
Rolle, Begnins

N^o 12
Tanner-Gaumann

Aujourd'hui quinze Mai _____ mil huit cent
quatre vingt trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Tanner, Jean, meunier

Lieu d'origine et de domicile :

de Richtersweil (Zurich) domicilié à Arnex, précéd^{ent} à Nyon

Noms des parents :

fils de Henri Tanner et de Anna Spörri, tous deux décédés

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Richtersweil le cinq Octobre mil huit cent cinquante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Gaumann, Marie-Elise, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberthal (Berne) domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Marie Elisabeth Gaumann, cuisinière à Berne

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Berne le vingt un Septembre mil huit cent cinquante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Richtersweil et Oberthal le vingt cinq, à Arnex
le vingt six et à Nyon le vingt huit Avril mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Tanner Jean

des témoins :

Felix WeibelElisa Maria Tanner, Tanner Gotlieb Dapper

L'officier de l'état civil :

Aufburger

Papiers présentés :

autorisation de l'officier de
l'état civil de Crans

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Richtersweil, Crans et
Rochevretty

Registre des mariages A.

N° 13.

Piquet & Dennler

Aujourd'hui dix sept Mai mil huit cent

quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Piquet, Fritz Albert, commis de banque

Lieu d'origine et de domicile :

du Chenik domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Auguste Edouard Piquet et de Cécile Bregand, domiciliés à Nyon

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Nyon le vingt quatre septembre mil huit cent cinquante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Dennler, Rosine, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Langenthal domiciliée à Langenthal

Noms des parents :

fille de Jacob Dennler et de Rosine Zulauf, domiciliés à Langenthal

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Langenthal le premier Avril mil huit cent cinquante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le trent un Mars, à Langenthal et au Sentier le deux et au Brassus le cinq Avril mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alb. Piquet
 Ros. Piquet

des témoins :

M. Desquartiers Genève
 Frid Victor Huber

L'officier de l'état civil :

Aug. Purnier

Papiers présentés :

Certificats de publication au
 Brassus, au Sentier, à Langem
 thal et à Nyon

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Chenik et Langenthal

N° 14

Pilloud-Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mars mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pilloud Emile André, jardinier
de Burtigny (Taud) domicilié à Tournex
fils de feu Jean François Daniel Pilloud et de Isaline née Neuchwander, cuisinière à Nyon
célibataire
né à Burtigny le dix Avril mil huit cent quarante sept.

et

2. Jaquier Louise Félicité, cuisinière
de Disy (Taud) domiciliée à Vevey, rue des 2 marchés 25
fille de Etienne Rodolphe Jaquier agriculteur à Disy et de feue Jeanne Louise Georgette née Ansermier
célibataire
née à Disy (Taud) le quatorze Janvier mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Disy le vingt cinq, à Vevey et Burtigny le vingt huit et à Tournex le trente Avril mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Emile PilloudFrançois Serqy GenèveFanny PilloudDominique Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Autorisation de célébrer le ma-
riage délivrée par l'officier
de l'état civil de Coppet

officiers de l'état civil de
Gilly, Coppet, La Sar-
raz & Vevey

N^o 15

Treboux-Cottier

Aujourd'hui dix-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Treboux Jules Alfred, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bafins domicilié à la Cézille rière Bafins

Noms des parents :

fils de feu Jean Rodolphe Treboux et de Jeanne Elise née Bosson, décédée

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Bafins le vingt huit Octobre mil huit cent cinquante cinq.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cottier Louise Andrienne Rosalie, tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont domiciliée à la Cézille rière Bafins

Noms des parents :

fille de défunt Louis Cottier et de Julie Marie née Rochat pintière à la Cézille

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Bafins (La Cézille) le seize Octobre mil huit cent soixante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bafins et à Rougemont le quatorze Avril mil huit cent quatre-vingt-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jules Alfred Treboux
Louise Cottier
Edmond Nyon
Berthold Piérogon

L'officier de l'état civil :

Auf Ruisse

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

autorisation de célébrer le mariage délivrée par l'officier de l'état civil de Bafins, Rougemont, officiers de l'état civil de Bafins, Rougemont.

N° 16.

Canapard-Durand

Aujourd'hui vingt quatre Mai mil huit cent quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Canapard Jean, serrurier

Lieu d'origine et de domicile :

de Annecy domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Joseph Marie Canapard, rentier ^{à Nyon} et de Françoise Pugin, décédée

Etat civil :

veuf de Joséphine Emmanuèle Camy dès le 21 Octobre 1882.

Date de la naissance :

né à Nyon le vingt trois Juillet mil huit cent quarante six et

Nom et profession de l'épouse :

2. Durand Susanne Marie, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Nyon domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Henriette Louise Durand et de décédée

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Genève le dix neuf Juillet mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt un Avril mil huit cent quatre vingt trois, et à Annecy suivant déclaration déposée au Département

Il report d'une lettre de bourgeoisie instrumentée par le notaire Ernest Bonzon, à Nyon, le 2 Août 1904, et visée par le Conseil d'Etat dans le terme légal, que Canapard Jean, a été reçu au nombre des bourgeois de la Commune de Nyon. Inscrit le 14 septembre 1904.

L'officier de l'état civil :

J. Thomas

Communiqué au Département de Justice et Police.

Signatures

des époux :

Jean Canapard
Susanne Canapard

des témoins :

G. Mauret
Henri Roth

L'officier de l'état civil :

J. Martignat ^{recomp.}

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

la Chancellerie du
Conseil d'Etat

Papiers présentés :

Permis de Célibration
Certificat de publication
à Nyon

N° 47

Bonnard-Clément

Aujourd'hui vingt cinq Mai mil huit cent

quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bonnard, Jacques Emile, pasteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Nyon et Arnex près Nyon domicilié à Montet rière Cudresin

Noms des parents :

fils de feu Marc Frédéric Bonnard et de Amélie née Usteri

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Nyon le quinze Octobre mil huit cent cinquante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Clément, Marguerite Eliza, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Granges domiciliée à Montet rière Cudresin

Noms des parents :

fille de feu Rodolphe Auguste Clément et de feu Marie Eliza née Cornaz

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Sausanne le trois Février mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Granges le quatre, Cudresin et Nyon le cinq
et à Arnex le six Mai mil huit cent quatre vingt troisAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile F Bonnard
Eliza Bonnard

des témoins :

Albert Usteri à Nyon
M. Cornaz à Loian

L'officier de l'état civil :

Cudresin

Papiers présentés :

autorisation de célébrer le ma-
riage délivrée par l'officier
de l'état civil de CudresinLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deCrans, Cudresin et Granges

N° 18

Schmidely-Moret.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Schmidely Jean Benjamin, agriculteur

de Jouxternos-Mezery domicilié à Vich

fil de Jean Jacques Louis Schmidely ^{résidé} et de Etienne Marguerite née Maire

décédée, veuf de Rose Sophie Julie née Girard dès le vingt un Mai mil huit cent huitante deux né à Vich le seize Août mil huit cent vingt sept

et

2. Moret Louise Jenny Isaline née Henrioux, sans profession

de Essertines sur Rolle domiciliée à Vich

fil de Jean Marc Gabriel Henrioux et de Jeanne Henriette Louise née Kueffer

veuve de Jean Pierre Moret dès le quatorze Février mil huit cent huitante deux née à Nyon le vingt sept Novembre mil huit cent trente neuf.

Les publications ont eu lieu à Vich et Essertines le sept Avril, et à Jouxternos Mezeray le six Avril mil huit cent quatre vingt trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. B. Schmidely
Isaline Schmidely

des témoins :

John Bachelard
Muraux

L'officier de l'état civil :

J. Mathieu ^{rempl.}

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Romanel, Begnins, Gilly

Papiers présentés :

Autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Begnins.

Registre des mariages A.

N° 19

Eberhard. Cevoy

Aujourd'hui neuf juin mil huit cent
quatre vingh trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Eberhard, Georges Théodore, agent d'affaires

Lieu d'origine et de domicile :

de Kloten (Zurich) domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Elisabeth Eberhard et de Blanchisense à Nyon

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Zurich le neuf Novembre mil huit cent cinquante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cevoy, Catherine Charlotte, Institutrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Cheseaux domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de feu Marc Charles Cevoy et de Jeanne Louise née Tronchet sans profes-
sion, domiciliée à Nyon

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Cheseaux le onze Août mil huit cent cinquante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cheseaux le onze, à Kloten et Nyon le douze
Mai mil huit cent quatre vingh trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

G. Eberhard
C. Cevoy

des témoins :

J. Schi à Nyon
Etienne Schi

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Kloten, Cheseaux et Nyon

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Kloten et Romanel

N^o 20
Ticon-Dunand

Aujourd'hui dix huit Juin _____ mil huit cent
quatre vingt trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Ticon Jacques François, agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Sciez (Haute Savoie) _____ domicilié à Nyon _____

Noms des parents :

fil de feu Jean Ticon _____ et de défunte Françoise Guillermim _____

Etat civil :

veuf de Marie Rose née Jotterand des le trois Novembre mil huit cent quatre vingt _____

Date de la naissance :

né à Sciez _____ le vingt huit Août mil huit cent vingt sept _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Dunand Charlotte Françoise, lingère _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Vacheresse (Haute Savoie) _____ domiciliée à Nyon _____

Noms des parents :

fille de Nicolas Crozet, décédé _____ et de Claudine née Suchet, ménagère, à Sciez _____

Etat civil :

veuve de Germain Dunand des le trois Septembre mil huit cent quatre vingt _____

Date de la naissance :

née à Sciez _____ le douze Septembre mil huit cent trente neuf _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sciez les vingt et vingt sept Mai et à Nyon le
douze du même mois mil huit cent quatre vingt trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacques Ticon _____

X L'épouse, Dunand Charlotte,
Françoise, ne sachant pas écrire
a apposé sa marque habituelle
consistant en une croix

Papiers présentés :

Permis de célébration, actes de
décès des conjoints des deux époux.

des témoins :

J. Dupont & c^o _____

Dunand à Nyon _____

L'officier de l'état civil :

A. Perrin _____

Le mariage a été communiqué _____

~~officiers de l'état civil de~~

à la Chancellerie du conseil
d'Etat _____

N° 21.

Weibel-Kaübi

Aujourd'hui vingt six Juin mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Weibel, Félix, tonnelier.

Lieu d'origine et de domicile :

de Schüpfen, (Berne.) domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Rodolphe Weibel, maréchal à ^{Kappel} et de Anna Barbara Bösiger, aussi
à Kappel, Célibataire.

Etat civil :

né à Kappel, (Berne) le quatorze Janvier mil huit cent soixante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Kaübi, Elise, cuisinière.

Lieu d'origine et de domicile :

de Zollkofen, (Berne) — domiciliée à Genève

Noms des parents :

fille de Jean Kaübi, décédé et de Anna Barbara Ramer, sans
profession, Célibataire

Etat civil :

née à Kappel le vingt quatre Mars mil huit cent soixante un.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le deux, à Schüpfen, Genève, le
quatre, et à Zollkofen le six Juin mil huit cent quatre vingt trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Felix Weibel
Elise Kaübi Weibel

des témoins :

Friedrich Kopp
Reinhard Fallmann

L'officier de l'état civil :

J. Martrey
comp

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon
Schüpfen, Genève et Zollkofen.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bremgarten, Selsjöfen
et de Genève

N° 22

Guignard-Amiet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Juin mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Guignard, Etienne Marc, manoeuvre

de Vaulion domicilié à Nyon

fil de Abrabam Auguste Guignard et de Susanne Rogivue, journalière

les deux domiciliés à Nyon, Célibataire

né à Chêne Bougeries le dix Août Mil huit cent cinquante un

et

2. Amiet née Vuaders Marie Sophie Jeanne, tailleur

de Grandson domiciliée à Nyon

fille de feu Samuel Vuaders et de défunte Jeanne Louise Augustine

Redard, veuve de Jean Ecor Amiet dès le 8 Juin mil huit cent huitante un

née à Orchery le trois Mars Mil huit cent quarante six

Les publications ont eu lieu à Grandson le premier, à Nyon et Vaulion
le deux Juin mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et, après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Guignard Etienne
Sophie Guignard

Jules Cuchet
Charles Sagnet

L'officier de l'état civil :

J. Matheray
comp

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication à Grandson
Nyon et Vaulion, acte de décès du
premier mari de l'épouse

officiers de l'état civil de
Vaulion & Grandson

N° 23

Aujourd'hui vingt neuf Juin mil huit cent
Wipfli-Dällenbach quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Wipfli Jean, portier

Lieu d'origine et de domicile :

de Aldorf, Canton d'Uri domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de feu Ambroise Wipfli et de Catherine née Gister, à Aldorf,
Célibataire,

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Aldorf le seize Septembre mil huit cent cinquante un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Dällenbach Lisette, somnolière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Signau, Canton de Berne domiciliée à Nyon,

Noms des parents :

fille de Jean Ulrich Dällenbach ^{Höserand,} et de Magdeleine Huttmacher

Etat civil :

Domiciliés à Scuperswyl, Célibataire,

Date de la naissance :

née à Signau le quatre Janvier mil huit cent cinquante
neuf.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le neuf, à Signau le neuf, et à
Aldorf le quatorze Juin Mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Wipfli
Lisette Wipfli

des témoins :

J. Laurent à Nyon
A. Demond à Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Marthray
comp

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Nyon, Aldorf et Signau

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Aldorf & Signau

n° 24.

Liardon-Nicolier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Douze Juillet _____ mil huit cent
quatre vingt trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Liardon, Auguste Samuel, agriculteur
de Montherod domicilié à Frangins
fils de défunt Marc Louis Liardon et de feu Jeanne Louise née Moser
célibataire
né à Frangins le vingt six Janvier mil huit cent quarante sept
et

2. Nicolier, Elise Marie, sans profession
de Ormont dessus domiciliée à Frangins
fille de feu Jean David Nicolier et de défunte Marie Lucie née Geiger
célibataire
née à Panexrière Ollon le sept Juin mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Ormont dessus le huit, Montherod et Fran-
gins le neuf Juin mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Liardon
Elise Liardon

des témoins :

Edmond à Nyon
Bertholet Henri à Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin

Papiers présentés :

Certificats de publication à Monthe-
rod, Frangins et Ormont dessus.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Yimel et Ormont-Dessus.

Registre des mariages A.

N° 25

Guignard-Breguet

Aujourd'hui dix Aout mil huit cent

quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Guignard, Constant, négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de Bottens # domicilié à Nyon

Noms des parents :

fil de David Samuel Guignard, agriculteur et de Janny Meylan, domiciliée à Apsens à Cologny

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Dioley-Orjulax le trente Septembre mil huit cent cinquante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Breguet, Marie Emilie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Coffrane (Neuchatel) domiciliée à Guebwiller (Alsace)

Noms des parents :

filles de Julien Breguet, négociant et de Adélaïde née Sandoz-Gendre, tous deux à Guebwiller

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née aux Terrières (Neuchatel) le six Décembre mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Coffrane et Guebwiller le onze, à Bottens le treize et à Nyon le quatorze juillet mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

C. Guignard
E. Guignard

des témoins :

Théophile Breguet Douchaux
Edmond Sandoz

L'officier de l'état civil :

Aud. Ruffin

Papiers présentés :

Certificats de publication à Bottens, Nyon, Coffrane et Guebwiller

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Coffrane, Bottens et au Conseil d'Etat

et de l'Abbaye

par décision du Département de Justice et Police soit du Conseil d'Etat le vingt neuf Juillet mil huit cent quatre vingt quatre. Le bourgeois de l'Abbaye est ajouté à l'acte des mariages

J. Martenay comp

N^o 26
Odelet-Gacon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Août _____ mil huit cent
 quatre vingt trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Odelet, Louis Siméon, restaurateur* _____

de *Coppet* _____ domicilié à *Nyon* _____

fil de feu *Marc-Etienne Odelet* et de défunte *Marie Cléopha née Grob*
 veuf de *Marie Ernestine née Quillet* dès le vingt-cinq Mai mil huit cent huitante trois
 né à Paris le dix-neuf _____ ~~de~~ Décembre mil huit cent trente neuf _____

et

2. *Gacon, Péroline, institutrice* _____

de *Lyon* _____ domiciliée à *Nyon*, précédemment à *Genève*

filles de défunt *André Gacon* _____ et de *Jeanne-Euise née Boulenaz bandagiste à*
Genève

célibataire _____

née à *Lyon* le trente Juillet _____ mil huit cent quarante huit _____

Les publications ont eu lieu à *Nyon* le vingt-un, *Coppet* le dix-neuf, *Lyon* les
 vingt-deux et vingt-neuf Juillet et *Genève* le vingt-cinq des mil huit cent
 _____ quatre vingt trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Siméon, Odelet

Péroline Odelet

des témoins :

M. Carin-Robly à Coppet

M. Gignoux à Lyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin

Papiers présentés :

Certificats de publication à Cop-
pet, Nyon, Lyon et Genève

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Coppet, Genève et à la Chan-
cellerie du Conseil d'Etat.

Registre des mariages A.

N° 27

Ursembach-Lagier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Août _____ mil huit cent
quatre vingt trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Ursembach, Louis, confiseur
de Nyon domicilié à Nyon
fils de défunt Henri Etienne Ursembach et de feu Françoise Félicie née Guignard
célibataire
né à Nyon le vingt cinq Novembre mil huit cent quarante deux

et

2. Lagier, Césarine Louisa, couturière
de Aubonne domiciliée à Nyon
fille de Jean Jacques Louis Lagier à Aubonne et de Julie Anne Françoise Allenbach, en Russie
célibataire
née à Nyon le seize Mai mil huit cent quarante six

Les publications ont eu lieu à Nyon le huit et à Aubonne le neuf Août
mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Louis Ursembach
Causeri Ursembach

L. Gamboni à Nyon
J. P. Verzellotti à Nyon

L'officier de l'état civil :

Auf. P. R. M. J.

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication

officiers de l'état civil de

Aubonne & Nyon

Aubonne.

N° 28

Steffen-Thomas.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Août _____ mil huit cent
quatre vingt trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Steffen** *Bénédict*, fromager, _____

de *Gessenay* _____ domicilié à *Coinsins* _____

fil de *Jean Steffen, décédé*, et de *Marie Raafaut, décédée*

divorcié de *Henriette de Siebenthal* dès le onze Mars 1879.

né à *Gessenay* le dix huit Décembre mil huit cent quatorze.

et

2. **Thomas** *Jeanne Marie*, Lingère, _____

de *Chavannes des Bois*, _____ domiciliée à *Nyon* _____

fille de feu *Antoine Rodolphe Baratel* et de *Louise de Chambaz, décédée*.

veuve de *Louis Samuel Thomas* dès le huit Août mil huit cent soixante

quatre _____ née à *Vich* _____ le cinq Juin mil huit cent trente huit.

Les publications ont eu lieu à *Chavannes des Bois* le dix Août, à *Nyon*
et *Gessenay* le onze, *Coinsins* le douze Août 1883.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

*Bénédict Steffen**Claud et Emile**Marie Steffen**Murton Edouard*

L'officier de l'état civil :

J. Martteray

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Autorisation de Célibration

officiers de l'état civil de

délivrée par l'officier d'Etat
civil de *Begnins* _____*Coppen, Gessenay et autres*
à *Begnins* _____

N^o 29.
Ducré-Pogel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre _____ mil huit cent
quatre vingt trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Ducré**, Marc-Julien, négociant _____
de Ste Croix _____ domicilié à Nyon _____

fil de défunt Jean Marc Ducré et de Jeanne Louise Henriette née Ponnax
veuf de Françoise Marie née Quiblier des le premier Juillet mil huit cent quatre
né à Prangins _____ le quinze Février mil huit cent vingt deux _____
décédée
vingt deux

et

2. **Pogel**, Louise dite Rose, cuisinière _____
de Agiez _____ domiciliée à Nyon _____

fille de Louis Pogel, tailleur à La Sarraz et de défunte Louise née Malherbe
célibataire _____
née à Chavornay _____ le onze Mars mil huit cent trente huit _____

Les publications ont eu lieu à Nyon le quatre, Agiez le cinq, Sainte Croix
le sept août mil huit cent quatre vingt trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Julien Ducré
Rose Pogel

des témoins :

Henri Samuel Paquier
à Nyon
Louis Guignard à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aud. Perrinier

Papiers présentés :

Certificats de publication à
St. Croix, Nyon et Agiez
et acte de décès de Françoise
Marie née Quiblier.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St. Croix & Agiez _____

N° 30.

Bachmann-Kopp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre _____ mil huit cent
quatre vingt trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Bachmann**, Auguste, menuisier _____
de Steinfurt (Churgovie) _____ domicilié à Gimel _____
fils de Joachim Bachmann, décédé et de Anna Wallinger, ménagère à Thindorf
célibataire _____

né à Thindorf le dix-neuf Novembre mil huit cent cinquante un _____

et

2. **Kopp**, Maria, femme de chambre _____
de Wiedlisbach (Berne) _____ domiciliée à Nyon _____
fille de Rodolphe Kopp, horloger à Wiedlisbach et de Maria Meier, Urson, décédée
célibataire _____

née à Wiedlisbach le vingt-quatre Novembre mil huit cent cinquante cinq _____

Les publications ont eu lieu à Gimel le dix huit, Nyon, Steinfurt et Wiedlis-
bach le vingt cinq août mil huit cent quatre vingt trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Bachmann
Marie. Bachmann

des témoins :

Fridine Sandra Gimel
Charles Rodde à Gimel

L'officier de l'état civil :

Aufrenier

Papiers présentés :

Autorisation de célébrer le
mariage, délivrée par l'officier
de l'état civil de Gimel.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Steinfurt, Wiedlisbach
Gimel

N° 31
Perrin-Gonet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Septembre _____ mil huit cent
quatre vingt trois | par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Perrin, Elie, mécanicien
des Ponts de Martel (Neuchâtel) — domicilié à Genève —
fils de Charles François Perrin horloger à Nyon et de Louise Benay, sa femme, décédée
célibataire —
né à Cortaillod — le dix sept Novembre mil huit cent cinquante quatre

et

2. Gonet, Marie Alice, sans profession
de Vuarrens (Vaud) — domiciliée à Nyon —
fille de Louis Abram Gonet, banquier à Nyon et de Susanne Pauline Julie Combarz, sa
femme, décédée
célibataire —
née à Nyon — le vingt huit Novembre mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Vuarrens et Nyon le vingt cinq, aux Ponts le vingt
six et à Genève le vingt sept Août mil huit cent quatre vingt trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Perrin
A. Perrin

des témoins :

Pierre Perrin Colombin Vuarrens
Léon Louis Meyer
à Morges.

L'officier de l'état civil :

A. Perrin

Papiers présentés :

Autorisation de célébrer le
mariage délivrée par l'officier
de l'état civil de Genève

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Genève, Les Ponts de Martel
Pentheriez.

N° 32

Dupraz-Merfin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Octobre _____ mil huit cent
quatre vingt trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dupraz Daniel François Louis, directeur _____
de Blonay _____ domicilié à Lausanne _____
fils de Jules François Louis Dupraz et de Marie Louise née Francey _____
célibataire _____
né à Blanchamp le trente et un Mai mil huit cent cinquante deux

et

2. Merfin Adèle Jenny, sans profession _____
de Jonnes (Vaud) _____ domiciliée à Jonnes _____
fille de Jean Louis Merfin _____ et de Jeanne Françoise née Etier, défunte
célibataire _____
née à Jonnes le treize Septembre mil huit cent cinquante un _____

Les publications ont eu lieu à Blonay, Lausanne et Jonnes les vingt neuf et
vingt sept Septembre mil huit cent quatre vingt trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Daniel Dupraz *Jean Louis Francey*
Adèle Dupraz *Daniel François Clausat à Jonnes*

L'officier de l'état civil :

Augustin

Papiers présentés :

Autorisation de célébrer le mariage
accordée par l'officier de l'état
civil de Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Blonay, Lausanne et
Coppet. _____

N° 33.

Singy-Rohli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Octobre _____ mil huit cent
quatre vingt trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Singy, Pierre-Jules, tourneur _____

de Estavayer-le-lac _____ domicilié à Nyon _____

fil de défunt Jean Marie Singy et de Rose Jesler, domiciliée à Lyon

célibataire _____

né à Estavayer-le-Gibloux le vingt quatre janvier mil huit cent cinquante neuf.

et

2. Rohli, Anne-Marie, repasseuse. _____

de Belpberg (Berne) _____ domiciliée à Nyon _____

fille de Christian Rohli _____ et de Anne Marie Lingré _____

célibataire _____

née à Nyon le quatre janvier mil huit cent cinquante cinq.

Les publications ont eu lieu à Estavayer-le-lac le treize, à Belp le quatorze et à Nyon le onze août de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Singy
Anna Singy

des témoins :

Jules Allenbach à Nyon
Isaac Dupraz à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aufmann

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Estavayer-le-lac, Belp et Nyon

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Belp et Estavayer-le-lac

N^o 34.

Granger - Caut

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre _____ mil huit cent
quatre vingt trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Granger, Marc-Louis-Alfred, négociant _____
de Eysins _____ domicilié à Nyon _____
fils de Jean Marc-Etienne Granger, décédé et de Louise Davidine Murier, à Nyon
célibataire _____
né à Nyon le treize Octobre ~~10~~ mil huit cent cinquante sept _____

et

2. Caut, Judith Marie _____
de Arnex sur Nyon _____ domiciliée à Arnex _____
fille de Jean Marc Ami Caut _____ et de Jeanne Susanne née Baud, agriculteurs
à Arnex
célibataire _____
née à Arnex le vingt cinq ~~10~~ Juillet mil huit cent cinquante huit _____

Les publications ont eu lieu à Arnex le cinq, Eysins et Nyon le six Octobre _____
mil huit cent quatre vingt trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

M. Granger
J. Caut

des témoins :

Louis Galland à Nyon
J. Collin à Nyon

L'officier de l'état civil :

M. P. P. P.

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Eysins, Nyon et Arnex.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Eysins et Arnex.

Registre des mariages A.

N° 35
Gonet-Ischi

Aujourd'hui Sept Novembre mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gonet Jean Louis, Négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de Vuarrons domicilié à Éausanne

Noms des parents :

fils de Isaac Adam Gonet et de Françoise Marie née Beroud, décédée

Etat civil :

veuf de Jeanne Marie née Corboz, dès le 12 Juillet 1880

Date de la naissance :

né à Vuarrons le quatorze Novembre Mil huit cent trente cinq.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Ischi Susanne Marguerite, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Fumisberger, (Berne.) domiciliée à Nyon.

Noms des parents :

fille de Jacob Ischi, agriculteur à Savigney et de Susanne née Guerber, décédée.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Pisy le vingt sept Mai Mil huit cent quarante neuf.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fumisberger, le ont, à Vuarrons Nyon
et Éausanne le treize Octobre mil huit cent quatre vingt trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Louis Gonet
Susanne Marguerite Gonet

des témoins :

Ch. Messauf Lauter
J. M. M. M. à Nyon.

L'officier de l'état civil :

J. M. M. M.
(comp.)

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Oberbipp, Entbécrag, et
Éausanne.

Papiers présentés :

Certificat de publication et
autorisation de célébration
à Nyon.

N° 36

Guichard-Dupraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Novembre _____ mil huit cent
quatre vingt trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Guichard, Henri Auguste, employé de commerce
de Borreaux et de Chéserex _____ domicilié à Nyon _____
fils de Jean François Guichard, agriculteur à Chéserex et de Jeanne née Gressier, aussi à Chéserex
célibataire _____

né à Chéserex le vingt ~~de~~ Décembre mil huit cent cinquante
et

2. Dupraz, Jenny, lingère _____
de Perroy _____ domiciliée à Céligny _____
fille de Henri Antoine Emile Dupraz et de Susanne Ursuline née Bovay, les deux
célibataire _____
décédés

née à Perroy le vingt un ~~de~~ Août mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Céligny le dix neuf, Borreaux, Chéserex, Nyon
et Perroy le vingt Octobre de l'année courante. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Guichard Auguste
Guichard Jenny

des témoins :

Jos. Dind à Nyon
M. Boyez au Miris

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Borreaux, Chéserex, Nyon
Perroy et (Nyon) Céligny.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cingins, Rolle et Cé-
ligny. _____

N^o 37

Ramuz-Jeannin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

approuvé la radiation de
mot Longirod.

*J. Marthouy
comp.*

Aujourd'hui quatorze Novembre mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Ramuz Marc Henri, boulanger
de Sullens domicilié à Nyon
fils de Jean Jules Ramuz et de Marie Louise Stehelin
célibataire

né à Nyon le quatre Décembre mil huit cent cinquante
quatre et

2. Jeannin Augustine Françoise, cuisinière
de Montagny près Yverdon, domiciliée à Longirod Genève
fille de Georges Louis Jeannin et de Marie Susanne Poitry
célibataire,

née à Longirod le sept Janvier mil huit cent cinquante
neuf.

Les publications ont eu lieu à Sullens le douze, à Montagny et Nyon
le treize, et à Genève le quinze Octobre 1883

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Ramuz
A. Jeannin

des témoins :

Jules Gyron
Jug. Ramuz

L'officier de l'état civil :

J. Marthouy
comp.

Papiers présentés :

Certificats de publication à Sullens,
Montagny, Nyon et Genève.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sullens, Montagny et au
Bureau Cantonal de Genève.

n° 38

Greffier-Fontolliet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Il ressort d'une lettre de bourgeois instrumentée par le notaire Ernest Bonzon, à Nyon, le 17 Octobre 1903 et visée par le Conseil d'Etat dans le terme légal, que Greffier, Joseph, a été reçu au nombre des bourgeois de la Commune de Nyon.

Inscrit le 15 Janvier 1904.

L'Officier de l'Etat-Civil :

J. Thomaz
Communiqué au Département
de Justice et Police.

Aujourd'hui seize e Novembre _____ mil huit cent
quatre vingt trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Greffier Joseph, journalier, _____
de Sciez, Haute Savoie, _____ domicilié à e Nyon, _____
fils de Bernard Greffier, et de Claudine Burret journaliers à Nyon
Célibataire _____
né à Sciez _____ le vingt un Avril mil huit cent cinquante sept.

et

2. Fontolliet e Marie Louise, repasseuse, _____
de Pisy, (Vaud), _____ domiciliée à e Nyon _____
fille de défunt Jean Louis Fontolliet et de Louise Perillard, demeurant à Nyon
Célibataire, _____
née à e Nyon _____ le dix neuf Avril mil huit cent cinquante huit.

Les publications ont eu lieu à e Nyon et Pisy, les treize, à Sciez, les quatorze
et vingt un Octobre mil huit cent quatre vingt trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

Greffier des époux :

Marie Greffier

des témoins :

M^{re} Fayet à Nyon
François Cherpillet à Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Thomaz remp

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gimel et à la Chancellerie
du Conseil d'Etat.

Papiers présentés :

Permis de Célébration, certificats
de publication à Nyon et Pisy.

Registre des mariages A.

N° 39.

Magnenat-Wursten

Aujourd'hui cinq Décembre _____ mil huit cent

quatre vingh trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Magnenat, Louis Henri, cimentier _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Saulion _____ domicilié à Nyon _____

Noms des parents :

fils de Abram Louis Magnenat, ^{cordonnier} et de Jeanne Louise Geschwind, sa femme ^{domiciliés à Nyon}

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

né à Nyon le vingh quatre Mars mil huit cent cinquante huit _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Wursten, Louise, sans profession _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay (Berne) _____ domiciliée à Nyon _____

Noms des parents :

fille de Wursten, Emile Alexandre ^{ouvrier} et de Jeanne Rose Richard, sa femme ^{domiciliés à Nyon}
^{à la fabrique de vis}

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à Nyon le trois Mars mil huit cent soixante six _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Saulion le onze, à Nyon le dix et à Gessenay le douze Novembre mil huit cent quatre vingh trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Magnenat
Louise Magnenat

des témoins :

Bertholet Henri à Nyon
Foussier David à Nyon

L'officier de l'état civil :

A. P. _____

Papiers présentés :

Certificats de publication à Saulion
Gessenay et Nyon et consentements
des père et mère de l'Épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Saulion et de Saanen.

n° 40.

Cuchet-Granjux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Décembre mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cuchet, Marc-Jules, Saancier
de Nyon domicilié à Nyon
fils de Jacques Auguste Cuchet et de Pauline Louise née Schmidt, à Nyon
célibataire
né à Nyon le vingt deux Mai mil huit cent soixante un

et

2. Granjux, Marie-Félicie
de Neuvecelle (Haute Savoie) domiciliée à Nyon
fille de François Granjux, pêcheur et de Jeanne Levray, sa femme, domiciliée à Neuvecelle
célibataire
née à Neuvecelle le onze Juin mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Nyon le premier décembre et à Neuvecelle
les vingt cinq Novembre et deux décembre mil huit cent quatre vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Cuchet
J. Cuchet Félicie

des témoins :

Jules Chagnis Nyon
David Seruset à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aud. Pissier

Papiers présentés :

Consentement des père et mère de
l'épouse & certificat de publication à
Nyon et Neuvecelle

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Chancellerie d'Etat

N° 41

Philippe Tuagnian

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Philippe Charles, commis-négociant
de Messery (Haute Savoie) domicilié à Nyon
fils de François Philippe et de Julie née Boccard, les deux décédés
célibataire

né à Messery le seize ¹⁰ Septembre mil huit cent cinquante cinq

et

2. Tuagniaux, Aline, cuisinière
de Tucherens domiciliée à Rolle, précéd^{te} à Nyon
fille de François Tuagniaux, agriculteur et de défunte Susette Marie née Besson
célibataire
^{à Rolle}

née à Tucherens le vingt ¹⁰ Avril mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt quatre, Rolle le vingt cinq,
Tucherens le trente Novembre et à Messery les deux et neuf décembre
^{de l'année courante}

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Philippe
Aline Philippe

des témoins :

L^r Gamboni à Nyon
Eug Gamboni Nyon

L'officier de l'état civil :

Aud. Buisson

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon,
Tucherens et Rolle et autorisation
du département de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Moudon, et à la
Chancellerie du Conseil
d'Etat.

N^o 42
Moser. Bryand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil huit cent quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Moser, John Henri, agriculteur de Prangins domicilié à Prangins fils de Isaac Moser, agriculteur et de Marie née Bryand, les deux à Prangins célibataire né à Prangins le trente ~~to~~ Juillet mil huit cent cinquante sept

et

2. Bryand, Julie Lina de Prangins domiciliée à Prangins fille de Jean Etienne Bryand, agriculteur à Prangins et de défunte Henriette Fanny Denoyent célibataire née à Prangins le cinq ~~to~~ Novembre mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Prangins le huit Décembre courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Moser
Julie Moser

des témoins :

Alexandre Rochat à Nyon
J. Charbonnet à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificat de publication à Prangins.

Le Numéro 42, à la page 277 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1883. Ses deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions l'officier de l'état civil
Nyon, le 31 Décembre 1883
Aug. Perrin
Un double a été remis le 3 Janvier 1884 en exécution de l'article 2 de la loi de 3 Janvier 1884.
l'Officier de l'Etat. Civil,
Aug. Perrin



Année 1884.

N° 1

Gras-Frey

Aujourd'hui douze Janvier mil huit cent quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

1. Gras, Auguste Emile, Cultivateur de Collonges sous Salève. A. Savoie domicilié à Nyon fils de défunt Claude François Gras et de Claudine Expin, veuve, sans profession, demeurant à Nyon célibataire.

né à Nyon le cinq Décembre mil huit cent soixante et

2. Frey, Elisabeth, sans profession de Röttenbach (Berne) domiciliée à Nyon fille de Jean Frey sans profession et de défunte Annanée Stettler célibataire.

née à Röttenbach le trente novembre mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Collonges sous Salève les dimanches neuf et seize Décembre à Nyon le huit et à Röttenbach le neuf décembre mil huit cent quatre vingt trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Gras
Elisabeth Frey

des témoins :

Jo. Gallare
Joseph Gras à Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Marthray

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Papiers présentés :
Certificats de publication à Nyon et Röttenbach et autorisation du département de Justice et Police
Röttenbach & la Chancellerie

Visé à Nyon le 29 Janvier 1884
M. R. F. F. F.

N^o 2
Baud-Fontaine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Février mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Baud, Paul Henri, jardinier
de Céligny (Genève) domicilié à Nyon, précéd. à Jussy
fils de Louis François Baud, agriculteur à Tannay et de Antoinette née Berthel, sa femme
célibataire
né à Tannay le dix huit Juillet mil huit cent cinquante huit

et

2. Fontaine, Lucie, cuisinière
de Hauteville, Canton de Rumilly (Savoie) domiciliée à Nyon, précéd. à Jussy
fille de défunt Joseph Fontaine et de Josephine née Fontaine, tailleur, à Hauteville
célibataire
née à Hauteville H^{te} Savoie le dix huit Octobre mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Céligny et Nyon le vingt cinq, à Jussy le vingt six
et à Hauteville les Vingt sept Janvier et trois février de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Henry Baud Louis P. Rouvi Tannay
Lucie Baud Aubry Mary à Franquins

L'officier de l'état civil :

Aug. P. R. [Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Céligny, Nyon, Jussy et Hauteville

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Genève (Bureau Cantonal)
et à la Chancellerie d'Etat.

Registre des mariages A.

N^o 3

Schertlin-Turrian

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingh trois Février _____ mil huit cent
quatre vingh quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Schertlin Georges-Frédéric, contelier
de Freudenstadt (Wurtemberg) domicilié à Nyon
fils de Georges Schertlin, tailleur à Freudenstadt et de désunte Christiane Dorothee Hornberger
veuf en secondes nocces de Souise Philippine Mayer dès le 7 Septembre 1882
né à Freudenstadt le vingh 10 Avril mil huit cent trente six

et

2. Turrian, Fanny, cuisinière
de Château d'Oex _____ domiciliée à Genève
fille de Louis Turrian _____ et de Souise Marie née Yersin, les deux décédés
célibataire
née à Rougemont (Au Revers) le vingh cinq Octobre mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Nyon et Genève le douze, à Château d'Oex le
quatorze et à Freudenstadt du quatorze au vingh neuf Janvier de l'année
courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fr. Schertlin
Fanny Schertlin

des témoins :

Ant. Winkler de Nyon
Edmond de Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Buisson

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon,
Château d'Oex et Genève et autorisa-
tion du Département de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Genève, Château d'Oex et Freudenstadt
(Chancellerie)

N° 4

Golay - Grimm

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars _____ mil huit cent
quatre vingt quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Golay, Elie Rodolphe Jean Louis, serurier
de Sien et du Chenit _____ domicilié à Nyon _____
fils de Louis Elie Golay, charretier à Nyon, et de désunte Rose née Bugnon _____
célibataire _____
né à Begnins le dix sept Novembre mil huit cent cinquante quatre

et

2. Grimm, Louise _____
de Suochez (Berne) _____ domiciliée à Nyon _____
fille de Félix Louis Grimm, agriculteur et de Louise Françoise née Chenoz, domiciliés
célibataire _____
à Champigny
née à Yens le treize Sep. 1860

Les publications ont eu lieu à Nyon le douze, au Sien, le Sentier et Vinelz
le quatorze et au Brassus le seize Janvier de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Golay
Louise Golay

des témoins :

Julien Pivrot à Bassins
Juh Charbonnet. Nyon

L'officier de l'état civil :

Auf Ruisse

Papiers présentés :

Certificats de publication au Sien,
Brassus, Le Sentier, Vinelz et
Nyon _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

de Sien, le Chenit, Brassus et
Vinelz _____

N^o 5

Hédiguer-Desponds

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars _____ mil huit cent
quatre vingt quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Hédiguer, Charles, jardinier _____
de Reinach (Argovie) _____ domicilié à Nyon _____
fils de feu Marc-Louis Hédiguer _____ et de Jeanne Françoise Marie Buhry, ^{décédée}
célibataire _____
né à Nyon le quinze _____ Décembre mil huit cent quarante neuf _____

et

2. Desponds, Marie-Louisa, cuisinière _____
de Lussey _____ domiciliée à Prangins _____
fille de Jean Auguste Desponds, cultivateur à _____ Prangins _____ et de défunte Louise Caroline Treboux
célibataire _____
née à Prangins le premier _____ Avril mil huit cent cinquante trois _____

Les publications ont eu lieu à Reinach le quatorze, Lussey le quinze et
Nyon le seize février de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Hédiguer
Marie Hédiguer

des témoins :

Auguste Rogard
Berthold Hémis

L'officier de l'état civil :

Aud. Bernier

Papiers présentés :

Certificats de publication à Reinach
Lussey et Nyon.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Reinach et Lussey.

Par décision du 12 novembre 1915
le Conseil d'Etat du Canton de Vaud
a ordonné la rectification de l'acte de
mariage ci-contre, de Hédiguer
Charles en ce sens que
le nom de famille qui y est orthographié
par erreur Hédiguer soit orthographié
"Hédiger".

Inscrit le 16 novembre 1915
L'officier de l'état civil :

A. M.

Communiqué au Département,
à Reinach et à La Sarraz.

N° 6
 Simon Raval
 Charles Henri François

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

approuvé la radiation
 du mot Simonnaire, remplacé
 par celui d'écrivain.

Marthoray
 remp

Aujourd'hui quatorze Mars _____ mil huit cent
 quatre vingt quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Simon Charles Henri François, ^{écrivain} ~~Commissionnaire~~,
 de Sainte Croix _____ domicilié à Morges _____
 fils de Henri François Samuel Simon, ^{boulangier à Grandson} et de Marie Elise née Cousin _____
 divorcé de Marie Louise Chapuis, depuis le 17 Novembre 1882. _____
 né à Grandson _____ le dix Décembre mil huit cent quarante cinq _____

et

2. Raval Rosine Annette Alice, ~~matelassière~~
 de Alle, Canton de Berne, domiciliée à Rolle _____
 fille de Pierre Raval, ~~ébéniste à St Ursanne~~ et de feu Marie Anne née Piller _____
 Célibataire, _____
 née à Villars les Blamont, Doubs le quinze Juin mil huit cent cinquante deux.

Les publications ont eu lieu à Rolle, le dix huit, à St Croix et Alle le dix neuf
 et à Morges le vingt trois février Mil huit cent quatre vingt quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

C. H. Simon
 Alice Simon

des témoins :

P. Binggeli Rolle
 Ch. Carru Rolle

L'officier de l'état civil :

Marthoray remp

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Croix Morges, Rolle
 et Miccourt

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de
 l'Etat Civil de Morges.

Registre des mariages A.

N^o 7.

Charbonnet-Magnenat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Mars _____ mil huit cent
quatre vingt quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Charbonnet, Louis-Ferdinand-Félix, ferblantier _____
de Nyon _____ domicilié à Nyon _____
fils de feu Louis-Ferdinand Charbonnet et de Françoise Emilie Gude, sans profession, à Nyon
célibataire _____
né à Nyon le trois Novembre le mil huit cent cinquante cinq _____

et

2. Magnenat, Louise-Suzanne, sans profession _____
de Vaulion _____ domiciliée à Nyon _____
fille de Henri-Eugène Magnenat, agriculteur et de Claudine Suchet, domiciliés à Nyon
célibataire _____
née à Nyon le huit Septembre le mil huit cent cinquante six _____

Les publications ont eu lieu à Nyon et Vaulion le vingt trois Février de
l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Charbonnet
Louise Charbonnet

des témoins :

H. Perrinelle à Nyon
Borogno, Henri Nyon

L'officier de l'état civil :

Aud. Perrinelle

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Nyon et Vaulion

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Vaulion _____

N° 8

Baataro. Nicol

Aujourd'hui vingt neuf Mars mil huit cent quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Baataro François Albert, représentant de Commerce

Lieu d'origine et de domicile :

de Dèmoret domicilié à Nyon

Noms des parents :

de Jean David Baataro, Caporal ^{de gendarmerie à Orbe} et de défunte Françoise née Buffat.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Baulmes le onze Décembre mil huit cent soixante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Nicol Marie Julie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Soulee. (Berne.) domiciliée à Passécourt

Noms des parents :

de Pierre Joseph Nicol et de Rosalie Nicol, domiciliés à Soulee

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Soulee le treize Juillet mil huit cent cinquante huit.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le huit, à Passécourt, le dix, à Dèmoret le onze, à Undervelier le douze Mars mil huit cent quatre vingt quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Albert Baataro, Buelet Marc François à Nyon
Julie Baataro Albert Chappuis à Nyon

L'officier de l'état civil :

L. Matheray

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication à Nyon
Passécourt, Dèmoret et Undervelier

officiers de l'état civil de

Passécourt, Dèmoret et
Undervelier

N° 9

Bourlond-Bonny

Aujourd'hui vingt neuf Mars mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bourlond, Henri Frederick, tailleur de pierres,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vuibroye domicilié à Nyon.

Noms des parents :

fils de Jacques Abram Daniel Bourlond et de Rose Adèle George à Nyon.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Vuibroye le vingt huit Octobre mil huit cent cinquante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bonny née Day, Anne Susanne Rose, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chevroux domiciliée à Yverdon.

Noms des parents :

fille de Day Marc Francois ^{à Yverdon} et de Marie Françoise Fival ^{défunct}

Etat civil :

veuve de Bonny Samuel Abram, depuis le 3 Février 1880.

Date de la naissance :

née à Yverdon le vingt un Juin mil huit cent quarante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vuibroye le sept, à Nyon, à Yverdon, à
Chevroux le huit Mars mil huit cent quatre vingt quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri BourlondSusanne Bonny

des témoins :

Albert BaudouinBoulet Marc Jeanvi de Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Mathray

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Vuibroye, à Nyon, à Yverdon
et à Chevroux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vuibroye, Yverdon & Chevroux

n° 10
Caut-Olivier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Avril _____ mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Caut John Germain, agriculteur, _____
de Arneux sur Arnon, _____ domicilié à Arneux, _____
fils de Jean Marc Ami Caut, agriculteur ^{à Arneux} et de Jeanne Susanne née Baud, à Arneux.
Célibataire, _____

né à Arneux _____ le vingt deux Février mil huit cent cinquante sept
et

2. Olivier Marie Jeanne, sans profession, _____
de Eysins et de La Sarraz, _____ domiciliée à Eysins, _____
fille de Jules Daniel Olivier, agriculteur et de Charlotte Melanie Da Limoz, agriculteurs ^{à Eysins}
Célibataire _____

née à Eysins _____ le deux Octobre mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Arneux, le dix Mars, à Eysins et
La Sarraz, le treize Mars mil huit cent huitante quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

John Caut
Marie Caut

des témoins :

L. Noyard, L. Rippe
Louis Seuzin

L'officier de l'état civil :

J. Martroy ^{comp}

Papiers présentés :

Autorisation de célébration
de l'Officier de l'Etat Civil
de Crans.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Arneux, Eysins et La Sarraz

N° 11
George Cavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Avril mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. George Henri Louis, agriculteur
de Vuibroye domicilié à Chéserax,
fils de George Frédéric et de Marianne née Decosterd, décédée
veuf de Emilie Berliet, depuis le neuf Octobre Mil huit cent septante,
né à Palélieux le trente Mai Mil huit cent trente un

et

2. Cavin Elise, sans profession,
de Vulliens domiciliée à Franchepied, rive La Rippe
fille de David Henri Cavin, agriculteur et de Marianne Favez, domiciliés à la Rippe
Célibataire,
née à Thierrens le vingt cinq Septembre mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Vuibroye le douze, à Chéserax, Vulliens et
La Rippe le treize Mars Mil huit cent quatre vingt quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri George
Elise George

des témoins :

Jean Antoine Maurice
C. Raccy Esprit
à Yvon

L'officier de l'état civil :

J. Martreay
comp

Papiers présentés :

Autorisation de célébration
de l'officier de l'état civil
de Gingins.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
de la ville, Gingins, Hézières

n° 12
Moser-Merzog

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Avril _____ mil huit cent
quatre vingt quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Moser, Jules, agriculteur _____
de Prangins _____ domicilié à Prangins _____
fils de ~~M~~ Jean Pierre Louis Moser et de Françoise Scholtz, sa veuve, à Prangins
célibataire _____
né à Prangins le vingt huit Octobre mil huit cent cinquante deux

et

2. Merzog, Louise Lanchette, sans profession _____
de Guggisberg _____ domiciliée à Chatelaine, Commune de Vernier
fille de Jean François Merzog _____ et de Rose Perrusset, les deux décédés
célibataire _____
née à Coligny le cinq Octobre mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Guggisberg le six, à Prangins et à Vernier
le sept Avril de l'année courante. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jules Moser,
Louise Moser

Louis Charbonnet à Nyon
Maurice Antoine à Prangins

L'officier de l'état civil :

Augustin _____

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication à Pran-
gins, Guggisberg et Vernier _____

officiers de l'état civil de

Guggisberg et Vernier. _____

Registre des mariages A.

N° 13.

Bally-Fromont

Aujourd'hui sept Mai mil huit cent quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bally Louis David, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Boussens domicilié à Nyon

Noms des parents :

fil de Bally Jean Louis, agriculteur à Nyon et de défunte Susanne Marie née Porchet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Saint Eivres le onze Juillet mil huit cent cinquante.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Fromont Marie Louise, couturière.

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint Pierre, Département du Jura France domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de feu Augustin Placide Fromont et de feu Marie Pauline Girode.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Saint Pierre le six Juillet mil huit cent cinquante cinq.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon et Boussens le douze, à Saint Pierre le treize et vingt Avril Mil huit cent quatre vingt quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bally Louis
Marie Louise Bally

des témoins :

J. Charbonnet à Nyon
A. Rochat à Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Martteray
comp.

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon
Boussens et Saint Pierre.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Boussens et à la
Chancellerie d'Etat

n° 14
Martin Sizon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Martin Albert Georges Louis, jardinier.
de Pully domicilié à Nyon
fils de Georges Louis Martin, jardinier et de Julie Georgette Burnard, domiciliée à Nyon
Célibataire
né à Nyon le six Décembre mil huit cent cinquante sept

et

2. Sizon au Cire Lucie Eonide, couturière.
des Rousses, Jura, France, domiciliée à Nyon
fille de Pierre Celestin Sizon au Cire, négociant à Nyon et de Marie Clementine Jacquemin Vergue de idid
Célibataire
née à Nyon le vingt neuf Avril mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Nyon et Pully le douze, aux Rousses le treize
et vingt Avril mil huit cent quatre vingt quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert Martin
Lucie Martin

des témoins :

J. Follon à Nyon
H. Lavanchy à Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Martheray

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Certificats de publication à Nyon
Pully, Les Rousses, et consentement
du père de l'épouse.

Pully, et à la Chancellerie
d'Etat.

N° 15

Portay-Corbar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Dans sa séance du trente-un Janvier 1908, le Conseil d'Etat a ordonné que l'acte de mariage Portay-Corbar, inscrit ci-contre, est rectifié en ce sens qu'à la Commune de Sausanne, seule indiquée comme lieu d'origine de l'épouse, est ajoutée celle du Mont. Inscriit le quatre février mil neuf cent huit, sur l'ordre du Département de Justice et Police.

L'Officier de l'état-civil :

J. Thomas

Communiqué à l'état-civil de Romanel et au Département de Justice et Police.

En date du 21 Février 1908, le Conseil fédéral a prononcé la réintégration, à titre gratuit, de Dame Sophie-Marianne Portay née Corbar, actuellement veuve, dans le droit de cité du Canton de Vaud et des Communes de Sausanne et du Mont.

Inscriit le trois mars 1908, sur l'ordre du Département de Justice et Police.

L'Officier de l'Etat-civil :

J. Thomas

Communiqué à Sausanne et à Romanel, et au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui vingt un Mai _____ mil huit cent quatre vingt quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Portay, Edouard-Célestin, couvreur de Féternes (Haute Savoie) domicilié à Nyon fils de Portay, Dominique, ~~et de~~ actuellement femme Bettler, demeurant à Nyon célibataire.

né à Féternes le dix neuf ~~+~~ Octobre mil huit cent cinquante deux

et

2. Corbar, Sophie-Marianne, couturière de Sausanne domiciliée à Frangins fille de Jean-Louis Corbar, tailleur et de Anne Marie Brunner, domiciliés à Frangins célibataire.

née à Sausanne le premier Juin mil huit cent quarante quatre

Les publications ont eu lieu à Frangins le quinze Sausanne et Nyon le dix neuf et à Féternes du vingt au vingt sept Avril de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Portay
J. Portay

des témoins :

J. Baptiste d'Essellott, Nyon
J. Ch. Charbonnet, Nyon

L'officier de l'état civil :

Ruf. Purnier

Papiers présentés :

Autorisation du Département de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Sausanne et à la Chancelerie.

N° 16

Kammermann-Brandt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Mai _____ mil huit cent
quatre vingt quatre — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Kammermann, Franz, comptable —
de Romoos (Lucerne) — domicilié à Nyon —
fils de feu Franz Kammermann et de Madeleine Schneider, décédée
célibataire —
né à Romoos le sept 10 février mil huit cent soixante trois

et

2. Brandt, Susanne Louise, sans profession
de Begnins — domiciliée à Begnins, précéd. à Nyon
fille de feu Jean Marc Charles Brandt et de Alphonsine nie Hüfner, repassée à
célibataire —
née à Begnins le vingt 10 neuf Mars mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Begnins et à Nyon le douze et à Romoos
le dix sept avril de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Kammermann
Lucas Kammermann

des témoins :

L. Rühl à Nyon
S. Buber à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aud. Perrin

Papiers présentés :

Certificats de publication à Romoos
Nyon et Begnins

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Begnins et Romoos.

N° 17.
Collet-Kibly

Aujourd'hui Trent un Mai mil huit cent
 quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Collet Lucien, mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Baulmes domicilié à Nyon

Noms des parents :

fil de feu Jacques Louis Collet et de défunte Nanette née Peruffet

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Baulmes le onze Juillet mil huit cent quarante neuf

Nom et profession de l'épouse :

2. Kibly, Constance-Julie-Jenny, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelet (Berne) domiciliée à Genève.

Noms des parents :

filie de Jules David Kibly, domicilié à Dorey et de défunte Marie Louise Caroline Grandjean

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Cossonay le vingt un Novembre mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix Mai, à Baulmes et Genève le douze
 Mai, à Gsteig le quatorze Mai mil huit cent quatre vingt quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lucien Collet
 Julie Collet

des témoins :

Simonin Baptiste
 a Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Ruffinier

Papiers présentés :

Certificats de publication à
 Nyon, Baulmes, Genève et Gsteig
 district de Saanen

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Baulmes, Châtelet et
 Genève

N^o 18
Zeender-Vowinkel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement du 28 janvier
1898, le Tribunal civil du
district de Nyon, a dissous
ce mariage par le divorce.
Inséré le 2 mai 1898
L'Officier de l'état civil

Communiqué au département
de Justice et Police

Aujourd'hui Sept Juin mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Zeender Frédéric, ébéniste

de Kôniz domicilié à Nyon

fils de Samuel Zeender journalier, et de Elisabeth Muller, à Nyon

Célibataire

né à Interlaken le vingt sept Octobre mil huit cent cinquante neuf

et

2. Vowinkel Anna Louise Charlotte, sans profession

de Reichen Grand Duché de Bade domiciliée à Nyon

fille de feu Joseph Vowinkel et de Johanna Mast, repasseuse à Bâle

célibataire,

née à Hochdorf Wurtemberg, le seize Août mil huit cent soixante un.

Les publications ont eu lieu à Nyon et Kôniz le dix Mai, à Reichen le
dix neuf Mai mil huit cent quatre vingt quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frédéric Zeender
Louise Vowinkel

des témoins :

Martin Matringe

à Nyon
Friedrich Linde
L'officier de l'état civil :

J. Marthony
Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Kôniz et à la
Chancellerie.

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Nyon, Kôniz et Reichen
et consentement de la mère
de l'épouse

N° 19

Gaudin-Renaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin mil huit cent
quatre ving quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gaudin, Louis-Adrien-Charles, menuisier
de Nyon, Sausanne, Morges et Sévery domicilié à Nyon
fils de Jean Charles Gaudin, sciencier et de Marie Louise née Carth, sa femme, les deux
à Nyon
célibataire
né à Nyon le cinq Août mil huit cent cinquante huit

et

2. Renaud, Elisa-Mélanie-Isaline, sans profession
de Gimel et St. Georges domiciliée à Gimel
fille des défunts Germain Renaud et Zélie Eugénie née Raymond
célibataire
née à Gimel le vingt cinq Août mil huit cent soixante six

Les publications ont eu lieu à Nyon, Sausanne, Morges, Gimel et St. Georges le vingt quatre et à Sévery le vingt six Mai de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Gaudin
Mélanie Gaudin

des témoins :

Dumond à Nyon
Bertholet Henri à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Bunnier

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon, Sausanne,
Morges, Sévery, Gimel et St. Georges et
consentement du tuteur de l'Épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sausanne, Morges, Nancy Longier
à Gimel

N° 20

Berlie-Kemmerling

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit Juin* _____ mil huit cent*quatre vingt quatre* _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. *Berlie, Charles-Marc-Louis, chapelier* _____de *La Rippe* _____ domicilié à *Nyon* _____fils de feu *Jean Marc Berlie* _____ et de feu *Jeanne Françoise Bonnet* _____~~*célibataire*~~ *veuf de Julie Antonie née Kolliger* _____né à *Nyon* _____ le *vingt cinq Janvier* mil huit cent *quarante six* _____

et

2. *Kemmerling, Henriette Sylvie, gilletière* _____de *Vevey* _____ domiciliée à *Nyon* _____fille de feu *Marie Sophie Kemmerling* ~~et de~~ _____~~*célibataire*~~ _____née à *Vevey* le *vingt huit* ~~le~~ *Juillet* mil huit cent *cinquante sept* _____Les publications ont eu lieu à *Vevey* le *huit*, à *La Rippe* et à *Nyon* le *dix Mai* mil huit cent *quatre vingt quatre* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Berlie _____*Henriette Berlie* _____

des témoins :

L. Sauter *Nyon* _____*J. Ferrer* *Nyon* _____

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cingins et Vevey _____

Papiers présentés :

Certificats de publication à _____*La Rippe, Vevey et Nyon* _____*radié le mot*
*célibataire**Aug. Perrin* _____

N° 21.

Corbet-Scagliarini

Aujourd'hui cinq Juillet mil huit cent quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Corbet Jules Charles, boulanger

Lieu d'origine et de domicile :

de Sainte Croix domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de feu Jean Francois Antoine Corbet et de feu Marie Pauline Germain

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Nyon le vingt deux Mars mil huit cent cinquante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Scagliarini Lucie Henriette, couturière.

Lieu d'origine et de domicile :

de Vichy domiciliée à Nyon.

Noms des parents :

fille de Philippe Joseph Scagliarini chapelier à Nyon et de feu Pauline Adrienne Grandvaux

Etat civil :

célibataire.

Date de la naissance :

née à Nyon le neuf Juin mil huit cent soixante deux.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sainte-Croix le six Juin, à Nyon et Vichy le sept Juin mil huit cent quatre vingt quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Corbet
Lucie Corbet

des témoins :

Léon Alconin à Nyon
Adolphe Sauvet à Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Matheray
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Sainte Croix, Nyon et
Vichy.

officiers de l'état civil de

S^{te} Croix et Pregny

N° 22.

Dorier Bassin

Aujourd'hui vingt deux Août _____ mil huit cent
quatre vingt quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dorier, Henri-Louis, menuisier _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Arzier _____ domicilié à Nyon _____

Noms des parents :

fils de Louis-Henri Dorier, menuisier et de Jenny Charbonnet, domiciliés à Nyon

État civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

né à Trélex le trente — 10 Novembre mil huit cent cinquante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bassin, Jenny-Frédérique Clara, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Marchissy _____ domiciliée à Nyon _____

Noms des parents :

fille de Bassin, Jean-Samuel-Benjamin — et de Louise Céline née Bassin, domiciliés à Gilly

État civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à Marchissy le vingt six Juin mil huit cent cinquante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Arzier, Marchissy et Nyon le vingt
six Juillet de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Henri Dorier & Baptiste Verceletti à Nyon
Jenny Dorier Louis Charbonnet. à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aud. Perrin

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication à
Arzier, Nyon et Marchissy

officiers de l'état civil de

Arzier et Longirod

Registre des mariages A.

N° 23.

Morzier-Christinech

Aujourd'hui vingt deux mil huit centquatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Morzier, Marc-François, facteur postal

Lieu d'origine et de domicile :

de Begnins domicilié à Begnins

Noms des parents :

fils de Marc-François Morzier, décédé et de Jeanne Louise Permette Esther née Christinech

Etat civil :

veuf de Marie Nancy née Pithay dis le quatre août mil huit cent huitante deux

Date de la naissance :

né à Begnins le vingt octobre mil huit cent trente six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Christinech, Louise-Charlotte, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Vaud domiciliée aux Eaux Vives (Genève)

Noms des parents :

fille de Henri Samuel Christinech, agriculteur et de Marie Susanne née Meylan, au Vaud

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née au Vaud le dix neuf Mars mil huit cent quarante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au Vaud et à Begnins le douze et aux Eaux Vives le quatorze
Juillet de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc F. Morzier
Louise Morzier

des témoins :

Alfred Indemühl de Lyon
Charles F. Christinech au Vaud

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin

Papiers présentés :

Autorisation de célébrer le mariage
de délivrée par l'officier de l'état
civil de Begnins

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Begnins, et Bureau
Cantonal de Genève

Ce mariage a été dissous
par le divorce, suivant juge-
ment rendu par le Tribunal
civil du District de Nyon, le
30 Mars 1903. Le divorce a été
prononcé contre l'époux, en
vertu de l'article 47 de la loi.
Inscrit le 4 mai 1903.
L'officier de l'Etat-Civil.

J. Thomas
Commis au département
de Justice et Police.

N° 24.

Scupi-Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Septembre mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Scupi Franz Xavier, boucher,

de Dagmarsellen, (Lucerne) domicilié à Genève.

fil de Johann Scupi, décédé. et de Elisabeth Meier, veuve, domiciliée
à Dagmarsellen.

Célibataire

né à Dagmarsellen le vingt un Juin mil huit cent cinquante six.

et

2. Chapuis Lucile Mina, cuisinière,

de Vinzel, (Vaud.) domiciliée à Genève.

fille de Samuel Félix Chapuis, et de Marie Louise Carpin, sa femme,
domiciliés à Vinzel.

Célibataire.

née à Vinzel le quinze Avril mil huit cent cinquante sept.

Les publications ont eu lieu à Genève le dix neuf. à Dagmarsellen le vingt un
et à Vinzel le vingt trois Août mil huit cent quatre vingt quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marie Scupi

Lucile Scupi

des témoins :

Henri Prodhon Bursins

Edmond Meyer

L'officier de l'état civil :

J. Martineray

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier

de l'Etat civil de Genève

Dagmarsellen, Bursins

et Genève Bureau Cantonal

N^o 25

Aujourd'hui neuf Octobre _____ mil huit cent

quatre vingt quatre | par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bruderli, Ferdinand, confiseur-pâtissier

Lieu d'origine et de domicile :

de Ursenbach (Berne) — domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de Jean Bruderli, confiseur et de Jeanne Louise Clément, domiciliés à Nyon

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Nyon le sept Novembre mil huit cent cinquante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Gachet, Rosine Jenny, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de BousSENS et Bioley Orjulaz domiciliée à Morges

Noms des parents :

fille de François Louis Gachet, cafetier et de Jenny née Mayor, domiciliés à Morges

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Echallens le vingt deux Avril mil huit cent soixante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ursenbach et Bioley Orjulaz le douze et à BousSENS, Morges et Nyon le treize Septembre écoulé

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ferdinand Bruderli
Rosine Bruderli

des témoins :

J. Gachet à Nyon
Léon de Cominck à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aud. Purnier

Papiers présentés :

Certificats de publication à Ursenbach, Nyon, BousSENS, Bioley-Orjulaz et Morges

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ursenbach, Daittens, Echallens et Morges

N° 26.

Bonnard-De Loriol

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Octobre _____ mil huit cent
quatre vingt quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bonnard Alfred-Constant, docteur médecin
de Nyon et d'Arner _____ domicilié à Nyon
fils de Louis Auguste Bonnard, pasteur et de Marie née Baup, domiciliés à Sausan
célibataire
né à Duillier le quinze Juillet mil huit cent cinquante six

et

2. De Loriol Marguerite-Thérèse, sans profession
de Étoy et de Genève _____ domiciliée à Crassier
fille de Charles Louis Perceval De Loriol et de Louise Sophie Sefort, domiciliés à
Crassier
célibataire
née à Jean des Bois rière Crassier le sept Août mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt cinq, Crassier le vingt six, Arner
Étoy et Genève le vingt sept août de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

D. et Bonnard
Thérèse Bonnard

des témoins :

D. Bonnard, à Arner
Joseph Lambert, à Genève

L'officier de l'état civil :

Auguste Bunnier

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon,
Arner, Étoy, Genève et Crassier

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Crans, Gingins, Genève et Étoy

Registre des mariages A.

N^o 27.

Buvelot-Wettstein

Aujourd'hui premier Novembre _____ mil huit cent
quatre vingt quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. **Buvelot** Edouard Emmanuel, ouvrier tanneur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Nyon _____ domicilié à Nyon _____

Noms des parents :

fils de Buvelot Marc François sans profession ^{à Nyon} et de défunte Victoire Adèle Simon _____

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

né à Paris _____ le seize Octobre Mil huit cent cinquante cinq.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. **Wettstein** Anna, cuisinière.

Lieu d'origine et de domicile :

de Russikon, (Zurich) _____ domiciliée à Nyon _____

Noms des parents :

fille de Wettstein Gaspard, cordonnier ^{à Mittau (Zurich)} et de Barbara Weber, d'écédée _____

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

née à Russlikon _____ le trois Avril mil huit cent cinquante six.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Russlikon le dix sept, à Nyon le vingt
septembre mil huit cent quatre vingt quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Buvelot
Anna Buvelot

des témoins :

Gombos Nyon
Desjonnaz Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Marthexay
suffragant

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Russlikon et Nyon.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Russikon

N° 28
Schneider-Brüllhard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Novembre _____ mil huit cent
quatre vingt quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Schneider Frédéric, cordonnier _____
de Uetendorf (Berne) _____ domicilié à Nyon _____
fils de défunt Samuel Schneider et de Elisabeth Rufenacht, à Uetendorf
veuf de Bertha Gammeter dès le vingt deux février mil huit cent quatre vingt quatre
né à Uetendorf le premier Novembre mil huit cent quarante neuf _____

et

2. Brüllhard, Anna Elisabeth, cuisinière _____
de Abligen (Berne) _____ domiciliée à Prangins _____
fille des défunts Nicolas Brüllhard et de Elisabeth née Birri _____
célibataire _____
née à Herbligen Oberdiessbach le dix neuf Avril mil huit cent cinquante _____

Les publications ont eu lieu à Nyon et Prangins le quatre, Abligen le cinq et à
Thierachem le six Octobre mil huit cent quatre vingt quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Schneider
Anna Schneider

des témoins :

M. Gervais
Lucey Maury Prangins

L'officier de l'état civil :

A. P. _____

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon,
Prangins, Abligen et Thierachem

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Thierachem et Abligen

Registre des mariages A.

N^o 29.
Matthey-Genevay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Novembre _____ mil huit cent
quatre vingt quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Matthey, Louis Henri, instituteur
de Cartegrimo, le Rocle et la Brevine domicilié à Bassins
fils des défunts Jean Louis Matthey et de Jenny Françoise née Aubier
veuf de Louise Jenny Céline née Genevay dès le onze Janvier mil huit cent huitante
quatre
né à Bière le trois Aout mil huit cent quarante trois _____

et

2. Genevay née Neuschwander, Marie Henriette, sans profession
de Bassins et de Gimel _____ domiciliée à Bassins _____
fille de Jean Simion Neuschwander, décédé et de Amélie Henriette Duveluz
veuve de Elie Lucien Genevay dès le huit Juillet mil huit cent septante six
née à Chigny le sept Juillet de mil huit cent trente neuf _____

Les publications ont eu lieu à Bassins le dix neuf, Gimel et au Rocle le vingt,
La Brevine le vingt un et Cartegrimo le vingt trois Octobre de l'année
courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Matthey Louis H^e

Matthey Marie

des témoins :

Louise Beccon à Nyon

J. J. Beccon à Nyon

L'officier de l'état civil :

Auguste Burnier

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier
de l'état civil de Begnins

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Brevine, le Rocle, la Brevine, Bi-
gimel et Gimel _____

n° 30.

Reymond-Cherpit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Novembre _____ mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Reymond Siméon Félic, menuisier, _____
de Genève, et de Neuchâtel domicilié à Nyon _____
fils de Reymond Charles serrurier et de Jeanne Marie Louise née Motta
sans profession, domiciliés à Nyon _____
célibataire, _____
né à Vevey _____ le deux Octobre Mil huit cent soixante trois.

et

2. Cherpit Louise Julie Scraphine, sans profession, _____
de Etagnières _____ domiciliée à Nyon _____
fille de Charbonnier Jean Marc ^{décédé} et de Henriette Julie née Christin ^{sa veuve}
demeurant à Gland
veuve de Cherpit Marc François, décé le 6 Mai 1882. _____
née à Gland _____ le vingt un Juin mil huit cent quarante un

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le 30 Octobre, à Etagnières et Genève
le 31 Octobre et à Nyon le premier Novembre 1884. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Reymond Siméon
Louise Scraphine

des témoins :

Louis Morier

Raymond Henri Gaudin

L'officier de l'état civil Nyon

J. Martenray ^{rempl.}

Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Certificats de publication à Neuchâtel officiers de l'état civil de
Etagnières, Genève et Nyon _____
et acte de décès de Cherpit Marc _____
François. _____
Neuchâtel - Genève
Cherpit

N° 31
Rossier-Sandry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Novembre _____ mil huit cent
quatre vingt quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rossier, Antoine David, gendarme
de Rougemont (Yaud) domicilié à Coppet
fils de Jules David Rossier, agriculteur et de Jeanne Louise née Viennet, ménagère
les deux à Allamant
célibataire
né à Sussy le vingt février le mil huit cent soixante deux

et

2. Sandry, Félicie Louise, tailleur
de Jougne (Doubs) France domiciliée à Vannay
fille de Alexandre Victor Sandry, garde et de voie et de Marguerite née Roulin,
ménagère les deux à Vannay.
célibataire
née à Chavornay le quatre décembre mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Rougemont le quatre, à Vannay et Coppet le
cinq et à Jougne les neuf et seize Novembre mil huit cent quatre vingt quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rossier, gend.
Félicie Rossier

des témoins :

L. Rossier à Nyon
Augustine Rossier à Vincy

L'officier de l'état civil :

Auf. Buisson

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Coppet.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rougemont, Coppet et à la
Chancellerie.

N^o 32

Furer-Hugli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Décembre mil huit cent
quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Furer Gottlieb, laitier,
de Langnau, (Berne) domicilié à Genève,
fils de Peter Furer et de Barbara Hänni, sa femme décédée
Célibataire

né à Worb (Berne) le onze Juin mil huit cent quarante neuf.

et

2. Hugli Eugénie Adèle Françoise, cuisinière,
de Secdorf, (Berne) domiciliée à Nyon (Vaud)
fille de François Louis Hugli, décédé et de Jeanne Henriette Vialon, sa veuve
domiciliée à Nyon
Célibataire,

née à Sausanne le vingt sept Décembre mil huit cent soixante
trois

Les publications ont eu lieu à Genève le onze, à Sausanne et Nyon le douze
et à Secdorf le treize Novembre mil huit cent quatre vingt quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ph. Furer
Eugénie Hugli

des témoins :

Auguste Gauthier Nyon
E. Sijuet Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Marthoray rempl.

Papiers présentés :

Autorisation de célébrer le mariage
à Nyon, accordée par l'Etat civil
de Genève

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Genève Secdorf et
Langnau.

Registre des mariages A.

N° 33.

Aujourd'hui onze décembre _____ mil huit cent

quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dessous l'Eglise, Charles Antoine, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Prangins domicilié à Prangins

Noms des parents :

fils de François Louis Dessous l'Eglise et de Isaline Sophie Prod'homme
sans profession, domiciliés à Prangins

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Prangins le quinze ~~10~~ Janvier mil huit cent quarante neuf

et

Nom, et profession de l'épouse :

2. Charbonnet, Antoinette Isaline, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Duillier domiciliée à Duillier

Noms des parents :

fille de Jean Pierre Charbonnet, syndic et de Antoinette Sophie Galé, sans
profession, domiciliés à Duillier

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Duillier le vingt trois ~~10~~ Septembre mil huit cent soixante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Prangins le vingt deux et à Duillier le
vingt sept Novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Dessous l'EgliseIsaline Dessous l'Eglise

des témoins :

Henri Abreget à NyonAmand Nyon

L'officier de l'état civil :

Aud. Bunnier

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Prangins et DuillierLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil dePrangins

n° 34
Fayet-Ansermet.

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent
quatrevingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. **Fayet** Edouard, maître Cordonnier.

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et Forcl domicilié à Aubonne.

Noms des parents :

fils de Pierre François Fayet, cordonnier et de Marie Françoise née Pidoux, domiciliés à
Aubonne.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Aubonne le quinze Octobre mil huit cent cinquante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. **Ansermet** Julie Marie Louise.

Lieu d'origine et de domicile :

de Chéserex domiciliée à Chéserex.

Noms des parents :

fille de Louis Ami Ansermet, agriculteur et de défunte Isaline dite Adèle Perrier
à Chéserex

Célibataire

née à Chéserex le trois Avril mil huit cent cinquante sept.



Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aubonne, Lutry et Forcl, le premier Novembre,
à Chéserex le deux Novembre mil huit cent quatre vingt quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Fayet
Julie Fayet

des témoins :

Luis Perret, Aubonne
Rt. Esperon Tréchy

L'officier de l'état civil :

J. Martreay
comp^t

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Autorisation de l'Officier de
l'Etat Civil d'Aubonne

officiers de l'état civil de

Aubonne, Lutry, Forcl
Gingins.

Le Numéro 34, à la page 311 est celui de la dernière inscription faite dans l'année
 1884. Ses deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions
 Lyon le 31 décembre 1884. L'officier de l'état civil
J. Martreay
 Un double a été remis le 10 Janvier 1885 à l'autorité cantonale, en exécution de l'article
 2 de la loi... Lyon, le 10 Janvier 1885. L'officier de l'état civil :
J. Martreay

N° 1

Rompel-Suter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Janvier mil huit cent
quatre vingt cinq — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Rompel Charles, chaudronnier,
de Oberursel, Grand Duché de Nassau domicilié à Nyon
fils de Jacques Rompel — et de Jusette Joséphine Benjamine née
Leidner, à Oberursel —
célibataire.

né à Oberursel — le vingt un Novembre mil huit cent
cinquante trois — et

2. Suter née Widmer Rosine, modiste,
de Suhr (Argovie) — domiciliée à Nyon
fille des défunts Felix Widmer et de Yvonne Hochstrasser,
divorcée de Jean Suter dès le 25 Août 1883.

née à Suhr — le vingt huit Décembre mil huit
cent quarante sept.

Les publications ont eu lieu à Suhr le douze Novembre et à Nyon le quinze
Novembre, et à Oberursel du 18 Novembre au 3 Décembre 1884.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Rompel.
Vesica Rompel.

des témoins :

Champlin
Berthelot Henri à Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Martenay
(rempl.)

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Suhr et à la Chancellerie

Papiers présentés :

Permis de Célibration du

Département de Justice et Police

constatant qu'il a dans ses archives

la déclaration du Bourgmestre de Oberursel

et le certificat de publication à Oberursel

N^o 2.

Allenbach-Borgognon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Janvier mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Allenbach Jules François Louis, ^{de Poterie} Employé à la Manufacture
de Adelboden (Berne) domicilié à Vich
fils de Jean Jacques Henri Allenbach et de Louise Franfort, agriculteurs à Vich
Célibataire

né à Vich le douze Septembre mil huit cent soixante

et

2. Borgognon Anna, sans profession
de Riez et de Lutry domiciliée à Nyon

fille de Jean Louis Borgognon facteur postal et de Jeanne Henriette Durand, domiciliés
à Nyon
Célibataire

née à Nyon le vingt sept Juin mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt, à Adelboden le vingt deux, à Vich
le vingt trois, à Riez et Lutry le vingt sept Décembre 1884

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Allenbach
Anna Allenbach

des témoins :

Jules Dingu à Nyon
Albert Barbay à Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Kauteray
scrit

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Adelboden, Begnins, Cully
et Lutry

Papiers présentés :

Certificat de publication et
autorisation de l'officier de l'état
Civil de Begnins

Registre des mariages A.

N° 3

Boy de la Tour-Masson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Ce mariage a été dissous par le divorce, le 25 Septembre 1891, par jugement du Tribunal civil du District de Nyon

Inscrit le 12 Novembre 1891

L'Officier de l'état civil



Communiqué au Département de Justice - Police

Aujourd'hui vingt huit Janvier _____ mil huit cent quatre vingt cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Boy de la Tour, Frédéric Gustave, maréchal de Môtiers, Canton de Neuchâtel domicilié à Frangins, avant à Suins fils de défunt Philippe Boy de la Tour et de Lucie Perret, sa veuve, à Boveresjoz célibataire

né à Môtiers le cinq _____ décembre mil huit cent soixante deux

et

2. Masson, Alice, sans profession de Ecublens domiciliée à Frangins, avant à Gland fille de Jean François Jérémie Masson, agriculteur et de Jeanne Henriette Louise Ducret, sa femme à Frangins célibataire

née à Ecublens le vingt trois Septembre mil huit cent soixante sept

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt cinq, Môtiers et Suins le vingt six, Frangins et Gland le vingt sept décembre de l'année dernière

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

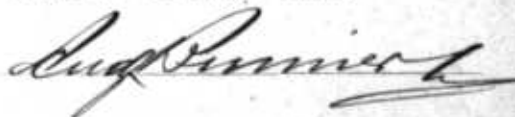
des époux :

Gustave Boy de la Tour
Alice Boy de la Tour

des témoins :

Berthollet Henri à Nyon
Keusen Louis à Nyon

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Papiers présentés :
Certificats de publication à Môtiers
Frangins, Suins, Ecublens et Gland et
autorisation des père et mère de l'épouse

Frangins; Bursins, Ecublens
et Môtiers

N^o 4

Potterat-Delaporte

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Janvier _____ mil huit cent
quatre vingt cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Potterat, Francois David, agriculteur
de Morrens _____ domicilié aux Ursins rière Montherod
fils de Jean Louis Potterat, agriculteur à Morrens et de Jeanne Susanne née Semoroz, décédée
célibataire _____
né à Cheseaux le dix sept ~~le~~ clout mil huit cent soixante deux _____

et

2. Delaporte Laure Marie, sans profession
de Gimel _____ domiciliée à Gimel _____
fille de Jules Henri Delaporte, agriculteur à Gimel et de désunte Marie Esodie née Delaporte
célibataire _____
née à Gimel le premier ~~le~~ Mars mil huit cent soixante _____

Les publications ont eu lieu à Gimel et Montherod le dix et à Morrens
le seize Janvier de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Francois Potterat

Laure Potterat

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Gimel _____

des témoins :

J. F. Wectez de Rubin
Alain de Buel _____

L'officier de l'état civil :

Aug. Bernier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bollens et Gimel _____

Registre des mariages A.

N° 5

Ducraux-Schneider

Aujourd'hui vingt un Février mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Ducraux Henri Louis Alexandre, Notaire,

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint Leger et la Chiesaz, domicilié à Nyon.

Noms des parents :

fils de Ducraux Louis François Alexandre ^{décédé} et de Jenny Louise Claudine Philippine
Vincent, demeurant à St Leger,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Vevey le vingt quatre Mars Mil huit cent cinquante
sept et

Nom et profession de l'épouse :

2. Schneider Emilie Mathilde Marie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Pinken Hof, Province de Riga, Russie, domiciliée à Nyon,

Noms des parents :

fille de Schneider Jules, sans profession et de Jenny née Brailard, domiciliés à
Vilna, (Russie)

Etat civil :

célibataire.

Date de la naissance :

née à Pinken Hof le trente un Octobre, douze Novembre
Mil huit cent cinquante neuf.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix sept Janvier, à St Leger le dix huit
Janvier et déclaration de la légation Impériale de Russie, du 5/7 Février 1885

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Ducraux
M. Schneider

des témoins :

E. Glatay Nyon

L. Chapallat
J. Demond
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publications à Nyon et
St Leger, et déclaration de la Légation
Impériale de Russie en Suisse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Blonay à la Chancellerie

N^o 6.

Hornung-Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars _____ mil huit cent
quatre vingt cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Hornung**, Marc-Samuel-Louis-Antoine, agriculteur
de Genève _____ domicilié à Givrins _____
fils de Charles-Gabriel Hornung et de Jeanne Marie Louise née Sambolteau
sa femme, agriculteurs à Givrins _____
célibataire _____

né à Céseryre Nyon le vingtsept Janvier mil huit cent cinquante six

et

2. **Rochat**, Jeanne Louise, sans profession _____
de St-Georges et de l'abbaye _____ domiciliée à Nyon _____
fille de Emile Rochat _____ et de Louise Henriette née Renaud, à Trélex
célibataire _____

née à St-Georges le seize Octobre mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Genève, Givrins, St-Georges, l'abbaye et
Nyon le quatorze février de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Hornung Marc
Louise Hornung

des témoins :

M. Galey à Trélex
Marc Sambolteau, Aulseme

L'officier de l'état civil :

Augustin

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier
de l'état civil de Givrins

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Genève, Givrins, Longirod et
l'abbaye _____

N^o 7
Härtel-Delevaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Härtel, Albin, tailleur
de Annaberg (Saxe) domicilié à Nyon
fils de feu Christoph Albrecht Härtel et de Augustine Wilhelmine Kleditzsch, décédée
célibataire
né à Annaberg le quatorze Juillet mil huit cent cinquante neuf

et

2. Delevaux Marie-Julie Ferdine, tailleurse
de Gilly et de Gimel domiciliée à Nyon
fille de défunt Marc Frédéric Delevaux et de défunte Louise Isabelle Rolax
célibataire
née à Gilly le vingt huit Décembre mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Gilly, Gimel et Nyon le dix sept Janvier et
à Annaberg (Saxe) du seize au trente un Janvier de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albin Härtel
Marie Härtel

des témoins :

François Delevaux Gilly
Edmond Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Purnier

Papiers présentés :

Autorisation du département
de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gimel, Bursins et à la
Chancellerie

N^o 8.
Pasche. Clerc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mars _____ mil huit cent
 quatre vingt cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Pasche, Charles Marc, agriculteur* _____

de *Servion* _____ domicilié à *Saint Prex* _____

fil de *Jean Gabriel Pasche* _____ et de *Jeanne Louise née Bugnon, tous*
deux décédés

célibataire _____

né à *Saint Prex* _____ le *trente Mai mil huit cent cinquante trois*

et

2. *Clerc, Adèle Marie Janny, sans profession* _____

de *Concise et Môtiers Travers* _____ domiciliée à *Sadex rière Prangins*

filles de *David Carmentrand, décédé* et de *Jeanne Louise née Bettens, sa veuve*
rière Prangins

veuve de Jean Marc Henri Clerc dès le dix huit Mai mil huit cent septante cinq

née à *Juviers* _____ le *premier Mars mil huit cent quarante six*

Les publications ont eu lieu à *S. Prex et Prangins le quatorze, Môtiers et Servion le*
quinze, Concise le seize et Genève le dix sept Février de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Pasche
Janny Pasche

des témoins :

David Carmentrand Prangins
Julien Charbonnet Juviers

L'officier de l'état civil :

Aug. Remy

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Saint Prex

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Oron-la-Ville Saint-Prex,
Concise & Môtiers.

Registre des mariages A.

N° 9

Mermod-Piaget

Aujourd'hui huit Avril _____ mil huit cent
quatrevingt cinq. _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mermod John Narcisse, fonctionnaire postal,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sainte Croix, _____ domicilié à Nyon, _____

Noms des parents :

fils de Mermod Louis Elie et de Louise Isabelle née Martinet,
domiciliés à Clarens, _____

Etat civil :

célibataire, _____

Date de la naissance :

né à Sainte-Croix le vingt huit Avril mil huit cent soixante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Piaget Marie, sans profession, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de la Côte aux Fées et du Grand Bayard domiciliée à Nyon, _____

Noms des parents :

fille de Piaget Emile, _____ et de Rosine née Luba, domiciliés à
Nyon, _____

Etat civil :

célibataire, _____

Date de la naissance :

née à Yverdon le vingt sept Décembre mil huit cent
soixante un _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt un, à la Côte aux Fées,
aux Bayards et à Sainte Croix le vingt trois Février de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Mermod J. E. Mermod Clarens
M. Mermod C. Rouge Nyon

des témoins :

L'officier de l'état civil :

J. Martineray
comp

Papiers présentés :

Certificats de publications à
Nyon, la Côte aux Fées, aux
Bayards et à Sainte Croix.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sainte Croix, Côte aux Fées
et Les Bayards.

N° 10

Müller-Kopp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Avril mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Müller, Frédéric dit Fritz, tanneur
de Niederbipp (Berne), — domicilié à Nyon
fils de Müller, Jacob, tanneur à Niederbipp et de défunte Marianna née Fraüdiger,
Célibataire,
né à Niederbipp le quatre le Quat mil huit cent cinquante trois.

et

2. Kopp Rosa, femme de chambre
de Wiedlisbach, (Berne) — domiciliée à Nyon.
fille de Rodolphe Kopp, agriculteur à Wiedlisbach et de défunte Maria Meier
Célibataire
née à Wiedlisbach le vingt le quatre juillet mil huit cent soixante deux.

Les publications ont eu lieu à Oberbipp, Niederbipp, le chef, Nyon le vingt
huit Mars mil huit cent quatre vingt cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fritz Müller
Rosa Müller

des témoins :

Auguste Montandon Nyon
Friedrich Lüscher Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Nyon, Oberbipp et
Niederbipp.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Oberbipp et Niederbipp.

Registre des mariages A.

N° 11

Ducraux Nicolier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Ducraux** Jacques-Louis Aimé, vigneron
de St-Légier et la Chiesaz domicilié à Nyon et avant à Corseaux
fils de Louis Ducraux, cordonnier et de Marguerite née Wirth, à Nyon
célibataire

né à Jogny le dix huit Mars mil huit cent cinquante huit

et

2. **Nicolier**, Fanny-Rosine
de Ormont desus domiciliée à Ormont desus
fille de Jean Emmanuel Nicolier, agriculteur et de Marianne née Gallaz, à Ormont desus
célibataire

née à Ormont desus le dix huit Février mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Ormont desus le vingt sept, St-Légier-la-Chiesaz
Corseaux et Nyon le vingt huit Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacques Ducraux
Fanny Nicolier Ducraux

des témoins :

Etienne Delapraz Nyon
Bertholet Henri à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aud. Perrin

Papiers présentés :

Certificats de publication à St
Légier-la-Chiesaz, Nyon, Corseaux
et Ormont desus

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Blonay, Corsier et Ormont
desus.

N° 12.

Lamon - Urfer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Mai _____ mil huit cent
quatre vingt cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Lamon, Marc François, employé au Chemin de fer
 de Genève _____ domicilié à Nyon _____
 fils de Jean François Lamon, décédé, et de Louise Antoinette Dailly, blanchisseuse
 à Nyon. Célibataire.
 né à Genève _____ le dix Novembre Mil huit cent soixante trois.

et

2. Urfer, Julie, cuisinière. _____
 de Thierachern, Canton de Berne, domiciliée à Nyon _____
 fille de Jacob Frédéric Urfer, tisserand et de Susanne Rodard, à Vich.
Célibataire.
 née à Vich _____ le vingt deux Janvier Mil huit cent cinquante huit.

Les publications ont eu lieu à Genève et Thierachern, le six Mai. _____
 à Nyon le neuf Mai Mil huit cent quatre vingt cinq. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Lamon _____
Julie Lamon _____

des témoins :

Edouard Champion Nyon
Petit Joseph à Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Marchand
 (ramp)

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Genève et Thierachern _____

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Genève, Thierachern, et
Nyon. _____

Registre des mariages A.

N° 13

Michot-Baud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juin mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Michot, Henri-Ami, instituteur
de Saulion domicilié à Mollondins
fils de Abram Moïse Michot et de Louise Marianne née Reymond, agriculteur
à Saulion
célibataire
né à Saulion le vingt sept Avril mil huit cent soixante un

et

2. Baud, Sophie-Caroline, institutrice
de Gimel et Perroy domiciliée à Prangins
fille de Jules Ami Baud et de Jeanne Marie Louise née Morand
décédée
célibataire
née à Téchuy le dix neuf Janvier mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à Mollondins le vingt, Prangins le vingt un, Perroy le
vingt deux, Saulion le vingt trois et Gimel le vingt cinq avril de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Michot inst.
J. Michot

des témoins :

Labbe, notaire
J. Baud à Lyon

L'officier de l'état civil :

Aufrenier

Papiers présentés :

autorisation de l'officier de l'état
civil de Donneloye

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Saulion, Mollondins, Gimel et
Rolle

№ 14.
Charbonnier-Rollier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juin _____ mil huit cent
quatre vingt cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Charbonnier, Daniel, jardinier _____
de Plan les Cuates (Genève) domicilié à Nyon, avant à Duillier
fils de Pierre Etienne Charbonnier, agriculteur et de défunte Catherine née Morin
_____ célibataire _____
né à Versoix le vingt sept ~~10~~ Avril mil huit cent soixante un _____

et

2. Rollier, Anne, sans profession _____
de Vernier (Genève) _____ domiciliée à Nyon _____
fille des défunts Joseph Rollier _____ et de Françoise née Bosson _____
_____ célibataire _____
née à Lucinges (H^{te} Savoie) le deux Octobre mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Plan les Cuates le vingt quatre, Nyon,
Duillier et Vernier le vingt cinq Avril de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Daniel Charbonnier
Anne Charbonnier

des témoins :

Marc Sauly à Franzius
Evechoud à Franzius

L'officier de l'état civil :

Aud. Remy

Papiers présentés :

Certificats de publication à Plan
les Cuates, Nyon, Duillier et Vernier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Genève (Bureau Cantonal) Franzius

N° 15.

Dufour-Delacrétax Aujourd'hui dix neuf Juin mil huit cent
quatrevingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dufour Louis Marius, scienc.

Lieu d'origine et de domicile :

de Arzier le Muiss, domicilié à Montant rive Arzier,

Noms des parents :

fils de Dufour Marguerite et de Antoinette, domiciliée à Bassins,

Etat civil :

Célibataire,

Date de la naissance :

né aux Clottes rive Arzier le dix huit Décembre mil huit cent
soixante deux.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Delacrétax Berthe Marguerite, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Yverne et Lapraz, domiciliée à Montant,

Noms des parents :

fille de Delacrétax Jules, scienc. et de Jenny Louise Clément, domiciliés
à Montant.

Etat civil :

Célibataire.

Date de la naissance :

née à l'Isle le vingt Février mil huit cent soixante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Arzier le vingt deux, à Yverne le vingt quatre,
et à Lapraz le vingt cinq Mai mil huit cent quatrevingt cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Marius Dufour
Berthe Marguerite Dufour

des témoins :

Louis Marie Dorier Montant
Edmond Meyer

L'officier de l'état civil :

Martheray
comp

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de
l'Etat civil d'Arzier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Arzier, Aigle et Prémier

N° 16

Moulin-Mermoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Juin mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Moulin Jean Auguste, Commis voyageur,
 de Carouge, (Genève) domicilié à Genève,
 fils de Samuel Moulin et de Jeanne Marie Deltse
Célibataire
 né à Genève le sept Mars mil huit cent cinquante neuf

et

2. Mermoud Adèle, lingère,
 de Poliez le Grand, (Vaud) domiciliée à Genève,
 fille de Emile Mermoud, agriculteur, domicilié à Poliez le Grand et de Julie Menétrey, décédée
Célibataire
 née à Poliez le Grand le dix neuf Juillet mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à Poliez le Grand le six, à Carouge le huit, et
 à Genève le neuf Juin mil huit cent quatre vingt cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Moulin
Adèle Mermoud

des témoins :

M. Flauran
Jules Charbonnet

L'officier de l'état civil :

Aud. Perrin

Papiers présentés :

Autorisation de l'Officier
de l'état civil de Genève.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Poliez le Grand, et deux au
Bureau Cantonal Genève.

N° 17.

Delay-Grefier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six Juin* _____ mil huit cent
quatre vingt cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Delay Paul Albert, menuisier* _____
 de *Provence* _____ domicilié à *Nyon* _____
 fils de *Elise Julie Delay, sans profession, à Lausanne* _____
célibataire _____
 né à *Mutaux* _____ le *deux Septembre mil huit cent cinquante*
neuf _____ et

2. *Grefier Louise Céline, repasseuse* _____
 de *Douvaine (Haute Savoie)* _____ domiciliée à *Nyon* _____
 fille de *Bernard Grefier, tonnelier* et de *Claudine née Birnet, les deux*
à Nyon. Célibataire _____
 née à *Nyon* _____ le *huit Juillet mil huit cent soixante deux*

Les publications ont eu lieu à *Nyon et Provence le trente, et Douvaine le*
trente un Mai mil huit cent quatre vingt cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Delay _____
Louise Delay _____

des témoins :

Henri Dorice à Nyon _____
Charles Fontalliet à Nyon _____

L'officier de l'état civil :

J. Martreux _____
rempl.

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Nyon, Provence et Douvaine, _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Provence et à la
Chancellerie _____

N° 18.

Musset-Rindisbacher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Juin mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Musset Etienne Joseph, Courroyeur,
de Carouge, (Genève) domicilié à Nyon,
fils de Jean Pierre Musset, décédé et de Jeanne Marie Malland, à Nyon,
veuf de Marie née Léa des le premier Mars Mil huit cent septante cinq,
né à Carouge le douze Juin mil huit cent trente sept.

et

2. Rindisbacher Fanny, repasseuse,
de Lützelstue, (Berne) domiciliée à Nyon,
fille de Jean Louis Rindisbacher, armurier ^{à Nyon} et de Fanchetta née Juranet,
Célibataire,
née à Rolle le vingt trois Février mil huit cent quarante
neuf.

Les publications ont eu lieu à Nyon le seize, à Lützelstue et Carouge le
dix huit Mai Mil huit cent quatre vingt cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Etienne Musset
Fanny Rindisbacher

des témoins :

Louis Kreuser Nyon
M. Abuzol à Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Martineroy
comp.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lützelstue et BureauCantonal de Genève.

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Nyon, Lützelstue et Carouge
acte de décès de la première femme

N° 19

Charbonnet-Durand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juillet mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Charbonnet François, gypcier,
de Nyon domicilié à Nyon
fils de défunt Louis Ferdinand Charbonnet et de Françoise Emilie Lude, domiciliée à Nyon
Célibataire,

né à Nyon le vingt un Mai Mil huit cent cinquante huit
et

2. Durand Eugénie Georgine, modiste,
de Nyon, domiciliée à Nyon
fille de feu Jean Louis Durand et de Jeanne Marie Henriette Bonnet
domiciliée à Nyon,
Célibataire,

née à Nyon le dix Mars mil huit cent soixante un.

Les publications ont eu lieu à Nyon le six Juin Mil huit cent
quatre vingt cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Charbonnet,
Eugénie Charbonnet

des témoins :

Jean Charbonnet
M. Joyet

L'officier de l'état civil :

J. Korthouy
comp.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificat de publication
à Nyon

N° 20

Mazza-Maesele

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juillet mil huit cent

quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Mazza Angèle Leonari, maçon,
 de Vignone, Province de Novare, Italie domicilié à Nyon,
 fils de Joseph Mazza, menuisier à Vignone et de défunte Marie Buratti,
Célibataire.

né à Vignone le quatorze Août mil huit cent cinquante six.

et

2. Maesele Caroline,
 de Frick, Canton d'Argovie, domiciliée à Nyon.
 fille de Conrad Maesele, domicilié à Nyon et de défunte Criscentia Kramer,
Célibataire,

née à Fizers, Grisons le vingt neuf Juillet Mil huit cent soixante trois.

Les publications ont eu lieu à Fizers le treize, Nyon le dix huit, Frick le vingt Avril
Vignone vingt six Avril et trois Mai Mil huit cent quatre vingt cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Maesele Angèle
Joseph Mazza

des témoins :

Louis Keusen Nyon
Griggi Luigi Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Martteray
 (compté)

Papiers présentés :

Certificats de publication à Fizers, Nyon
et Frick. Permis de célébration

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Frick et à la chancelleriedu Conseil d'Etat.

N° 21

Reboul-Coleman

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit juillet _____ mil huit cent
quatre vingt cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Reboul, Henri-Charles-Louis, rentier
de Bernex, Canton de Genève domicilié à Nyon
fils de Etienne-Henri Mathieu Reboulet de Jeanne Louise Frédérique née Johanna
les deux décedés
célibataire

né à Genève le vingt cinq ~~de~~ Avril mil huit cent vingt

et

2. Coleman, Marguerite
d'origine Anglaise domiciliée à Prangins
fille de Jean Coleman et de Alexandra née Melnikoff, décedés
célibataire

née à St. Pétersbourg (Russie) le deux Mars mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Nyon et Prangins le vingt sept et Bernex le vingt
neuf Juin de l'année courante. Le Ministre d'Angleterre à Berne a délégué
une déclaration constatant que la publication en Angleterre n'était pas nécessaire
Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi

et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. ReboulMarguerite Reboul

des témoins :

H. Schulze à Nyon
M. Bonnaty à Paris
E. M. Bertrand à Nyon

L'officier de l'état civil :

A. Bernier

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Bernex, Nyon et Prangins et de
déclaration de l'ambassade anglaise à Lausanne, Chancellerie d'Etat
Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Genève, Bureau Cantonal d'Etat Civil

N^o 22.
Christen-Glur

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Aout _____ mil huit cent
quatre vingt cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Christen, Gottfried, boucher
de Niedergragnyl, Commune de Seeberg (Berne) domicilié à Nyon
fils de Samuel Christen _____ et de Maria Anna Howald, les deux décedés
célibataire _____

né à Klastey le quatre _____ Mars mil huit cent cinquante six
et _____

2. Glur née Ducroz, Magdelaine, bouchère
de Roggnyl (Berne) _____ domiciliée à Nyon
fille de Ducroz, Bernard _____ et de Josephite Paccot Jordan-Keille, les deux décedés
veuve de Glur, Gottlieb dès le trois Mai mil huit cent quatre vingt un _____
née à Draillants (Haute Savoie) le vingt quatre décembre mil huit cent quarante sept _____

Les publications ont eu lieu à Seeberg le vingt quatre, Nyon le vingt cinq et
Roggnyl le vingt sept avril de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gottfried Christen
Madeleine Glur

des témoins :

Gabriel Vittet à Nyon
G. Galland à Nyon.

L'officier de l'état civil :

Aud. Perrin

Papiers présentés :

Certificats de publication à Seeberg
Nyon et Roggnyl

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Seeberg et de Roggnyl.

N° 23

Boehler Philippe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Août mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Boehler Jean**, tourneur en poterie
 de Soufflenheim, Bas Rhin Allemagne domicilié à Nyon
 fils de Boehler Philippe, sabotier à Soufflenheim et de Eugénie Eschenlauer décédée
célibataire
 né à Soufflenheim le onze Février mil huit cent cinquante six.

et

2. **Philippe née Musset Marie Pauline Marguerite**, sans
 profession
 de Moers (Ain France) domiciliée à Nyon
 fille de Musset Jean Pierre, décédé et de Jeanne Marie Mallard, veuve
domiciliée à Nyon
veuve de Philippe Jean Christ dès le neuf Juin mil huit cent quatre vingt un
 née à Carouge (Genève) le onze Mars mil huit cent quarante un.

Les publications ont eu lieu à Nyon le premier, à Moers les deux et neuf et à
Soufflenheim le deux et neuf Août mil huit cent quatre vingt cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Boehler
Marie Boehler

des témoins :

Joseph Boehler
Adolphe Marie

L'officier de l'état civil :

J. Martenay
 camp

Papiers présentés :

Certificat de publication à Nyon
permis de célébration de mariage

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

à la Chancellerie du Conseil
d'Etat & extraits

N° 24

Trembelland-Treyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre _____ mil huit cent

quatre vingt cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Trembelland, Bernard-Octave, négociant _____ de Crozet, département de l'Ain France domicilié à Nyon _____ fils de Bazile Trembelland, décédé et de Marie Anais Branchu, rentière à Nyon _____ célibataire _____

né à Nyon le vingt quatre Mars mil huit cent soixante quatre

et

2. Treyer, Louisa-Léa, sans profession _____ de Esart-Cuénot, départ. du Doubs (France) domiciliée à Nyon _____ fille de Auguste Aimable Treyer, horticulteur et de Léa Augsbourger, sa femme, les deux à Nyon _____ célibataire _____

née à Nyon le quinze juillet mil huit cent soixante sept

Les publications ont eu lieu à Nyon le huit, à Crozet les neuf et seize Août et à Charmauvillers les trente et six Septembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Trembelland
L. Trembelland

des témoins :

Treyer à Nyon
Peter à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin

Papiers présentés :

Certificat de publication à Nyon et autorisation du Département de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux

~~officiers de l'état civil de~~ la Chancellerie du Conseil d'Etat

N^o 25
Martin-Croseth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Octobre _____ mil huit cent
quatre vingt cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Martin, François, agriculteur
de Ballaizon, H^{te} Savoie, domicilié à Nyon
fils de Etiennette Martin, décédée et de _____
veuf de Claudine Faboux dès le dix neuf Novembre mil huit cent quatre vingt quatre
né à Ballaizon le vingt six Septembre mil huit cent vingt deux _____

et

2. Croseth, Antoinette, ménagère
de Sciez (Haute Savoie) domiciliée à Crans
fille de Nicolas Croseth, décédé et de Claudine née Suchet, sa sœur, à Sciez
célibataire
née à Sciez le vingt trois Avril mil huit cent trente quatre _____

Les publications ont eu lieu à Ballaizon et Sciez les treize et vingt sept Sep-
tembre, à Crans le sept et à Nyon le douze même mois de l'année cou-
rante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Martin
L'Épouse ne sachant écrire a
apposé sa marque habituelle
qui est une croix.

des témoins :

J. Brouhaud
Jean Louis Bon

L'officier de l'état civil :

A. P. P. P.

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon
et à Crans et autorisation du
Département de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux _____

officiers de l'état civil de
Crans et à la Chancellerie
du Conseil d'Etat.

N^o 26
Keusen-Rambosson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Octobre _____ mil huit cent
quatre vingt cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Keusen, Jean François Louis, agriculteur _____
de Rolle (Saud) et de Riggisberg (Berne) domicilié à Nyon _____
fils de Keusen, Jean Marc Henri François et de Jeanne Marianne Françoise Tulliod, les deux décédés
célibataire _____

né à Nyon le cinq Avril mil huit cent quarante quatre _____

et

2. Rambosson née Villard, Joséphine, sans profession
de Viry, Haute Savoie _____ domiciliée à Nyon _____
fille de Villard, Pierre, cultivateur _____ et de Claudine Mège, sa femme, les deux à Viry
veuve de Rambosson, Jean Louis, dès le cinq février mil huit cent quatre vingt deux
née à Viry le vingt deux Mai 18 mil huit cent cinquante trois _____

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt six et Rolle le vingt huit Septembre, à Kir-
chenthurney le deux et à Viry les quatre et onze Octobre de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Keusen _____
Josephine Keusen _____

des témoins :

C. Roze Esprit à Nyon _____
Berthold P. Henri à Nyon _____

L'officier de l'état civil :

Aufumier _____

Papiers présentés :

Certificats de publication à Rolle,
Kirchenthurney, Viry (H^{te} Savoie) et
Nyon et consentement des père et mère
de l'Épouse _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Rolle, Kirchenthurney, et à la
Chancellerie du Conseil d'Etat.

N° 27

Maire-Haumüller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trent'uy Octobre _____ mil huit cent
quatre vingt cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Maire, Auguste, agriculteur
de Prangins _____ domicilié à Prangins
fils de Jean Jacques Maire, agriculteur à Prangins et de Marie née Camer, d'écide
célibataire
né à Prangins le premier _____ le 10 Août mil huit cent cinquante neuf _____

et

2. Haumüller, Catherine Louise, cuisinière
de Liestal _____ domiciliée à Nyon
fille de Anna Maria Haumüller et de sans profession, domiciliée à Liestal
célibataire
née à Liestal le seize Mars _____ le 10 mil huit cent cinquante six _____

Les publications ont eu lieu à Prangins et Nyon le trois _____ et à Liestal le huit
Octobre de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Maire Auguste
Louis Maire

des témoins :

Albert Bader, a Nyon
Berthold ~~de~~ Thun, a Dég

L'officier de l'état civil :

Aug. Pommier

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Liestal, Prangins et Nyon

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Liestal.

N° 28

Bonjour Neveu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un* Octobre _____ mil huit cent
quatre vingt cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Bonjour, Charles Henri, agriculteur* _____

de *Blonay* _____ domicilié à *Nyon* _____

fil de *Bonjour, Pierre François* _____ et de *Marie Antoinette née Bonjour* _____
décédée

célibataire _____

né aux *Chevalleyres* près *Blonay* le *neuf* Novembre mil huit cent *quarante sept*

et

2. *Neveu née Michel, Marie Anne Joséphine, couturière* _____

de *Aigle, Yverne, Seysin et Ormont Dessous* domiciliée à *Nyon* _____

fille de *Michel, Marie, décédée* _____ et de _____

divorcée de Neveu, Henri dès le *quatre juin* mil huit cent *quatre vingt quatre*

née à *Villarod (Fribourg)* le *vingt-neuf* Septembre mil huit cent *quarante neuf*

Les publications ont eu lieu à *Aigle, Yverne et Seysin* le *un*, *Ormont dessous* le *deux*
Blonay et Nyon le *trois* Octobre de l'année *courante* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Bonjour Charles Henri Alexandre Rochet & Co
Joséphine Bonjour Berthold & Co Nyon

L'officier de l'état civil :

Aud. Perrin

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication à Blonay,
Nyon, Aigle, Yverne, Seysin et Ormont
dessous. _____

officiers de l'état civil de
Blonay, Aigle, Seysin et Ormont Dessous.

N° 29.
Gallade-Bader

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Novembre mil huit cent

quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gallade, Charles, tapissier
de Wiesbaden (Prusse) domicilié à Nyon
fils de Gallade Charles Auguste et de Christine Wilhelmine née Seessald, les
célibataire des Actes

né à Wiesbaden le trente un^{te} Janvier mil huit cent cinquante neuf

et

2. Bader, Anna Maria
de Holderbank, Canton de Soleure domiciliée à Nyon
fille de Bernhard Bader et de Anna née Büttler, agriculteurs à Nyon
célibataire

née à Holderbank le quatre Mars mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix, Holderbank le douze et Wiesbaden
du quatorze au vingt neuf Octobre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Gallade
Anna Gubelnic

des témoins :

Wilhelm Lindner
M^{me} Fayet agent

L'officier de l'état civil :

Aud. R. M. M. M.

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon
et Holderbank et autorisation
du Département de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Holderbank et à la Chancellerie

N^o 30.
Golay-Thorens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Novembre mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Golay Charles Frédéric dit Louis, agriculteur,
de Lieu et du Chenit domicilié à la Vaupillière, rière Nyon
fils de Golay Charles Frédéric agriculteur et de Marie née Sadiet, domiciliée à Nyon
Célibataire

né à Nyon le quatorze Octobre mil huit cent soixante
quatre et

2. Thorens Claudine Apollonie, sans profession,
de Excenevex (Haute Savoie) domiciliée à les Battes d'Oie, rière Nyon
fille de Thorens Jean, décédé et de Françoise Finjoux, demeurant
rière Nyon Célibataire

née à Nyon le vingt sept Août mil huit cent soixante
sept

Les publications ont eu lieu au Brabus le premier, au sentier le deux, au lieu Nyon
le trois, à Excenevex le onze et dix huit Octobre mil huit cent quatre vingt cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Golay Charles Louis Berthollet Henri à Nyon
Claudine Apollonie Golay Burrelot Jules à Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Martenay
rempl.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lieu, du Brasous et à la
Chancellerie du Conseil d'Etat.

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux.
Acte de décès du père de l'épouse et con
sentement de la mère. Certificats de
publication au Brabus, sentier
Excenevex, Nyon et Excenevex.

N° 31

Blanchard-Maire

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Novembre mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Blanchard Charles Louis, maréchal,
de Jouxtens Mézery domicilié à Frangins,
fils de Blanchard Marc François, ^{jardinier} et de Jeanne Isaline Bryard, domiciliée
à Jouxtens-Mézery
célibataire,

né à Renens le dix neuf Juillet Mil huit cent cinquante
neuf. et

2. Maire Fanny Julie, sans profession,
de Frangins domiciliée à Frangins,

filles de Maire Jules, décédé, et de Marie Louise Deledevant
sa veuve, sans profession, demeurant à Frangins
célibataire,

née à Frangins le quatorze Août mil huit cent soixante
deux.

Les publications ont eu lieu à Jouxtens-Mézery et Frangins le vingt trois
Octobre Mil huit cent quatre vingt cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

C. Blanchard
Fanny Blanchard

des témoins :

H. Clivet
Berthelot & Fournier

L'officier de l'état civil :

J. Martineau
(comp)

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Jouxtens-Mézery et
Frangins.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanel & Lausanne.

N^o 32.
Gaudin Yifian

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre _____ mil huit cent
quatre vingt cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gaudin, François Emmanuel, négociant _____
de Monnaz (Vaud) _____ domicilié à l'assèrière Nyon
fils de Gaudin, Jean François Louis et de Jeanne Marie Guet les deux décédés
célibataire _____

né à Monnaz le trente un Octobre mil huit cent quarante trois _____

et

2. Yifian, Elisabeth, cuisinière _____
de Guggisberg (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Yifian Christian _____ et de Barbara Beyeler, tous deux décédés
célibataire _____

née à Guggisberg le vingt sept Août mil huit cent quarante neuf _____

Les publications ont eu lieu à Guggisberg le huit, Monnaz, Nyon et Lau-
sanne le dix Octobre de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. E. Gaudin
Elisabeth Yifian

des témoins :

J. L. ...

Officier de l'état civil :

A. ...

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Monnaz, Nyon, Guggisberg
et Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vufflens le Château, Guggisberg
et Lausanne. _____

N° 33

Rapp-Loup

Aujourd'hui vingt sept Novembre mil huit cent
quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Rapp Auguste Louis Daniel, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Prangins, domicilié à Prangins,

Noms des parents :

fils de Rapp Louis Daniel, Syndic, et de Sophie Jenny Denyse Gaudin,
les deux à Prangins.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Aubonne le vingt quatre Mars mil huit cent soixante un.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Loup Arienne Pauline, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont domiciliée à Quillier,

Noms des parents :

fille de Loup Jacques Pierre, agriculteur ^{à Dussy,} et de Marie Jenny née Lucas, décédée

Etat civil :

Célibataire.

Date de la naissance :

née à Quillier le deux Décembre mil huit cent soixante quatre.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Prangins et Vevey le huit Rougemont
le sept, à Quillier le huit Novembre mil huit cent quatre vingt
cinqAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rapp Daniel
Arienne Rapp

des témoins :

C. Rougemont, Vevey
Berthelot Henri à Vevey

L'officier de l'état civil :

J. Martineau
comptLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil dePrangins et Rougemont

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Prangins, Rougemont
et Quillier.

approuvé la radiation
de trois mots nuls
J. Martineau
compt

Ce mariage a été dissous
par le divorce, le deux Mai
1903, par jugement du tribu-
nal civil du district de
Nyon. Le divorce a été prononcé
contre l'époux, en vertu de
l'article 146 § 4 de la loi.
Inséré le 22 Mars 1903
à l'officier de l'état civil.

J. Thomas
Communiqué au Département
de Justice et Police.

N^o 34.
Reist-De Sargens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Novembre _____ mil huit cent
quatre vingt cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Reist, Jean Jacob, cocher
de Sumiswald, canton de Berne domicilié à Nyon
fils de Reist, Jacob, vigneron et de Anna Zmühl, sa femme, à Aubonne
célibataire
né à Aubonne le six février mil huit cent soixante deux

et

2. De Sargens, Marie Henriette, sans profession
de Gland et de Sargens domiciliée à Nyon
fille de De Sargens Jean Armand et de Jeanne Louise née Hornung, sa femme, ^{décédée}
célibataire
née à Nyon le vingt sept juillet mil huit cent soixante cinq

Les publications ont eu lieu à Sumiswald le trent, Gland, Sargens et Nyon
le trente un Octobre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Reist
Henriette Reist

des témoins :

C. Ruege Evêque Nyon
Berthold et Henri à Nyon

L'officier de l'état civil :

Auffremier

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Sumiswald, Gland, Sargens
et Nyon

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sumiswald, Begnins et Lucens

N° 35

Denogent-Moser

Aujourd'hui vingt Novembre mil huit centquatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Denogent Louis Ami, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Prangins, domicilié à Prangins,

Noms des parents :

fils de feu Marc Jules Denogent, et de défunte Marianne Louise Féderique
Blennette Maire, Célibataire

Etat civil :

né à Prangins le vingt huit Avril mil huit cent soixante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Moser Marie Augustine, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Prangins, domiciliée à Prangins

Noms des parents :

fille de Moser Jean Pierre Louis, décédé et de Françoise Schotz domiciliée à Prangins
Célibataire

Etat civil :

née à Prangins le onze Février mil huit cent cinquante
huit

Date de la naissance :

Les publications ont eu lieu à Prangins le quatorze Novembre
Mil huit cent quatre vingt cinq.

Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Denogent
Marie Augustine Moser

des témoins :

Jean Denogent
A. Denogent

L'officier de l'état civil :

J. Martteray
comp

Papiers présentés :

actes de naissance des époux
Certificat de publication
à Prangins

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N^o 36
Rapp-Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux décembre _____ mil huit cent
quatre vingt cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rapp, Philippe-Hermann-Wilhelm, commis négociant
de Commugny _____ domicilié à Prangins _____
fils de Emmanuel Guillaume Rapp, décédé et de Julie née Goy, négociante à Prangins
célibataire _____
né à Nyon le vingt Mars le mil huit cent soixante un _____

et

2. Chappuis, Janny-Louisa, sans profession _____
de Vevey et Rivaz _____ domiciliée à Prangins _____
fille de Jacques Chappuis _____ et de Jeanne Philippine née Clerc, décédée
célibataire _____
née à Vevey le vingt deux décembre mil huit cent soixante un _____

Les publications ont eu lieu à Prangins et Vevey le quatorze, Commugny le quinze
et Rivaz le seize Novembre de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

P. Rapp. Benjamin Goy à Commugny.
Louisa Chappuis Rapp. Adolphe Scagliarini

L'officier de l'état civil :

Nyon
A. Perrinier

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication à
Commugny, Prangins, Vevey
et Rivaz _____

officiers de l'état civil de
Cappel, Vevey et St Saphorin _____

N° 37

Schmidt-Juan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre mil huit cent

quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Schmidt, Charles Frédéric, peintre

de Etagnières domicilié à Nyon

fils de Schmidt, Philippe, tailleur à Neuchâtel et de Elisabeth née Zürcher, sa femme, à Genève

célibataire

né à Neuchâtel le dix Août mil huit cent cinquante six

et

2. Juat née Bertholet Anne Elisabeth Alexandrine, sans profession

de Cheseaux, district de Lausanne domiciliée à Nyon

fille de Bertholet, Richard Emmanuel et de Perrette Marguerite née Demartine, les deux dédies

divorcée de Juat, Marc Charles dès le six Avril mil huit cent septante deux


née à Aigle le trois juillet mil huit cent trente six

Les publications ont eu lieu à Nyon le sept, Etagnières le huit et Cheseaux le dix Novembre mil huit cent quatre vingt cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :


 Anna Schmidt Bertholet

des témoins :

Albert Usteri de Nyon
 Charles Bernier

l'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication à Etagnières
 Nyon et Cheseaux et extraits du jugement en divorce

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Schallens et Romanel

N° 38

Schmann-Moinat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf décembre _____ mil huit cent
quatre vingt cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Schmann, Gottfried, agriculteur
de Buchillon près Morat domicilié au Truel sur Nyon
fils de Pierre Schmann, charpentier à Buchillon, et de Elisabeth née Mœri, décédée
célibataire
né à Buchillon le quinze ~~10~~ juin mil huit cent cinquante cinq

et

2. Moinat, Marie Louise, sans profession
de Lavigny domiciliée à Vullierens
fille de Marc Louis Frédéric Moinat, agriculteur et de Jeanne Louise née Giddey, de Semme
célibataire
née à Vullierens le cinq ~~Mars~~ Mars mil huit cent cinquante neuf.

Les publications ont eu lieu à Nyon et Vullierens le vingt un, Buchillon le
vingt quatre et Lavigny le vingt cinq Novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gottfried Schmann, Georges Moinat à Vincy
Marie Moinat Schmann, Frédéric Moinat au Truel

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Augustin

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Nyon, Vullierens, Buchillon
et Lavigny

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Buchillon, Villars & Yers
Collombier

N° 39.

Denogent De Siebenthal

Aujourd'hui vingt huit décembre mil huit cent quatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Denogent, Juste Octave, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Prangins domicilié à Prangins

Noms des parents :

fils de Denogent, François Samuel, d'ici et de Louise Sophie née Desous l'Eglise, à Prangins

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Prangins le dix huit janvier mil huit cent soixante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. De Siebenthal, Louise Julie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Montherod domiciliée à Prangins

Noms des parents :

fille de De Siebenthal Louis Samuel, agriculteur et de à Prangins et de Marie Melanie née Koser, d'ici

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Prangins le vingt trois avril mil huit cent soixante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Prangins et Montherod le cinq décembre courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Octave Denogent
Julie Denogent

des témoins :

John Goy à Prangins
Abraham Meyer

L'officier de l'état civil :

Augustin Meyer

Papiers présentés :

Certificats de publication à Prangins et Montherod

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Aubonne

Fils à Meyer, le 18 Janvier 1886 L'Officier GUYOT, Prangins

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domicilié à _____

Noms des parents :

fils de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

né à _____ le _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

fille de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____



Le Numéro 39, à la page 350, est la dernière inscription faite dans l'année 1885 des Deux Doubles du présent registre sous conformes. Ce que nous certifions Styon, le 31 décembre 1885. L'officier de l'état civil

Un double a été remis le 9 janvier 1886 à l'Autorité Cantonale en exécution de l'article 2 de la loi. Styon le 9 janvier 1886. L'officier de l'état civil

Aug. Samin
Aug. Samin

1886.

N^o 1

Häsliger-Dunkes

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente Janvier* mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Häsliger Christian, tonnelier*
de *Kehrsatz (Berne)* domicilié à *Nyon*
fils de défunt *Christian Häsliger* ^{sieur} et de *Madeleine Ryser*
célibataire
né à *Herbligen* le *vingt Juin mil huit cent cinquante un.*

et

2. *Dunkes Sophie, femme de chambre.*
de *Glohn, District d'Eversberg (Bavière)* domiciliée à *Nyon*
fille de feu *Jean Baptiste Dunkes* et de *Catherine née Egl. décédée*
célibataire
née à *Glohn* le *trente Avril mil huit cent cinquante deux*

Les publications ont eu lieu à *Kehrsatz le vingt quatre Nyon le*
vingt six, et Glohn le vingt neuf Décembre mil huit cent quatre vingt cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Christian Häsliger
Sophie Häsliger

des témoins :

Kurz, des Fribourg
J. Kammann

L'officier de l'état civil :

J. Martens
présent

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Kehrsatz, Nyon et Glohn.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Belp et à la Chancellerie
du Conseil d'Etat.

N° 2
 Bosson-Olivier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Fevrier _____ mil huit cent
 quatre vingt six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Bosson, César-Louis-Armand, agriculteur
 de Bassins domicilié à Bassins
 fils de Charles Frédéric Bosson, agriculteur et de Jeanne née Pécoud, à Bassins
 veuf de Louise Marie née Ziegenhagen dès le douze Septembre mil huit cent quatre vingt
 -trois
 né à Bassins le sept Octobre mil huit cent cinquante trois

et

2. Olivier, Marie, régente
 de Saint Cierges domiciliée à Bassins
 fille de Jean Marc Frédéric Olivier, décédé et de Marie Louise Marty, décédée
célibataire
 née à Sausanne le quatorze Novembre mil huit cent cinquante un

Les publications ont eu lieu à Bassins et à St Cierges le cinq décembre mil
huit cent quatre vingt cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Armand Bosson
Marie Bosson

des témoins :

Nyon
Jules Concl
Maillet, à Nyon
 L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de l'é-
tat civil de Begnins.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Begnins et de St Cierges.

N° 3

Füeg-Graf.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mars mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Füeg Lion, boucher,

de Gänsbrunnen, (Soleure) domicilié à Nyon,

fil de Joseph Füeg, agriculteur, et de Marguerite Maister, à Soleure,

Célibataire

né à Gänsbrunnen le vingt Août mil huit cent cinquante cinq,

et

2. Graf Marie Elisabeth, sans profession,

de Oeschenschwand, (Berne) domiciliée à Nyon,

filie de Isaac Graf, agriculteur à Oeschenschwand et de défunte Elisabeth Flükiger

Célibataire

née à Wäferschwand le dix sept Janvier mil huit cent cinquante six.

Les publications ont eu lieu à Nyon le six, à Gänsbrunnen le huit,
et à Ursenbach le treize Février mil huit cent quatre vingt six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lion Füeg
Marie Elisabeth Füeg

des témoins :

J. Kammann, Nyon
J. Gallat, Propriétaire de police à Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Marthéray
remp.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :
Certificats de publication
à Nyon, Gänsbrunnen et
Ursenbach.

Gänsbrunnen et Achibach

N° 4.

Buvelot-Berthet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Mars mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Buvelot Jules Marc, Cordonnier,
de Nyon, domicilié à Nyon,
fils de Marc Louis Buvelot et de Marie Louise Fatty, d'écédés
Célibataire,
né à Nyon le trente Septembre Mil huit cent cinquante six

et

2. Berthet Louise, sans profession,
de Ferrignier, (Haute Savoie,) domiciliée à Nyon,
fille de Charles Marie Berthet, et de Stéphanie Vuathoux, les deux à Nyon
Célibataire
née à Nyon le vingt sept Juillet Mil huit cent soixante six.

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt sept Février, à Ferrignier le vingt
huit Février et sept Mars Mil huit cent quatre vingt six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Buvelot Jules
Buvelot Louise

des témoins :

L. J. Perillat
à Nyon. L. Babel

L'officier de l'état civil :

J. Martieray

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

à la Chancellerie

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon
et Ferrignier, Consentement des
père et mère de l'Épouse

le mariage a été dissous par le
divorce suivant jugement rendu
par le Tribunal civil du district
de Nyon, le dix neuf juin mil
huit cent quatre vingt six
Inscrit le 31 juillet 1896.

L'officier de l'état civil

Martieray

communiqué au département
de Justice & Police.

Registre des mariages A.

N° 5.

Kirchmann-Chapallaz

Aujourd'hui vingt un Avril mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Kirchmann Jules, charcutier,de Echichens domicilié à Nyonfils de Jean François Kirchmann, charcutier et de Jeanne Susanne Charlotte née Pellaton
sa femme, domiciliés à Nyon.célibataire,né à Paris le cing Janvier mil huit cent cinquante sept

et

2. Chapallaz Emma, sans profession,de Lussy domiciliée à Nyonfille de Jean Louis Chapallaz, cafetier à Nyon et de Marie Antoinette Raymond, décédéecélibatairenée à Nyon le quinze Avril mil huit cent soixante cinq.Les publications ont eu lieu à Nyon, Echichens et Lussy, le vingt MarsMil huit cent quatre vingt sixAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Kirchmann
Emma Kirchmann

des témoins :

Charles Robert Nyon
Léon Delormet Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Marthoraj
comp

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Nyon, Echichens et LussyLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deVufflens-le-Château et de
Villard-Soul-MendDans sa séance du 24 Juil.
let 1903, le Conseil d'Etat du
Canton de Vaud a ordonné que
cet acte doit rectifié dans ce sens
que le nom de famille de
l'époux, écrit par erreur Kirch-
mann, sera écrit Kirschmann.Inscrit le 25 Juillet 1903.
L'Officier de l'Etat. Civil:J. Thomas
Communiqué au Département
de Justice et Police.

N° 6.

Guignard-Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mai mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Guignard Henri, sans profession,

de Vaulion, domicilié à Nyon,

fil de Abraham Auguste Guignard et de Susanne Rogique, les deux à Nyon,

Célibataire.

né à Nyon le seize Avril mil huit cent soixante quatre.

et

2. Regamey Louise Julie Emilie, sans profession,

de Lausanne, domiciliée à Nyon

filie de Samuel Marc Louis Regamey et de Charlotte Bonnotet, les deux à Nyon

Célibataire.

née à Nyon le onze Janvier mil huit cent soixante trois.

Les publications ont eu lieu à Vaulion le neuf, à Nyon et Lausanne le
deux Avril Mil huit cent quatre vingt six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Guignard Henri
Emilie Guignard

des témoins :

Jules Cuchet
A. Rochas

L'officier de l'état civil :

J. Martieray
(comp)

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Vaulion Nyon et Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Vaulion et Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 7.
Dorier-Bürgi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Mai _____ mil huit cent
quatre vingh six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dorier, Louis Marie, tailleur d'habits _____
de Arzier (Tand) _____ domicilié à Nyon _____
fils de Marie-Louise Dorier, ~~décédée~~ et de _____
célibataire _____

né à Châtelaine (Genève) le dix neuf décembre mil huit cent soixante _____

et

2. Bürgi, Sophie, repasseuse _____
de Wetschweil (Zurich) _____ domiciliée à Nyon _____
fille de Bürgi, Jacob, ~~décédé~~ _____ et de Mélanie Quiblier, ~~veuve~~, repasseuse à Nyon _____
célibataire _____

née à Nyon le dix huit Mai ~~10~~ mil huit cent soixante cinq _____

Les publications ont eu lieu à Arzier, Nyon et Bâretswil le dix sept avril
de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Dorier Louis Marie
Bürgi Sophie

des témoins :

Burclot Jules à Nyon
Savoy Louis à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aufimier

Papiers présentés :

Certificats de publication à Arzier,
Nyon et Bâretswil _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Arzier & Bâretswil _____

n° 8

Rosset - Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai _____ mil huit cent
quatre vingt six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rosset, Arthur Charles Samuel, agriculteur
de Bougy Villars _____ domicilié à Aubonne (La Daux)
fils de sen Pierre Gabriel Rosset et de Jeanne Marguerite née Mercier, sa
veuf de Rosina née Sieber dès le quatorze décembre mil huit cent septante huit
né à La Gravenaz rière Pizy le vingt six septembre mil huit cent cinquante

et

2. Favre née Marlin, Marie, négociante
de Aubonne et de Gimel _____ domiciliée à Nyon
fille de Jacques Henri Francois Louis Martin ~~et de~~ jardinier à Coligny et de Marie
Sophie Caldimann, sa femme, à Aubonne
veuve de Francois Louis Rodolphe Favre dès le trois avril mil huit cent huitante cinq
née à Malagnou Sans Vives le douze octobre mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Aubonne, Bougy Villars, Nyon et Gimel le dix
avril mil huit cent quatre vingt six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Arthur Rosset
Marie Rosset

des témoins :

Charles Chiedo Ligez
Louis Nicod La Touche

L'officier de l'état civil :

Augustin

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de l'état civil
d' Aubonne _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Aubonne et de Gimel

Registre des mariages A.

N^o 9.
Gaillou-Delapraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Mai mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gaillou, Louis, radeleur
de La Rippe domicilié à Coppet
fils de Gaillou, Louis Urbain et de Jeanne Elise Hermonjat, décédés
célibataire
né à La Rippe le vingt huit Mai mil huit cent cinquante cinq

et

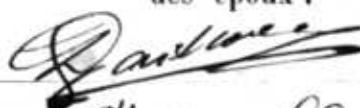
2. Delapraz, Elise Valérie, tailleurse
de Corseaux domiciliée à Nyon
fille de Etienne Marc Philippe Delapraz et de Anna Barbara née Mummenthaler
à Nyon
célibataire
née à Corseaux le quatorze Mai mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à Coppet et Corsier le trente Avril, La Rippe et
Nyon le premier Mai de l'année courante


Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :


Valérie Gaillou

des témoins :


Etienne Delapraz

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Coppet

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Gingins, Coppet et Corsier

n° 10
Mengisen - Saner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Mengisen, Ferdinand-Jacob, peignier
de Mümliswyl (Soleure) domicilié à Nyon (Yand)
fils de Urs Joseph Mengisen et de Anne Marie née Boner
célibataire

né à Mümliswyl le sept Novembre mil huit cent-soixante un

et

2. Saner, Catherine, peignière
de Mümliswyl (Soleure) domiciliée à Mümliswyl
fille de Urs Jacob Saner et de Catherine née Ackermann
célibataire

née à Mümliswyl le dix Juin mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Mümliswyl et Nyon le quatre Mai
de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ferdinand Mengisen
Katharina Mengisen

des témoins :

S. Käfeli à Nyon
S. Käfeli à Nyon

L'officier de l'état civil :

A. P. ...

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Mümliswyl et Nyon

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de
Mümliswyl

N° 11
Moser Calame

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juin _____ mil huit cent
quatre vingt six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Moser, Louis Auguste Jean, agriculteur _____
de Prangins _____ domicilié à Prangins (Pont Farbel)
fils de Isaac Moser, agriculteur _____ et de Marie née Bryand, sa femme, les deux
à Prangins
célibataire _____

né à Prangins le onze _____ Novembre mil huit cent soixante _____

et

2. Calame, Lucie Louise, sans profession _____

de Gland _____ domiciliée à Gland _____

fille de Calame, Jean Pierre Gabriel, boulanger et de Jacqueline Isaline née Heusser, sa femme
les deux à Gland
célibataire _____

née à Gland le quinze décembre _____ mil huit cent soixante un _____

Les publications ont eu lieu à Prangins et Gland le vingt deux Mai de l'année
courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Moser
Lucie Moser

des témoins :

Jean Antoine Maures a l'égout
Hobin a Nyon

D. Moser, l'officier de l'état civil :

Aug. P...
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Prangins et Gland _____

l'officiers de l'état civil de

Prangins _____

N° 12.

Jayet-Siegenthaler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Juin mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jayet Adrien, agriculteur.

de Hermenches et de Moudon, domicilié à Nyon

fil de Jayet Pierre François, décédé, et de Anne Marie Françoise Jayet à Pency
le Dorat

Célibataire

né à Hermenches le quinze Janvier mil huit cent cinquante neuf

et

2. Siegenthaler Véréna, dite Anna, sans profession,

de Trub, Canton de Berne, domiciliée à Payerne

fille de Siegenthaler Charles, à Payerne, et de Véréna Hausener, à Payerne

Célibataire

née à Payerne le dix huit Mai mil huit cent soixante trois

Les publications ont eu lieu à Moudon, Hermenches, Nyon et Trub, le douze
Mai, à Payerne le quinze Mai mil huit cent quatre vingt six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ad Jayet
A. Jayet Siegenthaler

des témoins :

Victor Morel à Nyon
Bon Michel Henri à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin

Papiers présentés :

Certificats de publication à Moudon
Hermenches, Nyon, Trub et
Payerne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Moudon, Payerne et Trub

N° 13

Noquet-Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juillet _____ mil huit cent
quatre vingt six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Noquet, Charles Jean, commis négociant
de Borrey domicilié à Nyon
fils de Noquet, François et de Jeanne Louise Hugonnet, sa femme,
célibataire les deux décédés

né à Montoie sous Lausanne le douze Septembre mil huit cent soixante trois
et

2. Blanc, Claudine dite Clotilde, sans profession
de Chambéry (Savoie) domiciliée à Nyon
fille de Blanc Paul, maçon et de Prosperine Auger, sa femme, les deux à Nyon
célibataire

née à Chambéry le neuf Septembre mil huit cent soixante sept

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix neuf, à Borrey le vingt et à
Chambéry le vingt et le vingt sept juin écoulé

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

C. Noquet
C. Blanc

des témoins :

J. Richard
Armand Dubois

L'officier de l'état civil :

A. Brunier

Papiers présentés :

Certificats de publication à Borrey,
Nyon et Chambéry et consente-
ment des père et mère de l'Épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cingins et à la
Chancellerie

N° 14.

Reyrenn-Duchêne

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Rectification :

Par décision du 22 octobre 1955
le département de justice pénale
du Canton de Vaud a ordonné la recti-
fication de l'acte de mariage
ci-contre, de Reyrenn-Duchêne
en ce sens que les noms des
intéressés soient écrits
sous le patronyme de
"Reyrenn" à l'exclusion
de toute autre ortho-
-graphie.

Inscrit le 29 octobre 1955

L'officier de l'état civil

A. Carillon

Aujourd'hui quatre Août _____ mil huit cent
quatre vingt six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Reyrenn Charles Samuel Marc, agriculteur, _____
de Gessenay, Canton de Berne, domicilié à Promenthoux, Commune
de Prangins
fils de Reyrenn Pierre Jacob, _____ et de Jeanne Henriette Raymond, les deux
décédés.
Célibataire, _____
né à Aubonne le quatre Août mil huit cent quarante neuf.

et

2. Duchêne Anastasie, Cuisinière, _____
de Arthy, Haute Savoie, _____ domiciliée à Promenthoux,
fille de Duchêne Alphonse, Instituteur et de Marie Charlotte Dubouloz,
domiciliés à Champagne, Haute Savoie.
Célibataire _____
née à Arthy _____ le dix sept Janvier mil huit cent soixante sept.

Les publications ont eu lieu à Prangins et Gessenay le dix sept, à Arthy les
dix huit et vingt cinq Juillet Mil huit cent quatre vingt six).

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Reyrenn
Anastasie Reyrenn

des témoins :

Berthollet Henri à Arthy
Henri Reyrenn à Cysin

L'officier de l'état civil :

J. Martrey
comp.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Samon et à la Chancellerie

Papiers présentés :

Certificats de publication à Prangins,
Gessenay et Arthy, Consentement
des père et mère de l'Épouse.

N° 15

Stampfli-Lüscher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Août mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Stampfli Joseph, peignier,
de Aedermannsdorf (Solure) domicilié à Nyon
fils de Stampfli Uras Joseph et de Elisabeth née Schenker, les deux
décédés. Célibataire.
né à Aedermannsdorf le vingt quatre Juin mil huit cent soixante cinq.

et

2. Lüscher Marianne, cuisinière,
de Moosleerau (Argovie) domiciliée à Nyon
fille de Jean Lüscher, agriculteur à ^{Oftringen} et de Elisabeth Kunziker, décédée.
Célibataire
née à Moosleerau le huit Septembre mil huit cent soixante un.

Les publications ont eu lieu à Aedermannsdorf et Moosleerau le trente Mai
et à Nyon le cinq Juin mil huit cent quatre vingt six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jos. Stampfli
Marianne Stampfli

des témoins :

Felix Weibel à Nyon
Ja. Käpeli Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Martreay
comp.

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Aedermannsdorf, Moosleerau
et Nyon.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Mattendorf et Moosleerau.

N^o 17
Biaggi Rapp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Dans sa séance du 10 octobre, le Conseil
d'Etat a ordonné la rectification de cet acte
en ce sens qu'à la commune de
Petit-Saconnex, seule indiquée comme
lieu d'origine, soit ajoutée celle de
Guibiasco (Vesin)

Inséré le 12 octobre 1899

L'Officier de l'Etat civil.

Communiqué au Départe-
ment de Justice solis et à
Guibiasco au Bureau cantonal
à Genève.

Aujourd'hui sept Septembre mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Biaggi, Guillaume, commis postal
de Petit Saconnex (Genève) — domicilié au Petit Saconnex —
fils de feu Charles Biaggi — et de Marthe Gianolini, sa veuve, domiciliée
à Guibiasco
célibataire

né à Guibiasco (Vesin) le dix Juillet mil huit cent cinquante huit

et

2. Rapp, Anna-Elisa-Adèle, sans profession
de Belsen (Wurtemberg) — domiciliée à Prangins (Jura)
fille de Emmanuel Guillaume Rapp et de Julie Goy, sa femme, négociants à
Prangins
célibataire

née à Nyon (Jura) le cinq Septembre mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Petit Saconnex le huit, à Prangins le dix et
à Belsen le quatorze Août de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Guillaume Biaggi
Anna Biaggi

des témoins :

Edmond Nyon
F. Denogent à Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de
l'Etat civil de Petit Saconnex

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

à la Chancellerie à Sausanne et au
Bureau Cant. de l'Etat Civil à Genève

N^o 18.
Furrer - Romer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Septembre _____ mil huit cent
quatre vingt six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Furrer, Jean Gottlieb, boucher _____
de Langnau (Berne) _____ domicilié à Nyon _____
fils de Samuel Furrer, décédé et de Maria Hofmann, domiciliée à Schlossyt
célibataire _____

né à Münchenbuchsee le trois le Décembre mil huit cent soixante _____

et

2. Romer, Emma _____
de Loerrach, Grand Duché de Baden _____ domiciliée à Nyon, avant à Loerrach
fille de Jean Romer, graveur _____ et de Régula née Fehr, les deux à Loerrach
célibataire _____

née à Cullingen le vingt sept le Mai mil huit cent soixante quatre _____

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt huit, Langnau le trente Août et
à Loerrach le trois Septembre de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Gottlieb Furrer
Emma Furrer

des témoins :

C. Walin Arm. dir. Nyon
C. Grolimund in Nyon

L'officier de l'état civil :

Aud. Perrin

Papiers présentés :

Certificats de publication à Langnau,
Nyon et Loerrach et consentement de
la mère et du père de l'Épouse _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Langnau (Berne) et à la Chancellerie
du Conseil d'Etat à Lausanne _____

Registre des mariages A.

N^o 19
Bader-Studer

Aujourd'hui sept Octobre _____ mil huit cent
quatre vingt six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bader, Gottfried, peignier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Holderbank (Soleure) _____ domicilié à Nyon _____

Noms des parents :

fils de Bader Bernhard, agriculteur et de Anna née Buttler, domiciliés à Nyon.

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

né à Holderbank _____ le quatre Août mil huit cent cinquante neuf.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Studer, Elisa, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Kestenholz (Soleure) _____ domiciliée à Soleure _____

Noms des parents :

fille de Studer, Lucas, _____ et de Maria Anna Schach, décédés.

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

née à Crémines (Berne) le vingt deux Juin mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Holderbank le onze, Soleure Kestenholz, le
dix sept, Holderbank et Nyon le dix huit Septembre Mil huit cent quatre
vingt six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bader Gottfried
Bader Elisa

des témoins :

Charles Galladé Nyon
Wilhelm Bader Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Martreay
rempl.

Papiers présentés :

Certificats de publication à Soleure
Kestenholz, Holderbank et
Nyon _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Holderbank, Kestenholz et
Soleure _____

N° 20

Vuichoud-Dufour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Novembre mil huit cent
quatre vingt six) — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Vuichoud Louis Eugène, écrivain,
de Châtelard domicilié à Clarens-Montreux
fils de Jean Louis Vuichoud — et de Louise Marie Guye, décédée
Célibataire,

né à Clarens le dix Juillet mil huit cent soixante un,

et

2. Dufour Esther Caroline Louisa, sans profession
de Arzier domiciliée à Arzier,
fille de Charles Marc François Dufour et de Benoite Vincent, domiciliés à Arzier
Célibataire,

née à Eysins le quatre Septembre mil huit cent soixante huit,

Les publications ont eu lieu au Châtelard le seize Octobre, et à
Arzier le dix sept Octobre Mil huit cent quatre vingt six).

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Vuichoud
Esther Vuichoud

des témoins :

Morin
H. Dufour Arzier

L'officier de l'état civil :

J. Martroy
(compt)

Papiers présentés :

Certificat de publication
au Châtelard et à Arzier.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Montreux et Beyniss

Registre des mariages A.

N° 21

Vallé-Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Novembre mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Vallé, Joseph, corroyeur
de Cirié, paroisse de St Jean Baptiste, Diocèse de Turin (Italie) domicilié à Nyon
Fils de Vallé, Michel Ange, tanneur et de Marie née Buratto, sa femme, à Cirié
célibataire
né à Cirié le douze Mai mil huit cent quarante huit

et

2. Müller, Louise, sans profession
de Niederbipp (Berne) domiciliée à Nyon
fille de Müller, Jacob, tanneur à Nyon et de Marianne née Freudiger décédée
célibataire
née à Niederbipp le neuf Juillet mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Nyon le seize, à Niederbipp le dix huit
et à Cirié les dimanches singt quatre et trent un Octobre écoulé

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Vallé Joseph Guignat Jean à Nyon
Vallé Simp Courto Alexandre Nyon

L'officier de l'état civil :

Aud. Perrin

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Autorisation du Département
de Justice et Police et certificats Niederbipp et à la Chancel.
de publication à Niederbipp et Nyon lerie d'Etat à Lausanne

N° 22

Autier Frantschi.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Novembre _____ mil huit cent
quatre vingt six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Autier Charles François Louis, charbon _____

de l'Abbaye _____ domicilié à Nyon _____

fil de Autier Charles Louis, ^{aubergiste} et de défunte Henriette Louise Guat _____

célibataire _____

né à Pexroy _____ le huit juillet mil huit cent cinquante trois, _____

et

2. Frantschi Elise, cuisinière _____

de Gessenay, (Berne) _____ domiciliée à Plainpalais, Genève _____

filie de Frantschi Jean Jacques _____ et de Marie Madeleine Jourmy, décédée _____

Célibataire _____

née à Rolle _____ le quinze Janvier mil huit cent cinquante deux _____

Les publications ont eu lieu à Nyon le dix neuf, à Plainpalais, le vingt, à Gessenay
le vingt un, et à l'Abbaye le vingt trois Octobre Mil huit cent quatre vingt six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Autier Charbon
Elise Autier

des témoins :

Jacques Marotte à Nyon
Attachat à Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Mantecoray
Prêtre

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon,
Plainpalais, Gessenay et l'Abbaye

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

l'Abbaye, Nyon et au Bureau Cantonal
de l'Etat Civil à Genève

N^o 23

Galé-Frod'honn

Aujourd'hui *dia huit Décembre* mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Galé Louis Samuel Julien, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Trélex*, domicilié à *Quillier*.

Noms des parents :

fil de *Galé Jean Louis* et de *Louise Julien née Vollet, décédée*,

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Trélex* le *vingt quatre Novembre mil huit cent cinquante =*
= cinq. et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Frod'honn Pauline Alice Rosine, sans profession*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Montherod*, domiciliée à *Quillier*.

Noms des parents :

fil de *Frod'honn Jean François Louis* ^{*Arde*} et de *Louise Aline Chapuis, aubergiste à Quillier*

Etat civil :

Célibataire.

Date de la naissance :

née à *Bursins* le *vingt deux Juin Mil huit cent soixante sept.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Trélex, Quillier et Montherod*
le vingt sept Novembre Mil huit cent quatre vingt six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Julien Galé
Alice Galé

des témoins :

Henri Frod'honn Quillier
Jacque Marthe de Lyon

L'officier de l'état civil :

J. Montherod ^{*comp*}

Papiers présentés :

Autorisation de l'Etat
Civil de Gingins.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gingins et Gindol

N^o 24

Soumi-Henry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par décision du 6 mai 1955
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la recti-
fication de l'acte de mariage
ci-contre, de Soumi-Henry
en ce sens que les prénoms bai-
-cote désignés sous le patrony-
-me "Soumi" à l'exclusion
de toute autre orthographe

Inscrit le 22 mai 1955

L'officier de l'état civil

A. Arillon

Aujourd'hui dia huit Décembre mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Soumi Ulrich, tailleur,
de Gessenay, (Berne) domicilié à Trélex,
fils de Ulrich Soumi et de Marie Marguerite née Huber
agriculteurs à Leysin.
célibataire.

né à Rougemont le premier Mai Mil huit cent cinquante sept

et

2. Henry Armandine Marie, domestique.
de Vullierens domiciliée à Begnins,
fille de Albert Louis Henry à Vullierens et de Louise Caroline Brigand, décédée.
Célibataire

née à Vullierens le treize Novembre Mil huit cent soixante six.

Les publications ont eu lieu à Vullierens le six, Gessenay, le neuf, Trélex
le onze et Begnins le douze Novembre Mil huit cent quatre vingt six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Ulrich Soumi Les Pessoux, Agathe à Trélex
Armandine Soumi Jacques Mantte de Lyon

L'officier de l'état civil :

J. Martteray comp.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Autorisation de l'Etat civil

de Trélex.

Daanen, Gingins, Collombier
et Begnins

No 25

Savanchy-Maymoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Le mariage inscrit ci. contre des époux Savanchy-Maymoz, a été dissous par le divorce, suivant jugement rendu le six juin mil neuf cent sept par le tribunal civil du District de Lausanne, déclaré exécutoire et définitif le dix sept septembre dit. Le divorce a été prononcé contre le mari, en vertu de l'article 146 et de la loi fédérale sur l'état civil.

Inscrit le 30 Septembre 1907

L'officier de l'état civil :

J. Thomad

Communiqué au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui vingt quatre décembre _____ mil huit cent quatre vingt six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Savanchy, Charles, cordonnier _____
de Lutry et de Riez _____ domicilié à Nyon, avant à Fribourg
fils de Savanchy, Jean François signeron et de Rose Françoise née Mathey, sa femme les deux à Nyon
célibataire _____
né à Montoux Rolle le septième Avril mil huit cent soixante deux _____

et

2. Maymoz, Marie Madeleine Joséphine, taillende _____
de Fribourg _____ domiciliée à Nyon, avant à Fribourg
fille de défunt Maymoz Rodolphe et de Cathérine née Zurkinden, sa sœur, à Fribourg
célibataire _____
née à Fribourg le vingt quatre Septembre mil huit cent soixante six _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Fribourg et Nyon le six et à Riez le sept Novembre de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Charles Savanchy _____ Yellanthe a Nyon
Marie Madeleine Savanchy _____ L. Sibel à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrinier _____

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication à
Lutry, Riez, Fribourg et Nyon _____

officiers de l'état civil de

Lutry, Cully et Fribourg _____

n° 26.

Desiebenthal-Jayet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit décembre _____ mil huit cent
quatre vingt six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Desiebenthal, Louis Samuel, agriculteur _____
de Mautherod _____ domicilié à Prangins _____
fils de Desiebenthal, Jean Pierre François et de Jeanne Françoise née Croisier, les deux décédés
veuf de Marie Melanie Moser _____
né à Mautherod le sept février mil huit cent trente six _____

et

2. Jayet, Jenny Rosalie, sans profession _____
de Lutry et de Jörel _____ domiciliée à Prangins _____
fille de Jayet, Jean Daniel, agriculteur et de Louise Charlotte née Andrie, à Prangins
célibataire _____
née à Yens le dix neuf Mars mil huit cent cinquante six _____

Les publications ont eu lieu à Mautherod, Prangins, Lutry et Jörel le onze
Décembre de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Desiebenthal
Jenny Desiebenthal

des témoins :

Julien Barrillet à Prangins
A. Rochat à Yens

L'officier de l'état civil :

Auffrenier

Papiers présentés :

Certificats de publication à Mon
therod, Prangins, Lutry et Jörel

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gimel, Lutry et Cully _____

Registre des mariages A.

N^o 27
Schopfer-Chambordon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un décembre _____ mil huit cent
quatre vingh six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Schopfer, Marc Auguste, tanneur _____
de Lapraz (Jaud) et Lauency (Berne) domicilié à Nyon _____
fils de Schopfer, François Henri et de Jeanne Albertine née Favoy, les deux ^{décédés}
célibataire _____
né à Busigny le vingt trois Avril mil huit cent cinquante six _____

et

2. Chambordon, Marie Louise, sans profession _____
de Givrino _____ domiciliée à Givrino _____
fille de Chambordon, Marc Elie, agriculteur et de Julie née Billard, ^{décédée}
célibataire _____
née à Givrino le quinze Avril mil huit cent soixante trois _____

Les publications ont eu lieu à Lapraz le trois, Lauency (Berne) Givrino et
Nyon le quatre décembre de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Schopfer
Louise Schopfer

des témoins :

M^r Elie Chambordon à Givrino
Boblit Pauline à St Pierre

L'officier de l'état civil :

Auf Purnier

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Lapraz (Jaud) et Lauency (Berne) _____
Givrino et Nyon _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

à Romammotier, Lauency
et Givrino _____

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domicilié à _____

Noms des parents :

fils de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

né à _____ le _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

fille de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

Le Numéro 27, à la page 378 est la dernière inscription faite dans l'année 1886. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions Nyon le 31 décembre 1886. L'officier de l'état civil *A. Guilleminier*
Un double a été remis le 4 Janvier 1887 à l'Autorité Cantonale en Nyon, le 4 Janvier 1887. L'officier de l'état civil *A. Guilleminier*



Année 1887

N^o 1

Bleuer Mayland

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit février _____ mil huit cent
quatre vingt sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bleuer, Jean-Bénédict, tailleur d'habits _____
de Syss, Canton de Berne _____ domicilié à Nyon _____
fils de Anna Bleuer, sans _____ et de profession, à Thourne _____
célibataire _____
né à Syss le vingt deux juillet mil huit cent soixante deux _____

et

2. Mayland, Hortense, sans profession _____
de Lieu _____ domiciliée à Genève _____
fille de Mayland, François-Louis, tailleur à ~~et de~~ Suchy et de Henriette née Ottonier, décédée
célibataire _____
née à Pomy le neuf juillet _____ mil huit cent soixante _____

Les publications ont eu lieu à Nyon et le lieu le dix huit, à Syss le dix
neuf et à Genève le vingt décembre de l'année écoulée _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Bleuer
Hortense Bleuer

des témoins :

Ant. Winkler à Nyon
Emil Häberli à Syss

L'officier de l'état civil :

Aug. Buisson

Papiers présentés :

Certificats de publication à Syss,
Nyon, de Lieu et Genève _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Syss, de Lieu et au Bureau Cantonal
de l'état civil de Genève _____

n° 2

Boccagny-Lacruzat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Prangins

Aujourd'hui douze février mil huit cent quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Boccagny, Jean Marie, agriculteur
de Cervens (Haute Savoie) domicilié à Prangins
fils de Joseph Boccagny et de Julie Carron, agriculteurs à Douma
célibataire

né à Cervens le onze Mai le mil huit cent soixante deux

et

2. Lacruzat, Angélique, sans profession
de Cervens domiciliée à Chêne-Bougeries (Genève)
fille de feu Jean François Lacruzat et de Françoise Marnoux, sans profession
à Cervens
célibataire

née à Cervens le seize Juin mil huit cent soixante trois

Les publications ont eu lieu à ¹Nyon le quinze, Chêne-Bougeries le dix sept,
et Cervens les seize et vingt trois Janvier de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Boccagny Jean Marie
Boccagny Angélique

des témoins :

Henri Guignat à Founex
Jacques Manthé à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aud. Perrin

Papiers présentés :

Certificats de publication à Prangins
et Chêne-Bougeries et autorisations à la Chancellerie et au Bureau Cantonal de
du Département de Justice et Police l'état civil à Genève

Le mariage a été communiqué aux

~~officiers de l'état civil de~~

N^o 3.

Bonard-Ensch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mars _____ mil huit cent
quatre vingt sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bonard, Albert Alphonse, dentiste _____
de Romainmotier, Crocy et Lapraz domicilié à Nyon _____
fils de Jean Constant Bonard, décédé et de Cécile Henriette née Bonard, sa veuve, rentière à Nyon
célibataire _____
né à Nyon le trent'un Mai 18 mil huit cent soixante deux _____

et

2. Ensch, Emma Julie _____
de Nyon _____ domiciliée à Nyon _____
fille de défunt Auguste Henri Ensch et de Julie Louise née Daccord, sa veuve, rentière à Nyon
célibataire _____
née à Nyon le trente Avril 18 mil huit cent soixante deux _____

Les publications ont eu lieu à Nyon le sept, Romainmotier, Crocy et La-
praz le huit février de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alph Bonard
Emma Bonard

des témoins :

Julien Sigoni Lecomte
Odore Bonard Turicb

L'officier de l'état civil :

Auf. Puvion

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon
Romainmotier, Crocy et Lapraz

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de
Romainmotier _____

N° 4
Prod'hom-Quayzin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mars mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Prod'hom Henri Louis, agriculteur,
de Montherod, domicilié à Duillier,
fils de feu Jean Francois Louis Prod'hom et de Louise Aline Chapuis, aubergiste à Duillier.
Célibataire,
né à Vinzel le vingt six Avril mil huit cent soixante deux

et

2. Quayzin Esther, sans profession,
de Trélex, domiciliée à Duillier,
fille de Jean Jacques Louis Quayzin agriculteur ^{tenir à Duillier} et de défunte Louise Jenny Amélie Armon.
Célibataire
née à Duillier le vingt quatre Décembre Mil huit cent soixante
quatre

Les publications ont eu lieu à Montherod, Duillier et Trélex le vingt neuf
Janvier Mil huit cent quatre vingt sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Prod'hom, Esther Quayzin
Julien Galé, Lucile

des témoins :

L'officier de l'état civil :

J. Martroy ^{comp.}

Papiers présentés :

Autorisation de l'Officier de l'Etat
Civil de Gingins

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gimel et de Gingins.

N° 5.

Bryand-Denogent

Aujourd'hui vingt deux Avril mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bryand Jean Louis Frédéric, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Frangins, domicilié à Frangins,

Noms des parents :

fils de Bryand Alexandre Salomon ^{agriculteur,} et de Marthe Etienneette Dalafontaine

Etat civil :

tous deux à Frangins,
Célibataire.

Date de la naissance :

né à Frangins le vingt trois Octobre mil huit cent cinquante-
trois.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Denogent Julie Marie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Frangins, domiciliée à Frangins,

Noms des parents :

fille de Denogent Marc Jules, et de Marianne Louise Frédéric
Henriette Maire, sa femme, les deux décédés.

Etat civil :

Célibataire.

Date de la naissance :

née à Frangins le quatre Janvier mil huit cent soixante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Frangins le six Avril Mil huit cent
quatre vingt sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Ls Frd Bryand
Julie Bryand

des témoins :

A. Denogent à Frangins.
Berthe et Henri à Frangins

L'officier de l'état civil :

J. Martineau
(comp)

Papiers présentés :

Certificat de publication
à Frangins.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

n^o 6
Canel-Lizon au Cire

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Ce mariage a été dissous par le divorce, suivant jugement rendu le vingt-six Juin mil neuf cent trois par le Tribunal civil du District de Nyon. Le divorce a été prononcé contre les deux époux, en vertu de l'art 46^{2^e} de la loi fédérale.

Inscrit le 30 Juillet 1903.
L'Officier de l'Etat Civil :

J. Thomas
Communiqué au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui vingt six Avril _____ mil huit cent quatre vingt sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. *Canel, Henri-François, entrepreneur*
de Nyon ch Frangins _____ domicilié à Nyon _____
fils de Canel, Marc Adam, entrepreneur à Nyon et de défunte Louise Henriette Marie née Matthei
célibataire _____
né à Nyon le trente un _____ le Mars mil huit cent cinquante sept _____

et

2. *Lizon au Cire, Adèle-Siraphine, sans profession*
des Rousses (Jura) France _____ domiciliée à Nyon _____
fille de Lizon au Cire, Pierre-Célestin, à Dôle (Jura) et de défunte Marie-Clementine Jacquemont Verguet
célibataire _____
née à Nyon le quatorze Janvier _____ mil huit cent soixante cinq _____

Les publications ont eu lieu à Nyon ch Frangins le vingt six Mars et aux Rousses les trois et dix Avril de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H^{er} Canel
H. Canel

des témoins :

H. Menu à Nyon
J. Durand à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin

Papiers présentés :

Certificats de publication à Nyon,
Frangins et Les Rousses _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

à la Chancellerie du Conseil
d'Etat _____

Registre des mariages A.

N° 7
Barrat-Tritten

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Mai mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Barrat, Charles-Etienne, agriculteur
de Tich domicilié à Chésereux
fils de Daniel Benjamin Barrat et de Marie Henriette née Talloy, sa femme
agriculteurs à Chésereux
célibataire

né à la Pinsabine rière Begnins le premier Novembre mil huit cent cinquante
trois

et

2. Tritten, Louise, cuisinière
de Lent (Berne) domiciliée à Coppet
fille de Samuel Tritten et de Madeleine née Zannetler, sa femme
les deux décédés
célibataire

née à Lent le quatre Février mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Tich, Chésereux et Coppet le six et à Lent
le sept Mai de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Barrat
Louise Barrat

des témoins :

Berthold Wilhelm à Tych
Alfred Jayer à Yver

Officier de l'état civil :

Augustin

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Gingins

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gingins, Begnins
et Lent et Coppet

N^o 8
Nogarède Wagner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Juin _____ mil huit cent
quatre vingt sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Nogarède, Jean-Félix, serrurier _____
de Sainte Croix _____ domicilié à Nyon _____

fil de Nogarède, Marc-Louis _____ et de François Henri Salomon, _____
agriculteur et de Jeanne Girod, sa femme, les deux à Nyon _____
célibataire _____

né à Nyon le vingt sept Février mil huit cent soixante trois _____

et

2. Wagner, Wilhelmine, sans profession _____
de Niedereggenen (Bade) _____ domiciliée à Nyon _____

filles de Wagner, Wilhelm _____ et de Caroline née Strohmeyer, les deux décédés _____
célibataire _____

née à Niedereggenen _____ le sept Août mil huit cent soixante huit _____

Les publications ont eu lieu à Sainte Croix le douze, Nyon le quatorze Mai
et à Niedereggenen les seize Mai et quatre Juin de l'année courante _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Nogarède Jean
Wilhelmine Wagner Nogarède

des témoins :

Berthold F. Hemi à Nyon
Jules H. à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aud Brossier

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

La Croix, et à la Chan-
cellerie d'Etat _____

Papiers présentés :

Certificats de publication à St-Croix
Nyon et Niedereggenen et consen-
tement du tuteur de l'Épouse _____

Le mariage a été
dissous par led divorce
suivant jugement
du Tribunal civil de
Nyon, du seize
juillet mil huit cent
quatre vingt dix sept.
Inscrit le 2 Octobre 1894
L'officier de l'état civil
Aud Brossier
Communiqué au Dept
de Justice et Police.

Registre des mariages A.

N° 9

Giovanna Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Juin mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Giovanna Joseph Georges, ferblantier
de Varzo, Province de Novare, Italie, domicilié à Gimel
fils de Giovanna Georges et de Seraphine nie Lorenzoni, les deux décédés
célibataire
né à Varzo le six Avril mil huit cent trente sept

et

2. Martin Jenny Louise née Benay, Cuisinière
de St Croix domiciliée à Gimel
fille de feu Benay Jules François et de Marie Susanne née Rochat, sa veuve
divorcée de Paul Edouard Martin, dès le vingt trois Mai Mil huit cent huitante quatre
née à Gimel le vingt trois Septembre mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Gimel et St Croix le vingt un Mai, au Consulat
d'Italie, à Genève, et Varzo le vingt neuf Mai Mil huit cent huitante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Giovanna Marie Benay
Giovanna Albert Benay

des témoins :

Genevieve
Gimel

L'officier de l'état civil :

J. Martenay
comp.

Papiers présentés :

Autorisation de l'Officier de
l'Etat civil de Gimel.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St Croix, Gimel et à
la Chancellerie d'Etat.

N° 10
TerraZ-Columba

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juillet mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. TerraZ Louis Edouard, boulanger.

de Notre Dame du Pic (Savoie) domicilié à Gingins (Vaud)

fil de TerraZ Louis, négociant au Petit Chézard et de Madelaine Eugénie née Steckler, décédée
célibataire

né au Petit Chézard (Neuchâtel) le cinq Janvier mil huit cent soixante trois.

et

2. Columba Marie Rosine Caroline, tailleurse

de Arogno (Tessin) domiciliée à Gingins

fille de Columba Pierre Gabriel et de Marie Rosalie Jaquier, les deux décédés
célibataire

née aux Isles (Ollon) le vingt trois Décembre mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Arogno et Chézard le vingt sept Mai, et à
Gingins le vingt huit Mai Mil huit cent quatre vingt sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard TerraZ

Marie TerraZ

des témoins :

Simon Tassel

Pager Etienne Louis

L'officier de l'état civil :

J. Manthey
(remp)

Papiers présentés :

Autorisation de l'Officier de

l'Etat civil de Gingins

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gingins, Arogno

et la Chancellerie

N° 11

Boulenaz-Jeanmonod.

Aujourd'hui onze Août mil huit cent

quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Boulenaz Marc François Siméon, Chef de Cuisine

Lieu d'origine et de domicile :

de Corsier domicilié à Nyon, avant à Montreux

Noms des parents :

fil de Boulenaz Henri Auguste et de Marie Sophie Delafontaine, décedée

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Corsier le premier Janvier Mil huit cent quarante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jeanmonod Fanny Elise, Sommelière

Lieu d'origine et de domicile :

de Provence domiciliée à Provence, avant à Montreux

Noms des parents :

filles de Jeanmonod Samuel, menuisier et de Marie Julie Baillet, les deux à Provence

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Provence le dix neuf février mil huit cent cinquante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corsier et au Châtelard le vingt deux Juin, à Nyon et Provence le vingt cinq Juin Mil huit cent quatre vingt sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Boulenaz Elise Fanny Boulenaz

des témoins :

A. D. Bruchaud M. Debois

L'officier de l'état civil :

J. Mathonay

Papiers présentés :

Certificats de publication à Corsier, Châtelard, Nyon et Provence

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Corsier, Montreux et Provence

N^o 12
Chapuis-Rodieux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize Septembre mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Chapuis, Louis, ouvrier à la fabrique de vis
de Epalinges domicilié à Nyon
fils de Chapuis, Gabriel-Louis-Daniel, décédé et de Marquerite née Laurent, sa femme, à Nyon
célibataire
né à Nyon, le trente Mai mil huit cent soixante cinq

et

2. Rodieux, Louise Marguerite
de Rossinières domiciliée à Nyon
fille de Rodieux, Charles François Louis, à et de Begnins et de Louise Françoise née
Lambotteau, sa femme, à Nyon
célibataire
née à Florence le onze Mars mil huit cent soixante huit

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt sept, à Rossinières le vingt
huit et à Epalinges le vingt neuf Août de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Chapuis
Marquerite Chapuis

des témoins :

Louis Merilliaz au Village Nyon
Bertholet Henri à Nyon

L'officier de l'état civil :

Augustin

Papiers présentés :

Certificats de publication à Epal-
linges, Nyon et Rossinières et
Consentement des père et mère de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rossinières en Epalinges

N° 13.

Carmenrand-Hess

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Carmenrand, Denys-Jaques-David-Souis, jardinier
de Jurien domicilié à Frangins
fils de David Carmenrand, décédé et de Jeanne Louise née Belteno, sa veuve
à Frangins
célibataire
né à Jurien le treize juillet mil huit cent cinquante six.

et

2. Hess, Jeanne-Cécile-Emilie, couturière
de Genève (ville) domiciliée à Plainpalais
fille de Hess Jean-Souis Emile, sans profession et de Sophie née Candaux, sa femme
les deux à Plainpalais
célibataire
née aux Eaux-Vives (Genève) le neuf août mil huit cent soixante trois.

Les publications ont eu lieu à Jurien, Frangins, Genève et Plainpalais
le six août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

David Carmenrand Charles Pasche à Saint-Pierre
Emilie Carmenrand H. Richard à Nyon

L'officier de l'état civil :

Auf Romainnotier

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Certificats de publication à
Jurien, Frangins, Genève
et Plainpalais

Romainnotier, Genève et
Plainpalais.

№ 14.
Colla-Braise

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie instrumentée par le notaire Armand Chibaud, à Nyon, le 7 Février 1903 et visée par le Conseil d'Etat dans le terme légal, que Colla, Joseph-Louis, a été reçu au nombre des bourgeois de la Commune de Nyon.

Inséré le 13 mai 1903.

L'officier de l'Etat civil.

J. Thomat
Communiqué au Département de Justice et Police.

Aujourd'hui dix sept Septembre _____ mil huit cent quatre vingt sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Colla, Joseph-Louis, gypcier _____
de Chieri, arrondissement de Valsesia (Italie) domicilié à Nyon _____
fils de Colla, Joseph _____ et de Benedetta née Cerruti, les deux décédés
veuf de Françoise née Battistolo des le vingt cinq Juin mil huit cent quatre vingt cinq
né à Chieri le cinq Juin 40 mil huit cent quarante deux _____

et

2. Braise, Marie-Magdeleine _____
de Morzine (Haute Savoie) _____ domiciliée à Nyon _____
fille de Braise, Claude Joseph, cultivateur et de à Sciez et de Françoise née Gantin, décédée
célibataire _____
née à Morzine le dix neuf avril 40 mil huit cent soixante _____

Les publications ont eu lieu à Morzine les sept et quatorze, à Nyon le dix, à Chieri et au Consulat d'Italie les quatorze et vingt un Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Colla
Marie Colla

des témoins :

L. M. Tissot à Nyon
Jean Louis Silbermann à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Perrin

Papiers présentés :

Certificat de publication à Nyon
et autorisation du Département
de Justice et Police _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
à la Chancellerie d'Etat _____

N° 15

Borel-Borgognon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Septembre mil huit cent

quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Borel, Charles-Joseph-Edouard-Louis, jardinier
de Lutry et Jorel (Taud) domicilié à Chêne-Bourg (Genève)
fils de Borel, Marie-Louise et de domiciliée à Nyon
célibataire
né à Lutry le vingt cinq Juillet mil huit cent soixante trois

et

2. Borgognon, Louisa, couturière
de Riez et de Lutry domiciliée à Nyon
fille de Borgognon, Jean-Louis facteur postal et de Jeanne Henriette Durand, sa femme, les deux à Nyon
célibataire
née à Nyon le vingt sept Septembre mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Chêne-Bourg le vingt trois, Lutry le vingt quatre, Jorel le vingt cinq, Riez et Nyon le vingt sept de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Borel
Louisa Borel

des témoins :

H. Fauquet à Nyon
Berthold Henni à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aug. Bernier

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Chêne-Bourg

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Chêne-Bourg, Lutry, Cully et Jorel.

N° 16

Canel-Savioz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Septembre mil huit cent quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Canel, Louis, pêcheur
de Nyon et Prangins domicilié à Nyon
fils de Canel, Emile-Louis, pêcheur et de Marie née Buri, domiciliés à Nyon
célibataire
né à Nyon le vingt huit Octobre mil huit cent cinquante huit

et

2. Savioz née Nicoud, Jenny-Louisa-Marie, sans profession
de Ollon domiciliée à Nyon
fille de Nicoud, Jules-Louis, décédé et de Adèle Baudin, domiciliée à Gland
veuve de Savioz, Philippe Samuel dès le vingt quatre décembre mil huit cent quatre vingt cinq
née à Lausanne le quatorze Septembre mil huit cent soixante un

Les publications ont eu lieu à Nyon, Prangins et Ollon le six Août de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Canel
Louisa Canel

des témoins :

Louis Hubert à Nyon
J. Louis Arbet à Nyon

L'officier de l'état civil :

Auferrin

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Nyon, Prangins et Ollon

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Ollon

N° 17

Meystre-Kuenzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Octobre mil huit cent
quatre vingt sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Meystre Pierre Abram Edouard, fabricant de vis.
de Marthberenges et de Trierrens, domicilié à Nyon.
fils de Meystre Pierre Abram, décédé et de Jeanne Susanne Brealoup, à Nyon.
Célibataire.
né à Nyon le quatre Novembre mil huit cent cinquante huit.

et

2. Kuenzi Esther Marie, couturière.
de Grand Saconnex (Genève). domiciliée à Genève.
fille de Kuenzi Samuel et de Philippine Marianne Catherine
Deléverey, les deux décédés.
divorcié de Morel Charles François Xavier, dès le cinq Mars Mil huit cent trente cinq.
née à Lausanne le douze juillet mil huit cent cinquante deux.

Les publications ont eu lieu à Genève les deux, à Nyon le trois, au Grand Saconnex le
trois, à Marthberenges et Trierrens le sept septembre Mil huit cent quatre vingt sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Meystre
Esther Meystre

des témoins :

M^r Juyet à Nyon
Berthelot Henri à Nyon

L'officier de l'état civil :

J. Marthray
gramm

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :
Certificats de publication à Genève, Nyon
Grand Saconnex, Marthberenges et
Trierrens

St Cerges et Pourcain
Cantonal Genève.

N^o 18.

Gran - Gut

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Octobre _____ mil huit cent
quatre vingt sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gran, Charles-Oscar, boucher
de Oberried (Fribourg) domicilié à Nyon
fils de Gran, Charles Samuel et de Marie Térine née Ludi, les deux décédés
célibataire

né à Avenches (Vaud) le vingt un décembre mil huit cent soixante
_____ et

2. Gut, Anna, repasseuse
de Affoltern sur l'Albis (Zurich) domiciliée à Nyon
fille de Gut Gottfried, maître cordonnier et de Jeanne Françoise Burnier, sa femme, les
deux à Nyon
célibataire

née à Nyon le dix neuf juillet mil huit cent soixante six

Les publications ont eu lieu à Affoltern le quinze, Morat le seize et Nyon
le dix sept Septembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gran Charles-Oscar
Anna Gran

des témoins :

A Meylan, à Nyon
Ph. Jaquet à Nyon

L'officier de l'état civil :

Aud. Burnier

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Oberried (Morat), Nyon et
Affoltern

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Morat et Affoltern sur l'Albis

Ce volume se termine par le N^o 18 des inscriptions de l'année
1887. La suite se trouve dans le volume commençant par le N^o 19.
Ce que nous certifions. Nyon le 12 Octobre 1887.

L'officier de l'état civil de Nyon



Aebi	& Dupraz	114
André	, Michon	138
Allamand	Buri	155
André	& Granger	159
Aubert	, Bâtard	183
Aubert	. Chollet	235
Amier	Guignat	257
Allenbach	Borgognon	312
Andermet	. Fayet	311
Antier	Frantschi	373
Aubert	. Golay	38

A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

№ 18.
Gran-Gut

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Octobre _____ mil huit cent
quatre vingt sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gran, Charles-Oscar, boucher
de Oberried (Fribourg) domicilié à Nyon
fils de Gran, Charles Samuel et de Marie Térine née Ludi, les deux décédés
célibataire

né à Avenches (Taud) le trente un décembre mil huit cent soixante
et

2. Gut, Anna, repasseuse
de Affoltern sur l'Albis (Zurich) domiciliée à Nyon
fille de Gut Gottfried, maître cordonnier et de Jeanne Françoise Burnier, sa femme, les
deux à Nyon
célibataire

née à Nyon le dix neuf juillet mil huit cent soixante six

Les publications ont eu lieu à Affoltern le quinze, Morat le seize et Nyon
le dix sept Septembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gran Charles-Oscar
Anna Gran

des témoins :

A Meylan, à Nyon
Ph. Jaquet à Nyon

L'officier de l'état civil :

Auff Bernier

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Oberried (Morat), Nyon et
Affoltern

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Morat et Affoltern sur l'Albis

Ce volume se termine par le N° 18 des inscriptions de l'année
1887. La suite se trouve dans le volume commençant par le N° 19.
Ce que nous certifions. Nyon le 12 Octobre 1887.

L'officier de l'état civil de Nyon



Aebi	& Dupraz	114
André	, Michon	138
Allamand	Buri	155
André	& Granger	159
Aubert	, Bâtard	183
Aubert	. Chollet	235
Amier	Guignat	257
Allenbach	Borgognon	312
Andermet	. Fayet	311
Antier	Frantschi	373
Aubert	. Golay	38

A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header, which is mostly illegible due to fading and bleed-through.

Handwritten text in the upper right quadrant, including the name "J. H. Miller" and other illegible characters.

Faint handwritten text in the upper left quadrant, possibly a date or reference number.

Blondel et Rod	f. 1.	Brunet et Giacomini	187.
- Bouillot	- Badel . 5.	Blanc	Chapel 192.
- Bruch	de Kaemel. 10.	Bertrand	Kauser
- Borel	Durand . 22.	Bachelard	née Mongenet 198
- Bertholet	Disorne . 23.	Badoux	Margot 199
Bachelard	Pilet . 26.	Borgognon	Dubois 200
Burnier	Ardin . 29.	Born	Monay 207
- Borboien	- Buselot . 61.	Born	Denogent 212
Borgognon	Kaufmann 92.	Buvelot	Terry 214
Babel	Amblet 93	Born	Renard 217
Benoit	Beaud 94	Bron	Sequerens 223
Buri	Heim 98	Baup	Racine 226
Blanc	Cirod 101	Besson	Pasche 227
Bachmann	Winkler 113	Berlie	Moser 228
Bugnon	Fradin 118	Bichek	Chollet 233
Bouquet	Villiamy 126	Brochu	Rod. 240.
Berlie	Terrault 128	Bouvard	Clément 252
Bartasat	Poudaz 130	Bovey	Gillard 239
Billard	Semoroz 135	Burkard	Leeseke 246
Bernard	Denogent 139	Breguet	Guignard 260
Baile	Ethenoz 144	Bachmann	Kopp 265.
Bréton	Pilet 148.	Bryand	Moser 277
Besson	Marichal 153	Baud	Fontaine 279.
Buri	Allamand 155	Balard	Fiol 285.
Baierlé	Chapallaz 156	Bouloud	Bonny nie Day. 286.
- Bonzon	Griwet 163	Bailly	Fromont 290.
Bezençon	Mayor 168	Brandt	Hammermann 295.
Buri	Henny 169	Berlie	Kemmerling 297.
Blonay	Maire 170	Bassin	Dorier 299.
Bryand	Masson 171	Brunderli	Gacher 302.
Boccard	Chambattaz 172	Bonnard	De Loriol 303.
Bohy	Reymond 174	Buvelot	Wettstein 304.
Battinari	Rossati 179	Brüllhard	Schneider 305.
Balard	Auber 183	Boy de la Cour	Masson 314.
Bollmann	Rolli 180.	Borgognon	Allenbach 315
Bornet	Magnenat 181.	Baud	Niehor 324.
Bettler	Zéender 186.	Boehler et Philippe	née Muddet 334.
		Bader	Gallade 340

B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
V
W
X
Y

Blanchard	et Noire	342
Bertholet	renve juat et Schmidt	348
Bosson	et Olivier	353
Buvelot	et Berther	355
Berther	Buvelot	"
Burgi	Dorier	358
Blane	Droguer	364
Biaggi	" Rapp	368
Bader	Duder	370
Bleuer	Mayland	380
Boccagny	Lacuzak	381
Bonard	Ernst	382
Bryand	Denogent	384
Barrak	Witten	386
Boulenax	Jeanmonod	390
Braise	Colla	393
Borel	Borgognon	394
Benay	Giovanna	388.



Chapalay	Chapalay	31.
Corday	Croix	36
Choberg	Durand	54
Christin	Buignon	56.
Croisier	König	62.
Chamot	Dusey	65.
Champion	Hofmann	87
Courtin	Rossier	89
Chevassu	Collomb	95
Charbonnet	Durand	97
Cordin	Schutz	102
Chavamar	Monnard	117
Corbet	Noquet	120
Cart	Garbolo	125
Canel	Seibel	131
Chambrier	Mulschlegel	143
Chapallaz	Baierle	156
Cherpillod	Oliver	157.
Chardon	Maniller	158
Charbonnier	Diemer	160
Corday	Durand	164
Cropsal	Gevaix	165
Chambetta	Boccard	172
Choller	Denogent	178.
Combar	Dumathray	188
Chapel	Blanc	192.
Canaparo	Jacquin	195
Chapallaz	Galland	204
Cambesides	Fauthier	211
Chappuis	Maire	216
Capk	Delaigne	220
Cheseau	Ernst	221
Collin	Marquis	231
Choller	Bichek	233
Choller	Aubert	235
Cherpillod	Renard	236
Charbonnier	Mattbey	237
Canajard	Durand	251

Cucher	Frantsehi	242
Canel	Joumeret	244
Coderey	Rosier	245
Cottier	Treboux	250.
Clément	Bonnard	252.
cevey	Eberhard	254.
Cauk	Granger	269.
Cucher	Grainje	275.
Charbonnier	Maguenat	284.
Cau	Olivier	287
Cavin	George	288.
Corbaz	Jortay	292.
Collet	Kübler	295.
Corbet	Scagliarini	298.
Christinet	Mozzier	300.
Chapuis	Leipi	301
Cherpit née Charbonnier	Reymond	307.
Charbonnet	Deddoud l'Eglise	310.
Clere	Sasche	319
Charbonnier	Hollier	325.
Carmentrand veuve Clere et Sasche		319.
Charbonnet	Durand	330.
Coleman	Reboul	332
Christey	Gluz née Ducroz	333
Crodet	Martin	336.
Chappuis	Rapp	347.
Chapallaz	Kirchmann	356
Calame	Moder	362
Charbonnet (Duchêne)	Schopper	378
Canel	Lizon au Cire	385
Columba	Terraz	389
Chapuis	Rodieux	391
Carmentrand	Mess	392
Colla	Braise	393
Canel	Savior	395

C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text in the top left section, including the word "Liber" and other illegible entries.

Handwritten text in the middle left section, including the word "Liber" and other illegible entries.

Handwritten text in the bottom left section, including the word "Liber" and other illegible entries.

Handwritten text in the top right section, including the word "Liber" and other illegible entries.

17	Handwritten entry	Handwritten entry
18	Handwritten entry	Handwritten entry
19	Handwritten entry	Handwritten entry
20	Handwritten entry	Handwritten entry
21	Handwritten entry	Handwritten entry
22	Handwritten entry	Handwritten entry
23	Handwritten entry	Handwritten entry
24	Handwritten entry	Handwritten entry
25	Handwritten entry	Handwritten entry
26	Handwritten entry	Handwritten entry
27	Handwritten entry	Handwritten entry
28	Handwritten entry	Handwritten entry

Denogent	f	Bryand	f	3.	Durand	&	Canapan	251.
Domenjoz	f	Goppelt	.	18.	Dunand	"	Ticou	255
Dino	f	Francfort.	f	27.	Dällenbach	"	Hysfli	258
Delessert	f	Durand	.	33.	Ducré	"	Pogeh	264
Darall	f	de St George	f	34.	Dupraz	"	Nerfin	267
Denogent	f	Quidouze	.	38.	Dupraz	"	Guichard	271.
Despland	f	Piccard	.	40	Desponds	"	Hédiguer	282.
Décorringez	f	Senny	.	48.	Day vuvre Bonny	.	Bourloud	286.
Durand	f	Charbonnet	f	57	Dorier	"	Bassin	299
Delaigne	f	Treboux	.	90	De Loriol	"	Bonnard	303.
Dubois	f	Louis	.	109	Dessous l'eglise	"	Charbonnet	310.
Durand	f	Zbinden	.	112	Ducraux	"	Schneider	316.
Dupraz	f	Aebi	.	114	Delaporti	"	Soverat	315.
Ducrot	"	Regard	.	116	Delivance	"	Mercet	318
Dumarcheray	.	Sauty	.	121	Ducraux	"	Nicolier	322.
De la Cretaz	&	Pinel	.	122	Dufour	"	Delacretaz	326
Duborgel	&	Frechet	.	127	Delacretaz	"	Dufour	326
Dubois	"	Cuendet	.	145	Delay	"	Gressier	328.
Decrey	f	Ferrand	.	149	Durand	"	Charbonnet	330.
Dupraz	f	Marquis	.	154.	Ducroz veuve Gluz et Christey			333
Diemer	&	Charbonnier	.	160	De Sarzens et Reist.			345
Durand	&	Corday	.	164.	Denogent	"	Moder	346.
Duplan	"	Ferry	.	173	Denogent	"	De Siebenthal	350.
Denogent	f	Chollen	.	178.	Dunked	"	Häfliger	352
Dépardel	.	Gabez	.	184.	Dorier	"	Bingi	358
Dumarcheray	.	Combaz	.	188	Delapraz	"	Cyilloud	360
Décosterd	.	Durmat	.	190.	Duchêne	"	Reyren	365
Dupuis	.	Schwander	.	196	Dufour	"	Trichoud	371
Durand	.	Golay	.	201	Denogent	"	Bryand	384
Dotte	.	Durand	.	203				
Denogent	.	Born	.	212				
Ducrot	.	Billard	.	213				
Durand	.	Sauver	.	218				
Delaigne	.	Caph	.	220				
Desarzens	.	Livet	.	225				
Durand	.	Pretti	.	230				
De Sarzens	.	Zurbrygg	.	243				
Damber	.	Digner	.	248				

D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Engeli	f	Ducrest	f. 20.
Emery	f	Renand	29.
Ethevenon	f	Livet	110
Etter	f	Tamod	107
Engel	.	Rossek	218
Ernsk	.	Cheseans	221
Eberhard	.	Cevy.	254.
Ernsk	.	Donard	382

E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

312

Handwritten text in a cursive script, possibly a list or account, located in the upper right quadrant of the page. The text is faint and difficult to decipher due to fading and bleed-through from the reverse side of the paper.



Frei	f	Depercy	f. 11.
Fontana	f	Déguin	69.
Fontaine	f	Senaud	78
Falconnier	f	Ploujoux	104
Fradin	f	Bugnon	119
Fréchet	et	Duborgel	127
Ferrand	et	Decey	150
Fattebert	,	Félix	209
Fleury	.	Mugnier	215
Frautdchi	o	Cucher	242
Fontollier	"	Greffier	273.
Frey	"	Gras	278.
Fontaine	"	Baud	279.
Fromont	"	Bally	290.
Furer	"	Kugli	309
Fayer	"	Indermes	311
Fueg	"	Graf	354
Favre née Martin	"	Rodder	359
Furet	"	Romet	369
Frautdchi	"	Antier	373

F

G

H

I

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher due to the quality of the scan and the nature of the bleed-through.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher due to the quality of the scan and the nature of the bleed-through.



Grosjean	&	Gobalet	f. 6	Generay	vure Neuschwander	et Matthey	306.
Guyon	f.	Chotens	. 14.	Gressier	et	Delay	328
Grise	f.	Baudat	. 17.	Gallade		Radex	340
Golay	f.	Sachot	. 19.	Golay		Thorens	341
Galliard	f.	Mullienin	. 24.	Gandin		Tisian	343
Golay	f.	Aubert	. 28	Graf		Tueg	354
Gremand	f.	Consoisier	. 33.	Guignard		Regamey	357
Gros	f.	Siset	. 38.	Gailloud		Delapraz	360
Gandin	f.	Gallay	. 64.	Gale		Prod'bon	374
Gonet	f.	Meyer	. 72	Giosanna		Martin	388
Girod	f.	Blanc	. 101	Grau		Guk	397
Grivel	f.	Témsel	. 115	Guk		Grau	397
Gonthier	f.	Tauxe	. 111				
Garbolo	.	Cart	. 125				
Grattini	.	Golay	. 152				
Granger	.	André	. 159				
Grioch	.	Bonzon	. 163				
Geroaix	.	Cropdal	. 165				
Gaertner	.	Josti	. 167				
Gabez	.	Dépassel	. 184.				
Giacomini	.	Brunet	. 187.				
Galland	.	Chapattaz	. 204				
Gillard	x	Bovey	. 239				
Gaiman	x	Tanner	. 247.				
Guignard	x	Amier	. 257				
Guignard	x	Breguet	. 260				
Gacon	x	Odelen	. 261				
Gonek	.	Serrin	. 266.				
Granger	.	Cant	. 269				
Goner	.	Jochi	. 270				
Guichard	.	Dupraz	. 271				
Gressier	.	Fontolliet	. 273				
Granjué	.	Cucher	. 275				
Gras	.	Frey	. 278.				
Golay	.	Grimm	. 281				
Georges	.	Cavin	. 288.				
Gandin	.	Renaud	. 296				
Gacher	.	Brudecli	. 302.				

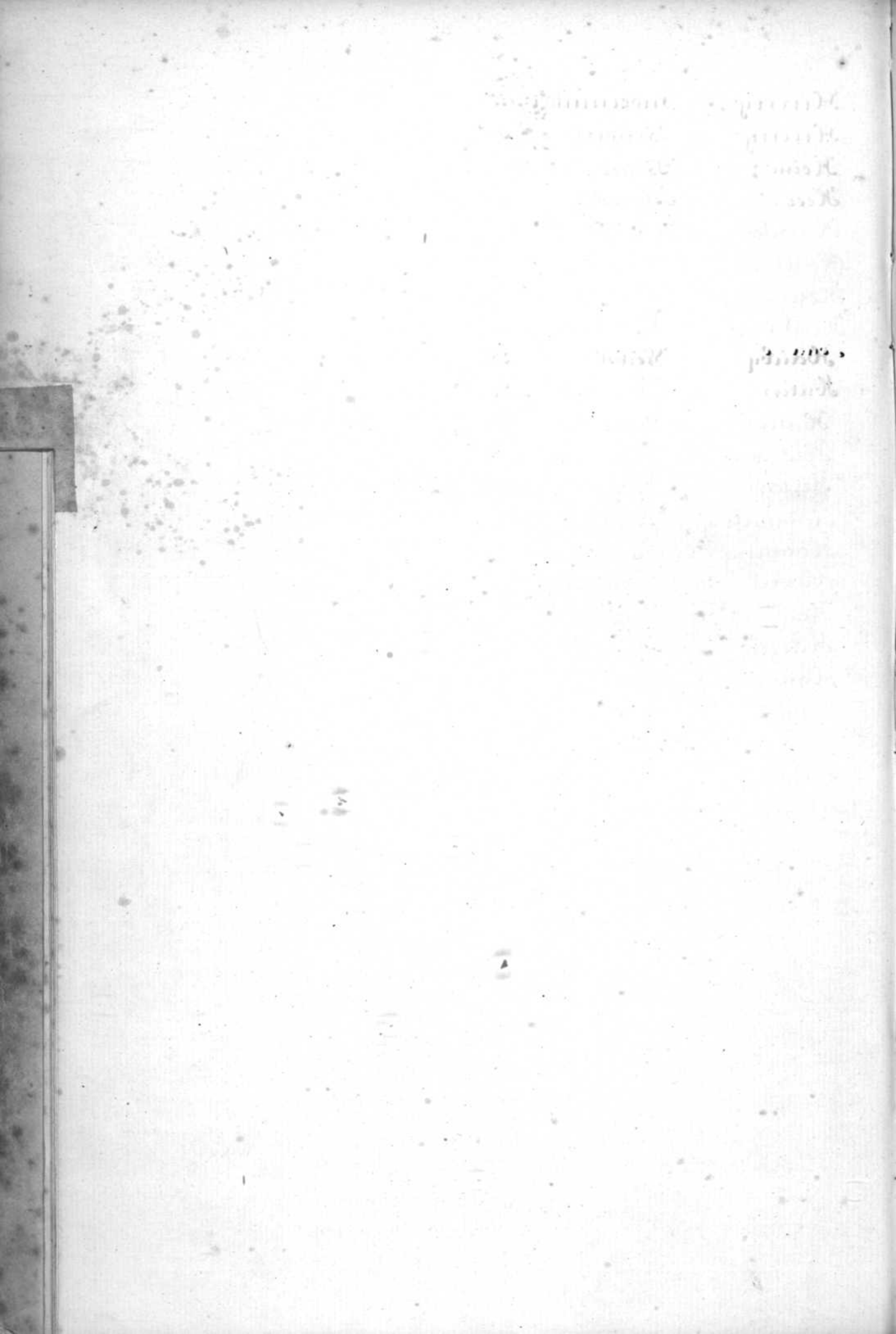
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Faint, illegible text in the upper right quadrant, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Faint, illegible text in the lower right quadrant, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Hürny	f	Indermuhli	f. 27.
Hürny	f	Wunderli	f. 57.
Heim	"	Buzzi	98.
Heer	"	Schneiter	110
Hürzeler	d	Häfliger	123
Henchoz	"	Novemaz	119.
Henny	"	Buzzi	169
Henbi	"	Roulet	176
Häuby	"	Weibel	256
Hutis	"	Zbinden	222
Hutis	"	Ruhl	229.
Hedigner	"	Desponds.	282.
Herzog	"	Moder	289.
Hemmerling	"	Berlie	297
Hornung	"	Rochan	317
Härtel	"	Delevaux	318.
Hugli	"	Furzer	309
Haedele	"	Wazza	331
Hammüller	"	Waire	338
Häfliger	d	Dunkes	352
Henry	"	Downy	375.
Hess	"	Carmentrand	392
Huenzi	"	Meystre	396

H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Bann	f	Benesequin	f. 12.
Doly	f	Maillard	14
Téusel	f	Grivel de Armaillies	105
Jaquenoud	&	Gay	129
Inversin	.	Pinel	136
Idoz	f	Maxion	166
Dosti	f	Gaertner	167
Jalon	.	Leydu	175
Jaquinet	.	Weseda	189
Jouneret	.	Canel	244.
Jann	.	Parisod	238.
Jaquier	.	Pilloud	249
Jechi	.	Goner	270
Jeannin	"	Ramuz	272.
Inat née Bertholet et Schmidt			348.
Jayer	et	Siegenthaler	363
Johy	"	Donny	367
Jeanmonod	.	Boulenaz	390

I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text in the top right corner, possibly a header or title, including words like "Handwritten" and "Title".

Handwritten text in the middle right section, including words like "Handwritten" and "Text".

Handwritten text in the bottom right section, including words like "Handwritten" and "Text".

Klaeger	& Riccard	96
Kirchberger	" Martin	124
Konrad	& Käseli	133
Käppeli	" Spiehiger	134
Kolliker	" Kronegg	177
Kuntz	" Kohli	182
Küffer	" Bron	193
Kirchmann	" Martin	210
Kammermann	" Brandt	293
Kübly	" Collet	294
Kopp	" Müller	321
Kenden et Ramboson	vs Tillard	337
Kirchmann	" Chapallaz	356
Kuenzi	Divorce Morel et Meystre	396

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher due to the bleed-through effect.

100
210



Suquiens	f. Fritzsché	f. 8.
Secomte	f. Pennec	67.
Louis	f. Dubois	109
Lizon au Cerc	Léger	115
Leydu	f. Jalou	170
Lequerens	Bron	223.
Livesh	De Sarzens	225
Lersche	Burkardt	246.
Liardon	Dicolliez	259
Lagier	Usembaes	262.
Lizon au Cerc	Martin	291.
Leüpi	Chapuis	301.
Landry	Rodier	308
Lamon	Ueser	323
Loup	Rapp	344.
Lekmann	Boinat	349.
Linscher	Stampfli	366
Lacruzat	Boccagny	381
Lizon au Cerc	Canel	385

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and includes words such as "Liber", "foliis", and "pro".



Moachon	f	Chatelain	f	8	Morzier	et	Christiner	300.
Maillard	f	Mourglia	f	16	Matthey	et	Generay née Neuschwander	306.
Matinge	f	Muselot	.	21	Mermod	et	Piaget	320.
Michaud	f	Saserpillière	28	Müller	et	Kopp	321.	
Mange	f	Buzhier	.	41	Maddoy	"	Boy de la Tour	314
Muston	f	Mogarède	.	42	Miehot	"	Baigl	324
Mermioud	f	Ducand	.	44	Moulin	"	Mermoud	327
Meyer	f	Brollet	.	61	Murdet	"	Rindlisbacher	329
Müller	f	Roulet	.	83	Mazza	"	Maedele	331.
Mermioud	f	Vuillety	.	101	Murdet	renue	Philippe et Bocher	334.
Momard	.	Chavamat	.	118	Martin	"	Erudet	336.
Martin	et	Kirchberger	.	124	Maire	"	Kammüller	338.
Muhlemann	et	Urser	.	147	Michel	née	Beven et Bonjour	339.
Maréchal	.	Besson	.	153	Maire	"	Blanchard	342.
Marquis	.	Dupraz	.	154	Moder	"	Demogent	346.
Maillier	et	Chardon	.	158	Moinat	"	Lebmann	349.
Mommerat	et	Vullier	.	161	Mengiden	"	Siner	361
Maurion	et	Idoz	.	166	Moser	"	Exlame	362.
Mayer	et	Besançon	.	168	Müller	et	Falle	372
Maire	et	Blonay	.	170	Mayland	"	Bleuer	380
Madson	et	Bryand	.	171	Martin	"	Gioranna	388
Magnenat	et	Morier Genoud	.	181	Meystre	"	Kuenzi	396
Mocand	.	Pernoux	.	185	Motel	née	Kuenzi	396
Mozier	.	Sbinden	.	191				
Monnay	.	Borgognon	.	207				
Müller	.	Tallotton	.	208				
Martin	.	Kirchmann	.	210				
Mugnier	.	Fleury	.	215				
Maire	.	Chappuis	.	216				
Moser	.	Berlie	.	228				
Marquis	.	Collin	.	231				
Matthey	.	Charbonnier	.	237				
Moder	.	Schmidely	.	253				
Magnenat	.	Sindon	.	274				
Moder	.	Bryand	.	277				
Magnenat	.	Charbonnet	.	284				
Moder	.	Mozog	.	289				
Martin	.	Lizon au Cerc	.	294				

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

502	compromissu	manu
503	collato	collato
504	manu	manu
505	manu	manu
506	manu	manu
507	manu	manu
508	manu	manu
509	manu	manu
510	manu	manu
511	manu	manu
512	manu	manu
513	manu	manu
514	manu	manu
515	manu	manu
516	manu	manu
517	manu	manu
518	manu	manu
519	manu	manu
520	manu	manu

Noquet	• Corbet	120
Nicod	• Gilland	140
Noverax	• Menchoz	119
Nosedà	• Jaquinet	189
Nicolier	• Sardon	259
Nerfin	• Dupraz	267
Nicol	• Baatard	285
Neuschwander veuve Genevay et Matthey. 306.		
Nicolier	• Duerant	322
Neveu nie Michel et Bonjour		339
Noquet	• Blanc	364
Nogarède	• Wagner	387
Nicoud veuve Savioz et Canel		395

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and difficult to decipher but appears to include words like "Herrn" and "Gott".

Odelet	d Faste	f 2.
Oliset	f Wand	. 71.
Oderholz	f Wöchly	86
Olioen	f Cherpillod	157.
Oudek	. Thabbuis	224
Odeleh	. Gacon	261
Olivier	. Cant	287
Olivier	" Bosson	353

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher due to fading and ink bleed-through.

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher due to fading and ink bleed-through.



Patel	f	Gamboni	f. 4.
Paley	f	Muller	f. 43.
Pernoux	f	Granger	. 47.
Pogel	f	Dunod	. 49.
Polaton	f	Curran	. 52.
Pavesio	f	Berthel	. 59.
Perrothon	f	Tissot	. 81.
Piccard	f	Klaeger	. 96.
Perotton	f	Sen	. 100.
Ploujoux	f	Falconnier	. 104.
Pinel	et	Delacretaz	. 122.
Perrault	et	Berlie	. 138.
Piler	et	Bréton	. 148.
Pirillard	et	Wihmann	. 151.
Pernoux	.	Moccard	. 185.
Payot	.	Quiblier	. 206.
Pasche	.	Besson	. 227.
Preli	.	Durand	. 230.
Parisod	.	Tann	. 238.
Signer	"	Dumler	. 248.
Pilloud	"	Jaquier	. 249.
Pielard	"	Simouin	. 241.
Perrin	"	Gonet	. 266.
Philippe	"	Quagniaux	. 276.
Portay	"	Corbat	. 292.
Potteran	"	Delaporte	. 315.
Pasche	"	Clerc	. 319.
Petermann	et	Sangy	. 196.
Siager	"	Micromod	. 320.
Philippe	avec	Musset et Boehler	. 334.
Prod'hom	et	Gali	. 374.
Prod'hom	.	Quayzin	. 384.

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text in a medieval script, likely Latin or German, arranged in two columns. The text is faint and difficult to decipher due to the age and condition of the manuscript.

409	Quiliter	1490
412	1490	1490
420	Quiliter	1490
421	1490	1490
422	1490	1490
423	1490	1490
424	1490	1490
425	1490	1490
426	1490	1490
427	1490	1490
428	1490	1490
429	1490	1490
430	1490	1490
431	1490	1490
432	1490	1490
433	1490	1490
434	1490	1490
435	1490	1490
436	1490	1490
437	1490	1490
438	1490	1490
439	1490	1490
440	1490	1490
441	1490	1490
442	1490	1490
443	1490	1490
444	1490	1490
445	1490	1490
446	1490	1490
447	1490	1490
448	1490	1490
449	1490	1490
450	1490	1490

Quiblicr	cl	Payol	206
Quayzin	.	Prothom	384

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

22

Handwritten text, possibly a signature or name, appearing upside down.

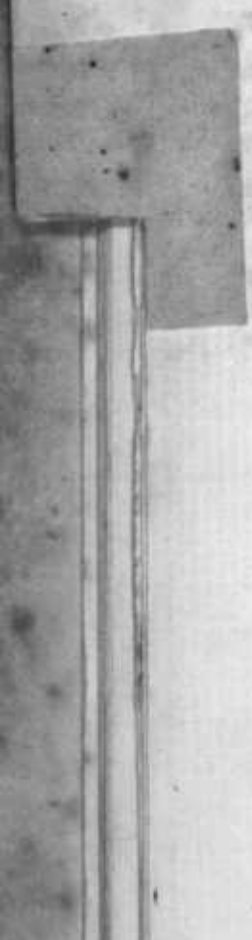
-Ris	f. Vogt	f. 10	Reist	et De Sarzens	345.
-Rasnel	f. Cers	. 50	Rapp	Chapuis	347.
-Rochat	f. -Wratschi	. 57.	Regamey	Guignard	357
-Rapp	f. Bryand	. 60.	Rover	Savre née Martin	359
-Recordon	f. Seydiz	. 63.	Reyrenn	Duehène	365
Rochat	f. Golay	. 71.	Rapp	Biaggi	368
Rindispacher	f. Sutter	. 82	Romer	Fuer	369
Rosset	f. Martin	. 85	Rodieux	Chapuis	391
Regard	Oucet	116			
Reymond	Berthod	137.			
Rochat	Hornung	141			
Rolli	Bollinam	180			
Reymond	Bohy	174.			
Roulet	Keubi	176			
Rossetti	Ballinari	179			
Riem	Banguerel	194			
Roux	Wys	205			
Renand	Boru	216 ^{bis}			
Rosset	Engel	218			
Racine	Baup	226			
Rühl	Hutin	229			
Rosset	Coderey	245			
Renand	Cherpillod	236			
Rod	Brochu	240			
Rohli	Singy	268			
Ramuz	Jeannin	272.			
Raval	Dimoy	283			
Renand	Gaudin	296.			
Reymond	Cherpit née Charbonnier	307.			
Rossier	Landry	308.			
Rompel	Suter <small>divorcée Widmer</small>	312.			
Rochat	Hornung	317			
Rochat	Charbonnier	325.			
Rindlibacher	Musser	329			
Reboul	Coleman	332.			
Rambodson née	Villard et Kender	337.			
Rapp	Soup	344			

R
S
T
U
V
X
Y
Z

Faint handwritten text at the top left of the page.

Faint handwritten text at the top right of the page.

200
210
220
230
240
250
260
270
280
290
300
310
320
330
340
350
360
370
380
390
400



Sachol	/	-Brolliet	f. 39.	Schopper	Chamborden.	378.
Scagliarini	/	-Bourkardt	. 46.			
Schwab	/	-Mercier	. 55.			
Seillon	/	Jacoud	. 66.			
Schmidt	/	Federhaff	. 70.			
Schneider	/	Gammeter	77			
Seibel	/	Heusser	88.			
Sen	/	Perrotton	100			
Schutz	/	Cordin	102			
Scherzlin	/	Mayer	103			
Stucky	/	Ueltschi	106			
Schneiter	/	Heer	110			
Senn	/	Werder	119			
Sauty	/	Dumartheray	121			
Schittenhelm	/	Schweizer	146.			
Schutz	/	Schneiter	162			
Saugy	/	Petermann	197			
Sauvek	/	Durand	218			
Sutter	/	Vanni	234			
Simonin	/	Declard	241.			
Schmidely	/	Mozel	253.			
Steffen	/	Thomas	263			
Singy	/	Kohli	268.			
Scherzlin	/	Curian	280.			
Simon	/	Kaval	283.			
Scagliarini	/	Corber	298.			
Schneider	/	Brüllhard	305			
Süter nie Widmer	/	Rompel	312			
Schneider	/	Oueroux	316			
Schmidt-	/	Juat nie Bertholet	348.			
Daner	/	Mengisen	361			
Diegenthaler	/	Jayer	362			
Stampfli	/	Lüscher	366			
Donny	/	Johy	367			
Studer	/	Bader	370			
Donni	/	Henry	375.			
Savior	/	Canel	395			

S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text in a cursive script, likely a list or index. The text is mirrored across the page, appearing as bleed-through from the reverse side. It includes various names and possibly dates, though they are difficult to decipher due to the script and fading.

Handwritten text in a cursive script, similar to the first block. It appears to be a continuation of a list or index. The text is mirrored across the page. Some words are more legible than others, but the overall content remains difficult to transcribe accurately.

Handwritten text in a cursive script, likely the final part of a list or index on this page. The text is mirrored across the page. The handwriting is consistent with the other sections, showing a list of entries.

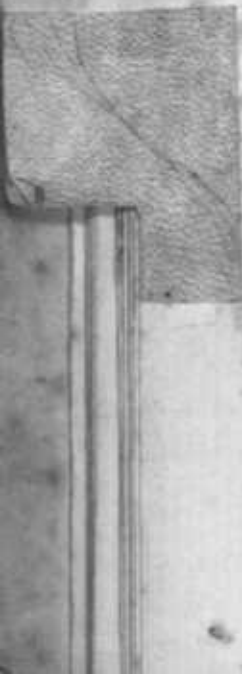
Tredot	f	Guignard	f. 9.
Treboux	.	Delaigne	99
Tauxe	.	Gonthier	111
Terry	.	Duplan	173
Terry	.	Buvelok	214
Tschantz	.	Mermoud	219
Thabbuis	.	Dudel	224
Terry	.	Zimmerli	232
Tanner	.	Gaimann	247
Treboux	.	Collier	250.
Tieon	.	Dumand	255
Thomas	.	Stefen	263
Turrian	.	Schertlin	280.
Trembelland	.	Freyer	335.
Trozens	.	Golay	341
Tritten	.	Narran	386
Terraz	.	Columba	389

110
112
114
116
118
120
122
124
126
128
130
132
134
136
138
140
142
144
146
148
150
152
154
156
158
160
162
164
166
168
170
172
174
176
178
180
182
184
186
188
190
192
194
196
198
200

Uellschi	f Stucki	106
Urser	x Muhlemann	147.
J. Cutin	. Zbinden	222
H. Cutin	. Rühl	229
Ursembaeb	. Sagier	262
Urser	" Lamoy	323

222
185

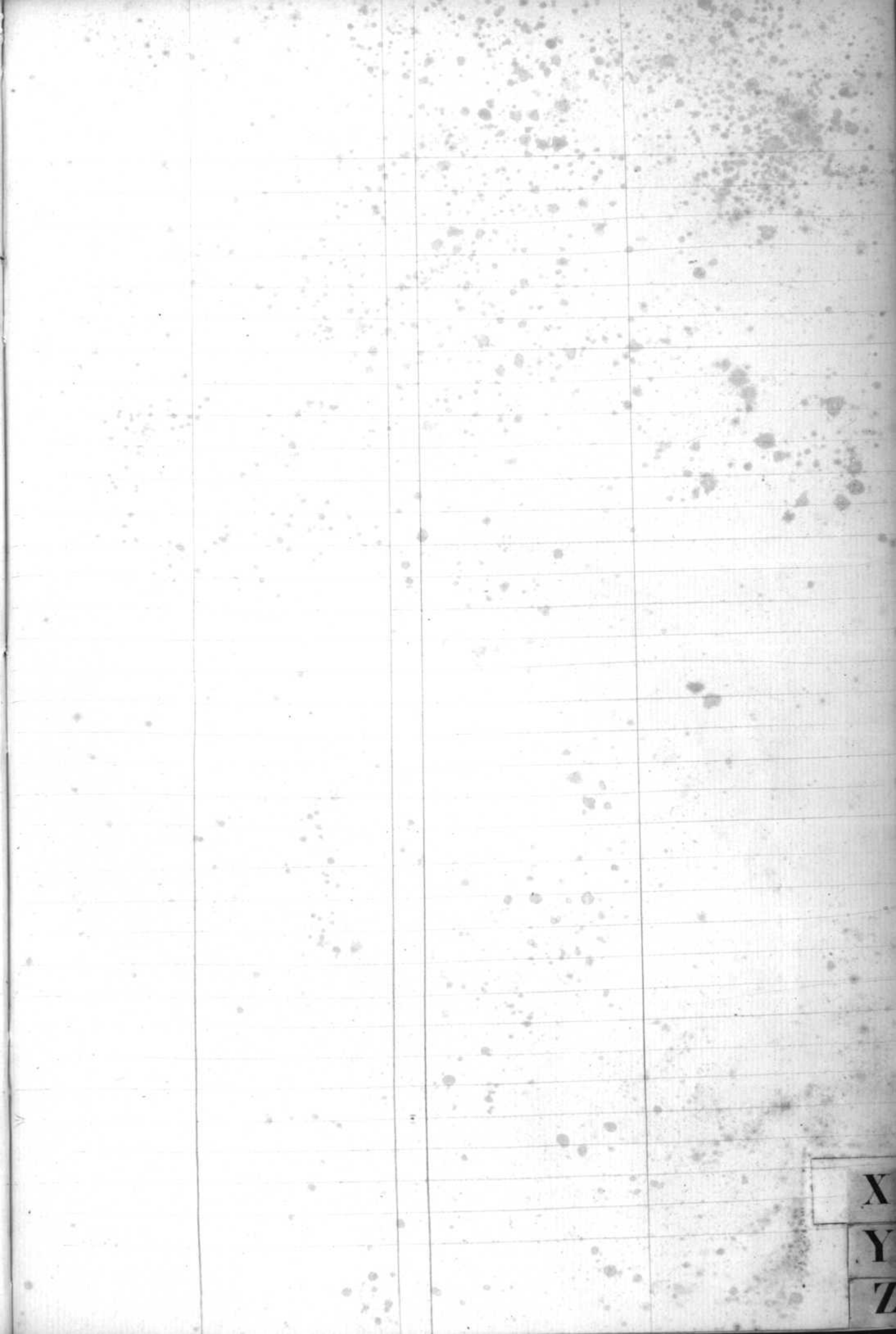
Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and difficult to decipher but appears to include words like "Handwritten" and "185".



Valet	f	Golay	f. 13.
Diagniaux	f	Diensoz	" 24.
Vallet	f	Detry	" 118.
Wegmüller	f	Sieber	" 73
Villa	f	Scheller.	76
Walther	f	Longchamp	84
Vannod	f	Etter	117
Villety	f	Merminod	118
Winkler	f	Bachmann	118
Werder	f	Senn	119
Vulliamy	f	Bouquet	124
Wihmann	et	Péillard	131.
Vullier	.	Monnerat	161
Wyss	.	Roux	205
Vauthier	.	Cambessèdes	211
Vanni	.	Sutter	234
Weibel	.	Hänby	256
Wipfli	.	Dällenbach	258
Wurster	.	Wagnenat	274.
Quagniaux	.	Philippe	276
Vowinkel	.	Zeender	295
Wettstein	.	Buvelon	304.
Widmer <small>divorcé Suter</small>	.	Rompel	312
Villard <small>veuve</small>	et	Ramboson et Kenden	337.
Visiani	et	Gandin	343
Vinichond	et	Dufour	374
Vulle	.	Wüller	372
Wagner	.	Hogarède	387

Handwritten text in a cursive script, possibly a list or account, located in the upper right quadrant of the page.

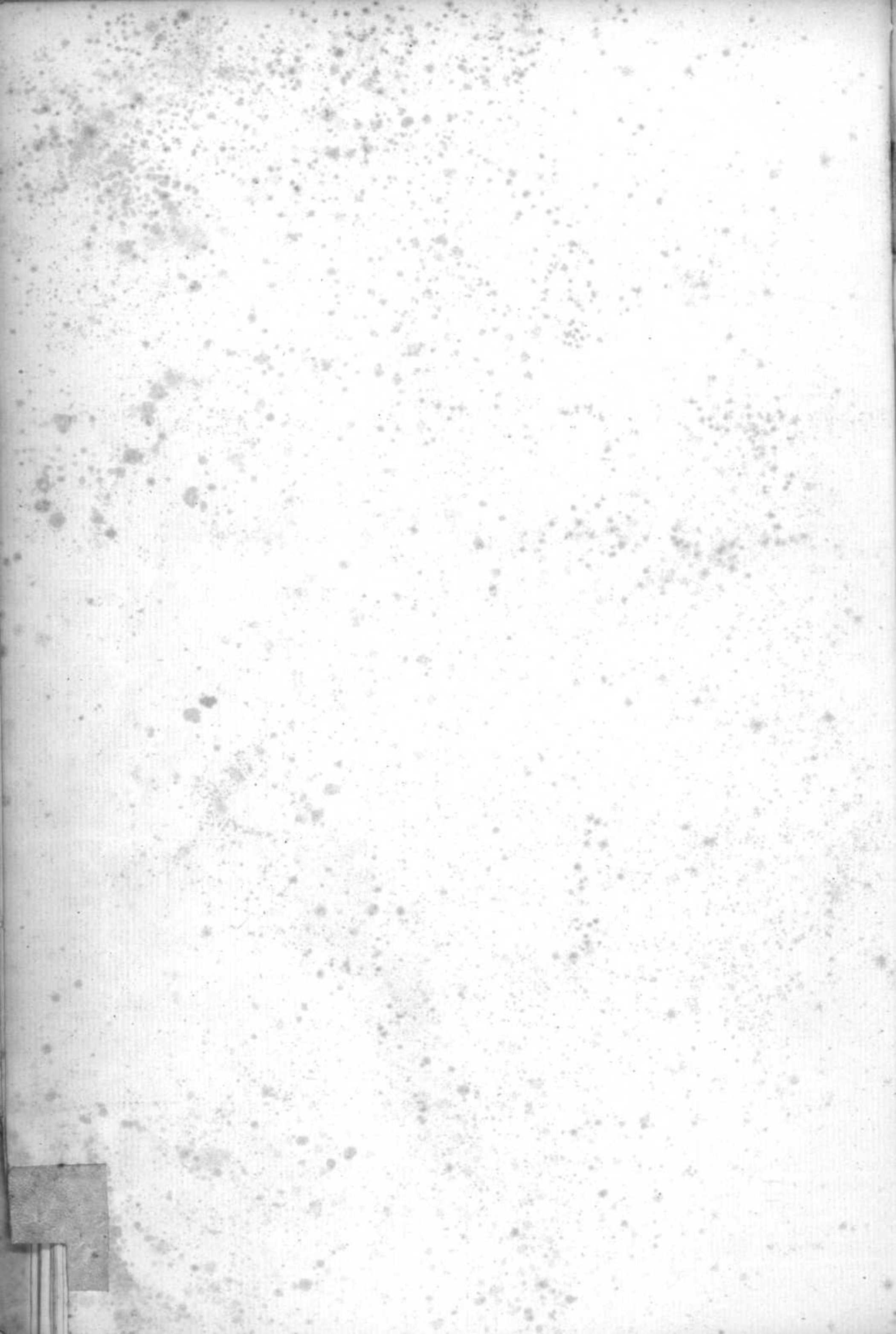
Handwritten text in a cursive script, possibly a list or account, located in the lower right quadrant of the page.

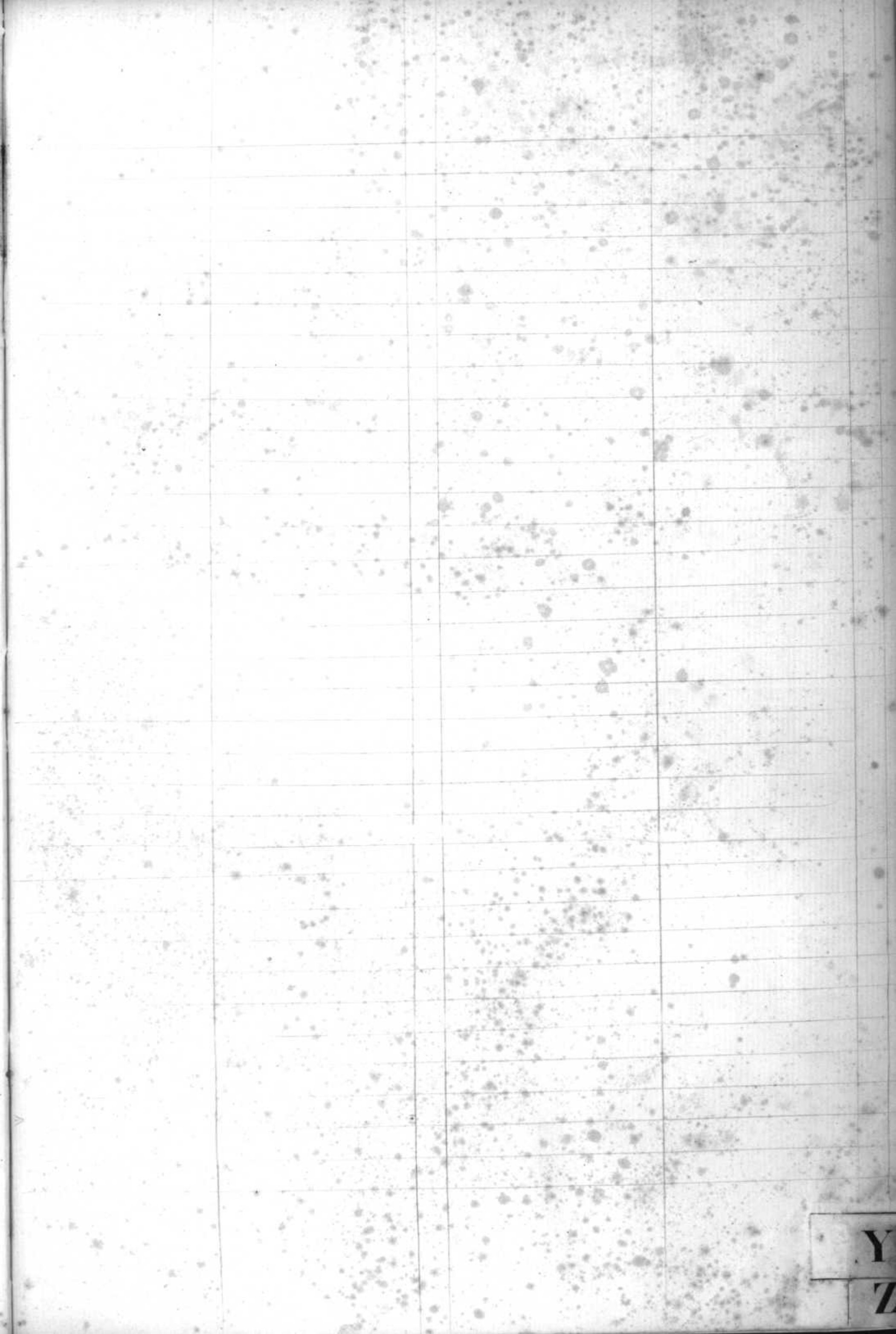


X

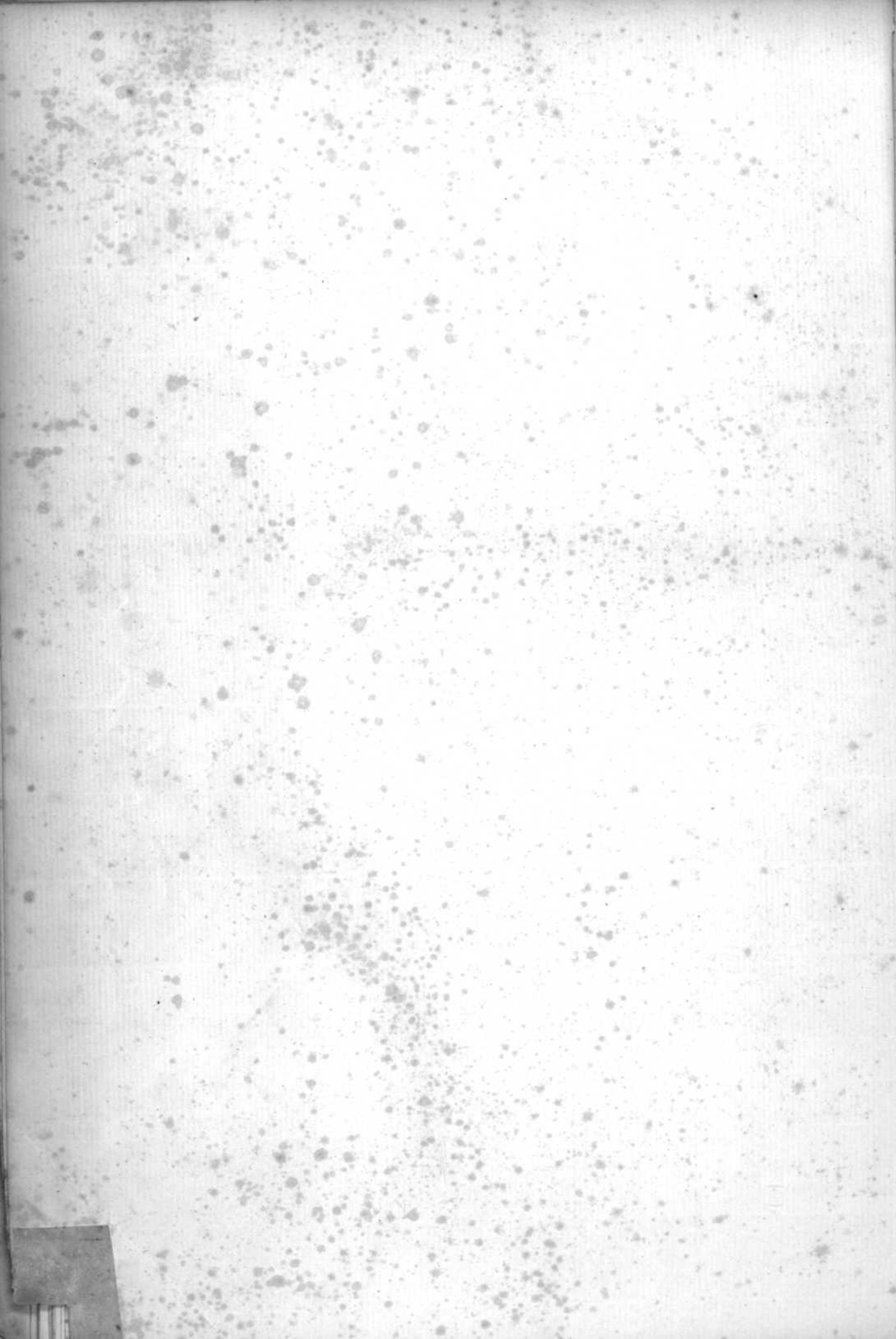
Y

Z





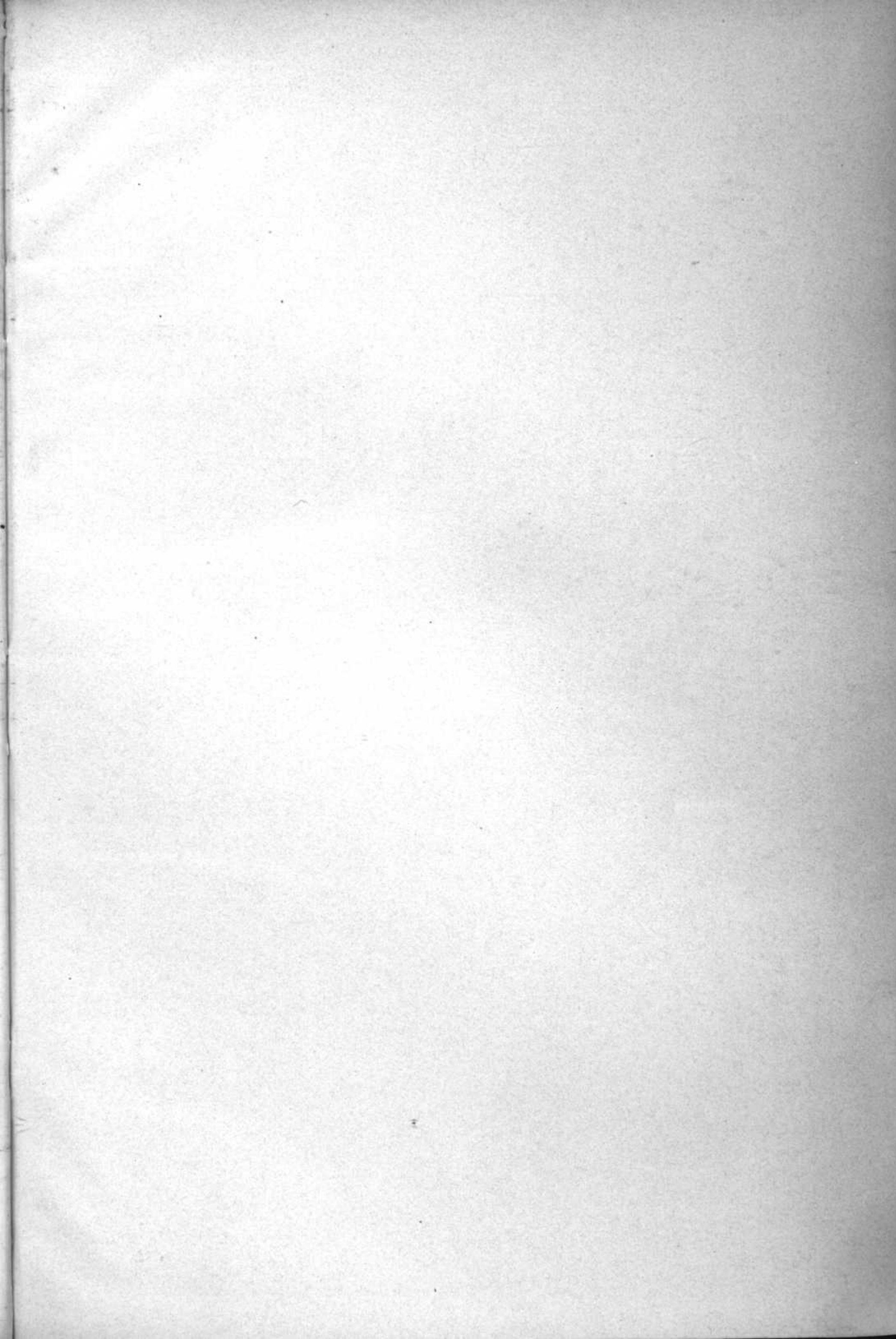
Y
Z



Zech	f	Orand	f. 30
Züker	g	Bettler	91
Zbinden	g	Orand	112
Zimmermann	g	Coulin	142
Zeender	"	Bettler	186
Zbinden	"	Mozier	191
Zbinden	"	Cutin	222
Zimmerli	"	Terry	232
Zurbungg	"	De Sarzens	243
Zeender	"	Sowinkel	295

Handwritten text, possibly a title or header, located in the upper right quadrant of the page. The text is faint and difficult to decipher.

Handwritten text, possibly a list or table of contents, located in the middle right section of the page. The text is faint and difficult to decipher.



N° 15.

Renard-Born

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juin _____ mil huit cent
quatre vingt deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Renard**, Charles-Henri, agriculteur _____
de St. Georges (Vaud) _____ domicilié à Longirod _____
fils de feu Abraham Renard et de Jeanne Françoise Delacrétaz
veuf de Louise Frédérique Meylan _____ *décédée*
né à St. Georges _____ le dix-neuf avril mil huit cent trente trois _____

et

2. **Born**, Adèle, domestique _____
de Prangins (Vaud) _____ domiciliée à Genève, Chaudronniers _____
fille de défunt Marc Louis Born et de feu Jeanne Louise Broillet
célibataire _____
née à Nyon _____ le seize Décembre mil huit cent quarante deux _____

Les publications ont eu lieu à Genève le dix-neuf, à Longirod le vingt-un, à St.
Georges le vingt-un et à Prangins le vingt-neuf avril 1882 _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Henri Renard
Adèle Renard

des témoins :

J. Jules Delamuraz
E. Monod, Nyon

L'officier de l'état civil :

A. P. P. P.

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Longirod _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Longirod et Genève _____